
UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 01448316 8

ÉTUDE

SUR LA

SYNTAXE DE RABELAIS

COMPARÉE

A CELLE DES AUTRES PROSATEURS

DE 1450 A 1550

THÈSE

PRÉSENTÉE

A LA FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS

PAR

Edmond HUGUET

Ancien elève de l'École normale supérieure
Agrégé de l'Université

PARIS
LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie
79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

—

1894



ÉTUDE

SUR LA

SYNTAXE DE RABELAIS



ÉTUDE

SUR LA

SYNTAXE DE RABELAIS

COMPARÉE

A CELLE DES AUTRES PROSATEURS

DE 1450 A 1550

THÈSE

PRÉSENTÉE

A LA FACULTÉ DES LETTRES DE PARIS

PAR

Edmond HUGUET

Ancien élève de l'École normale supérieure

Agrégé de l'Université

PARIS

LIBRAIRIE HACHETTE ET Cie

79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

1894

A

MONSIEUR FERDINAND BRUNOT

MAITRE DE CONFÉRENCES A LA SORBONNE

Hommage affectueux et reconnaissant

LISTE

DES ÉDITIONS CONSULTÉES

Les Cent Nouvelles Nouvelles. Edition Th. Wright. Paris, Jannet (Bibliothèque elzévirienne), 1858.

L'Hystoire et plaisante Cronicque du petit Jehan de Saintré et de la jeune Dame des Belles Cousines. Edition J. Marie Guichard. Paris, Gosselin, 1843.

PHILIPPE DE COMMYNES, *Mémoires.* Edition Chantelauze. Paris, Didot, 1881.

Le Romant de Jehan de Paris. Edition A. de Montaiglon. Paris. Picard, 1867.

J. LE MAIRE DE BELGES, *Illustrations de Gaule et Singularitez de Troye.* Lyon, J. de Tournes, 1549.

RABELAIS, *Œuvres.* Edition Marty-Laveaux. Paris, Lemerre, 1868-81.

CALVIN, *Institution de la Religion chrétienne.* Edition Baum, Cunitz et Reuss. (Corpus Reformatorum). Brunswic, C. A. Schwetschke et fils, 1865 (1).

1. Les volumes qui contiennent le texte français de l'*Institution Chrétienne* sont les tomes III et IV des œuvres de Calvin. Les citations faites sans indication de volume sont toutes empruntées au tome III.

L'Heptaméron des Nouvelles de la Reine de Navarre. Edition Le Roux de Lincy et A. de Montaiglon. Paris, Eudes, 1880

Bonaventure Des Périers, *Œuvres françaises.* Edition Louis Lacour. Paris, Jannet (Bibliothèque elzévirienne), 1856.

Noël du Fail, *Œuvres facétieuses.* Edition J. Assézat. Paris, Daffis (Bibliothèque elzévirienne), 1874.

Blaise de Monluc, *Commentaires.* Edition A. de Ruble (Société de l'Histoire de France). Paris, veuve Renouard, 1864 (1).

1. Toutes les citations sont empruntées au premier volume des *Commentaires.*

INTRODUCTION

La syntaxe historique est une science assez récente. Elle n'en est plus cependant à établir son droit de vivre. Une étude sur la syntaxe d'un écrivain ou d'une époque peut se présenter aujourd'hui sans crainte d'exciter l'étonnement.

Quel intérêt peut offrir l'étude de la syntaxe de Rabelais? A quoi peut servir une comparaison avec les prosateurs du xv[e] siècle et de la première moitié du xvi[e]? Si la syntaxe de Rabelais était aussi fantaisiste que son vocabulaire, cette étude n'aurait guère de raison d'être, et la comparaison serait sans aucune utilité. S'il avait rompu à plaisir avec toutes les habitudes de la langue, s'il avait introduit de force en français les constructions de la langue latine, on pourrait se borner à constater le parti pris : il ne serait guère utile d'en examiner les diverses manifestations. Quant à la comparaison, elle serait vite faite : il suffirait de dire que la plupart des tournures employées par Rabelais ne se trouvent ni chez ses prédécesseurs, ni chez ses contemporains.

Mais si le lexique de Rabelais n'a d'analogue en aucun temps, sa syntaxe n'a rien d'étrange et d'inattendu. La seule chose qui puisse surprendre, c'est de la voir si peu différente de celle de l'époque. A peu près toutes les tournures qu'emploie Rabelais se retrouvent chez les autres écrivains du XVIe siècle. La plupart même de celles qui nous semblent archaïques ont vécu jusqu'au XVIIe. Sauf dans un assez petit nombre de cas, Rabelais n'a aucune recherche de bizarrerie, aucune affectation d'originalité.

Comment se fait-il donc qu'il n'ait pas pris avec la syntaxe autant de liberté qu'avec le vocabulaire? C'est d'abord qu'il ne l'aurait pas fait sans danger. Ce n'est pas d'ordinaire dans la syntaxe qu'on cherche l'originalité, et les écrivains les plus hardis sont assez respectueux des règles de la grammaire. C'est en syntaxe qu'il est le plus difficile d'être original. Si l'on s'écarte peu des règles établies, on ne produit pas l'effet qu'on a cherché; si l'on s'en écarte trop, on risque de n'être plus compris. Une difficulté de vocabulaire a quelque chose de précis. Le plus souvent une simple recherche permet de la vaincre. Que le mot soit une adaptation littérale du grec ou du latin, que ce soit un vieux mot rajeuni, le sens est toujours facile à trouver. Les difficultés de syntaxe sont moins définies; on peut à une lecture rapide ne pas même les apercevoir, mais une fois reconnues, elles peuvent être presque insurmontables. La construction embarrassante est-elle un latinisme? Est-

elle empruntée à la vieille langue, à un dialecte provincial? Souvent, selon l'origine d'une tournure, le sens peut varier, et l'on n'est pas toujours sûr d'avoir trouvé la véritable explication. A chercher l'originalité dans la syntaxe, un écrivain a donc beaucoup à perdre et fort peu à gagner.

Mais il est plus que probable que Rabelais n'a pas fait toutes ces réflexions. S'il n'a pas violé les règles de la syntaxe, c'est que l'idée ne lui en est même pas venue. Un écrivain a son vocabulaire et son style : il n'a d'ordinaire que la syntaxe de son temps. Il accepte sans presque y songer les tournures établies. La syntaxe a quelque chose d'impersonnel. Elle est le produit du travail inconscient de plusieurs générations. Les grammairiens ont pu la fixer dans un certain état, ou du moins ralentir beaucoup sa marche : ils n'auraient pas réussi à lui imposer des usages nouveaux. L'écrivain peut créer des mots et en faire accepter quelques-uns. Il est infiniment plus difficile d'établir de nouvelles règles. Rabelais, si grand forgeur de mots, n'a pas même pensé à se faire une syntaxe.

Quel besoin en avait-il? Au temps de Rabelais, la prose française est depuis plus d'un siècle définitivement constituée. Tout au moins depuis le milieu du xve siècle, d'Antoine de la Salle à Rabelais, sa tradition se continue sans interruption. Jusqu'à la fin du xive siècle, le plus grand désordre règne dans la syntaxe. Notre langue ne réussit qu'après une longue lutte à éliminer les restes

de l'ancienne déclinaison latine, à devenir de plus en plus analytique. On sait que la plus ancienne copie du texte de Joinville, à la fin du XIVe siècle, viole plus de quatre mille fois les règles de l'ancienne langue : et pourtant Joinville les observait encore, comme en témoignent les chartes écrites de sa main. Au XVe siècle, la révolution, ou plutôt l'évolution, est terminée. La syntaxe doit changer encore, assurément. Elle a bien changé depuis le XVIIe siècle, malgré Vaugelas et tant d'autres grammairiens. Elle varie même aujourd'hui. Mais ses variations sont dès lors plus lentes et moins profondes. La prose française est devenue un merveilleux instrument, capable de rendre toutes les idées. Elle mérite alors véritablement la vogue extraordinaire qu'elle avait dès le XIIIe siècle. A la fin du XVe, Commynes l'a habituée même à rendre les idées morales et philosophiques : elle est toute prête pour Rabelais, et même pour Calvin.

On comprend donc que Rabelais, novateur pour le vocabulaire, ait été conservateur en syntaxe. Le lexique d'une langue n'est jamais complet. Le nôtre s'augmente encore tous les jours, tantôt par caprice, tantôt par nécessité. De nouvelles choses réclament des noms nouveaux. De nouvelles idées naissent, ou bien une plus minutieuse analyse des idées existantes, y fait découvrir des éléments qu'il faut bien désigner. A plus forte raison, au XVIe siècle, un écrivain eût été souvent arrêté ou gêné par la pauvreté du vocabulaire s'il

se fût interdit d'emprunter ailleurs le mot qui lui faisait défaut. Même en faisant à la fantaisie la part de beaucoup la plus large, il faut reconnaître que les créations de Rabelais sont assez souvent très légitimes. Mais, pour la syntaxe, il n'avait rien à changer. Les idées les plus neuves n'ont pas besoin, pour s'exprimer, d'autres tournures que les plus communes et les plus banales.

Si lentes cependant que soient depuis le xve siècle les modifications de notre syntaxe, elles méritent d'être étudiées. Sur bien des points les habitudes de Rabelais diffèrent des nôtres. Il distingue bien moins nettement les fonctions des différentes formes. Il tolère bien des empiétements, bien des doubles emplois que le génie même de notre syntaxe devait peu à peu faire disparaître. La nature des mots n'est pas toujours chez lui bien définie. Il se permet des ellipses que nous nous interdisons aujourd'hui. Les règles de l'accord sont assez larges ou plutôt assez indécises. La langue est encore hésitante, et bien des questions sont posées auxquelles les grammairiens n'ont jamais fait aucune réponse logique. Ceux du xviie siècle les ont tranchées arbitrairement, au nom de l'usage.

Il peut donc être utile, pour l'histoire de notre langue, de noter les différences entre la syntaxe de Rabelais et notre syntaxe actuelle. Mais il faut aussi chercher à reconnaître à quelles influences elles sont dues. Rabelais est le contemporain des premiers grammairiens. S'il peut connaître déjà leurs travaux, on ne peut croire

qu'il ait subi profondément leur influence. Les grammairiens de cette époque, d'ailleurs, ne peuvent pas avoir une grande action sur la langue. Sans tenir compte de la réalité, ils cherchent à faire entrer notre syntaxe dans les cadres de la syntaxe latine. Ils établissent des règles *a priori*, au lieu de s'appuyer sur l'expérience comme leurs successeurs du XVII[e] siècle. On ne peut donc dire qu'ils aient contribué à fixer la langue française.

Mais, dès le temps de Rabelais, d'autres influences peuvent s'exercer sur les écrivains. L'imprimerie a déjà un peu répandu les œuvres du siècle précédent. Les *Cent Nouvelles* sont imprimées avant la fin du XV[e] siècle. Le *Roman de Jehan de Saintré*, l'ouvrage de Commynes sont publiés avant que Rabelais ait écrit. La première édition connue du *Roman de Jehan de Paris* date du même temps que ses premiers livres. Rabelais a donc certainement dû subir l'influence de ses prédécesseurs. Quelques-uns de ses contemporains, moins grands liseurs ou moins pénétrés par leurs lectures, ont pu éviter plus constamment certaines tournures vieillies et déjà abandonnées par la langue parlée. L'immense érudition qu'il étale est due à la lecture assidue des ouvrages grecs et latins ; cette lecture aurait pu aussi laisser des traces dans sa syntaxe. Enfin, quoiqu'il n'innove pas en syntaxe, il faut bien chercher si quelques bizarreries de construction ne semblent pas lui être personnelles. De là la nécessité d'une comparaison avec les écrivains de son époque et ceux de l'époque précédente.

Pour entreprendre cette étude, il fallait en bien déterminer les limites dans tous les sens. Fallait-il, comme l'ont fait certains Allemands, étudier, dans la syntaxe de Rabelais, de ses prédécesseurs, et de ses contemporains, même ce qui est conforme à la syntaxe actuelle? L'inutilité d'un pareil travail me paraît assez évidente. J'ai relevé chez Rabelais seulement les faits de syntaxe qui ne se présentent plus aujourd'hui, ou qu'on ne trouve plus qu'exceptionnellement.

Il n'était pas moins nécessaire de fixer les limites dans le temps. Je ne pouvais penser, pour chaque particularité observée chez Rabelais, à en chercher l'origine jusque dans les plus anciens monuments de la langue française, à la suivre pendant quatre ou cinq siècles avant de revenir au XVIe, à la conduire enfin jusqu'au XVIIe et quelquefois plus loin. C'eût été entreprendre une histoire complète de la syntaxe française. L'ellipse du pronom sujet, par exemple, si fréquente chez Rabelais, est un fait aussi ancien que notre langue. Depuis la Chanson de Roland, nous aurions pu voir ce pronom gagner peu à peu du terrain, surtout pour les deux premières personnes du singulier, sans pouvoir encore s'imposer définitivement à la langue. En allant jusqu'au XVIIe siècle, nous l'aurions vu triompher partout, excepté dans quelques vers où les nécessités de la mesure font admettre l'ellipse. Nous aurions pu, même dans la langue actuelle, relever les locutions où l'ellipse s'est maintenue, et qui restent

comme un témoignage de l'ancien état de notre syntaxe. Nous aurions pu voir le participe présent, moitié verbe moitié adjectif en latin, hésiter longtemps entre ces deux fonctions, perdre peu à peu tous les signes de l'accord pour se restreindre à sa nature verbale, ou ne les conserver qu'à la condition de n'avoir pas de complément, c'est-à-dire de n'être plus un verbe. Rabelais nous aurait montré l'état intermédiaire entre l'ancien français et le français moderne. Mais le travail était immense, sans limites, et il n'y avait aucune raison de la rattacher au nom de Rabelais plutôt qu'à celui de tout autre écrivain.

Pour l'époque antérieure à Rabelais, j'ai cru ne pas devoir remonter au delà des *Cent Nouvelles Nouvelles*. D'autre part, je n'ai pas dépassé les contemporains de Rabelais. Mon but était en effet d'étudier chez Rabelais les diverses influences qu'un écrivain peut subir à cette époque, et de chercher quelle est dans sa syntaxe l'influence dominante. Il y a certainement chez lui quelques latinismes, ou du moins des tournures qui nous paraissent telles. En remontant jusqu'aux écrivains du siècle précédent, on s'aperçoit le plus souvent que ces latinismes s'étaient introduits dans la syntaxe française avant l'époque de Rabelais, grâce aux traducteurs. En étudiant quelques ouvrages de la première moitié du XVIe siècle, on constate que ces latinismes se sont maintenus, et qu'en les employant Rabelais parle tout simplement le langage de son époque. Bien des

particularités aussi nous rappellent la syntaxe de l'ancien français : dans la plupart des cas, une comparaison avec le xve siècle nous montrera que Rabelais n'a pas eu besoin d'aller chercher bien loin ses modèles, qu'il emprunte ces tournures aux *Cent Nouvelles* ou à Commynes et que tout au plus peut-on signaler chez lui une légère affectation d'archaïsme. Souvent même l'archaïsme n'existe que par comparaison avec notre langue actuelle, et les contemporains de Rabelais écrivent encore comme lui : c'est ce que peut nous montrer la lecture de l'*Heptaméron*, de Des Périers, de Noël du Fail, de Calvin. Enfin si, chez les prosateurs les plus illustres qui ont écrit de 1450 à 1550, nous ne trouvions aucun exemple d'une tournure employée par Rabelais, la tournure pourrait, il est vrai, se rencontrer chez des écrivains de second ordre : mais il y aurait de fortes chances aussi pour que Rabelais en fût l'inventeur, ou au moins le rénovateur. Il n'y a donc pas d'utilité à aller chercher des exemples jusque dans la période d'incertitude de notre langue. Il n'est pas nécessaire non plus de suivre, après l'époque de Rabelais, la décadence quelquefois assez lente d'une tournure remarquée chez lui.

Même dans cette période ainsi définie, j'ai cru devoir me fixer encore d'autres limites : je n'ai comparé Rabelais qu'aux prosateurs. J'aurais craint, en étudiant les poètes, d'aboutir à des conclusions fausses. De tout temps, les poètes ont pris avec la syntaxe des libertés

interdites à la prose. Les exigences de la rime, de la mesure, leur ont fait bien souvent négliger la grammaire, surtout au temps où Malherbe n'avait pas encore discipliné la poésie, et imposé à tous les écrivains les mêmes obligations. Nous en trouvons la preuve chez Rabelais lui-même. Certains archaïsmes ne se rencontrent que dans les vers médiocres qui se mêlent parfois à son admirable prose. J'ai donc laissé de côté Villon, Marot, aussi bien que les *Grands Rhétoriqueurs*.

La langue de Rabelais a été bien souvent étudiée, mais on s'est plus souvent occupé du vocabulaire que de la syntaxe. Cependant nous trouvons en Allemagne de nombreuses études de détail dont les auteurs cherchent à approfondir telle ou telle question syntaxique. En 1861, M. Eckerdt publie une étude en français : *Sur le style de Rabelais et sur les particularités de sa Syntaxe* (1). La partie de ce court travail qui est consacrée à la syntaxe ne se compose que de quelques pages : elle s'intitule d'ailleurs : *Aperçu de la Syntaxe de Rabelais.* Ces pages contiennent quelques observations judicieuses mêlées à des fautes de goût regrettables. M. Eckerdt ne s'avise-t-il pas de corriger Rabelais, et cela dans un français d'outre-Rhin : « On pourrait donc, dit-il, éloi-
« gner l'ambigu de beaucoup de phrases embrouillées,
« en écartant les mots intercalés et les mettant à la fin
« de la phrase. Comparons par exemple la phrase sui-
« vante : *les excez incomparables*, *qui*, *en ces terres et*

1. Marienburg, 1861, in-4°.

« *subjectz ont esté par toy et tes gens commis*. On donnera « une meilleure tournure à cette phrase en ôtant les « mots *en ces terres et subjectz*, et les mettant à la fin « de la phrase (1). » Il nous déclare ailleurs que le style de Rabelais est « pour me servir d'une expression « rabelaisienne, sans pair, incomparable, *paragon* (2). » M. Eckerdt paraît plus chrétien que philologue, comme en témoigne sa belle indignation contre les jurons de Rabelais, ces « imprécations qui nous font dresser « les cheveux, et qui seraient dignes d'un sans-« culotte (3). » Il ajoute : « Comme ces expressions ne « nous donnent pas une idée favorable de la piété du « bon curé de Meudon, on désirerait sans doute que « l'auteur les eût omises. Mais le méchant homme a « pensé autrement; il ne semble avoir rien fait sans des-« sein, et dans le cas dont il s'agit ici il n'a pas manqué « de but; mais pour atteindre ce but, voyez comme il « s'y prend. Avec une ruse perfide, avec une satire qui « n'épargne rien, le ci-devant moine met les impréca-« tions les plus grossières dans la bouche d'un religieux « frère Jan des Entommeures (4). »

Les successeurs de M. Eckerdt ont eu moins de préoccupations morales et religieuses. En 1878, M. G. Radisch publie une étude sur *les Pronoms dans Rabelais* (5).

1. P. 9.
2. P. 8.
3. *Ibid.*
4. *Ibid.*
5. *Die Pronomina bei Rabelais.* Leipzig, 1878, in-8°.

Cette étude est à peu près complète, les exemples sont bien classés. M. Radisch a seulement le tort d'en citer qui sont tout à fait conformes à notre usage actuel. C'est ce qui a lieu pour la syntaxe de *en* et de *y*. A côté de phrases qui méritent d'être citées comme celles-ci : « J'en ai cogneu de haults et puissans seigneurs (II, Prol.) — C'est belle chose veoir la clarté du soleil. J'en demande à l'aveugle né tant renommé (III, Pr.) (1) » ; il en note qui n'ont rien d'extraordinaire pour nous : « Autrement j'en appelle (III, 12) ; — O comment Homère en use bravement envers les amoureux de Pénélope (III, 25), » et bien d'autres. Pour l'emploi de *y*, il cite : « Quand bien je y pense (III, 3) ; — J'ay songé tant et plus, mais je n'y entends note (III, 14). » Ces citations n'ont évidemment aucun intérêt pour nous et ne s'expliquent que venant d'un étranger. On en peut dire autant de plusieurs autres, par exemple de celles qui sont faites au sujet de la syntaxe de *quel* ou de *qui* interrogatif : « Quelle mouche t'a picqué (I, 39) ; — Qui es-tu (I, 34) ; — A qui pensez-vous parler? (II, 31), etc. » Malgré ces exemples inutiles, l'ouvrage de M. Radisch peut être fort utilement consulté.

En 1887, M. Carl Tœpel étudie les prépositions, la syntaxe des cas, et une partie de la syntaxe du verbe (2). En 1888, paraissent trois études assez importantes.

1. Les renvois sont ceux de M. Radisch qui indique le livre et le chapitre.

2. *Syntaktische Untersuchungen zu Rabelais.* Oppeln, 1887, in-8°.

M. W. Orlopp étudie la construction chez Rabelais (1). M. Saenger étudie l'emploi de l'infinitif, du participe et des prépositions (2). M. B. Hornig étudie l'emploi du subjonctif et la syntaxe des temps et des modes dans les propositions hypothétiques (3). En 1890, M. K. Ernst étudie l'accord du participe passé et l'emploi des verbes auxiliaires (4). Comme le travail de M. Radisch, ces études sont utiles en général par la judicieuse classification des exemples. Elles ont aussi le même défaut : celui de s'étendre trop longuement sur des faits qui sont communs à la syntaxe de Rabelais et à la syntaxe moderne. M. Tœpel, étudiant l'emploi de la préposition *de* dans le sens de *avec* pour indiquer l'instrument, donne les exemples suivants : « De son espée le tua (I, 49) ; — Et se frottoit le ventre d'un panier (I, 11) ; — Commodus tant dextrement tiroit de l'arc (IV, 34), etc. » Je ne vois pas ce que ces phrases ont de choquant. Ailleurs il cite le verbe *accoustrer* parmi ceux qui sont aujourd'hui archaïques. Littré, dit-il, ne remarque rien, mais Sachs dit que ce verbe a vieilli. Je me permettrai de préférer l'autorité de Littré à celle de Sachs. Même aujourd'hui, je crois que personne ne s'étonnerait de cette phrase : « Il feut si bien accoustré que le sang luy sortoit par la bouche (IV, 15). » M. Tœpel a eu tort d'ailleurs de ne pas choisir une édition récente. Il

1. *Ueber die Wortstellung bei Rabelais*. Iéna, 1888, in-8°.
2. *Syntaktische Untersuchungen zu Rabelais*, Halle, in-8°.
3. *Syntaktische Untersuchungen zu Rabelais*. Leipzig, 1888, in-8°.
4. *Syntaktische Studien zu Rabelais*. Greifswald, 1890, in-8°.

s'est servi, nous dit-il, de l'édition publiée à Amsterdam en 1711, et d'après cette édition il nous donne le verbe *arriver* comme se construisant avec un complément direct dans cette phrase : « En ces menuz devis arriverent leurs navires (IV, 11). » Mais l'édition Marty-Laveaux, l'édition Moland, et même l'édition de l'Aulnaye disent : *en leurs navires*. M. Tœpel donne, il est vrai, un autre exemple, emprunté à l'épître à Jean Bouchet. Mais cet exemple est lui-même discutable, et en tout cas ne justifie pas suffisamment le premier.

Les autres ont mieux choisi leurs textes, mais n'ont pas plus soigneusement choisi leurs exemples. Je dois faire exception pour M. Orlopp chez qui les exemples communs à la syntaxe de Rabelais et à la nôtre sont rares. On en peut citer pourtant : « O le grand mesnaiger que je seray (III, 7) ; — tant est grande sa vertuz (I, 27) (1). » M. Saenger, étudiant l'emploi de la préposition *de* au sens temporel, mêle à des exemples bien choisis les exemples suivants : « N'adviendra de treze jubilez que... (II, 74) ; — je ne feray bonne chere de deux, non de quatre jours (III, 30) ; — de jour (I, 157) (2). » Au moins pour l'emploi de la préposition, on ne voit pas trop ce que ces tournures auraient de choquant aujourd'hui. M. B. Hornig, étudiant l'emploi du subjonctif après diverses conjonctions, nous cite entre autres ces exemples : « Avant qu'il soit meur (III, 40) ;

1. *Die Wortst. bei R.*, pp. 47, 48.
2. *Synt. Unters.*, p. 49.

— avant que eussions encoché nos gumenes (III, 48); — sans que l'acier froissast l'or (I, 8); — non qu'il engardast les dictz theologiens sorbonnicques de chopiner et se refraichir à leurs buvettes acoustumées (II, 10) (1). » On peut espérer que M. Hornig n'emploierait pas en pareil cas un autre mode s'il écrivait en français. M. Ernst nous cite des pages d'exemples de la force de celui-ci : « O pauvre femme ! qui t'a ainsi blessée ? (II, 85) » (2). Il dresse une liste de soixante-quatorze verbes pronominaux qui se construisent avec l'auxiliaire *être*, pour le plaisir de remarquer qu'ils se construisent encore de même aujourd'hui (3). Avec cette méthode il n'est pas un écrivain qui ne donne matière à une longue étude de syntaxe. Un jeune philologue allemand vient, paraît-il, d'étudier la syntaxe de Jules de Glouvet. C'est bien la conséquence toute naturelle d'un pareil système.

Un autre défaut de ces travaux, c'est que l'interprétation du texte de Rabelais n'y est pas toujours bien sûre. Ce n'est pas ici le lieu de relever et de discuter les passages qui ne me semblent pas bien compris. Je me contenterai de citer un exemple. M. Tœpel, dans son étude d'ailleurs intéressante sur les prépositions, croit reconnaître que *envers* a une fois chez Rabelais le sens de *vers*. Il cite cet exemple unique : « Au retour du palais

1. *Synt. Unters.*, pp. 54, 57, 56.
2. *Synt. Stud.*, 10.
3. *Ibid.*, 83.

envers leurs femmes (1). » M. Sænger reproduit cette observation (2). Mais en se reportant au texte de Rabelais, on trouve la phrase ainsi conçue : « Et rioyt de ce que messieurs de ladicte chambre guastoient tous leurs bonnetz à force de luy dauber les espaules : les disoit ce nonobstant n'estre de ce deguast de bonnetz excusables au retour du palais envers leurs femmes par c. i. extra de præsump. et ibi gl. (II, 192). » Il est visible que *envers leurs femmes* détermine non pas le mot *retour*, comme le croient MM. Tœpel et Sænger, mais le mot *excusables*. La préposition n'est donc nullement employée avec le sens de *vers*. Cet exemple suffit à montrer que les étrangers ne doivent être consultés qu'avec une certaine prudence.

En France, nous n'avons sur la syntaxe de Rabelais aucune étude détaillée. M. Jean Fleury a publié en 1877 deux volumes sur *Rabelais et ses œuvres* (3). Cet ouvrage est un excellent guide pour le lecteur peu familiarisé avec le XVI[e] siècle, qui n'ose aborder seul le *Gargantua* et le *Pantagruel*. Il se termine par un chapitre sur le style de Rabelais. Mais les observations sur la syntaxe ne sont qu'un résumé. M. Fleury étudie d'une façon assez précise cependant les principaux caractères du style de Rabelais. Il le compare au style de Calvin, d'Amyot, et de Montaigne. Ce ne sont que des citations,

1. *Synt. Unters.*
2. *Synt. Unters.* 62.
3. *Rabelais et ses œuvres.* Paris, Didier 1877. 2 vol. in-8°.

mais ces citations bien choisies montrent nettement les différences qui séparent ces quatre grands écrivains.

Enfin, M. Stapfer, dans sa belle étude sur Rabelais (1), consacre un chapitre à la structure et au rythme de la phrase. M. Stapfer se garde bien de proposer, comme M. Eckerdt, de corriger les inversions de Rabelais. « Quand un humaniste, un artiste tel que Rabelais, « dit-il, manie l'inversion, il ne fait pas une faute contre « ce qu'on peut appeler la construction idéale, et c'est « un délice pour les personnes que l'étude du latin a un « peu initiées à la savante architecture des langues syn- « thétiques, de voir avec quelle sûreté de main chaque « pierre de l'édifice est toujours posée exactement à sa « place (2). » Il constate aussi l'obscurité de certaines longues phrases de Rabelais, mais sans les lui reprocher. M. Stapfer cite beaucoup, et c'est en effet le meilleur moyen de faire comprendre le charme de Rabelais, qui ne peut guère s'analyser. Malheureusement pour nous, le livre de M. Stapfer est exclusivement littéraire, et ne touche à la syntaxe que par l'examen très général de la construction de la phrase.

Plusieurs des écrivains que j'ai comparés à Rabelais ont été eux-mêmes, en Allemagne, en Suisse, en Suède même, l'objet de travaux que je ne puis apprécier ici. Je me contenterai de citer quelques noms. Les *Cent Nouvelles Nouvelles* ont été étudiées au point de vue

1. *Rabelais. Sa personne, son génie, son œuvre.* Paris, A. Colin, 1889.
2. 470.

syntaxique par M. Ulrich Schmidt (1), qui a malheureusement laissé de côté les mots invariables et ne s'est pas occupé non plus de l'ordre des mots. On connaît l'étude de M. Tœnnies sur la syntaxe de Commynes (2). Ce travail plein de lacunes est utilement complété par l'étude encore trop succincte dont M. Chantelauze a fait suivre son édition (3). Les deux meilleurs travaux que j'aie rencontrés sont une étude sur la syntaxe de Calvin, par M. Grosse (4), et une étude sur l'ordre des mots au xvi[e] siècle par M. Philippsthal (5). Ces deux ouvrages peuvent être consultés avec assez de sécurité et de profit. Enfin, dans une thèse présentée à l'Université d'Upsal, M. C. A. Ringenson étudie la syntaxe du verbe chez Montluc : « *Studier öfner verbets syntax hos Blaise de Monluc ett bidrag till kämedomen om 1.500 talets fransca* (6). » J'avouerai sans trop de honte que je me suis borné à lire les exemples en cherchant à deviner quelquefois le texte.

Si consciencieux que soient la plupart de ces travaux, ils ne pouvaient me dispenser de dépouiller moi-même les textes que je me proposais d'étudier. Mais je n'ai pas cru nécessaire d'établir par des discussions biblio-

1. *Syntaktische Studien über die Cent Nouvelles Nouvelles.* Frauenfeld, 1888, in-8°.
2. *La Syntaxe de Commynes.* Berlin, 1876, in-8°.
3. Paris, Didot, 1881.
4. *Syntaktische Studien zu Jean Calvin.* Giessen, 1888, in-8°.
5. *Die Wortstellung in der franzœsischen Prosa des 16 Jahrhunderts.* Halle, 1886, in-8°.
6. Upsala, 1888, in-8°.

graphiques la supériorité de l'édition que j'avais suivie. Je ne pouvais avoir la prétention de me prononcer entre les savants éditeurs de nos vieux textes. J'ai pensé plus sage de me fier entièrement aux travaux les plus récents et les plus appréciés. On trouvera ailleurs la liste des éditions que j'ai consultées. Ces éditions sont dues pour la plupart à des savants dont le nom fait autorité, et m'ont dispensé de recourir aux textes originaux.

CHAPITRE PREMIER

DU NOM

Chez Rabelais, certains substantifs ne sont pas du même genre qu'aujourd'hui. Il lui arrive même de donner à un même substantif tantôt un genre, tantôt un autre.

1° Certains substantifs d'origine latine ont, chez Rabelais, un genre différent de leur genre actuel, parce que Rabelais les ramène à leur genre étymologique. Par exemple, les noms en-*eur*, venant des mots latins en-*or*, -*orem*, presque tous masculins, étaient devenus féminins en français par analogie avec les autres noms abstraits. Nous en voyons plusieurs masculins chez Rabelais :

Erreur :

Elle luy feist ses excuses honestement, alleguant que par faulx raport avoit esté *commis l'erreur*. II, 416.

Ce mot est masculin chez Le Maire des Belges :

Pour éviter *tout erreur fabuleux*. 3e livre (prologue).

On le trouve aussi masculin chez Calvin :

Il y a *un erreur* par trop commun, d'autant qu'il est pernicieux. 89.

Les ignorans reçoivent tout ce qui leur est presenté sous le tiltre de l'Eglise, mesmes *les plus lourds erreurs* qu'on leur puisse bailler. T. IV, 12.

Ferveur :

Vous avez peu noter de *quel ferveur* il le tient. I, 5.

En d'autres passages cependant, nous voyons que le mot *ferveur* est féminin :

La ferveur de tes estudes requeroit que de longtemps ne te revocasse de cestuy philosophicque repous. I, 112.

Car *ceste ferveur naturelle* est longtemps a, expiree et resolue. II, 70.

Humeur :

Et luy conseilloit prendre quelque peu de Ellebore, affin de purger *cestuy humeur* en luy peccant. II, 118.

Odeur :

L'odeur du vin, ô combien plus est *friant*, *riant*, *priant*, plus celeste et *delicieux* que d'huille ? I, 6.

L'*odeur* d'icelles est *fort* et peu plaisant aux nez delicatz. II, 229.

Teneur :

Le mot *teneur* signifiant *continuité*, c'est-à-dire ayant le même sens que le mot latin, a aussi le même genre qu'en latin :

Force m'est premierement louer le benoist Servateur : lequel par sa divine bonté vous conserve en *ce long teneur* de santé perfaicte. II, 282.

Quand il désigne comme aujourd'hui le contenu d'une lettre ou d'un écrit, sens peu classique du mot latin, il est féminin. comme dans la langue moderne :

Pantagruel leugt les missives de son pere Gargantua, des quelles *la teneur* ensuyt. II, 279.

Au contraire le mot *amour*, chez Rabelais et chez la plupart des écrivains du xve siècle et du xvie, conserve d'ordinaire, au singulier comme au pluriel, le genre féminin que lui avait attribué l'ancienne langue :

A *la bonne et sincere amour* est crainte perpetuellement annexee. II, 279.

2° Certains noms, qui sont masculins ou neutres en latin, auraient dû être masculins en français. Ce qui leur a fait perdre ce genre, c'est qu'ils avaient une terminaison féminine. Mais, chez Rabelais, nous en rencontrons beaucoup qui ont le genre exigé par leur étymologie :

Asperge :

En peu de moys vous en voirez naistre *les meilleurs asperges* du monde. Je n'en daignerois excepter *ceulx* de Ravenne. II, 293.

Bacchanales :

Ce mot, qu'il ne faut pas confondre avec la forme *bacchanal*, signifiant *tapage*, est employé comme masculin dans le cinquième livre :

En pareille braveté, que jadis esveilla la nymphe Lotis en *plains Bacchanales*. III, 151.

Escriptoire :

Et portoit ordinairement *un gros escriptoire* pesant plus de sept

mille quintaulx, duquel le gualimart estoit aussi gros et grand que les gros pilliers de Enay. I, 57.

Estude :

Puis se remettoit à son *estude principal*. I, 88.

Encores que mon feu pere de bonne memoire Grandgousier eust adonné *tout son estude* à ce que je proffitasse en toute perfection... I, 254.

Il est vrai que dans d'autres phrases ce même mot est employé comme féminin :

Quartement par *fervente estude*. II, 152.

Aussi bien veux-je un peu visiter mes papiers et entendre si *l'estude marine* est aussi bonne comme la terrienne. III, 13.

Nous trouvons le mot *estude* masculin dans les *Cent Nouvelles* :

Et comme il estoit en ce *parfond estude*, il disoit... I, 66.

Hyacinthe :

Ou si en voulez de Ebene ou de *gros Hyacinthes*. I, 324.

Infortune :

Aultre *infortune* est *advenu*. II, 486.

Il faut remarquer que dans cette phrase la forme masculine du participe pourrait venir tout simplement d'un manque d'accord, puisque la langue de Rabelais en offre quelques exemples.

Vele :

On peut joindre à ces mots le mot *vele*; bien qu'il ne soit pas resté sous cette forme dans notre langue, il est

pour l'origine et pour le sens absolument identique au mot voile.

D'une main le guidoit, de l'autre s'escrimoit avec un grand aviron, tendoit *le vele*, montoit au matz. I, 90.

Victuailles :

Les victuailles refraischiz, fut voile faicte au serain et delicieux Aguyon. II, 371.

3° Au contraire, certains mots d'origine masculine ou neutre sont féminins chez Rabelais, sans doute à cause de leur terminaison féminine, et malgré leur étymologie, tandis qu'aujourd'hui c'est leur genre étymologique qui a prévalu.

Espace :

Receut d'une dame de Paris (laquelle il avoit entretenue *bonne espace* de temps) unes lettres. I, 331.

Ce mot est également féminin au xve siècle. Nous le trouvons employé comme tel dans les *Cent Nouvelles* et chez Commynes :

En cest estat fut assez *longue espace*. *Cent Nouv.* I, 44.
Car il ne passoit ung seul jour, *pour une espasse* de temps, qu'il n'allast gens de l'un à l'autre. Commynes, 253.

Il est aussi féminin chez Le Maire des Belges :

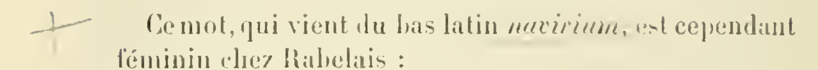
Une bonne espace de temps, 12.

Au temps de Rabelais son genre n'a pas changé, et nous le voyons féminin chez Des Périers et chez Calvin :

Mais quand il eut fait ce train par *une espace* de temps, il le trouva un petit fascheux. *Nouv. Récr.* II, 43.

Nul n'estoit faict sous diacre, qu'il n'eust esté esprouvé par *longue espace* de temps. Calvin. I. IV, 643.

Navire :



Ce mot, qui vient du bas latin *navirium*, est cependant féminin chez Rabelais :

Au cinquiesme jour descouvrismes *une navire marchande*. II, 286 (1).

Chez Commynes, le genre du mot *navire* est douteux. Nous le voyons tantôt masculin, tantôt féminin :

Car il avoit prins au port de l'Escluse largement *grosses navires*. 178.

Et manda au duc de Bourgongne qu'il luy prioit qu'il eust tousjours *son navire* en la mer. 181.

Calvin emploie aussi *navire* comme substantif féminin :

Parquoy je m'en iray rompre *ma navire* contre le rocher. 253.

Peut-être est-ce l'influence du mot *vaisseau*, déjà très souvent employé au XVIe siècle dans le sens actuel, qui a ramené le mot *navire* au genre masculin.

Office :

Il le renvoya en sauf conduyt, chargé de dons, chargé de graces, chargé de *toutes offices* d'amytié. I, 183.

Ce mot est féminin dans *Jehan de Paris* :

Celuy que vous voyez là est le maistre d'hostel de mon maistre, qui est ceste sepmaine en *ceste office*. 83.

1. Cf. II, 242, 489, etc.

Silence :

Adoncques, tout le monde assistant et escoutant en *bonne silence*, l'Angloys leva hault en l'air les deux mains. I, 313.

Respondit qu'elle ne ausoit crier on dortouoir : pour ce qu'on dortouoir y a *silence sempiternelle*. II, 98 (1).

Rabelais emploie aussi ce mot comme masculin :

Adoncques, rompant *cestuy tant obstiné silence* à haulte voix : en grande alaigresse d'esprit demanda. II, 493.

Le mot *silence* se trouve employé comme féminin dans *Jehan de Paris* :

Et aussi firent les Angloys, quand ilz virent que Jehan de Paris estoit à table tout seul, et ses gens autour de luy en si *belle silence*. 46.

Sourcile :

Ce mot a perdu depuis le temps de Rabelais sa terminaison féminine. Peut-être est-ce pour cela qu'il est devenu masculin, conformément d'ailleurs à son étymologie :

Fermant l'œil gauche entierement, et guaignant du dextre avecques profonde depression de *la sourcile* et paulpiere. I, 313.

Mensonge :

On peut rapprocher de ces mots le mot *mensonge*, bien qu'il soit d'origine italienne ou française. Mais peut-être est-ce son rapport de sens avec le mot *mendacium* qui a déterminé son changement de genre. Nous le voyons féminin au moins une fois chez Rabelais :

Vin tant divin, loin de toy est forclose
Toute mensonge et toute tromperie. III, 169.

1. Cf. II, 96, 467.

Le mot *mensonge* est féminin chez Commynes et dans l'*Heptaméron* :

Et au partir advisa *une plus belle mensonge*. Comminnes, 653.

Et se contraignit de faire l'amour à ceste fille, qui, le voyant tant beau et bien parlant, creut *sa mensonge* plus que une autre vérité. *Hept.* II, 106

S'il ne la luy monstroyt, il estimeroyt qu'il auroyt controuvé *ceste mensonge* pour séparer l'amityé de luy et de sa femme. II, 342 (1).

A cette catégorie se rattachent plusieurs substantifs terminés en *-age*. Parmi les substantifs français qui ont cette terminaison, un certain nombre viennent de substantifs latin en *-aticum*, et doivent, d'après l'étymologie, être masculins. D'autres viennent de substantifs en *-atica* et doivent être féminins. Mais, sous l'influence de la terminaison féminine, des substantifs de la première catégorie se sont joints à ceux de la seconde, puis ont été quelquefois ramenés au masculin. D'autre part, des substantifs en *-age*, d'origines très diverses, ont subi par analogie les mêmes variations que les dérivés des mots en *-aticum*, *-atica*. Aussi trouve-t-on chez Rabelais plusieurs mots en *-age*, qui, masculins aujourd'hui, sont employés comme féminins.

Eage :

Ce mot, venant du latin *ætaticum*, aurait dû être masculin comme il l'est aujourd'hui. Mais soit sous l'influence de sa terminaison, soit sous l'influence du mot *ætas* et par une de ces fausses étymologies autrefois si

1. Cf. III, 38, 87 etc.

fréquentes, nous le voyons féminin chez Rabelais :

En son *eage virile* espousa Gargamelle, fille du roy des Parpaillos. I, 16.

De present à difficulté seroys je receu en la premiere classe des petitz grimaulx, qui en mon *eage virile* estoys (non à tord) reputé le plus sçavant dudict siecle. I, 254.

Le même mot se trouve aussi employé comme masculin :

Pleust à Dieu q'un chascun sceust aussi certainement sa genealogie, depuis l'arche de Noë jusques à *cest eage*. I, 9.

Oraige :

L'oraige est *passee*. II, 352.

Que sçavons nous, si l'estaffier de sainct Martin nous brasse encores quelque *nouvelle oraige*? *Ibid.*

Oultraige :

Dans une même phrase, nous voyons ce mot accompagné du mot *tous* au masculin et d'un participe passé au féminin :

Mais la jument de Gargantua vengea honnestement *tous les oultrages* en icelle *perpetrees* sus les bestes de son espece. I, 63.

Mais ailleurs ce mot semble masculin :

Cuyde tu ces *oultraiges* estre *recellés* es esperitz eternelz? I, 117.

Ouvraige :

Tenez, tenez, voyez en cy de l'ouvrage, *elle* est de Foutignan ou de Foutarabie. I, 300.

Dans la phrase qui précède celle-là, le mot est masculin :

Et *cest ouvraige* est-*il* de Flandre ou de Haynault? I, 300.

4° Certains mots dérivant de mots latins féminins sont employés comme féminins par Rabelais. Ils sont devenus masculins aujourd'hui soit à cause de leur terminaison, soit par analogie avec des mots de signification analogue, qui sont masculins :

Art :

Par Sycomantie. O *art divine* en feueille de figuier! II, 126.

Aussi pour recompense, il faict ce bien au monde, qu'il luy invente *toutes ars*. II, 471.

Le mot *art* est aussi employé comme féminin par Le Maire des Belges :

Le premier promoteur de *la dite art*. 18.

L'art magique, *laquelle* comprenoit... 50.

Mais le genre de ce mot est incertain, car Rabelais lui-même l'emploie comme masculin :

Apres quelque espace de temps qu'il y eut demouré et fort bien estudié en *tous* les sept *ars liberaulx*, il disoit que c'estoit une bonne ville pour vivre, mais non pour mourir. I, 245.

La sentence du Satyricque est vraye, qui dict messere Gaster estre de *tous ars* le maistre. II, 470.

Sort :

Puys doncques que telle est ou *ma sort*, ou ma destinee, ma deliberation est servir et es uns et es autres. II, 10.

Aussi par *sors Virgilianes* ont esté congneues anciennement et preveues choses insignes. II, 55 (1).

Mais le même mot est aussi employé comme masculin :

J'ayme mieux leurs donner toute ma Cacqueroliere, ensemble

1. Cf. II, 73, 90.

ma Hannetonniere, rien pourtant ne deduisant *du sort principal.* II, 37.

Comment vous en trouvez-vous? Comme porte *mon sort fatal.* II, 174 (1).

Ces deux mots ayant une forme masculine, on peut supposer que c'est pour cette raison qu'ils ne sont plus aujourd'hui du même genre qu'en latin.

Aigle :

Æschilus ce non ostant par ruine feut tué, et par cheute d'une caquerolle de tortue : laquelle d'entre les gryphes *d'une Aigle* haulte en l'air tombant sus sa teste luy fendit la cervelle. II, 333.

Ce mot, venant du latin *aquila*, devait être féminin. Peut-être est-ce l'analogie avec les autres noms d'oiseaux de proie qui, malgré sa terminaison féminine, l'a fait devenir masculin.

Arbre :

De sa lance asseree acculloyt *une arbre.* I, 89.

Et surpasse la hauteur des arbres : quoy que herbe soit par chascun an deperissante : non arbre en racine, tronc, caudice et rameaux *perdurante.* II, 228.

Ne me comparez icy *celle arbre* que Alexander Cornelius nommoit Eonem. II, 242.

Cependant, dans une même phrase, on trouve le mot *arbre* à la fois masculin et féminin :

Du cousté de la tour Cryere estoit le vergier plein de *tous arbres fructiers*, *toutes ordonnees* en ordre quincunce. I, 200.

Ce mot était d'ailleurs employé comme masculin bien avant Rabelais (2). La plupart des noms d'arbres étant

1. Cf. II, 54, 58, 62, 88.
2. Voir *Cent Nouv.* I, 64, 65.

de dérivation française et du genre masculin, peut-être est-ce cette influence qui a fait abandonner au mot *arbre* le genre du latin *arbor*, que sa terminaison aurait dû lui conserver.

Quaresme :

Mais ce que faict *la quaresme* si hault, ce n'est pour aultre chose que la Penthecoste ne vient foys qu'elle ne me couste. I, 271.

Le genre de ce mot est le même dans *Saintré* :

Et par ainsi *toute celle karesme* passa le temps joyeusement. 238.

5° Parmi les mots dérivés du grec, il en est un grand nombre qui dérivent d'une forme neutre ou d'une forme masculine, et qui, à cause de cela, sont employés par Rabelais comme noms masculins. Par analogie, ceux qui venaient de mots féminins ont pris le même genre que les autres. Dans la suite, au contraire, presque tous ceux qui avaient une terminaison féminine, quelle que fût leur origine, ont subi l'influence de cette terminaison. Mais il s'en faut de beaucoup que l'on puisse donner une loi générale. Citons seulement ceux de ces mots qui, masculins chez Rabelais, sont féminins aujourd'hui :

Antistrophe :

Il disoit qu'il n'y avoit *q'un antistrophe*. I, 298.

Comete :

Les quelz sont devenuz vieulx, et croyons, plus ne luisant *le comete* praesentement, lequel nous appareut par trois entiers jours praecedens, que hier en soit mort quelqu'un. II, 361.

Encores suys-je facilement induict à croyre ce qu'il nous a dict

du comete veu en l'air par certains jours praecedens telle discession. II, 364.

Enigme :

Je ne veulx oublier vous descripre *un enigme* qui fut trouvé aux fondemens de l'abbaye. I, 206.

Or ça, respons moy, dist Grippe-Minaud, à *cest enigme*. III, 49.

Orça malheureux es-tu bien, orça : mais encores plus le seras, orça, si ne responds à l'*Enigme proposé*, orça, que veut-*il* dire, orça. III, 52.

Epigramme :

Descripvoient quelques *plaisans epigrammes* en latin. I, 96.

Epitaphe :

Descouvrit plusieurs vieulx temples ruinez, plusieurs obelisces, pyramides, monumens et sepulchres antiques, avecques inscriptions et *epitaphes divers*. *Les uns* en letres Hieroglyphicques, les aultres en languaige Ionicque. II, 359.

Ce mot est aussi employé comme masculin par Des Périers :

En la souvenance de la joyeuse vie qu'il avoit menée, fut fait *un epitaphe* de luy qui s'ensuit. *Nouv. Récr*. II, 93.

Epithète :

Les oultragerent grandement, les appellans Trop diteulx, Breschedens, Plaisans rousseaulx, et aultres *telz epithetes* diffamatoires. I, 97.

Epode :

Au dessert du premier metz, feut par elles melodieusement chanté *un Epode*, à la louange des sacrosainctes Decretales. II, 448.

Idole :

L'empereur Heliogaballus pour estre reputé divinateur, par

plusieurs festes *de son grand Idole*, bransloit publicquement la teste. II, 213.

Obole :

Un million d'or luy est aussi peu qu'*un Obole*. II, 268.

Periode :

Tripoli a changé de maistre, par male guarde. *Son periode* estoit venu. II, 258.

Voici au contraire d'autres mots d'origine grecque, qui, masculins aujourd'hui, sont féminins chez Rabelais :

Cotyle :

Si j'avoys en ceste bouteille mis deux *cotyles* de vin et *une* d'eau, comment les demesleriez-vous? II, 240.

Lobe :

Et luy percea la tierce lobe du foye. I, 285.

Thermes :

Mener il nous vouloit premierement baigner dedans les *thermes* des cardingaux *belles et delicieuses* souverainement. III, 24.

6° Même des mots d'origine française ont changé de genre depuis Rabelais pour diverses raisons.

Affaire :

Ce mot, par la façon dont il est composé, se rattache au genre neutre et devrait être masculin. C'est en effet ce qui a lieu chez Rabelais :

Allez, enfans, en la guarde du grand Dieu des cieulx, et plus de *cestuy affaire* ne de aultre que ce soit ne me inquietez. II, 108(1).

1. Cf. I, 257, 352; II 168, 207, etc.

Au xve siècle, le mot est aussi masculin. Nous en trouvons de fréquentes preuves dans les *Cent Nouvelles*, dans *Saintré*, chez Commynes :

Ung gentilhomme de Bourgoigne nagueres pour *aucuns de ses affaires* s'en alla à Paris. *Cent Nouv.* I, 95.

Estoit prompt, habille et hardy jouvencel, feust pour servir ou chevauchier ung bien rigoreux coursier, feust à chanter, à danser, à *tous autres affaires*. *Saintré*, 4.

Et se feust aussi voluntiers empesché des *affaires* de ses voisins comme des *siens*. Commynes, 490 (1).

Nous le voyons masculin chez Le Maire des Belges :

En *cest affaire*. 2.

Il l'est également dans l'*Heptaméron*, chez Des Périers, chez Calvin :

A fin que son *affaire* fust tenu plus *secret*, il ne vouloit plus parler à luy et sa femme devant les gens. *Hept.*, II, 32.

Et le mary demeura en sa maison pour quelque *sien affaire*. *Nouv. Réc.* II, 82.

Les affaires humains tournent et virent à la volée comme sur une roue. Calvin, 250 (2).

Cependant, ce qui montre qu'au xvie siècle le genre de ce mot est indécis, c'est que chez Noël du Fail et dans l'*Heptaméron* même, nous le voyons employé comme féminin.

Lors le povre homme lui conta de fil en aiguille *toute l'affaire*. *Prop. Rust.* I, 93.

Il falloit remectre *ceste affaire* à la pluralité d'opinions. *Hept.* I, 245.

1. Cf. 11, 416, etc.
2. Cf. *Nouv. Réc.* II, 33, 35, etc.

Guide:

Allez vous en, pauvres gens, au nom de Dieu le createur, lequel vous soit en *guide perpetuelle*. I, 167.

Le mot s'emploie aussi comme féminin chez Commynes:

Et ouys comme on demanda *la guide*. 625.

Ce mot, malgré sa terminaison féminine, est devenu masculin, sans doute parce qu'il était souvent employé pour désigner un homme, et que, quand il désigne une chose, son emploi a fini par paraître surtout métaphorique. Remarquons en effet que quand il désigne les rênes d'un cheval, c'est-à-dire quand il n'y a pas de métaphore possible dans son emploi, il est resté féminin.

Offre:

Lequel offre Gargantua ne refusa, ny accepta du tout. I, 174.
Pantagruel refusa *l'offre* qu'elle avoit *faict*. II, 417.

Ce dernier exemple ne serait pas à lui seul concluant, car le participe pourrait ne pas s'accorder.

Commynes emploie aussi *offre* comme masculin:

Le Roy, combien que *cest offre* ne luy plaisoit gueres, si en fist il tres bon visaige. 279.

Reste:

Ce mot est souvent féminin chez Rabelais. S'il est devenu masculin, c'est peut-être parce qu'il est souvent employé dans le sens neutre, le neutre étant représenté en français par le masculin:

Vous sçavez *la reste* de la chanson. I, 221.
Et versa *la reste* du sel en terre. I, 359 (1).

1. Cf. I, 17, 256, 382; — II, 209.

Commynes emploie aussi *reste* comme féminin :

Toute la reste des villes de ce royaulme feroient le semblable. 39.

Nous le voyons aussi féminin chez Le Maire des Belges :

Et *la reste* possedent les heritiers de Bavo. 5.
La reste de sa vie. 33.

Mais Rabelais emploie souvent ce mot comme masculin :

Mais *le reste* de ses dictz et gestes faict pour moy. II, 216 (1).

7° Certains mots, aujourd'hui féminins, sont masculins chez Rabelais, sans qu'on puisse en donner une raison satisfaisante :

Cabal :

Il me y va *du propre cabal*. II, 80.

Ce mot, il faut le remarquer, n'a pas ici d'*e* muet. Quelques lignes plus haut, avec la terminaison féminine, il est féminin :

Plus matin se levans, par *ladicte Caballe*, plus tost estoit le beuf au feu. II, 80.

Œuvres :

Qui toutes foys semble *œuvre plus divin que humain*. I, 239.]
Et donne ordre que ces *precieux œuvres* de supererogation, ces beaulx pardons au besoing ne nous faillent. II, 459.

1. Cf. II, 228, 240, etc.

Le mot *œuvre* est aussi employé comme féminin:

Par ne sçay quelle ferveur naturelle en tous humains au commencement de *toutes œuvres* qui leur viennent à gré. II, 16.

Le mot *œuvre* est employé comme masculin dans les *Cent Nouvelles* et chez Commynes:

Je ne suys pas digne d'executer *ung si grand euvre*. *Cent Nouv.* I, 78.
Tous en general murmuroient et meprisoient *tous ses œuvres*. Commynes, 336.

Commynes emploie aussi ce mot comme féminin:

Qui n'ont l'œil à nulle chose que à complaire à leurs maistres, et à louer *toutes leurs œuvres*, soit bonnes ou mauvaises. 117.

Tige:

Il est difficile de savoir pourquoi ce mot, aujourd'hui féminin, et qui devait l'être par son origine et par sa terminaison, est masculin chez Rabelais:

De la racine procede *un tige* unicque, rond, ferulacée, verd au dehors, blanchissant au dedans: concave, comme *le tige* de Smyrnium. II, 228.
Et *du tige* sortent gros et forts rameaux. *Ibid.* (1).

Topaze:

Ou de *beaulx Topazes*, marchez de fins Saphiz. I, 324.

Sauf d'assez rares substantifs, la plupart des mots ont le même genre chez Rabelais que chez les autres écrivains. Cet auteur, dont le vocabulaire est rempli de latinismes, respecte la plupart du temps le genre admis par ses contemporains, et un dépouillement complet des

1. Cf. II, 229, 230.

écrivains du XVI[e] siècle nous montrerait probablement qu'il est plus docile à l'usage que beaucoup d'autres auteurs de cette époque (1).

1. Pour l'ellipse de la préposition *de* devant un nom, voir au chapitre sur l'ellipse et le pléonasme.

CHAPITRE II

DE L'ADJECTIF

1° *Adjectif remplaçant un complément déterminatif.*

Rabelais emploie assez souvent un adjectif épithète dans des cas où nous employons un complément déterminatif avec la préposition *de*. C'est une particularité de syntaxe autant et plus que de vocabulaire : plusieurs de ces mots sont bien français, et c'est seulement la façon dont ils sont employés qui est à remarquer. D'autres aussi ne sont pas restés dans la langue :

Ansérine.

Qu'on luy baillast un lict à triple couche de plume *anserine*. I, 74.

Bovine.

Affin que Momus ne trouvast en elle chose aulcune imperfaicte, comme il feist en la position des cornes *bovines*. II, 72.

Chaumine.

Sans difficulté ils entrerent en la case *chaumine.* II, 86.

Cumane.

Comme par apres feist Æneas, à l'aide et conseil de la Sibylle *Cumane.* II, 115.

Diogénic.

Ay pensé ne faire exercice inutile et importun si je remuois mon tonneau *diogenic.* II, 10.

Gigantale.

Ceste desconfite *gigantale* parachevee, Pantagruel se retira au lieu des flaccons. I, 362.

Léonine.

En forme *Leonine* ont esté souvent diable veuz. I, 42.

Marbrin.

A cause du grand nombre des Phares et haultes tours *marbrines.* II, 273.
Depuis descendimes un degré *marbrin.* III, 137.
Au Lion *marbrin.* III, 159.

Matutinal.

Tant à repeter la leçon *matutinale* que à poursuyvre le livre entreprins. I, 88.

Pharsalicque.

Un deffunct prædist a Pompee tout le progres et issue de la bataille *Pharsalicque.* II, 126 (1).

1. Cf. Oiseau Saturnin, III, 159, — Airain Corinthien (*Ibid*), — l'Ame Raminagrobidicque, II, 113; — Pompeiane, II, 407; — Valentienne, Sarragossoys, I, 133, etc.

Il faut joindre à ces adjectifs le mot *jeun*, traduisant *jejunus* :

Aussi est l'homme *jeun* plus terrestre et poisant que quand il a beu et repeu. II, 502.

Rabelais n'emprunte cet usage ni à ses prédécesseurs du xve siècle, ni à ses contemporains. C'est tout simplement un caprice personnel. Il faut voir là tantôt une intention comique, tantôt une de ces affectations de latinisme dans lesquelles il tombe quelquefois, mais qui sont cependant plus rares chez lui qu'on ne serait tenté de le croire.

2° *Adjectifs dont le masculin varie d'après le mot qui les suit.*

Les mots dont le masculin a deux formes différentes, suivant que le mot qu'ils précèdent commence par une voyelle ou par une consonne, ne suivent pas chez Rabelais la même règle qu'aujourd'hui. Nous voyons *vieil*, *fol*, même devant une consonne :

Ce propre jour, comme Dieu le voulut, arriva un viel, gros, et rouge Chiquanous. II, 313 (1).

La se trouva à propous Seigny Joan *le fol* citadin de Paris. II, 179.

Nous trouvons beaucoup d'exemples analogues chez les écrivains du xve siècle :

Pluseurs se rendirent au consistoire pour oyr ce *nouvel* proces. *Cent Nouv.* I, 15.

Et je suis ung *vieil* gentilhomme. *Saintré*, 101.

La dame ou damoiselle aura de vous un *bel* diamant. *Id.* 79.

Ung *vieil* gentilhomme de Luxembourg le vint querir. Commynes, 26.

1. Cf. II, 315, 358, 469.

Deux jours apres ceste bataille, changea bien l'orgueil de *ce fol* peuple. *Id.* 99 (1).

Vieil se trouve souvent dans l'*Heptaméron* :

Il trouva son *viel* serviteur à la porte de la chambre. II, 342.

3° *Adjectifs pris substantivement.*

Rabelais emploie plus souvent que nous l'adjectif avec la valeur d'un substantif, non seulement pour désigner des personnes, mais encore pour désigner des choses et par conséquent dans le sens neutre :

Il y convenoit *tout mangeable* manger, le reste jecter on feu. II, 24.

Lucifer se desliera, et sortant *du profond d'enfer*, vouldra deniger des cieulx tous les dieux. II, 28.

Je (respondit Panurge) le parleray pour vous tous, je l'entends comme *le maternel*; il m'est usité comme *le vulgaire*. II, 219.

On peut aussi, dans la phrase suivante, considérer comme un neutre l'attribut au masculin se rapportant à un substantif féminin :

Une pair de chausses est *bon*. I, 70.

Les adjectifs pris substantivement ne sont pas rares au xve siècle :

Et *le semblable* soit il des povres qui vous requerront aulmosne. *Saintré*, 40.

Doubtoit que toutes les autres villes ne feissent *le semblable*. Commynes, 18.

Il fut conclud en ung conseil, que l'on feroit ung fort grant pont sur bateaux grands; et coupperoit on *l'estroit du basteau*, et ne se asserroit le boys que sur *le large*. *Id.* 55.

1. Cf. *Saintré*, 94, 96, 118; — Commynes. 26, 83.

Dans l'*Heptaméron* nous voyons aussi un attribut au masculin, c'est-à-dire sans doute au neutre, se rapporter à un nom féminin :

Et, en cest esloignement, *trouva mauvais la grande frequentation* qu'Amadour avoit avec Poline. I, 359.

Chez Des Périers, chez Noël du Fail, nous voyons l'adjectif pris substantivement comme neutre. Noël du Fail transporte aussi en français l'adjectif latin désignant une villa, un domaine :

L'un vous baillera pour *ung grand notable* qu'il fault reprimer son courroux. *Nouv. Récr.* II, 8.

Au moyen de quoy commencerent à gagner le haut, courans à la foule pour sortir hors de *l'estroit*. *Prop. Rust.* I, 85.

M. Cicero dit, que rien ne peut estre plus commode à l'homme libre que agriculture, ce qu'il experimentoit assez en *son Tusculan*. Ibid. 7.

Nous voyons donc pour l'adjectif ce que nous aurons souvent l'occasion de remarquer pour d'autres mots : c'est que sa nature, sa fonction, ne sont pas aussi nettement déterminées qu'aujourd'hui. Mais nous voyons aussi que Rabelais n'est pas novateur sur ce point, et que son usage ne diffère même pas de celui de ses contemporains.

4° *Du complément de certains adjectifs.*

Certains adjectifs qui maintenant se construisent sans complément ont un complément chez Rabelais. D'autres ne sont pas joints à ce complément de la même façon qu'aujourd'hui. En particulier, les adjectifs provenant de participes latins conservent beaucoup de leur nature verbale :

Compétent à :

Ce que faisant aprint en peu de temps tous les passaiges *à ce competens*. I, 87.

Décent à :

Un desdictz maistres luy remonstroit que ce n'estoit honeste ny *decent à son estat*. I, 74.

Facile à :

Et dorenavant ne soyez *faciles à ces otieux et inutilles voyages* I, 168.

Impotent à :

Estant doncques opprimé d'obligations infinies et *impotent à la minime partie de recompense*. II, 283.

Inepte à :

Inepte à tous offices de la republique. I, 4.

Instant à :

Retournons à nostre bon Gargantua, qui est à Paris, bien *instant à l'estude* de bonnes lettres et exercitations athletiques. I, 100.

Soubdain à :

Ne soyez jamais tant *soubdain à voz entreprinses*. I. 126.
Tant soubdains à entendre et obeir à leurs capitaines. I, 174.

Terrible à :

C'estoit une effigie monstrueuse, ridicule, hydeuse, et *terrible aux petitz enfans*. II, 476.

5° *Comparatifs et Superlatifs.*

On trouve chez Rabelais quelques comparatifs ou

superlatifs synthétiques, mais trop peu pour qu'on puisse considérer leur emploi comme un véritable fait de syntaxe. *Greigneur* est employé dans de très mauvais vers :

Car la victoire
Comme est notoire,
Ne gist que en heur :
Du consistoire
Ou regne en gloire
Le hault seigneur,
Vient non au plus fort ou *greigneur*,
Ains à qui luy plaist, com fault croire. I, 346.

Mage, de *major*, s'emploie dans l'expression *la place mage*, qui était peut-être encore usitée dans certaines villes :

Et tomba comme une grenoille, sus ventre *en la place mage* de la dicte ville. I, 361.

Le vieux superlatif *presme* (*proximum*) est employé substantivement avec le sens de *prochain* :

Il fault tousjours de *son presme* interpreter toutes choses à bien. II, 111.

On trouve enfin des superlatifs tirés directement du latin :

Pourtant interpretez tous mes faictz et dictz en la *perfectissime* partie. I, 7.
Et si jamais feut vray en l'art de medicine le dict du vieil Hippocrates de Lango, JUGEMENT DIFFICILE, il est en cestuy endroict *verissime*. II, 120.

C'est évidemment par plaisanterie que Rabelais emploie ces deux superlatifs. Les anciens comparatifs et superlatifs synthétiques avaient déjà bien vieilli, dès le

xv[e] siècle. Le mot *grigneur* se trouve cependant encore dans les *Cent Nouvelles* :

Et ne firent jamais *grigneur* feste. I, 72.

Quant aux superlatifs savants, ils n'ont jamais pu prendre sérieusement place dans la langue. C'est encore avec une intention comique que Noël du Fail en emploie un :

Ha! ha! seigneur! respond Thibaud : car je ne t'ose plus appeller (tant je te voy *scientissime*) Fiacre, Sire, ne cousin. *Prop. Rust.* I, 128.

En résumé, la syntaxe de l'adjectif ne montre chez Rabelais aucune intention d'imiter les tournures latines : mais c'est la syntaxe d'un écrivain qui connaît bien le latin, et qui, tout en restant très français fait, soit par caprice, soit pour plus de commodité, d'insignifiants emprunts à la langue mère (1).

1. Pour l'accord de l'adjectif, voir le chapitre sur l'accord et la syllepse.

CHAPITRE III

DES NOMS DE NOMBRE

I. — *Nombres cardinaux.*

1° Rabelais emploie la vieille forme *nonante*, qui du reste lui a longtemps survécu :

Car Hans Carvel, grand lapidaire du roy de Melinde, les estimoit à la valeur de soixante neuf millions huyt cens *nonante* et quatre mille dix et huyt moutons à la grand laine. I, 35.

Par dieu, c'est ici vin de beaune, meilleur qu'onques jamais je beus, ou je me donne à *nonante* et seize diables. III, 163.

2° Rabelais aime beaucoup à compter par vingt. Nous trouvons chez lui des multiples de vingt qui ont complètement disparu :

Et de surcroist feurent roustiz seze beufz..., *unze vingt* perdrys..., ensemble *sept vingt* faisans. I, 140.

Gargantua pour sa seureté luy bailla trente hommes d'armes et *six vingtz* archiers. I, 171.

L'argent de tous montoit, par les pactes qu'ilz luy envoyoient, *six vingtz quatorze* millions deux escuz et demy d'or. I, 173.

Par ce moyen à l'une donnois cent fleurins, à l'aultre *six vingtz*. I, 303.

Cette numération par vingt se trouve aussi chez Commynes :

Et finalement donna le Roy au dit duc de Bourgongne *six vingt* mille escuz d'or. 112.
Et les *six vingtz* mil escuz, les fist monter jusques à cinq cens mil. 171.

3° Le mot *mille* a le plus souvent, même quand il est au singulier, son orthographe actuelle. La forme *mil* se trouve cependant encore chez Rabelais :

Plus de *mil* autres qu'on vous die. II, 334.

Les deux phrases de Commynes que nous venons de citer nous montrent que, dès le xve siècle, l'emploi de l'une ou de l'autre forme était absolument indifférent. La forme *mil* se trouve encore dans l'*Heptaméron* :

Il nous fault la chasse et la vollerye qui nous faict oblier *mil* folles pensées. I, 245.
Mil et mil fois m'y suis donné. II, 221.

4° Il arrive à Rabelais de compter par centaines de mille, là où nous jugeons nécessaire d'avoir recours au mot *million* :

La seconde de franc vouloir en paierent *XXIII. cens mille escuz* : la tierce. *XXVI. cens mille*, la quarte troys millions. I, 184.
Car il avoit *trente cens mille* combatans. I, 343.
Dont ilz sont mors plus de *vingt et deux cens soixante mille* et seize personnes, despuis huict jours. I, 376.

Il y a sans doute un peu de fantaisie là-dedans, comme dans cette façon bizarre d'énoncer le nombre 524 :

Gargantua en son eage de *quatre cens quatre vingtz quarante et quatre* ans engendra son filz Pantagruel. I, 226.

5° Comme on a pu le remarquer déjà, Rabelais se sert habituellement de la conjonction *et* pour relier les termes d'une expression numérique; c'est d'ailleurs l'usage de notre ancienne langue :

Là oyoit *vingt et six* ou trente messes. I, 79.
Et fut l'an mil *quatre cens et vingt*. I, 58.
Pour son saie furent levez *dix et huyt cens* aulnes de velours bleu. I, 33.

Mais très souvent aussi Rabelais se dispense, comme nous, d'exprimer la conjonction :

Un collier d'or pesant sept cens deux mille marcz. I, 171.

6° Nous avons vu, dans les exemples précédents, *vingt* prendre la marque du pluriel là où nous ne la mettrions pas aujourd'hui, et réciproquement. Nous avons vu aussi *cent* prendre la marque du pluriel quand il est suivi d'un autre nombre. Il nous reste à citer des exemples où le nombre *quatre vingts* suivi d'une unité prend cependant la marque du pluriel :

Quatre vingtz neuf mille harquebousiers. I, 147.
Quatre vingtz quatorze mille pionniers. I, 342.

II. — *Nombres ordinaux.*

1° Nous trouvons encore assez souvent chez Rabelais les anciens noms de nombre, *tiers, quart, quinte, sexte* : il est probable que pour ce dernier au moins ce n'est pas

un reste de l'ancien français mais une imitation latine :

Tiers.

Davant leur roy nommé Picrochole, *tiers* de ce nom. I, 100.
La *tierce* pour divise avoit un beau et profond hanat de porcelaine. II, 270.

Quart.

Fayoles, *quart* roy de Numidie. I, 62.
La *quarte* fut emportee des diables. I, 235.

Quint.

Sur la fin de la *quinte* annee, Grandgousier visita son filz Gargantua. I, 51.
Et pour *le quint* doulcement l'exhortoit à reverer son pere. I, 60 (1).

Sexte.

Bien tost y devoit avoler une *sexte* espece lesquels il nommoit Capucingaux. III, 19.

Commynes emploie les formes *tiers*, *quart* :

Qui estoit le *tiers* jour de la bataille. 34.
Ceste nuyt, qui fut la *tierce*, ledit duc ne se despouilla oncques. 130.
Aussi la *quarte* partie de l'armee du Roy n'y estoit pas. 274.

Ces mots se retrouvent chez Des Périers :

Mais la gibecière estoit desjà en main *tierce*, voire *quarte*. *Nouv. Réc.* II, 273.

2° Rabelais, comme ses contemporains et ses prédécesseurs, emploie le nombre ordinal au lieu du nombre

1. Cf. tiers : II, 54, 63, 144, 485; III, 35. 96; — Quart : II, 123; — Quinte II, 159.

cardinal pour le joindre aux noms de rois ou pour indiquer une date :

Le roy Loys *unzieme* jectant hors de proces Miles d'Illiers evesque de Chartres, feut importuné luy en laisser quelque un pour se exercer. II, 37.

Depuis vous ay escript bien amplement *du XXIX°* de Novembre et *du XXX°* de Decembre. III, 352.

Le sire Michel Parmentier m'a escript *du cinquiesme* de ce moys present. *Ibid.*

Nous trouvons le même usage chez Commynes :

Ce que j'ay sceu et congneu des faictz du roy Loys *unziesme.* 1.

Le roy Charles *huytiesme*, son filz, entreprint son voyage d'Italie. 102.

Et partit le dit seigneur de la ville de Vienne *le vingt et troisiesme* d'aoust. *Ibid.*

Nous voyons aussi chez Calvin le nombre ordinal joint aux noms des papes :

Il n'y a point encore trois cens ans qu'Innocent *troisiesme* a bridé l'Eglise, luy proposant la nécessité de se confesser. T. IV 112.

CHAPITRE IV

DE L'ARTICLE.

Les anciennes formes.

L'article conserve encore chez Rabelais quelques vieilles formes qui ont complètement disparu maintenant. Ce sont les formes contractées *ou*, *on* pour le singulier, *es* pour le pluriel :

Alcibiades *ou* Dialoge de Platon, intitulé Le bancquet, louant son precepteur Socrates, le dict estre semblable es Silenes. I,3.

Finablement les tint *on* my lieu I, 314.

Ainsi escript T. Live que *es* Bacchanales de Rome, les homes et femmes sembloient vaticiner. II, 213.

Les quelz ont dict loix *es* gens mariez sus le faict de mariage. II, 222 (1).

De ces formes, c'est la forme *es* qui est de beaucoup la plus fréquente chez Rabelais. Il est à remarquer qu'elle

1. Cf : pour la forme *es* : I, 3, 10, 32, etc.
pour la forme *on* : I, 21, II, 390, etc.

n'a plus toujours son sens étymologique de *en les*, mais qu'elle a assez souvent le sens de *aux*, comme le montre le dernier exemple.

Ces formes, sauf la forme nasale, sont au moins aussi fréquentes chez les écrivains du xve siècle que chez Rabelais. Les formes *ou* et *es* se rencontrent à chaque instant dans les *Cent Nouvelles Nouvelles*, dans *Saintré*, chez Commynes :

Ou temps que ce tres eureux bruyt et vertueuse renommée d'elle sourdoit. *Cent Nouv.* I, 10.

Es metes du païs de Hollande, ung fol nagueres s'advisa de faire le pis qu'il pourroit. *Ibid.* 63.

Et furent plusieurs qui à le servir *ou* voyage se offrirent. *Saintré.* 81.

Et quand ma dame en sa chambre retourna, le trouva *es* galleries. *Id.* 57.

Il en feroit la punition telle que *ou* cas appartiendroit. Commynes. 6.

Je ne veiz jamais si belle compaignee, ne qui semblassent mieulx hommes exercitez *ou* faict de la guerre. Id. 42.

L'ung estoit le seigneur de Haubordin, ancien chevalier, frere bastard dudit conte de Sainct Pol, nourry *es* anciennes guerres de France et d'Angleterre. *Id.* 13 (1).

L'usage de l'auteur du *Roman de Jehan de Paris* diffère sur ce point de celui des autres écrivains de l'époque. Cependant on peut citer une phrase dans laquelle se rencontre la forme *ou* :

Les dames et les seigneurs qui estoient demorez *ou* palais se desconfortoient. 102.

1. Cf. *Cent Nouv.* : *es* I. 64, 65, 80, etc.

Saintré : *es* : 11, 12, 26, 33, 37, 38, 40, 43, 45, etc : — *ou* : 3, 71, 124, 125, 265.

Commynes : *es* : 7, 33, 35, 51, 54, 75, 78, 80, 88, etc.

Chez Le Maire des Belges, nous rencontrons assez souvent la forme *es* :

Es cérémonies des sacrifices. 9.
Es colonnes antiques. 20.

Les contemporains de Rabelais ont employé les anciennes formes un peu moins souvent que lui. Cependant l'emploi de la forme *es* ne peut pas être considéré chez Rabelais comme une particularité, car les exemples en sont fréquents chez les autres écrivains :

Mais quand il congnoist par plus grande experience que *es* choses territoires n'y a perfection ne felicité, désire chercher le facteur et la source d'icelle. *Hept.* II, 127.

C'est *es* villes que les femmes font les bons tours. *Nouv. Récr.* II, 46.

J'ay ouy dire à mon pere que vous luy prinstes une Becasse à un collet qu'il avoit tendu près la rivière, *es* prés de Caillette *Prop. Rust.* I, 104.

Il engravera *es* entrailles des fideles sa loy. Calvin, 112.

S'il a leu *es* autres docteurs quelque propos douteux ou obscur il ne le dissimule pas. *Id.* 188 (1).

Remarquons que l'emploi des formes simples avec la préposition est beaucoup plus conforme au génie analytique de notre langue, qui, plus riche en formes contractées au temps de Rabelais qu'à notre époque, avait cependant perdu déjà plusieurs formes usitées au Moyen Age (2).

1. Cf. *Nouv. Récr.* II, 38, 125, 126, 127, 131, 155, 179, 193, etc.
2. Pour l'emploi de l'article, voir au chapitre de l'ellipse.

CHAPITRE V

DES PRONOMS

I

Des pronoms personnels et des pronoms réfléchis.

1° *Le pronom sujet séparé du verbe.*

Le pronom sujet de toutes les personnes se trouve souvent, chez Rabelais, séparé du verbe par des adverbes, des compléments circonstanciels, et même des propositions entières :

Ce pendent *je* qui vous fais ces tant veritables contes, *m'estois caché* dessoubz une fueille de Bardane. I, 375.

C'est la raison pourquoy, *je* dominante par le passé à toute affection privee, maintenant contenir *ne me peux* vous dire mot trivial au monde. III, 73.

Tu (dist frere Jan) *te damnes* comme un vieil diable. II, 298.

Ainsi comme *il* voulant au roy Loys douzieme demander pour

un sien frere le contrerolle du sel à Buzançay, *demanda* une cornemuse. II, 215.

Je auserois jurer qu'*ilz* autres foys *avoient* Andouilles combattu. II, 406 (1).

Ainsi chez Rabelais, les pronoms ne sont pas encore assez étroitement unis au verbe pour être devenus proclitiques. Ils conservent leur accent et peuvent se trouver isolés.

Il faut reconnaître que sur ce point, non seulement il ne se conforme pas à l'usage de son temps, mais encore il est plus archaïque que les écrivains du xv[e] siècle. On trouve la même construction dans les *Cent Nouvelles*, mais surtout avec le pronom *elle*, qui même aujourd'hui n'est pas un pronom atone. On peut cependant citer un assez grand nombre de phrases dans lesquelles les pronoms *je* ou *il* sont séparés du verbe :

Je mesme à mes deux mains *vous occiray*. I, 40.

Et *il*, autant asseuré en bourdes que ung aultre a dire verité, *s'excusa* tres haultement. I, 23 (2).

La construction est plus libre dans *Saintré* :

Tu, mon seul Dieu, *as* hay et haiz tous ceulx qui gardent vanitez. 27.

Il sur tous *sera* le mieux condicionné. 30.

Je, pour accomplir voz armes, *ai* compaignon mon propre nepveu. 101 (3).

Peut-être ne pourrait-on trouver un seul exemple de

1. Cf. I, 125, II, 8, 22, 84, 97, 110, 122, 127, etc. Cet isolement du pronom, très rare dans les deux premiers livres, devient extrêmement fréquent à partir du troisième.

2. Cf. I, 2, 9, 63, 86, 88, 102, etc.

3. Cf. 6, 10, 75, 81, 93, etc.

cette separation chez Commynes ou dans *Jehan de Paris*. Mais, si elle est devenue presque inusitée à la fin du xve siècle, elle reparaît au commencement du xvie chez Le Maire des Belges, chez qui elle est assez fréquente :

Pour ce que *je* Mercure *ay* cogneu que... 1.
Je, qui suis Mercure... 2.
Tu, princesse pacifique... 2.
Il, tout au contraire, *gastoit* la jeunesse. 17 (1).

Cette tournure ne se maintient pas bien solidement dans la langue. Elle ne paraît pas se rencontrer, du moins d'une façon habituelle, dans l'*Heptaméron* et dans les œuvres de Bonaventure Des Périers. Elle apparaît chez Noël du Fail, mais n'est pas employée bien fréquemment :

Tellement *qu'ilz* (distinguans le populaire) *se appellerent* desormais Nobles. 1, 6.

Chez Noël du Fail et chez Calvin, le pronom se rencontre comme antécédent du relatif *qui* :

Maudit soit *il* qui se feindra. *Propos rustiques*, 1, 24.
Maistre Pierre dist que le lieu estoit dangereux, et que maudit fust *il* qui le devoit raccoustrer. *Id.* 98.
Car ce sont *ils* qui cerchent d'eblouir les yeux des simples ignorans. *Inst. Chrest.* 135 (2).

Malgré ces quelques exemples, on voit que le seul auteur dont l'usage soit à peu près le même que celui de Rabelais est Le Maire des Belges. Il est donc permis

1. Cf. 3, 38.
2. On voit que dans les deux premiers exemples *il* ne peut être enclitique comme il le serait aujourd'hui, puisqu'il est obligé de se détacher du verbe, pour se rattacher au relatif dont il est l'antécédent.

de croire que Rabelais, bien qu'il ait vivement critiqué les *Grands Rhetoricqueurs*, a légèrement subi leur influence, et que c'est à eux qu'il a emprunté cette construction particulière du pronom sujet.

2° *Emploi de* il *comme pronom neutre.*

On trouve quelquefois chez Rabelais le pronom *il* employé comme pronom neutre avec un sens qui exigerait aujourd'hui l'emploi du pronom *cela* :

Mais *il* me cousta beaucoup. I, 304.

On trouve ce pronom construit de la même façon chez B. Des Périers :

Il ne faut point plorer de tout ceci que je vous compte, car peult estre qu'*il* n'est pas vray. *Nouv. Récr.* II, 10.

Calvin emploie le pronom *il* avec le même sens neutre :

Quant à ce que David dit, que les meschans et insensez pensent en leur cœur qu'il n'y a point de Dieu : premierement *il* se doit appliquer à ceux qui ayans estouffé la clarté de nature s'abrutissent à leur escient. 53.

Tant s'en faut que cela doive obscurcir la gloire de Dieu, que plustost *il* l'esclarcit. 64.

Bref que plustost tout va à l'adventure, qu'*il* n'est gouverné par la providence de Dieu. 74.

3° *Datif analytique des pronoms personnels.*

La langue de Rabelais possède, comme la nôtre, un pronom personnel qui correspond au datif latin, bien qu'il ne soit pas accompagné de la préposition *à*. Mais

bien souvent chez lui ce pronom simple est remplacé par le datif analytique formé à l'aide de la préposition, et le complément se trouve alors rejeté après le verbe. Le fait est surtout fréquent pour les pronoms de la troisième personne, et avec le verbe *parler* :

Enfans, attendez icy et vous offrez es ennemys franchement, et obtemperez *à eux*. I, 338.

Le capitaine nous dit, heure n'est de parler *à elle*. III, 72.

Le fait remonte à une époque très ancienne. Chez les écrivains du xve siècle, nous en trouvons beaucoup d'exemples pour toutes les personnes, et presque toujours avec le verbe *parler* :

Il me sembloit que vous parliez *à moy*. *Cent Nouv*. I, 88.

Ceulx qui ne les pevent veoir, ne *à eux* parler. *Saintré*, 36.

Ce sera signe que je vouldray parler *à vous*. *Id*. 56.

Incontinent fist savoir à mondit seigneur de Charolloys qu'il vouloit parler *à luy*. Commynes, 74.

Le Roy s'avansa pour parler *à eulx*. *J. de Paris*, 67 (1).

Cette tournure est assez fréquente chez Des Périers et chez Noël du Fail, mais c'est dans l'*Heptaméron* que nous la rencontrons le plus souvent :

Il parloit *à elle* seul à seule. *Nouv. Récr*. II, 229.

Encores, n'ay-je rien dict et ne diray entre les hommes que je n'aye trouvé quelque chien qui ayt parlé *à moy*.*Cymbalum*, I, 365.

Quelque fois avez la commodité de parler *à elles* en privé.*Prop. Rust*. I, 51.

Vous voyez ce gentilhomme qui souvent parle *à moy*. *Hept*. I, 345.

La pitié servit *à elle* de juste excuse. *Id*. II, 118 (2).

1. *Saintré*, 14, 51, 58, etc. — Commynes, 7, 48, etc. — *J. de Paris*, 37, 39, 59, 91, etc.

2. *Nouv. Récr*. II, 96, 232, etc.

Heptam. I, 286 ; II, 18, 62, 105, etc.

Elle se rencontre aussi chez Calvin :

Ils sont si souvent apparus aux saincts prophètes en forme d'hommes, ont parlé *à eux*, et ont logé en leurs maisons. 201.

Finalement il a parlé *à nous* par son Fils bien aymé. 562.

4° *Génitif du pronom personnel remplaçant un adjectif possessif.*

De même que la langue de Rabelais possède un datif analytique du pronom personnel, elle possède aussi un génitif analytique, formé naturellement avec la préposition *de* et tenant très souvent la place de l'adjectif possessif :

Allez à l'enterrement *d'elle*. I, 242.

Et nous feut dict que ce n'estoit pour la beaulté ou bonne grace *d'elle*. II, 303.

Cette tournure est usitée surtout pour la troisième personne. Il est à remarquer qu'elle s'emploie presque uniquement dans les cas où le latin mettrait *ejus*, c'est-à-dire où le mot qui désigne le possesseur n'est pas sujet de la proposition. On voit donc qu'elle répondait à un besoin très réel de la langue et pouvait dans bien des cas servir à éviter l'équivoque.

Elle se rencontre aussi, surtout pour la troisième personne du pluriel et du singulier chez la plupart des écrivains du xv[e] siècle :

Car elle avoit consenty après sa defense le deshonneur *de luy et d'elle*. *Cent Nouv.* I, 30.

Sans que l'embusche de leur dangereuse entreprinse fust descouverte au mary *d'elle*. *Id.* 68.

Auquel Nostre Seigneur a donné le commandement et garde de l'ame et du corps *de vous*. *Saintré*, 36.

Le mariage dessusdit avoit esté conclud entre l'Empereur et le duc de Bourgongne son pere, et de son sceu et consentement *d'elle*. Commynes, 426.

Pour espouser celle qui avoit desjà gaigné le cueur *de luy*. *Jehan de Paris*, 25.

Le roy luy dit et chargea que il allast veoir celle belle compaignie, et qu'il s'enquérist et demandast qui estoit le seigneur *d'eulx*. *Id*. 36 (1).

Cette tournure est encore très usitée chez les contemporains de Rabelais. On la rencontre surtout chez Bonaventure Des Périers et dans l'*Heptaméron :*

Ce train dura et continua tant que ceux de la ville en tenoient leurs comptes, dont les parens *de luy* se fascherent fort. *Nouv. Récr*. II, 35.

Laquelle, d'une parolle feminine assez asseurée pourtant, selon l'age *d'elle*, luy va respondre ainsi. *Id*. 80.

Et si vous voulez avoir la bonne grace *d'elle*, je vous conseille de vous faire amy et serviteur *de luy*. *Hept*. I, 348.

Cette paovre femme eut bien tost oublié les menaces de son mary et les promesses *d'elle*. *Id*. II, 68.

Tellement qu'il vaut mieux les piquer de propos deliberé que parler obscurement en faveur *d'eux*. Calvin, 153 (2).

5° *Indécision dans l'emploi du pronom personnel et du pronom réfléchi.*

Nous voyons dans la langue de Rabelais une sorte de lutte entre les formes du pronom personnel et celles du pronom réfléchi. Mais il faut avoir soin de distinguer le cas où le pronom réfléchi est tonique, c'est-à-dire placé

1. Cf. *Cent Nouv*. I, 1, 7, 10, 67, 80, 112, etc.
2. Cf. *Nouv. Récr*. 36, 142, 186, 201. — *Hept*. I, 334; II, 50, 68, 89, 104, etc.

après le verbe ou après une préposition dont il dépend, et celui où il est atone, c'est-à-dire placé avant le verbe et non régi par une préposition.

Quand le pronom réfléchi est tonique, nous savons qu'aujourd'hui il a presque partout cédé la place au pronom personnel. Chez Rabelais le pronom réfléchi est en pareil cas d'un usage très étendu, qu'il soit seul ou qu'il soit renforcé par le mot *même*:

Mais il feut conclud que pour le meilleur il menast avecques *soy* quelqu'un qui congneust les voyes et destorses. I, 130.

Et fuyoient à la route, regardans darriere *soy*. I, 133.

Dont Pantagruel fut si dolent qu'il se voulut tuer *soy mesmes*. I, 362.

Alleguant plusieurs miseres et calamitez que vieillesse apporte avecques *soy*. II, 186.

Soudainement les deux portes de *soy-mesme* s'ouvrirent. III, 142 (1).

On voit par ces exemples que le nom ou le pronom auquel se rapporte le réfléchi peut être au singulier ou au pluriel, peut désigner des personnes ou des choses.

Au xve siècle, la lutte existe également entre les deux pronoms, et chez tous les écrivains on trouve assez fréquemment le pronom réfléchi :

Et le bon compaignon sault dedans la chambre, pensant en *soy* que aucun mistere y avoit. *Cent Nouv.* I, 4.

Et cuidoit en *soy mesmes* qu'il n'en sceust rien. *Id.* I, 21.

Madame le fist à *soy* venir. *Saintré*, 12.

Et se debatoit à *soy mesmes* s'il iroit ou non. Commynes, 21.

Toutes choses despeschoit de *soy* ou par son commandement *Id.* 496.

1. I, 157, 164, 208, 214, etc.

Le Roy regarda ses gens en disant à *soy-mesmes* que cest homme n'avoit pas bon sens naturel. *J. de Paris*, 49 (1).

Peut-être cependant, chez les écrivains de cette époque, le pronom réfléchi est-il d'un usage un peu plus restreint que chez Rabelais.

La plupart des contemporains de Rabelais emploient assez souvent le réfléchi tonique dans les cas où nous employons aujourd'hui le pronom personnel. Le réfléchi est assez rare cependant dans l'*Heptaméron* :

Il falloit qu'il vainquist l'amour et *soy mesmes*. *Hept.* II, 109.

Mais quand il fut à part *soy* il songea bien ce qui en estoit. *Nouv. Récr.* II, 35.

Luy qui estoit homme de bon discours, raisonnoit en *soy mesmes* que l'honneur d'un homme tiendroit à bien peu de chose. *Id. ibid.*

L'Escriture contient en *soy* telle vertu de verité qu'elle n'a aucun besoing d'artifice de parolles. *Instit. Chrest.* 99.

Lesquelles raisons ne sont point de *soy* suffisantes pour fonder droitement sa certitude. 109 (2).

Il est évident que ce pronom réfléchi peut éviter bien souvent l'équivoque, et offre beaucoup plus d'avantages que le pronom personnel. Il est à remarquer que l'écrivain du XVIe siècle qui en a fait peut-être le plus grand usage est Calvin, toujours soucieux de ne laisser dans ses phrases aucune obscurité. C'est surtout en parlant de Dieu qu'il emploie cette forme. Du reste, même en pareil cas il luy arrive souvent d'employer le pronom personnel, et une même phrase nous montrera réunis les deux pronoms .

1. Cf. *Cent Nouv.* I, 52, 57, 62, 67, 74, 92, etc. — *J. de Paris*, 29, 57, 84.

2. Cf. 39, 40, 46, 52, 54, 62, 67, 82, 83, 86, 87, 95, 96, etc.

Il reste que Dieu parle *luy mesme* du ciel pour testifier de *soy*. *Inst.* 79.

Bien longtemps avant Rabelais, la langue était allée encore plus loin que la langue moderne. Non contente de substituer le pronom personnel au réfléchi quand le réfléchi devait être accentué, elle avait remplacé par le pronom personnel, *eux*, même le réfléchi proclitique, c'est-à-dire placé avant le verbe dont il dépend. Ce fait se produit même dans la *Chanson de Roland*. On ne trouve pas beaucoup d'exemples de cette substitution dans les *Cent Nouvelles*, mais on en trouve beaucoup plus dans *Saintré* :

Car il estoit trop matin pour *eulx* lever. *Cent Nouv.* II, 44.

Quand ces bonnes gens oyrent ces nouvelles, commencerent à murmurer et *eulx* esbahir très fort. *Id. ibid.* 183.

J'ay veu aucuns folz *eulx* excuser sur fortune. *Saintré*, 24.

Et en verité aussi estoient le roy, la royne, et tous les aultres de la court, *eulx* donnans merveilles de son eureux jouster. *Id.* 83 (1).

Ce dernier exemple nous montre que le pronom *eux* remplaçait aussi bien le réfléchi complément indirect que le réfléchi complément direct, bien que le second cas soit beaucoup plus fréquent. C'est chez Commynes surtout que nous trouvons de nombreux exemples de cet emploi du pronom personnel :

Et contraignoient les pouvres gens de *eulx* cacher en leurs caves. 86.

Lesditz ambassadeurs allerent en leur logiz s'apprester pour *eulx* en aller. 93.

Quant ils eussent attendu deux jours à *eulx* rendre par ceste voye, il s'en fust retourné. 105.

1. Cf. *Cent Nouv.* II, 65, 126. — *Saintré*, 10, 22, 25, etc.

Tous ces gentilz hommes s'estoient desarmez pour *eulx* refreschir. 143 (1).

Le pronom personnel est encore assez fréquent dans *Jehan de Paris*, et nous le retrouvons même au commencement du XVI[e] siècle chez Le Maire des Belges.

Et aussi avoient grant desir de *eulx* exerciter en faitz d'armes. *J. de Paris*, 6.

Et fut faict plusieurs remonstrances au Roy de France de la part desditz barons, en *eulx* complaignant à grant tort du roy d'Espaigne, leur seigneur. *Id.*, 11 (2).

Et delibererent d'*eulx* venger d'Hammon. Le Maire, 18.

Remarquons que si, dans la plupart de ces exemples, le verbe est accidentellement pronominal, nous trouvons aussi, par exemple, dans une phrase des *Cent Nouvelles*, des verbes essentiellement pronominaux, avec lesquels, par conséquent, le pronom n'a même pas la valeur d'un véritable réfléchi.

Dans l'*Heptaméron*, nous voyons aussi le pronom personnel remplacer le réfléchi, et, ce qui est plus curieux, le pronom *eulx* se rapporte à un nom féminin :

Elle estoit en l'aage que les loix permectent aux filles d'*eulx* marier à leur volunté. II, 375.

6° *Indécision dans l'emploi des formes toniques* : moi, toi, soi, *et des formes atones* : me, te, se.

La tendance à la simplification des formes, qui a fait substituer le pronom personnel au pronom réfléchi après un verbe ou après une préposition, aurait pu

1. Cf. 16, 36, 136, 138, 169, 265, etc.
2. Cf. 33, 51, 65, 96.

faire disparaître le pronom réfléchi, même devant le verbe, mais elle s'est trouvée en lutte avec une autre tendance plus forte, celle qui fait employer de préférence comme proclitiques les formes les plus brèves et les moins sonores. Les pronoms *me*, *te*, *se* tendent de plus en plus à être seuls employés devant le verbe. Rabelais, dans le cas où nous employons *se*, se sert très souvent de la forme tonique *soy*.

a) On la rencontre souvent devant un infinitif :

Les magistres sur ce poinct feirent veu de ne *soy* descroter, maistre Janot avec ses adherens feist veu de ne se mouscher jusques à ce qu'en feust dict par arrest definitif. I, 75.

Je voy Panurge en vouloir equitable de *soy* marier. II, 155.

Ainsi Portius Cato disoit de troys choses seulement *soy* repentir. Id. 356 (1).

b) On la rencontre moins souvent devant un participe :

Soy embarquant pour faire voille... I, 183.

Soy deffiant de son sçavoir et capacité. II, 208.

Aultres avons ouy *soy* griefvement complaignans et lamentans de ce que Pantagruel les tenoit à la guorge. II, 235 (2).

c) On la trouve rarement devant un verbe à un mode personnel :

Pantagruel *soy* complaignoit de ceste guerre. II, 416.

Rabelais ne paraît pas avoir employé en pareil cas le pronom tonique de la première personne. Mais il lui arrive de placer le pronom *toy* devant un infinitif.

T'appartient-il *toy* trouver par chemin ? I, 14.

Et nous eussions tant à ton gré satisfaict que eusse eu occasion de *toy* contenter. I, 118.

1. Cf. I, 18, 20, 93, 141, 142, 154, 156, 163, 168, etc.
2. Cf. II, 362, 494, III, 47, etc.

Au xve siècle, il ne semble pas qu'on ait eu coutume d'employer ainsi le pronom de la deuxième personne. Mais dans les *Cent Nouvelles* et dans *Saintré*, nous voyons assez souvent placé devant le verbe le pronom tonique de la première personne, que Rabelais n'emploie pas en pareil cas :

Et me feras avoir des unes et des aultres pour *moy* renouveler. *Cent Nouv.* I, 61.

Et ne vous chaille jà de *moy* suyvir. *Id. ibid.* 87.

Il vous plaise le *moy* pardonner. *Saintré*, 1.

Le Roy me dit, en *moy* touchant la main. *Id.* 98.

Elle m'a envoyé de l'argent pour *moy* esbanoyer. *Id.* 51 (1).

Dans ces deux ouvrages, la forme *soy* est à peu près aussi souvent employée que la forme atone, mais toujours devant l'infinitif ou le participe :

Ce n'est pas sa coutume de *soy* enclorre si tard. *Cent Nouv.* I, 6.

Il met tout à haste la main à son œil, *soy* plaignant durement. *Id.*, *ibid.* 14.

Si ne sceut plus que dire ne comment *soy* excuser. *Saintré*, 13.

Si le regarda *soy* merveillant de la haulte entreprinse. *Id.* 101 (2).

Quant à la forme *toy*, on la rencontre bien dans une phrase des *Cent Nouvelles*, mais elle ne semble pas néanmoins avoir été d'un usage général au xve siècle :

Je suis ung angel du Createur, qui devers toy m'envoye *toy* annuncer et commander que... I, 74.

Chez Commynes le pronom *moy* paraît n'avoir été

1. Cf. *Cent Nouv.* 31, 87, 103, 111, etc.— *Saintré*, 12, 34, 35, 46, 66, 5, 82, 86, 115, etc.

2. Cf. *Cent Nouv.* 1, 4, 13, 25, 47, 53, 61, 64, 87, etc. — *Saintré*, 7, 8, 14, 17, 20, 22, 32. 35, 52, 58, 91, etc.

placé devant le verbe qu'exceptionnellement, et même la forme *soy* est plus rare que dans les *Cent Nouvelles* et dans *Saintré* :

Mais vouloit demourer ladicte trompette la nuict pour *moy* guider. 624.

Il delibera de ne combatre point, mais seullement se mettre dedans Paris, sans *soy* approcher de là où les Bourguignons estoient logez. 20.

Le plus sage pour *soy* tirer d'un mauvais pas, c'estoit le roy Louis XIe. 58.

Le Roy, *soy* trouvant chargé de ce cas contre verité. 6 (1).

Dans *Jehan de Paris*, le pronom *soy* est le seul qui se rencontre devant le verbe. Encore n'en trouve-t-on que très peu d'exemples :

Deslibera de venir passer à Paris pour *soy* y fournir de bagues, coliers et joyaulx. 25.

Il n'avoit loisir ny espace de parler ny de *soy* jouer avec sa fiancée. 75.

On voit qu'à la fin du xve siècle le pronom tonique a presque complètement cédé la place soit au pronom atone, soit au pronom personnel que nous avons trouvé assez fréquent chez Commynes et dans *Jehan de P ris*. Au xvie siècle, si le pronom personnel devient plus rare, c'est au profit du pronom atone seul. La forme *soy* n'est pas encore très rare chez Le Maire des Belges :

Opportunité de *soy* venger. 10.

Dardanus *soy* sentant trop faible. 40.

Elle semble presque abandonnée des contemporains

1. Cf. 75, 133, 145, 236, 264, 272, 446, 494, 508 etc.

de Rabelais. Cependant on en trouve encore quelques exemples dans l'*Heptaméron* :

Ces gentilz hommes icy, voyant la compaignye se departir, et que les mariz de leurs dames les emmenoient à part, penserent de les suyvre de loing, sans *soy* déclairer à personne. I, 267.

Luy sembla bien, en *soy* mirant, qu'il n'y avoit dame en ce monde qui sceut refuser sa beaulté et bonne grace. I. 288.

Ainsi à l'époque de Rabelais, on ne peut pas dire que la forme tonique ait cessé d'être employée devant le verbe, mais il faut reconnaître qu'elle est déjà rarement usitée à cette place, et que l'emploi très fréquent que nous en constatons chez Rabelais est un archaïsme particulier à sa syntaxe.

7° *Emploi de* en *et de* y.

Le pronom *en* est chez Rabelais d'un usage beaucoup plus étendu que dans la langue moderne. D'abord il tient souvent la place d'un pronom démonstratif qui serait accompagné d'une préposition. Aujourd'hui il ne remplace d'ordinaire que le pronom accompagné de la préposition *de*. Il y a plus de variété chez Rabelais :

Bien ay je espoir d'*en* escripre quelque jour plus amplement. I, 38.

Vous m'*en* avez bien resjouy. II, 42.

J'*en* demande aux joueurs. II, 59.

Contrairement à notre usage actuel, on voit aussi ce pronom remplacer un nom de personne : Rabelais dit en parlant de Diogène :

Si n'*en* avez ouy parler, de luy vous veulx presentement une histoire narrer. II, 6 (1).

1. Cf. II, 168.

Le même fait est à remarquer pour le pronom *y* :

Dont se resolurent le laisser outre passer, sans y resister par armes. III, 146.

Cet exemple n'est pas concluant, car *y*, au lieu de signifier *à eux* pourrait signifier *à leur passage*.

Chez les écrivains du xve siècle l'emploi de *en* et de *y* est également plus large qu'aujourd'hui. C'est ainsi que dans les *Cent Nouvelles* ces deux pronoms sont employés pour désigner des personnes :

Il ne luy peut plus ne veult celer qu'il *en* soit bien amoureux. I, 206.

Je vous avoye entre aultres choisie comme la non pareille de loyauté, gentetê, et gracieuseté, et que je *y* trouveroye largement et à comble la très noble vertu de loyauté. I, 210.

L'usage est le même au xvie siècle. L'emploi de *en* et de *y* pour des personnes est particulièrement fréquent dans l'*Heptaméron* :

S'il *en* estoit le mary... *Hept.* II, 197.

J'ay une si grande horreur, quand je voy ung Religieux, que seullement je ne m'*y* sçaurois confesser. *Ibid.* 191 (1).

8° *Place des pronoms personnels.*

a) Quand le pronom personnel est régi par un infinitif qui dépend lui-même d'un verbe à un mode personnel, le pronom ne se place pas chez Rabelais entre les deux verbes, mais avant le verbe à un mode personnel : les exemples sont innombrables pour toutes les personnes :

1. Cf. *en* : I, 282; II, 217; — *y* : I, 349; II, 221.

Je ne *me* ause *recenser* au nombre et ordre de ces gens tant parfaictz. I, 307.

Et si auray tousjours belles chambrieres quand tu *me* viendras *veoir*. II, 134.

Je *te* veulx (dist frere Jan) *enseigner* un expedient. II, 141.

Et au regard de disputer par contention, je ne *le* veulx *faire*. I, 311.

Et à l'heure qu'elle *se* vouloyent *departir*, elles rompoient toutes leurs robbes. I, 297 (1).

Nous voyons d'après les exemples cités que cette construction se rencontre indifféremment, que le pronom personnel soit régime direct ou régime indirect de l'infinitif.

Cette construction est celle dont se servent également les écrivains du xv[e] siècle :

Si nostre mari fut joyeulx, il ne *le* fault jà *demander*. *Cent Nouv.* II, 138.

Tirez vous toutes arrière, car je *le* vueil *sçavoir*. *Saintré*, 54.

Le premier des deux qui tiendroit le dit connestable *le* debvoit *rendre* dedans huit jours après à son compaignon ou le faire mourir. Commynes, 333.

Monseigneur du Lude *me* vint *dire* ces motz. 364.

Le hérault ne *l'*oza plus *interroguer*. *J. de Paris*, 38 (2).

Elle n'a rien perdu au temps de Rabelais, car nous la rencontrons à chaque page chez tous les écrivains contemporains :

Ce feu *se* commença puis apres à *monstrer*. *Heptam.* I, 275.

Pour ne perdre si tost le plaisir que l'amour *lui* commençoit à *donner*. *Id.* II, 66.

1. Cf. I. 10, 47, 106, 144, 160, etc.

2. Cf. *Cent Nouv.* 1, 2, 6, 18, 20, 23, etc. — *Saintré*, 3, 4, 5, 6, 8, 10, 12, etc.

Cf. Commynes : 3, 7, 12, 14, 15, 16, 25, 26, etc. — *J. de Paris*, 1, 4, 5, 8, 9, 13, 16, etc.

Est-ce cela que *me* vouliez *dire* ? *Nouv. Récr.* II, 146.

Robin ne *la* voulant *contrarier*, disoit qu'il ne luy en chaloit. *Prop. rust.* I, 13.

La perfection de sa justice, sagesse et vertu à laquelle il *nous* faut *conformer*. Calvin. 41.

Dieu ne *se* peut *renier* soy mesme. *Id.* 54 (1).

b) Quand le verbe est à l'impératif, Rabelais place d'ordinaire avant le verbe le pronom complément direct ou indirect, surtout quand cet impératif est le second de deux impératifs coordonnés. Les formes toniques *moy*, *toy*, sont alors remplacées par les formes atones *me*, *te*.

Et *m'en croyez*, sus mon honneur. I, 55.

Vivons en paix et *vous retirez* en vos terres. I, 122.

Ouvrez tousjours à vos ennemis toutes les portes et chemins, et plus tost *leur faictes* un pont d'argent, affin de les renvoyer. I, 160.

Soys serviable à tous tes prochains et *les ayme* comme toy mesmes. I, 257.

Priez Dieu qu'il me doint ce que vostre noble cueur desire, et *me donnez* ces patenostres, par grace. I, 323.

Va (respondit Panurge) fol enraigé, au Diable : et *te faiz* lanterner à quelque Albanois. II, 127 (2).

Au xv[e] siècle, cette tournure est au moins aussi fréquente que chez Rabelais, surtout dans les *Cent Nouvelles* et dans *Saintré* :

Or *luy faictes* bon feu pour soy chauffer. *Cent Nouv.* II, 37.

Allons, allons, et *nous advançons* vistement. *Id. ibid.* 75.

Or doncques, dist ma dame, *vous en allez*. *Saintré*, 11.

Allez vous en es galleries, et là *me attendez*. *Id.* 12.

Or *me dictes* vostre intention. *Id.* 33.

1. Cf. *Hept.* I, 277, 279, 281, etc. — *Prop. Rust.* 45, 48, 49, 60, etc. — *Nouv. Récr.* II, 259, 262, 268, etc.

2. Cf. I, 350, 363, etc.

Elle est plus rare chez Commynes, mais simplement parce que le discours direct n'est pas très fréquent. Nous pouvons cependant constater que Commynes s'en sert comme les autres auteurs du xve siècle :

Recommandez moy très humblement à la bonne grace du Roy, et *luy dictes* qu'il m'a bien faict laver icy par ce chancellier mais que avant ung an il s'en repentira. 8.

L'usage est le même dans *Jehan de Paris* :

Or *me suyvez*, dit-il, avecq voz gens. 90.

Il ne semble pas que la position du pronom ait changé à l'époque même de Rabelais :

Et apres *luy donnez* assignation. *Hept.* I, 320.
Recommande moy bien à monsieur le maistre et *luy dy* que je le prie qu'il m'envoye seulement un potage. *Nouv. Récr.* II, 206.
Refaites congnoissance à messire Jehan et *l'entretenez* de parolles. *Id. ibid.* 215.
Habille toy en fille et *t'en va rendre* à l'abbesse. *Id. ibid.* 220.
Tiens, mon filz, mets cecy sur le gril, et je te marieray à ma fille aisnée, ce m'aist Dieu, puis *me donne* à boire de ce flacon. *Prop. Rust.* I, 108.

c) Quand devant un verbe à un mode personnel se trouvent deux pronoms dont l'un est régime direct et l'autre régime indirect, ils sont le plus souvent placés dans un ordre différent de celui où nous les mettons aujourd'hui. C'est le régime direct qui vient le premier :

Je *le vous* affie II, 74.
Je *la vous* nomme. II, 404.
Encore præsentement je *le vous* diz les larmes à l'œil. II, 475 (1).

1. Cf. II, 155, 240, 259, 342, 434, etc.

Cet usage était celui du xve siècle et nous trouvons à peu près constamment les pronoms placés dans cet ordre dans les *Cent Nouvelles* et dans *Saintré* : la liberté est plus grande même que chez Rabelais :

Car aussi *le me* deffendit bien monseigneur. *Cent Nouv.* I, 21.
Jasoit que j'aye eu vouloir de *le vous dire*. *Id. ibid.* 69.
Il vous plaise *le moy* pardonner. *Saintré*, 1.
Habillez le moy tost et *le me faictes* bien joly. *Id.* 51.
Qui *le vous* a conseillé? *Id.* 82 (1).

Remarquons qu'avec un impératif, suivant l'usage que nous avons déjà constaté, les deux pronoms sont placés avant, et dans le même ordre qu'avec un autre mode.

On trouve aussi des exemples de cette construction chez Commynes, mais on en trouve encore plus dans *Jehan de Paris* :

Ainsi *le m'ont* conté plusieurs depuis. Commynes, 16.
S'il vous plaist que le preigne, vous *le me* mettrez icy dedans ma manche. *Id.* 419.
Regardez bien, à celle fin que *le nous* monstrez de bonne heure. *J. de Paris*, 89 (2).

Elle ne semble pas être moins usitée au temps de Rabelais. Nous la rencontrons très fréquemment chez tous les conteurs, et nous en trouvons aussi des exemples chez Calvin.

Si j'eusse voulu satisfaire à celui qui *la m'a* comptée, elle eust esté trop plus que longue. *Hept.* I, 390.
Le mareschal *le vous* tenoit à deux bons bras. *Nouv. Récr.* II, 217.

1. Cf. *Cent Nouv.* 19, 20, 59, 70, 72, 80, 103, 105, etc. — *Saintré*, 9, 15, 35, 40, 47, 48, 50, 61, 63, 70, 73, 76, etc.
2. Cf. *J. de Paris*, 17, 18, 30, 41, 61, 64, 69, 98, 101, 107, etc.

Ou bien me faisoit un beau plumail de plumes de chapon, et *les me* mettoit sur mon bonnet. *Prop. Rust.* 62.

Il *la nous* declaire selon nostre infirmité. *Inst. Chrest.* 203 (1).

On voit que cette façon de placer les pronoms n'est pas particulière à Rabelais, qu'elle est générale au XVIe siècle. Cependant cet ordre n'est pas obligatoire comme l'est aujourd'hui l'ordre contraire ; très souvent on voit les pronoms disposés comme aujourd'hui, et il peut arriver que l'on rencontre dans une même phrase les deux constructions :

Il vous la bouschonne, il la vous estrille. *Nouv. Récr.* II, 114.

En résumé, nous avons pu voir que la syntaxe des pronoms personnels chez Rabelais était presque partout la même que chez ses contemporains et dérivait tout naturellement de celle des écrivains du XVe siècle. Dans deux cas seulement nous l'avons trouvé en désaccord avec son époque : dans son habitude de séparer du verbe le pronom sujet, et dans l'emploi fréquent du réfléchi tonique au lieu du réfléchi atone. Nous avons vu que le premier fait, moins fréquent même chez les auteurs du XVe siècle que chez Rabelais, est peut-être dû à l'influence des Grands Rhétoriqueurs. Quant au second, très fréquent dans les *Cent Nouvelles* et dans *Saintré*, c'est évidemment un archaïsme voulu, comme nous en rencontrerons quelques-uns dans Rabelais.

1. Cf. *Hept.* I, 264, 375 ; II, 21, 87, 110, etc. — *Nouv. Récr.* 8, 9, 10, 12, 48, 49, etc. — *Prop. Rust.* 64, 75, etc.

II

Des adjectifs et des pronoms possessifs.

1° *Emploi du possessif tonique comme épithète.*

Rabelais ne distingue pas nettement comme nous l'adjectif possessif et le pronom possessif. Il est vrai que les formes atones, qui étaient tout naturellement destinées à remplir la fonction d'adjectifs, ne sont pas employées par lui comme pronoms, mais les formes toniques sont souvent employées comme adjectifs et placées soit avant, soit après le substantif.

a) On les rencontre quelquefois employées seules :

Les transporta en *pays sien* et obeissant naturellement. II, 19.
Je sçay home prudent et *amy mien*. II, 218.

b) On les rencontre assez souvent avec l'article défini, en particulier dans l'expression : *à la mienne volonté* :

A *la mienne volunté* que je eusse maintenant un boucal du meilleur vin que beurent oncques ceulx qui liront cette histoire tant veridicque. I, 355.
Le devoir vostre estoit d'espargner de vostre sommeil. III, 30.

c) On les rencontre beaucoup plus souvent avec l'article indéfini :

Là fut resjouy comme un tel pere pouvoit estre voyant *un sien* tel enfant. I, 51.

Un autre salua une *sienne* mignonne. II, 300.

Je veidz un demy guallant bossu quelque peu pres de nous saluer *une sienne* alliée. II, 302 (1).

d) Très souvent aussi les formes toniques se rencontrent avec un démonstratif :

Desistez doncques vous esbahir de ce nouveau *mien accoustrement*. II, 48.

Aiant ouï et entendu lecture distincte d'*iceulx livres miens*. II, 250.

J'ay confiance que de *ceste nostre peregrination* la fin correspondra au commencement. II, 283.

e) On trouve aussi la forme tonique avec un pronom relatif :

Laquelle mienne conversation a esté moyennant l'ayde et grace divine, non sans peché, je le confesse, mais sans reproche. I, 253.

f) On la rencontre enfin avec un nom de nombre, précédé du démonstratif :

La denomination de *ces deux vostres coronelz* Riflandouille et Tailleboudin en cestuy conflict nous promect asceurance, heur, et victoire. II, 400.

On voit que de toutes ces expressions il n'en est qu'une seule, celle dans laquelle le possessif est employé avec l'article défini, où il ait le même sens qu'aurait la forme atone. Dans tous les autres cas, il faudrait remplacer la tournure employée par Rabelais par une tournure souvent beaucoup plus pénible. Il faudrait dire, par

1. Les mots : *un sien, une sienne*, s'emploient quelquefois aussi absolument. Il faut alors sous-entendre un substantif tel que, *parent, allié*, etc. Le chapitre IX du livre IV offre plusieurs exemples de cette expression :

De même un aultre appelloit *une sienne* ma trippe, elle l'appelloit son fagot. 301.

Un aultre saluant *une siene* disait : Salut, mon escalle. 301, etc.

exemple : *un ami à moi*, ou *un de mes amis*. La plupart du temps même on serait obligé de renoncer à l'une des deux idées exprimées par le possessif et par le mot auxiliaire. La tendance à la délimitation des formes a enlevé le rôle d'adjectif aux formes toniques, mais elles n'ont pu être remplacées dans tous leurs emplois par les formes atones.

Chez les écrivains du XVe siècle, nous trouvons comme chez Rabelais les formes toniques employées comme épithètes, soit seules, soit avec tel ou tel déterminant :

Il les lysit et par *un sien secrétaire* en audience de rechef les feist relire. *Cent Nouv.* I, 34.

Ung gentil chevalier de Bourgoigne, faisant residence en *ung sien chasteau. Id. ibid.* 50.

Et envoya le Roy devers luy Pierre Clairet, *ung sien maistre d'hostel.* Commynes, 418.

Et tiennent la royne ma femme et *une mienne petite fille*, qui n'a que trois mois, assiégée en une de mes villes appelée Seguovye. *J. de Paris*, 5.

Cette dernière phrase nous montre réunies l'ancienne tournure et une de celles qui l'ont remplacée. Chez Le Maire des Belges nous trouvons la forme tonique, soit avec l'article défini, soit avec l'article indéfini.

Icelle déesse s'offrit *au sien entendement.* 2.
Un autre sien neveu. 27.

La plupart des auteurs du XVIe siècle emploient volontiers les formes toniques, surtout avec l'article indéfini. Calvin ne paraît pas en avoir fait un très grand usage :

Un autre sien compagnon impute toutes les calamitez de Grece et d'Orient à ce qu'on ne les a point adorées. *Inst. Chrest.* 139.

Durant sa viduité se retira avec *ung sien frere*. *Hept.* I, 286.

Il avoit une fois faict un manteau d'un gris de Rouan à *un sien compere* chaussetier qui s'en vouloit aller bientost dehors pour *quelque sien affaire*. *Nouv. Récr.* II, 182.

A celle fin que mieux entendiez certains poinctz observatifs de *la vostre et mienne vacation*. *Prop. Rust.* I, 28.

2° *Possessif atone accompagné d'un autre déterminant.*

Chez les écrivains du xve siècle, les formes toniques ne sont pas les seules qui se trouvent unies à un article ou à tel ou tel pronom de sorte que le substantif soit doublement déterminé. Le pronom atone est aussi employé de cette façon, et même, dans les *Cent Nouvelles*, on le rencontre en pareil cas plus souvent que les formes toniques. Mais la forme atone ne s'emploie pas avec l'article indéfini, et c'est à l'adjectif démonstratif qu'elle est unie la plupart du temps.

Et, quand il parla, ce fut en loant beaucop la très grande beaulté de *ceste sa femme*. *Cent Nouv.* I, 5.

Le bourgeois luy respondit que de *ceste son adventure* beaucop luy desplaisoit. *Id. ibid.* 14.

Vous supplie que *ceste ma requeste* passez et accordez. *Id. ibid.* 99.

Desquelles voz armes la royne, les dames et damoyselles, aussi chevaliers et escuyers, toute la cité et le pays en ont telle joye que tout en bruyt. *Saintré*, 100 (1).

Cette tournure semble à peu près abandonnée au xvie siècle (2), et les quelques exemples qu'on en ren-

1. Cf. *Cent Nouv.* I, 3, 66, 86, 100, 101, etc.

2. Il faut remarquer, il est vrai, que très souvent le démonstratif est joint aux formes *nostre*, *vostre*, *leur*, et que ces formes sont communes au pronom et à l'adjectif.

contre semblent exceptionnels. Tels sont les deux suivants empruntés, le premier à Rabelais, le second à Bonaventure Des Périers :

Je ne sacrifie que à moy (aux Dieux poinct) et à *cestuy mon Ventre*, le plus grand de tous les Dieux. II, 475.

Vous devez scavoir que *cestuy mon palefrenier* me faict toutes les rudesses qu'il peult. *Cymbalum*, I, 362.

3° *Emploi du pronom possessif comme attribut sans article.*

Rabelais emploie très souvent les formes *mien*, *tien*, *sien*, etc., comme attributs sans les faire précéder de l'article. Elles ont alors le même sens que nos expressions modernes : *à moi*, *à toi*, etc.

Je vous donne (dist-il) ce Phryson, je l'ay eu de Francfort, mais il sera *vostre*. I, 48.

Voire mais (dist le Diable) ce champ n'est pas *tien*, il est à moy et m'appartient. II, 427.

Voyons premierement quelz gens sont. Par adventure sont ilz *nostres*. II, 464.

La bergere voyant l'Asne desloger dist au pallefrenier qu'il estoit *sien*. III, 32.

Non fay-je, dit Panurge, mais toutes les heures sont *miennes* III, 36.

Le second exemple nous montre que du temps de Rabelais les deux tournures étaient déjà en concurrence. La tournure par le possessif est très fréquente chez les écrivains du xv[e] siècle :

Aultre que moy, pour ceste heure, n'aura ce qui doit estre *mien*. *Cent Nouv.* I, 64.

Comment doncques pourroit il estre *mien*? *Id.* 103.

Si je vous demande puis quant ne veistes celle que plus desirez à estre *sien*, je ne vous fais nul tort. *Saintré*, 9.

Il se retira au Daulphiné (qui estoit *sien*). Commynes, 490.

Remarquons que la substitution des expressions *à moi*, *à toi*, *à lui*, etc. aux formes toniques du possessif n'était pas plus utile que celle des expressions *de moi*, *de toi*, *de lui*, etc., aux formes atones. Les deux faits semblent absolument du même ordre. Cependant l'une des tournures s'est imposée à la langue, l'autre n'a pas vécu. Est-ce par une vitalité plus grande que les formes atones se sont maintenues tandis que les autres cédaient le terrain? est-ce simplement par un caprice de l'usage et une règle arbitraire des grammairiens? Il est bien difficile de le savoir.

4° *D'un sens particulier du possessif tonique.*

Rabelais emploie quelquefois *le mien*, *le tien*, etc. pour signifier *mon bien*, *ton bien*, etc.

Le Faquin disoit en rien n'avoir ses viandes endommaigé : rien n'avoir du *sien* prins. II, 179.

Et n'y espargneray du *mien*. II, 394.

Cet usage lui est commun avec ses prédécesseurs et ses contemporains :

Il baille le *sien* et celluy de ses subjectz. Commynes, 404.

Et quand chapitre n'auroit la commodité de te recompenser (luy disoyent-ils), je t'en bailleray plustost du *mien*. *Nouv. Récr.* II, 18.

III

Des adjectifs et des pronoms démonstratifs.

A. *Formes qui ont disparu aujourd'hui.*

1° Cil.

On rencontre encore chez Rabelais le pronom *cil,* mais, sauf dans un cas, il n'est employé que dans des vers, et on peut sans doute le considérer comme un archaïsme nécessité par la mesure (1).

Cil qui jadis annihila Carthage,
Courtoysement se mist en mylieu d'eux. I, 14.
Cest an passé, *cil* qui est regnera
Paisiblement avec ses bons amis. *Id. ibid.*
Cil ne fut pas celluy de Bourg. Car il est trop de mes amis. I, 66 (2).

Les prosateurs contemporains ne semblent pas avoir fait grand usage de cette forme. On ne peut même plus dire qu'elle soit usitée dans la seconde moitié du xve siècle. On en trouve cependant un exemple dans *Jehan de Paris,* et un même chez Noël du Fail, dans un vers, il est vrai :

1. On peut bien citer un autre exemple en prose, mais il n'est ni dans le *Gargantua*, ni dans le *Pantagruel.* On le trouve dans la *Pantagrueline Prognostication* : « Et ne sera reputé fol *cil* qui en ce temps fera sa provision d'argent. » III, 219.
2. Cf. I, 198, 210, etc.

Cil vint à moy, et pour me bien consoler, il me va dire. *J. de Paris.* 62.

Mais à *cil* qu'est de tout congneu... *Prop. Rust.* I, 63.

Du reste le peu d'usage qu'en fait Rabelais ne suffit pas pour que l'on puisse voir là une particularité de sa syntaxe.

2° Cestuy

Cestuy se rencontre assez souvent chez Rabelais, employé soit comme pronom, soit comme adjectif : c'est à partir du troisième livre surtout qu'on le rencontre fréquemment :

(*a*) *Cestuy* (dist Pantagruel) n'est à vostre adventaige. II, 60.

(*b*) Mais notez que *cestuy rotissement* me guerist d'une Isciatique entierement à laquelle j'estois subject plus de sept ans avoit. I, 287.

Et retirent en bas *cestuy esprit* vaguabond. II, 69 (1).

Cestuy, qui primitivement s'opposait à *celuy*, *iceluy*, a déjà chez Rabelais tout à fait confondu son sens avec celui des dérivés de *ecce ille*. Aussi, quand Rabelais l'emploie comme pronom, le voyons-nous presque toujours accompagné des particules *ci* et *là*, qui ajoutent aux pronoms le sens qu'ils n'expriment plus par eux-mêmes :

Tu parleras ton sou, quand *cestuy cy* aura achevé. I, 272.

Que vous semble de *cestuy-ci*, est-il pas heretique. III, 117.

Car jamais homme n'en viendra à bout, si *cestuy là* n'en vient. I, 267.

1. Cf. II, 16, 32, 205, 206, 225, 256, 302, 350, 354, 360, etc

Cestuy est d'ailleurs employé par Rabelais beaucoup plus souvent comme adjectif que comme pronom.

Dans les *Cent Nouvelles*, *cestuy* n'est pas très fréquent comme pronom, et l'est encore moins comme adjectif. On le trouve un peu plus souvent dans *Saintré*. Dans ces deux ouvrages *cestuy* employé comme pronom se trouve plus souvent seul qu'accompagné des particules *ci* et *là* :

Où est la femme tant asseurée qui osast dedire ung homme ainsi eschauffé et enragé que *cestuy* est. *Cent Nouv.* I, 30.

Quelque chose qu'on dist à ceste bonne dame, ne raison qu'on luy sceust amener de apparence en *cestuy fait*. *Id.* II, 98.

Sur *cestuy*, j'entends faire mes armes à cheval. *Saintré*, 85.

Or advise doncques, mon amy, de *cestuy Senecque* qui estoit payen. *Id.* 42.

Commynes n'emploie que très rarement *cestuy* comme adjectif. Peut-être n'en trouverait-on pas dans son livre plus de trois exemples ; encore, deux de ces exemples sont très voisins l'un de l'autre, et dans les deux *cestuy* détermine le même mot :

Par *cestuy* appoinctement debvoit estre paix entre le Pape et ses cardinaulx. 560.

Il bailla au Roy, pour *cestuy* appoinctement, le frere du Turc. 560.

Parce que *cestuy* Hacquelebac l'avoit eue aultresfois en garde. 686.

Il emploie très souvent au contraire *cestuy* comme pronom, mais le plus souvent en le joignant aux particules *ci* et *là*.

Ayant affaire à roy si liberal comme *cestuy cy*. 71.

Cestuy là en emmena le comte de la Marche. 46.

Qui sont tousjours paiez à la vieillesse comme *cestuy*. 433 (1).

1. Cf. 81, 83, 184, 201, 266, 282, 298, 301, 302, 313, 347, 405, 502, etc.

Dans *Jehan de Paris*, *cestuy* est assez souvent employé comme adjectif. On le trouve aussi comme pronom, sans particule :

Mais de *cestuy* bourgeois, je ne sçay que y rimer. 75.

Vous semble il bien que ung Roy de France pourroit bien autant faire comme *cestuy*? 76 (1).

L'usage de Le Maire des Belges se rapproche plutôt de celui du *Roman de Jehan de Paris* que de celui de Commynes. *Cestuy* est souvent employé soit comme adjectif, soit comme pronom, accompagné ou non des particules *ci* et *là* :

Cestuy Magus fut sage prince. 29.

De *cestuy-cy* semble bien que fussent fondés aucuns peuples. 30.

Cestuy-là fut de ceulx du premier aage. 22.

En la face de *cestuy*. 54 (2).

Dans l'*Heptaméron*, il paraît n'être guère employé que comme pronom et accompagné de la particule *ci* ou de la particule *là* :

Laissez-moi *cestuy-cy*. I, 256.

Il n'y avoit François en Italie plus digne d'estre aimé que *cestuy-là*. II, 86 (3).

Dans les *Nouvelles Récréations*, Bonaventure Des Périers semble avoir suivi le même usage que la Reine de Navarre; mais, dans le *Cymbalum*, il se sert beaucoup plus souvent du mot *cestuy* et l'emploie soit comme pronom, avec ou sans particule, soit comme adjectif :

Cestuy-cy s'appelloit maistre Arnauld. *Nouv. Récr.* II, 108.

1. Cf. 1, 13, 18, 109.
2. Cf. 30, 31, 37, 44, 48, etc.
3. Cf. I, 257 ; II, 72, 93, etc.

Elle veid que *cestuy-là* d'adventure estoit beau personnage et de belle taille. *Id.* 172.

Nous regarderons seulement si *cestuy nostre larcin* y est point predict. *Cymb.* I, 328.

N'ay-je pas grand tort d'ainsi mespriser et esconduire *cestuy* qui m'aime tant? *Id.* I, 357 (1).

L'usage de Noël du Fail paraît avoir été le même que celui de la Reine de Navarre :

Cestuy-ci danse bien. *Prop. Rust.* 15.

Dans le premier livre de l'*Institution chrétienne*, Calvin n'emploie *cestuy* que comme pronom, accompagné des particules *ci* et *là* :

Et quand il n'y auroit plus grand mal que *cestuy-cy*, desja ce n'est point un vice à pardonner, d'adorer à l'aventure un dieu incogneu. 78.

Dieu daigne aussi ouvrir sa bouche sacrée non seulement pour faire savoir et publier que nous devons adorer quelque Dieu mais aussi qu'il est *cestuy-là*. 82 (2).

On voit que Rabelais fait de la forme *cestuy* un emploi plus large non seulement que ses contemporains mais encore que ses prédécesseurs.

D'une part, dès le xve siècle, on préfère pour le rôle d'adjectif des formes plus brèves, dont l'accent peut plus facilement s'affaiblir devant celui du mot principal. D'autre part, la confusion qui s'établit entre les dérivés de *iste* et les dérivés de *ille* rend la forme *cestuy* complètement inutile si l'on conserve la forme

1. Cf. *Nouv. Récr.* II, 9, 11, 48, 99, etc. — *Cymb.* I, 322, 309, 335, 348, 349, 368, etc. — Remarquons que dans le dernier exemple cité, *cestuy* est déterminatif et serait remplacé aujourd'hui non par *celui-ci* ou *celui-là* mais par *celui* sans particule.

2. Cf. 159, 161, 175, 256.

celuy. Dès le temps de Rabelais, *cestuy* a presque entièrement cédé sa fonction d'adjectif soit à *ce*, *cest*, soit à *celuy*, *iceluy*, et cède très souvent sa fonction pronominale à ces deux dernières formes.

3° Cestes.

Le pluriel féminin *cestes* se rencontre aussi chez Rabelais :

Homes mortelz, si de *cestes* heureuses ames voulez chose aulcune sçavoir... II, 365.

Jà n'est besoing que vous pensez à *cestes-cy* nous monstrer. II, 442.

On en trouve un exemple dans *Saintré* :

Celles et *cestes* qui seroient faites seroient tenues pour parfaictes. 138.

4° Iceluy, icelle, iceux, icelles.

A côté des formes dérivées de *ecce ille*, qui ont subi l'apocope de l'*i*, Rabelais conserve encore les formes complètes, et les emploie très fréquemment, soit comme pronoms, soit comme adjectifs :

Comme adjectif, la forme la plus employée par Rabelais est celle du féminin singulier, et après elle la forme du masculin singulier. Les formes du pluriel ne remplissent pas très souvent cette fonction :

La chair de *icelluy poisson* conservee en sel attire l'or hors les puyz. II, 389.

O que bien heureux fut en *icelle annee* celluy qui eut cave fresche et bien garnie. I, 227.

D'*iceulx gras beufz* avoient faict tuer troys cens soixante sept mille et quatorze. I, 19.

Et ce pour la rarité, laquelle hausse le pris de toutes choses, en Indie expressement, d'*icelles herbes*. III, 151 (1).

Employées comme pronoms, ces formes peuvent avoir deux sens bien distincts. D'une part elles correspondent tout simplement au sens de *celui-ci*, *celui-là*. D'autre part elles ont la valeur des pronoms personnels *lui*, *elle*, *eux*, *elles* ou bien *le*, *la*, *les*. Il est à remarquer que, dans le premier cas, elles peuvent, en se construisant avec la proposition *de*, faire concurrence à l'adjectif possessif, absolument comme le génitif du pronom personnel que nous avons déjà remarqué :

a). *Celui-ci :*

A quoy fut condescendu par *icelluy*, et pleut tresbien à sa mere. I, 29.

Celle-ci :

Il fut prins par une Nymphe auree : *icelle* fut prinse par une Nymphe argentee. III, 93.

Ceux-ci :

Iceulx toutesfois n'estoient que Andouilles, II, 405.

Celles-ci :

Icelles estoient de façon bien estrange. III, 72.

b). *Le :*

Non tant pour la commodité du pays de Dipsodie que pour *icelluy* contenir en office et obeissance. II, 16.

1. Cf. I, 92, 225, 226 ; II, 55, 66, 76, 209, 256 ; III, 5, 20, etc.

Les :

Et les graces que Dieu te a donnees, *icelles* ne reçoipz en vain. I, 257.

Lui :

Avecque *icelluy* pacificquement residoit la bonne dame Penie. II, 470.

Elle :

Les quelz des lors que nasquirent et entrerent on monde, avec le laict de leurs meres nourrices avoient pareillement sugcé la doulceur et debonnaireté de son regne, et en *icelle* estoient tous dis confictz et nourriz. II, 16.

Eux :

Aulcuns d'*iceulx* eurent honte et horreur de telle tant abhominable amende. II, 426 (1).

On voit que ces formes ont chez Rabelais l'emploi le plus large et les sens les plus variés. Cependant, si nous remontons plus haut, il ne semble pas qu'elles aient eu la même fortune chez les écrivains du xv[e] siècle.

Dans les *Cent Nouvelles*, on les trouve employées soit comme pronoms, soit comme adjectifs, mais beaucoup moins souvent que chez Rabelais :

Assez prochain de l'ostel d'*iceluy* chevalier, père de la pucelle. II, 211.

Par *icelle* vint en la grace des princes. I, 1.

Peu de gens estoient esconduis de l'amoureuse distribution, voire si dignes estoient d'*icelle* recevoir. I, 81 (2).

Il en est de même dans *Saintré*, où les formes qui ont

1. Cf. I, 6, 35, 37, 69, 91, 265 ; II, 15, 33, 46, 55, etc.
2. Cf. I, 32, 233.

subi l'apocope sont beaucoup plus employées que les formes complètes :

La dame ou damoiselle, chevalier ou escuyer, qui seront les mieux chantans à *icelle* feste. 79.

Se dedans *icelluy* vous ne trouvez chevalier ou escuyer de nom et d'armes, sans reprouche. 80.

Chez Commynes, les formes pleines sont plutôt employées comme pronoms, et les formes apocopées, bien plus rares cependant que dans *Saintré*, sont plutôt employées comme adjectifs : il y a cependant des exceptions, comme dans le premier de ces deux exemples (1) :

Avec l'intelligence du dict duc de Boucquinguan, qui pour *icelle* occasion mourut. 411.

Et se feust aussi voluntiers empesché des affaires de ses voisins comme des siens, et mys gens en leurs maisons et desparti les auctoritez d'*icelles*. 490 (2).

Dans *Jehan de Paris*, les exemples ne sont pas non plus très nombreux, bien qu'on trouve des significations assez variées :

En *icelle* ville de Burges sejournèrent huit jours le Roy de France et d'Espaigne. 11.

Dedans *iceulx* furent mis habillemens, draps d'or et de soye. 33.

Tous deux luy donnastes vostre fille pour *icelle* marier où bon lui sembleroit. 111.

Au commencement du XVI[e] siècle, chez Le Maire des Belges, ces formes sont redevenues d'un emploi beau-

1. Il faut remarquer que chez Commynes l'adjectif démonstratif est le plus souvent remplacé par les expressions *ledict*, *ladicte*, *lesdictz*, *lesdictes*, qui ont à peu près le même sens.

2. Cf. 45, 116, 154, 182, 359, 383, 449, 490, 581, 585, etc.

coup plus fréquent, soit comme pronoms, soit comme adjectifs :

Les fortunes et aventures d'*iceulx*. 1.
La restauration d'*icelle* histoire. 1.
Icelle déesse guidée par moy. 2.
Cause de redresser l'histoire et *icelle* restituer. 2.
En extirpant d'*icelluy* toutes erreurs. 2 (1).

Peut-être est-ce Le Maire des Belges qui a, dans une certaine mesure et pour peu de temps, remis en honneur ces formes que le xv[e] siècle avait un peu négligées. Mais s'il a eu en cela une certaine influence sur Rabelais, il en a eu beaucoup moins sur la plupart des écrivains contemporains. Les exemples de ces formes ne sont pas très nombreux dans l'*Heptaméron* :

A *icelle* pitié, que j'ai tant expérimenté en vous, je fais ma plaincte et demande grace. I, 382.
Desire chercher le facteur et la source d'*icelle*. II, 127.

B. Des Périers ne fait pas grand usage de ces formes dans ses *Nouvelles Récréations*. Au contraire elles sont employées à chaque instant dans le *Cymbalum*. Nous avions déjà fait la même remarque au sujet de *cestuy* :

Salomon eut la perfection de ceste pierre, et si congneut par inspiration divine la grande et merveilleuse proprieté d'*icelle*. *Nouv. Récr.* II, 59.
S'ilz pouvoient recouvrer d'*icelle* Pierre philosophale tant petite piece fust-elle. *Cymb.* I, 330.
Mais *icelles* n'ont eu aucune vertu ne proprieté. *Ibid.* 334.
On ne peult eviter la vengeance d'*icelui*. *Ibid.* 357 (2).

1. Cf. 4, 7, 12, 17, 21, 22, 24, 26, 29, 31, 32, 33, 34, 37, etc.
2. Cf. *Cymb.* I, 336, 340, 342, 348, 349, 350, 352, etc.

Chez Noël du Fail, les anciennes formes sont assez souvent employées, surtout avec la préposition *de* :

Les Philosophes et Jurisconsultes ont cela assez familier, de descrire l'un contraire par l'autre, en baillant par *iceluy* plus seure et solide congnoissance que s'ilz laissoient l'ombre d'*iceluy* pour de prime face traiter leur supposé subjet. *Prop. Rust.* I, 1.

Pour avoir l'aise et commodité d'*iceux*. *Ibid.* 8 (1).

Mais l'écrivain du xvi[e] siècle qui a le plus employé, surtout avec la préposition *de*, les formes du pronom *iceluy*, c'est Calvin. Nous trouvons chez lui ces formes employées avec les mêmes acceptions pronominales que chez Rabelais, mais c'est surtout pour éviter l'équivoque du possessif qu'il les a utilisées. Il semble, à en juger par le premier livre de l'*Institution Chrestienne*, avoir presque toujours évité de les employer comme adjectifs : on en trouve cependant des exemples, comme dans la première de ces phrases :

Afin que nostre entendement reçoive *icelle* parolle en obeissance. 113.

Doit estre mené par *icelle* comme par la main. 40.

Elle se confie d'estre en la garde et protection d'*iceluy*. 45.

Elle se met toujours devant les yeux le siege judicial d'*iceluy*. 46 (2).

Il faut remarquer en outre que Calvin n'emploie pas d'ordinaire ces formes à la place des pronoms atones *le*, *la*, *les*, mais que, presque partout où elles se rencontrent, nous les remplacerions aujourd'hui, soit par les

1. Cf *Prop. Rust.* I, 2, 12, 20, 52.

2. Cf. 43, 51, 52, 57, 60, 63, 64, 75, 88, 93, 94, 96, 98, 102, 105, 107, 108, 109, 110, 112, 116, 123, 126, 133, 134, 135, etc.

pronoms toniques *lui*, *elle*, *eux*, *elles*, soit par le possessif ou le pronom *en*.

Ainsi les formes *icelluy*, *icelle*, *iceux*, *icelles*, relativement peu employées au xve siècle le sont beaucoup plus souvent dans la première moitié du xvie, mais seulement chez quelques écrivains et non d'une façon absolument générale. A quelle influence est due leur nouvelle fortune? Peut-être à celle des Grands Rhétoriqueurs, quoique Cretin ne paraisse pas les avoir beaucoup employées. Elles remontent, en tout cas, au moins à Le Maire des Belges. Après lui, pour des raisons différentes, Rabelais et Calvin en font un très grand usage, le premier sans doute par pur caprice, le second parce qu'il trouve dans ces formes un très utile moyen de clarté.

B. *Formes dont l'emploi n'est plus le même que chez Rabelais.*

1° Celui, celle, etc.

Nous avons vu que les formes d'*icelluy* s'employaient au xve siècle et au xvie soit comme pronoms, soit comme adjectifs. Les formes qui ont subi l'apocope remplissent aussi chez Rabelais les deux fonctions. Mais on ne les rencontre comme adjectifs qu'au singulier :

Comme fust *celle* femme sacrée à Venus Indicque. II, 11.
Le paouvre homme luy respondit qu'il semoit *celluy* champ de touzelle. II, 427 (1).

1. Cf. I, 44, 137, 179, 228, 351, 370 ; II, 75, 205, etc.

Au xve siècle, ces formes s'emploient de la même façon.

On les trouve assez souvent dans les *Cent Nouvelles*. Dans *Saintré* on trouve aussi le féminin pluriel :

Afin que les œuvres qu'ils feront soient à *celuy* jour à Dieu plus agréables. *Cent Nouv.* I, 200.

Pour ce que ses affaires ne povoient souffrir que *celle* nuyt il retournast. *Ibid.* 2.

En *celui* temps avoit une assez jeune dame vefve. *Saintré*, 4.

Et sur ce dist sainct Jerosme au second livre, parlant contre Jovinian, de *celles* vefves. *Ibid.* 6.

Apres qu'il eut ouy messe, incontinent s'en va à *celle* bourgeoise. *Ibid.* 65 (1).

Commynes emploie assez fréquemment ainsi le féminin singulier, mais il ne paraît pas avoir employé les formes du pluriel, et peut-être ne trouverait-on pas chez lui plus d'un exemple du masculin singulier :

De *celle* folle et oultrageuse despense ne veult riens diminuer. 395.

J'entens le pere de *celluy* Turc qui conquit Constantinoble. 523 (2).

Dans *Jehan de Paris*, le masculin est plus rare que le féminin, mais on en trouve cependant d'assez nombreux exemples :

Celuy jour estoit une solempne feste. 3.

Et lors le cappitaine de *celle* garde alla sçavoir si l'on les laisseroit entrer. 46 (3).

1. Cf. *Cent Nouv.* I, 10, 102, 156, 239; II, 47, 51, 55, etc. — *Saintré*, 7, 11, 20, 22, 24, 30, 56, 57, etc.
2. Cf. 269, 330, 533, 606, 614, 682, 683, 691.
3. Cf. 6, 18, 22, 24. 25. 28, 32, 36, 43, 53, 54, 57, 70, 72, etc.

Le Maire des Belges emploie les formes du singulier et surtout le féminin :

Il se faut enquérir qui fut *celuy* Jupiter. 5.
Celle grande et horrible *inondation*. 8.
En *celle cité* avoit un temple. 52.

Dans l'*Heptaméron*, ces formes ne sont pas d'un usage ordinaire comme adjectifs. On rencontre cependant *celle* dans l'expression : *à celle fin :*

A *celle* fin que je y donne tel ordre que nostre amitié qui a tant duré ne se rompe pour une femme. III, 84.

Bonaventure Des Périers les emploie, mais peu fréquemment. Pour le masculin il préfère la plupart du temps *iceluy* :

Celuy sieur de La Roche estoit homme joyeux. *Nouv. Récr.* II, 66.
Mais le mal fut que, pour *celle fois*, il ne luy fut pas fidelle. *Ibid.* 67.

Noël du Fail, sans avoir un usage très sensiblement différent, se sert cependant un peu plus souvent de ces mots comme adjectifs :

Celuy que voyez à costé, ayant le poulse passé à sa ceinture à laquelle prend *celle grande gibessière. Prop. Rust.* I, 13.
Celuy grand conservateur de nos troupeaux. *Ibid.* 34.

Dans l'*Institution Chrestienne*, on trouve, mais très rarement, *celle* employé comme adjectif :

Car si celuy qui ne se confesse point de bouche, ne laisse pas d'estre vray penitent, la penitence peut consister sans *celle confession*. T. IV, 105.

1. Cf. 9, 11, 17, 41, 53, 59, etc.

Ainsi, quoique Rabelais ne fasse pas un usage exagéré de ces formes comme adjectifs, il leur a donné ce rôle encore plus souvent que la plupart de ses contemporains. On peut penser que, dès cette époque, notre syntaxe, obéissant à sa tendance à la délimitation des emplois de chaque forme, avait réduit presque complètement les diverses formes de *celuy* à ne remplir que des fonctions pronominales.

2° Ceste

La forme féminine *ceste*, de même origine que *cest* et *cestuy*, se rencontre chez Rabelais employée comme pronom :

Le naturel des femmes nous est figuré par la Lune, et en aultres choses, et en *ceste* : qu'elles se mussent, elles se contraignent et dissimulent en la veue et praesence de leurs mariz. II, 157.

Elle est assez souvent accompagnée de la particule *ci* ou de la particule *là*.

Marmes, *ceste cy* n'est mie la mienne. II, 264.
Vous me doibvez *ceste là*. II, 459.

On la rencontre dans les *Cent Nouvelles* soit employée seule, soit accompagnée d'une particule :

N'avoit pas si bien matère de soy douloir que *ceste cy*. I, 64.
Ilz ne sont pas dignes d'avoir jamais bonne adventure, si *ceste* qu'ilz n'ont pas pourchassée, par lascheté leur eschappoit. I, 178.

Elle se trouve employée de la même façon chez Commynes mais assez rarement :

Car aysement tout le peuple se fust tourné de leur part, et

par consequent toutes celles du royaume, à l'exemple de *ceste là*. 48.

Jamais roy d'Angleterre ne passa à si puissante armee que fut *ceste cy* dont je parle. 236.

Nous la retrouverons chez Le Maire des Belges :

Il ne commit jamais cruauté que *ceste là*. 54.

Elle est assez commune chez les contemporains de Rabelais, qui même en font plus souvent usage que les écrivains du XV[e] siècle. Elle est particulièrement fréquente dans l'*Heptaméron* :

Je vous prie que les hommes, qui nous veulent peindre tant inconstantes, viennent maintenant icy et me monstrent l'exemple d'un aussi bon mary, que *ceste cy* fut bonne femme. *Hept.* II, 171.

Ceste là est excusable. *Ibid.* III, 260.

Ceste cy est à l'usage d'estrivières. *Nouv. Récr.* II, 260.

Jamais ne fut exhibé un tel jeu, ny une si noble fable que *ceste cy*. *Cymb.* I, 332.

Ceste est la premiere instruction de nostre foy, selon l'ordre de nature, combien que ce ne soit la principale, de recognoistre que toutes les choses que nous voyons sont œuvres de Dieu. *Inst. Chrest.* 211 (1).

Ainsi, nous voyons que pas plus chez les autres écrivains que chez Rabelais la délimitation des emplois ne s'est complètement établie entre les diverses formes démonstratives. Malgre la tendance que nous pouvons constater, *ceste* ne s'est pas plus réduit à la fonction d'adjectif que *celle* à la fonction de pronom.

1. Cf. *Hept.* I, 263, 270; II, 18, 342, 354, 375; III, 27, etc.

3° Ce

Dans la langue de Rabelais, comme dans celle des autres écrivains de son temps, la concurrence des pronoms neutres composés *ceci* et *cela* n'a pu faire encore disparaître le pronom simple, qui conserve encore des emplois très variés.

Ce est employé comme complément direct, mais il est en ce cas placé avant le verbe :

Et *ce* je appelle mocquedieu, non oraison. I, 149.

On le rencontre surtout ainsi avec les verbes *dire* et *faire* :

Ce faisans vous aurez la garde de Dieu. I, 168.
Et *ce* disant pleuroit comme une vache. I, 231.
Qui ne se adventure n'a cheval ny mule, *ce* dist Salomon. I, 128.
L'Antichrist est desja né, *ce* m'a l'on dict. II, 131 (1).

Ce est aussi employé par Rabelais comme complément indirect ou circonstanciel, avec diverses prépositions :

Et *à ce* assisterent la plus part des seigneurs de la court. I, 264.

Adonc la terre fut tant eschaufee, que il luy vint une sueur enorme, dont elle sua toute la mer, qui *par ce* est salee. I, 228.

Et *sans ce* ne pevent estre entenduz. I, 268.

Je avoys souppé. Mais *pour ce* ne mangeray je poinct moins. I, 145.

En ce depuis l'imita Alexandre le Grand. III, 152.

Ce est souvent le régime d'un substantif ou d'un adjectif :

1. Remarquons que dans ces deux derniers exemples, *ce* ne serait pas aujourd'hui remplacé par *cela*, mais serait simplement supprimé.

Et en *memoire de ce* n'est aujourd'huy passé aulcun en la matricule de la dicte université de Poictiers, sinon qu'il ait beu en la fontaine Caballine de Croustelles. I, 238.

Et demandait la *cause de ce. Ibid.*

De ce non content, Pantagruel lui en darda un aultre sus la queue. II, 391.

On trouve assez souvent *ce* précédé de la conjonction *et* : il résume alors, comme aujourd'hui le pronom *cela*, la proposition précédente :

Seulement vous priray que pour ceste fois luy veueillez pardon oultroyer. *Et ce* en deux conditions. II. 205.

Son char triomphant estoit tout couvert de lierre, prins et cueily en la montagne Meros, *et ce* pour la rarité, laquelle bausse le pris de toutes choses. III, 151.

Remarquons encore chez Rabelais l'emploi de *ce* dans des cas où nous l'omettons aujourd'hui comme dans *ce non obstant, ce néanmoins, cependant que* :

Le serpens qui tenta Eve estoit andouillicque, *ce nonobstant* est de luy escript, qu'il estoit fin et cauteleux sus tous aultres animans. II, 404.

Ce non obstant Gaster confessoit estre non Dieu, mais paouvre, vile, chetive creature. II, 483.

Ce neantmoins qu'il veiglast sus elle soingneusement. II, 157.

Ce pendant que les gens de pied entretenoient la retraite. II, 405.

Enfin, quand le sens de *ce* est déterminé par une proposition commençant par la conjonction *que*, *ce* peut être séparé de la conjonction par plusieurs mots :

Mais *en ce* je me reconforte *que* en l'aultre monde je le seray. I, 10.

Par ce (respondit Grandgousier) *que* ainsi Dieu l'a voulu. I, 150.

Dans les *Cent Nouvelles* et dans *Saintré*, nous rencontrons les mêmes tournures que dans Rabelais, et même avec plus de liberté. Très souvent *ce* complément direct est placé après le verbe :

Et quand il vit *ce*, il ne se peut plus tenir. *Cent Nouv.* I, 59.
Elle fut ad *ce* menée qu'elle cogneut son piteux cas. *Ibid.* I, 47.
Et n'est pas *content de ce*. *Ibid.* 65.
Et en *disant ce*, il s'en partit. *Saintré*, 12.
Alors dame Jehanne, dame Katherine, Ysabel et les aultres, qui de *ce* toutes rioient en heurent pitié. *Ibid.* 9.
Et tout *ce* par le bon conseil de madame. *Ibid.* 74.
Et, *non obstant ce*, elle ayant son cueur en diverses pensées. *Ibid.* 7 (1).

Les exemples analogues ne sont pas rares chez Commynes et dans *Jehan de Paris*. Cependant, la plupart du temps, quand *ce* est complément direct, il est placé avant le verbe, et le verbe est le plus souvent l'infinitif ou le participe du verbe *faire* :

Et, en *ce faisant*, il osta beaucoup de gens hors de suspection. Commynes, 38.
Pour ce, que chascun se retire. *Id.* 75.
Pour dire les causes qui vous ont meu à *ce faire*. *J. de Paris*, 7.
Et *avec ce* venez jusqu'au nombre de vingt. *Id. ibid.*
Après ce suit le roy d'Espaigne en son royaulme. *Id.* 15.
Mais *de ce* n'estoit pas trop joyeulx le roy d'Angleterre. *Id.* 87 (2).

Chez Le Maire des Belges, les exemples sont toujours extrêmement fréquents :

1. Cf. *Cent Nouv.* 2, 9, 15, 19, 31, 36, 45, 56, 63, 67, 69, 72, 83, 99, 108, 111, 122, etc. — *Saintré*, 5, 6, 9, 13, 14, 15, 19, 54, etc.
2. Cf. Commynes, 67, 422, 431, 440, 449, 468, 476, 477, etc. — *J. de Paris*, 2, 31, 40, 42, 49, 57, etc,

Et en *ce disant*. 54.
Que tu sois obéie *en ce*. *Ibid.*
Et *à ce* convoqua tous les sages augures. 52.
Mais *de ce* nous tairons nous. *Ibid.* (1)

A l'époque de Rabelais, on se sert beaucoup moins du pronom *ce*. Dans l'*Heptaméron*, on ne le rencontre guère que comme régime direct des verbes *dire* et *faire*, ou de la préposition *pour* :

Et, en *ce disant*, tourna les œlz au contraire de celle qui estoit cause de son bien et de son mal. III, 204.
Pour *ce faire*, faignist s'en aller. I, 308.
Et *pour ce*, emmenez-le. III, 279.

Chez B. Des Périers, on le trouve le plus souvent avec la préposition *pour*, ou bien comme complément du verbe *faire*, dans l'expression *pour ce faire* :

Et *pour ce*, il nous fault songneusement entretenir et nous faire valoir ce pendant que nous en avons la commodité. *Nouv. Récr.* II, 189.
Et *pour ce faire* fit venir toutes les religieuses en chapitre. *Ibid.* 222.

Chez Noël du Fail, la construction de *ce* est beaucoup plus libre :

Que si tu n'es *content de ce*, je ne pourray que te prier de prendre tel quel petit present en gré. *Prop. Rust.* 9.
Je me pourmenois (*et ce* à jour de feste), par les villages prochains. *Ibid.* 11.
Le bon Dieu nous a (comme en toutes choses) merveilleusement fortunez *en ce*. *Ibid.* 26.

Chez Calvin, le pronom *ce* se rencontre assez fréquemment comme régime direct du participe présent ou de l'infinitif du verbe *faire*, qu'il précède alors

1. Cf. 1, 4, 5, 6, 7, 9, 10, 11, 16, 19, 21, 24, 25, 26, 28, 29, etc.

immédiatement. On le rencontre assez souvent aussi précédé de la conjonction *et*, et résumant la proposition précédente :

Voyons quelle raison ils ont de *ce faire*. 146.
Mais en *ce faisant*, il y auroit une trinité de dieux. 183.
Et ce non point par le moyen des hommes. 93.
Et ce à bon droit. 172.

Ainsi à l'exception de Noël du Fail, tous ceux des contemporains de Rabelais que nous avons étudiés font un usage plus restreint que lui du pronom *ce*, et la liberté de la syntaxe de Rabelais égale à peu près celle de la syntaxe du XVe siècle.

C. *Usage des particules.*

Il s'en faut de beaucoup, chez Rabelais, que les particules *ci* et *là* soient aussi étroitement unies aux formes pronominales qu'elles le sont dans certains cas aujourd'hui.

1° On trouve souvent *celui*, *celle*, etc., séparés par plusieurs mots du relatif, sans être renforcés par la particule *là*, ainsi que l'exigerait notre usage actuel :

Car hardiment que sainct Antoine me arde sy *ceulx* tastent du pyot *qui* n'auront secouru la vigne. I, 105.
Pour *celluy* je donne sentence *duquel* la chance premier advient. II, 189.
Et disoit *ceulx* estre troys et quatre foys heureux *qui* estoient mortz en la conflagration de Troie. II, 351.

On trouve la même liberté au XVe siècle, mais

à cette époque la liberté d'omettre la particule est encore bien plus grande. Dans les *Cent Nouvelles* et dans *Saintré*, on trouve le pronom sans particule employé soit comme attribut, soit comme complément, sans être suivi d'un déterminatif, ou d'une proposition relative, même éloignée :

Toutesfoiz, il me semble que s'il y avait homme en ceste ville qui sceust donner conseil pour le retrouver, que je seroye *celuy*. *Cent Nouv.* I, 24.

Vous prie que soyez de *ceulx*. *Saintré*, 25.

Lors *celle* lui dict. *Id.* 33.

Et vous veez que ce n'est de *celles* aucunes. *Id.* 47 (1).

Chez Commynes et dans *J. de Paris*, nous voyons encore ces pronoms sans particule employés aussi librement :

Le conte Campobasche se trouva devant quant *ceulx* vindrent parler au duc. *Comm.* 322.

Il n'y avoit celluy de *ceulx* qui bien souvent n'y eust mengé. 352.

Mais *celluy* estoit filz du duc Galleasche et de la duchesse Bonne. 509.

Ceulx furent prins et jusques à cinquante de leurs complices. *J. de Paris*. 13.

Sire, dit *celuy*, nenny. *Ibid.* 76.

Celuy alla dire au duc de Normandie que l'on vouloit servir de vin. *Ibid.* 106 (2).

Même chez Le Maire des Belges nous trouvons encore des exemples analogues. A plus forte raison, nous voyons comme chez Rabelais, le démonstratif séparé du relatif :

Avec *celuy* se festoya le grand empereur Osiris. 20.

Ceulx errent beaucoup *qui* escrivent. 35.

1. Cf. *Saintré*, 16, 26, 81, etc.
2. Cf. *J. de Paris*, 39, 72, 112.

Dans l'*Heptaméron*, nous trouvons aussi *celui* séparé du relatif :

Celluy les porte plus légièrement *qui* ne les cuyde pas avoir. I, 281.

Celles seules le sçavent *qui* ont experimenté. II, 92.

J'entends bien que vous estimez *celles* les moins mauvaises *de qui* la malice est descouverte. II, 173.

Celluy est sage, dict Geburon, *qui* ne congnoit ennemy que soy-mesmes. II, 283.

L'usage de Noël du Fail est un peu plus libre :

Celuy (respond il) *qui* se grate le bout du nez d'une main et la barbe de l'autre? *Celuy* proprement (di je alors) et qui s'est tourné vers nous. *Prop. Rust.* 13.

N'estoit-elle pas fille de Tbibaud l'Escouvette, ce bon gautier? De *celuy* sans autre (respondit Lubin). *Ibid.* 42.

Calvin suit le même usage que Rabelais :

C'est *celle* seule *qui* vivifie les ames. 83.

Et comment *celuy* ne seroit-il le vrai autheur des miracles, *qui* de son authorité ottroye aux autres la faculté d'en faire? 164.

Qui osera maintenant dire, que *celuy* est une simple creature, *duquel* la cognoissance est nostre gloire unique? 165.

Ainsi, malgré les exemples de Noël du Fail, il faut bien admettre que la liberté dont jouissaient les écrivains du XVI[e] siècle se bornait à séparer du relatif les pronoms *celuy*, *celle*, etc., sans les renforcer par la particule *là*. Rabelais se conforme donc, sur ce point, à l'habitude de son époque, et n'imite pas, comme il le fait quelquefois, la syntaxe du siècle précédent.

2° Cependant, si la plupart des écrivains sont d'accord sur l'emploi ou l'omission de la particule, nous ne

trouvons pas absolument déterminée la forme de la particule *ci*. Il arrive souvent à Rabelais d'employer *icy* avec les diverses formes de l'adjectif *ce*, ou *cest* :

Comme disent ces vieilles *ycy*. I, 55.
Ce gautier *icy* se guabele de nous. I, 131.

Au xve siècle, nous trouvons *icy* au lieu de *cy* surtout avec les démonstratifs *cest*, *ceste*, employés soit comme pronoms, soit comme adjectifs :

Je congnois bien *cest ycy*. *Cent Nouv.* I, 84.
Je vous supplie et de rechef que tout aultre passé courroux, et *cest icy* vous obliez. *Ibid.* 8.
Et croy que jamais homme ne veit passer artillerie de telle grosseur et de telle diligence, par les lieux ou passa *ceste icy*. Commynes, 629.
Et comment, dit-elle, ne sont ce pas *ceulx icy* que passent ? *J. de Paris*, 80.

Dans l'*Heptaméron* nous voyons également *icy* au lieu de *cy* auprès des adjectifs ou auprès des pronoms :

Et pour ce, dès ceste heure *icy*, emmenez-le. II, 279.
Beaucoup de gens ont de la douleur et de la peyne pour vivre justement, qui n'ont pas le sens d'avoir en leur vie taut de plaisir que *ceulx icy*. II, 367.

Chez B. Des Périers on trouve bien des exemples de *icy* au lieu de *cy*, mais il n'est pas sûr que dans ces exemples *icy* ait bien perdu son sens d'adverbe de lieu :

Il fault essayer la fortune et si cest homme *icy* fera ce qu'il dit. *Nouv. Récr.* II, 209.
Je n'ay que faire de boire, disoit-elle ; cest yvrongne *icy* ! verras-tu ? *Ibid.* 262.

Chez Calvin, l'emploi de *icy* est au moins très rare.

L'emploi fréquent qu'il fait de *iceluy*, *icelle*, le dispense le plus souvent d'employer le démonstratif avec une particule.

D. *Particularités dans la Syntaxe des démonstratifs.*

1° Comme celui qui; — Il n'y a celui qui.

a) Il faut remarquer chez Rabelais l'absence d'une tournure pourtant fort usitée de son temps : celle qui consiste à employer l'expression *comme celui qui* dans le même sens que l'expression latine *quippe qui*. Cette tournure, avec son apparence latine, était cependant depuis longtemps en usage. Au xve siècle, on la trouve plus souvent dans *Saintré* que dans les *Cent Nouvelles* :

Et firent au souper très bonne chère, *comme ceulx qui* avoient très bien de quoy. *Cent Nouv.* I, 177.

Et quant il oy parler de dame par amours, comme *celuy qui* oncques ne l'avoit empensé, les yeulx luy lermoyent, le cueur luy fremist. *Saintré*, 9.

Alors vira sa hacquenée et appella ses chiens pour giboyer *comme celle qui* de luy ne tint compte. *Id.* 252 (1).

Commynes emploie quelquefois cette tournure, bien qu'il soit peu latiniste, ce qui nous montre qu'à son époque elle était assez ordinaire :

Et de ce propos en sçavez plus que moy, *comme celuy qui* l'aydastes a penser en ceste maladie. 324.

J'en parle *comme de celluy que* j'ay congneu, et beaucoup de choses traicté avec luy. 517.

Ledict seigneur jura ladicte paix; et dès le lendemain delibera de partir, *comme celluy qui* avoit grant envie de retourner en France. 648.

1. Cf. *Saintré*, 13, 15, 123, 249.

On trouve aussi cette expression une fois dans *Jehan de Paris* :

Si luy dit Jehan de Paris, *comme celuy qui* faignoit ne l'avoir point entendu. 54.

Elle est très fréquente chez Le Maire des Belges :

Comme celles avec lesquelles elle a eu conversation privée et délectable. 4.

Comme celuy qui avoit encouru la malédiction de son père. 19.

Comme ceux qui pouvoient mettre 300000 hommes aux champs. 37 (1).

Elle est devenue plus rare, il est vrai, à l'époque de Rabelais. Elle paraît n'avoir pas été familière à la plupart des conteurs. Il faut faire exception pour l'*Heptaméron* où les exemples sont assez nombreux :

Floride venoit parler à luy priveement, *comme celle qui* n'y pensoit en nul mal. I, 352.

Il arresta a Barselonne le moins qu'il luy fut possible, *comme celuy à qui* l'heure tardoit d'estre au lieu où l'on n'esperoit que luy. I, 362 (2).

Elle se rencontre aussi chez Noël du Fail :

Il est de besoin en premier poinct aymer, reverer et craindre Dieu, *comme celui qui* souffre que devenions en mile adversitez, pour nous montrer qu'il est le maistre, et celui qui a procreé toutes choses pour nostre bien et profit. *Prop. Rust.* I, 28.

Elle se rencontre chez des écrivains fort peu latinistes, Montluc par exemple :

Comme ceux qui se sont trouvés unis toujours. 160.

1. Cf. 28, 32, 38, 41, 42, 48, 55 etc.
2. Cf. II, 95, 133, 136, 144, 159, 182, 228, 230, 236, etc.

b) Si Rabelais n'emploie pas la tournure *comme celui qui*, il emploie volontiers au contraire une expression qui se rapproche de celle-là : *il n'est* ou *il n'y a celui qui*, dans le même sens que l'expression latine *nemo est qui* :

Tant noblement estoient apprins qu'*il n'estoit entre eux celluy ne celle qui* ne sceust lire, escripre, chanter, jouer d'instruments harmonieux... I, 206.

Il n'y eut celluy qui ne beust vingt cinq ou trente muys. I, 320.

Il n'y avoit celuy à qui il ne valust bien la rente d'une bonne mestairie. III, 215.

Il n'est celluy ne celle de sa bande qui n'y offre sa vie propre. III, 90.

On trouve quelques exemples de cette tournure dans les *Cent Nouvelles* :

Dont *n'y eut celuy de la table qui* ne s'en donnast grant merveille. I, 113.

Il n'y eut celuy de la table après ces motz à pou *qui se* tenist de rire. *Ibid.*

Et n'y a celle de nous qui ne se vouldroit emploier autant que possible est à la recouvrance de vostre santé. I, 117.

On peut remarquer que la proposition relative est plus souvent négative. Mais le second exemple des *Cent Nouvelles* montre qu'elle peut aussi ne pas contenir de négation, au moins dans la forme, car en réalité la phrase pourrait se traduire par *Nemo fuit quin rideret*.

Dans *Saintré*, ce tour est assez fréquent :

En la cour *n'avoit celluy ne celle qui* ne le jugeast une fois estre homme de bien. 53.

Et lors la chiere fut entre eulx telle que *il n'est celuy ne celle qui* penser le peust, se amours ne leur eust fait savoir. 64.

Dont *n'y avoit celle qui* tenir se peust de plorer. 93 (1).

1. Cf. 94, 109, 129, 150, 155, 157, 160, 167, 189, 191, 202, 204, 214, 244.

Il se rencontre aussi chez Commynes et dans *Jehan de Paris*, mais bien moins souvent :

Car *il n'y avoit celluy de ceulx qui* bien souvent n'y eust mangé. Commynes, 352.

Car la pluye les chargeoit tant qu'*il n'y avoit celuy à qui* le logis ne luy tardist. *J. de Paris*, 52.

Au XVI[e] siècle, il paraît avoir été d'un usage moins fréquent que dans *Saintré* mais plus fréquent peut-être que chez Commynes. On en trouve plusieurs exemples chez B. Des Périers. Il se trouve aussi chez Noël du Fail :

Luy sembloit qu'*il n'y avoit celuy d'eux qui* ne desirast son avancement. *Nouv. Récr.* II, 18.

N'y avoit celuy des trois qui ne fust assez accort. *Ibid.* 29.

Il n'y auroit celuy qui ne luy fist honneur. *Ibid.* 39.

Dont *n'y avoit celle pour laquelle* il n'eust trop volentiers rompu son jeusne. *Id.* 220.

Il n'y a celui qui ne connaisse. *Prop. Rust.* I, 106 (1).

2° Ceux de...

Le pronom *ceux* s'emploie assez souvent chez Rabelais pour signifier, *les gens, les habitants de tel ou tel endroit* :

En ces mesmes jours, *ceulx de* Bessé, du Marché vieux, du bourg sainct Jacques, du Trainneau... envoierent devers Grandgousier ambassades. I, 173.

Nous en avions bien aultresfoys refusé de bon argent de *ceulx de* Londres en Cahors, sy avions nous de *ceulx de* Bourdeaulx en Brye. I, 70.

Nous voyons déjà le mot *ceux* signifiant *les gens, les hommes* dans les *Cent Nouvelles* :

1. Cf. *Nouv. Récr.* I, 153. — *Cymb.* I, 332.

Tous *ceulx de* la chambre et luy avec s'en rioient bien fort. I, 4.

Je m'en aloye devers *ceulx de* notre party pour querir ma renson. I, 34.

C'est chez Commynes surtout que les exemples sont fréquents : *ceux* signifie surtout *les soldats* :

Et à mon advis qu'ilz avoient esté en repos plus de trente six ans, sauf quelques petites guerres contre *ceulx de* Gand. 14.

Et commencerent *ceulx du* Roy une trenchee à l'endroict de Charanton. 53.

Nostre artillerie avoit fort tiré quand *ceulx de* mon seigneur du Lau s'en estoient approuchez si pres. 66.

Et de là à Amyens, où il receut les hommaiges de *ceulx de* la riviere de Somme. 78.

Ainsi *ceulx de* Dynant se commencerent tost à repentir de cest appoinctement dessusdit. 88 (1).

On peut citer, dans *Jehan de Paris*, *ceux* signifiant *les habitants* :

Véez cy arriver une moult belle compaignie, avecq les trompettes, lesquelles furent tantost ouyes de *ceulx de* la ville. 83.

Dans l'*Heptaméron*, *ceulx de* signifie souvent comme au xve siècle *les gens de*. ou *les habitants de*. C'est ainsi que *ceulx de la justice*, signifie *les juges* et tous ceux qui se rattachent à la justice, *les auxiliaires de la justice*; *ceux de son conseil*, *les membres de son conseil* :

Et en entrant au villaige, va appeller son mary et *ceulx de* la justice pour venir prendre ces deux loups enraigez. I, 301.

Et par l'advis de *ceulx de* son conseil, feit le mariaige de l'heritiere duchesse de Medinaceli avec le petit comte d'Arande. I, 349.

1. Cf. 31, 55, 107, 111, 126, 163, 237, 243, 361, 374, 375, 489, 581, etc.

Ceulx de Barselonne en advertirent le vice-roy. I, 363.

Parquoy doresnavant elle se departoit de l'opinion de *ceulx de* sa nation. II, 55.

B. Des Périers emploie *ceux* à peu près avec les mêmes sens que la Reine de Navarre :

Tu sçays combien de temps il y a que *ceux de* l'eglise de ceans endurent de toy. *Nouv. Récr.* II, 24.

Ceux de la ville en tenoient leurs comptes. *Ibid.* 75.

Mais la plus saine partie croid qu'il n'estoit pas roy, encores que *ceulx de* la Flèche se vantent que si. *Ibid.* 116.

On trouve même chez lui le pronom *celles* signifiant *les femmes* :

Il ne se faut pas esbahir si *celles des* champs ne sont guères fines, veu que *celles de* la ville se laissent quelquefois abuser bien simplement. *Ibid.* 46.

Chez Noël du Fail *ceux* signifie aussi *les habitants* :

Il y a je ne sçays combien qu'ilz eurent un grand debat, *ceux de* Flameaux et *ceux de* Vindelles. *Prop. Rust.* I, 76.

On voit que pour l'emploi particulier des pronoms démonstratifs, on ne peut dire que Rabelais ait une tendance bien marquée à se rapprocher soit de la syntaxe latine, soit de la syntaxe de l'ancien français. Il parle comme les gens de son époque, et c'est à peine si, dans l'emploi des formes, on peut quelquefois soupçonner chez lui une légère affectation d'archaïsme.

IV

Des Pronoms relatifs

A. *Adjectif relatif.*

Nous trouvons assez souvent chez Rabelais le relatif composé *lequel* employé comme adjectif et joint à un substantif :

De *laquelle race* peu furent qui aimassent la ptissane. I, 221.
A *laquelle voix* se leva Pantagruel. I, 362.
Pour *laquelle trahison* fut par Ceres transformé en Oince. II, 232 (1).

Cet usage, comme on le voit, est conforme à l'usage latin. Mais comme nous n'avons pas l'habitude de lier les phrases entre elles comme le font les Latins, l'adjectif ainsi employé n'a pas beaucoup plus d'utilité que n'en pourrait avoir l'adjectif démonstratif.

Du reste cet usage remonte plus haut que Rabelais. Pour ne parler que du XVe siècle, nous trouvons l'adjectif relatif dans les *Cent Nouvelles* et dans *Saintré*:

Pendant *lequel temps* sa bonne femme garda tres bien son corps. *Cent Nouv.* I, 101.
A *laquelle assemblée* estoient plusieurs princes et grands seigneurs. *Ibid.* II, 60.
Lequel jouvencel par sa debonnaireté vint en grace au roy. *Saintré.* 3.

1. Cf. I, 236, 253, 234, etc.

Par lesquelles habilletez et doulceurs, courtoisies et debonnairetez, estoit si tres bien amé, prisié et loué du roy. *Id.* 4 (1).

Cet emploi du relatif est tout à fait fréquent chez Commynes :

Lequel roy Richard requeroit l'amitié du Roy. 469.

Lequel evesque disoit que ledit roy Edouard avoit promis foy de mariage à une dame d'Angleterre. 469.

Lequel mariage luy et la Royne sa femme avoient plus desiré que toutes les choses du monde. 466 (2).

On ne trouve pas le relatif employé comme adjectif dans *Jehan de Paris*, mais les exemples de cette tournure se rencontrent à chaque instant chez Le Maire des Belges :

Auquel age il mena vie palladienne. 2.

En laquelle Italie il entra. 11 (3).

Dans l'*Heptaméron*, *lequel* n'est pas très souvent employé comme adjectif : on le trouve avec le mot *lieu* :

Auquel lieu estoit allé ledict mulletier. I, 265.

Auquel lieu se monstra plus austere qu'il n'avoit jamais faict. II, 178.

L'emploi de *lequel* comme adjectif est un peu plus fréquent chez Noël du Fail et chez B. Des Périers :

Lequel mestier il trouva si bon, et s'y accoustuma de telle sorte qu'il luy fallut quitter celuy de cousturier. *Nouv. Récr.* II, 262.

J'avois d'aage trente quatre ans, ou environ, *auquel temps* ne sçavois que c'estoit estre amoureux. *Prop. Rust.* I, 48.

1. Cf. *Cent Nouv.* II, 62, 63, 117, 119, 120, etc. ; — *Saintré*, 10, 29, 41, 46, 53, 66, 76, 85, etc.
2. Cf. 3, 6, 36, 432, 438, 444, 470, 483, etc.
3. Cf. 1, 3, 4, 6, 7, 9, 10, 12, 13, 14, 15, 16, etc.

De toutes *lesquelles belles prières* et requestes avez au bas d'icelles signé. *Ibid.* 52.

Calvin, qui emploie si souvent *lequel* comme pronom, l'emploie quelquefois aussi comme adjectif :

Duquel vice non seulement les hauts et excellens esprits du commun peuple sont entachez... 74.

Laquelle distinction ne s'accorde pas à l'Essence. 147.

Pour laquelle cause le Filz est dit estre produit du Pere seulement. 171.

Toutefois Calvin comme Rabelais, et encore plus que lui, nous montre bien que cette tournure, si usitée chez Commynes et encore chez Le Maire des Belges, a perdu, dès la première moitié du XVIe siècle, beaucoup de son extension.

B. *Pronoms relatifs proprement dits.*

1° Confusion de « qui » et de « qu'il ».

Cette confusion qui, ainsi que le remarque M. Brunot (1), est plutôt un fait de phonétique qu'un fait de syntaxe, est assez rare chez Rabelais. Elle est évidente dans les exemples suivants :

Je croys *qui* nous forge icy quelque laugaige diabolique, et qu'il nous cherme comme enchanteur. I, 242.

Applicquez y du Pantagruelion crud, c'est-à-dire tel *qui* naist de terre. II, 236.

Pour montrer que ces faits sont purement phonéti-

1. *Cours professé à la Faculté des Lettres de Paris*, 1892-93.

ques, on peut rapprocher des exemples cités le suivant, dans lequel *y* est mis pour *il* :

Mais de ce travail et de malheurté *y* ne leur souvient. I, 369.

On trouve la même confusion chez Des Périers :

Et suis esmerveillé *qui* ne se soit encore trouvé roy, ny prince, ny seigneur, qui l'ait voulu essayer de ceste beste. *Nouv. Récr.* II, 291.

C'est évidemment ce fait de prononciation qui a donné lieu à la construction si répandue au XVIIe siècle. Nous la trouvons déjà dans Des Périers :

Un des gentilz-hommes de la Beausse que l'on dit *qui* sont deux à un cheval quand ilz vont par pays. *Nouv. Récr.* II, 250.

Une phrase de l'*Heptaméron* nous montre aussi comment s'est produite la confusion de *qui* et de *qu'il* :

Ung jour, ung souldard se pourmenant dans l'église au temps d'esté *qu'i* faict grand chault, luy print envye de dormyr. III, 241.

Certaines éditions donnent *qui* au lieu de *qu'i*. Si nous voulions sortir des limites du sujet, il suffirait de rappeler les habitudes de la langue populaire et même de la langue familière, pour montrer avec quelle facilité la consonne finale du pronom personnel peut disparaître dans la prononciation.

2° Emploi de « que » comme sujet.

La forme *que*, venant de *quem* ou de *quod*, ne devrait remplir que le rôle de complément, au moins quand elle s'applique à des personnes. Rabelais, selon l'usage de

l'ancienne langue, l'emploie souvent comme sujet pour désigner des choses, mais quelquefois même quand l'antécédent désigne une personne :

Ce *que* sembloit indecent. I, 10.

En ceste mesmes saison, Fayoles, quart roy de Numidie, envoya du pays de Africque à Grandgousier une jument la plus enorme et la plus grande *que* fut oncques veue. I, 62.

Je advertiray le Roy des enormes abus *que* sont forgez ceans. I, 75.

Comme il nous feust manifestement demonstré en la Royne de Saba, *que* vint des limites d'Orient et mer Persicque. I, 307.

Je vous ay ja dict, et encore rediz, que c'estoit le meilleur petit et grand bon homet, *que* oncques ceigneït espée. II, 21 (1).

Les exemples de *que* avec un nom de personne pour antécédent sont plus fréquents au xve siècle que chez Rabelais; on en trouve plusieurs dans les *Cent Nouvelles*:

Le mignon, sage et prudent, *que* jamais sans grand cause pour sa bouche ne feroit plainte, passa encores plusieurs jours. I, 59.

Ce gentil clerc, frez et viveux, fut tantost picqué de sa maistresse, *que* très belle, gente et gracieuse estoit. I, 67.

Assez longue espace a laissié son hostel et sa femme, *que* moult le regrette et desire. I, 86.

A plus forte raison, *que* se trouve souvent avec un nom de chose pour antécédent :

Pour la cause *que* dicte est. I, 78.

La chose au monde *que* plus luy pourroit plaire. 167 (2).

Dans *Saintré*, cette forme n'est pas fréquente. On trouve *que* ayant pour antécédent une proposition entière :

1. Cf. *Noms de pers.* : I, 14, 18, 52 ; — *Noms de chos.* : I, 51, 66, 70, 91, 92, 116, 168, 233, 323, 355 ; II. 51, 143, 204, etc.
2. Cf. I, 12, 213, 262, etc.

L'empereur les fist yssir d'une part et d'autre, leurs coctes d'armes vestues, *que* très belle chose estoit. 246.

Que sujet se rencontre aussi chez Commynes :

Et secretement se traicta entre eulx paix finalle, *que* jamais ne s'estoit peu trouver pour ce que le dit duc vouloit ravoir ces deux villes. 206.

Dans *Jehan de Paris*, on trouve très souvent *que* employé comme sujet :

Ce peuple, *que* nouvellement a esté réduit, pourroit facillement en vostre absence, estre séduit en peu de temps. 19.

Le bon Roy de France print une maladie *que* longuement luy dura. 21.

Et se faisoient enquérir par toutes terres mary *que* fut propice pour la fille. 23 (1).

Au XVIe siècle, les exemples de cet emploi de *que* sont bien plus rares. On a déjà senti l'inconvénient qu'il y a, le pronom relatif, sujet ou complément, précédant toujours le verbe, et son rôle ne pouvant ainsi être indiqué par la place qu'il occupe, à se servir de la même forme pour remplir les deux fonctions. On peut cependant citer dans l'*Heptaméron* « *que* » sujet, ayant pour antécédent un nom de personne du féminin :

Luy, voiant la grande bonté de sa femme, *que*, pour tant de mauvais tours qu'il luy avoit faicts, luy rendoit tant de biens. *Hept.* II, 371.

On trouve chez Noël du Fail *que* sujet avec le pronom *ce* pour antécédent :

Ce *que* fut trouvé bon. *Prop. Rust.* I, 83.

1. Cf. 6, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 46, 48, etc.

Ainsi, l'emploi de *que* comme sujet, quoique beaucoup plus rare chez les écrivains du XVI[e] siècle que chez ceux du siècle précédent, est cependant trop fréquent encore pour que nous puissions le considérer comme une particularité de la syntaxe de Rabelais.

3° Emploi du pronom « lequel »

a) *Lequel* sujet.

Rabelais emploie très souvent comme sujet, dans des cas où nous nous servirions de *qui*, le pronom *lequel* sous ses diverses formes. Ce pronom a sur le pronom simple l'avantage de marquer le genre et le nombre, mais il est beaucoup plus lourd :

Et pour le quint doulcement l'exhortoit a reverer son pere en toute observance, *lequel* tant s'estudioit à bien le faire instruire. I, 60.

Chascun abonde en son sens : mesmement en choses foraines, externes, et indifferentes, *lesquelles* de soy ne sont bonnes ne maulvaises. II, 42 (1).

L'emploi de *lequel* comme sujet est également très fréquent au XV[e] siècle. Nous en trouvons de nombreux exemples dans les *Cent Nouvelles* et dans *Saintré* :

En la ville de Valenciennes eut naguères ung notable bourgois, en son temps receveur de Haynau, *lequel* entre les autres fut renommé. *Cent Nouv.* I, 1.

Laisse paresse, *laquelle* donne à la vie mauvays ennuy. *Saintré*, 25 (2).

1. Cf. I, 226, 254, 291, etc.
2. Cf. *Cent Nouv.* I, 13, 14, 25, 32, 33, 48, etc.
   Saintré, 26, 41, 66, 79, 87, 97, 101, etc.

Les exemples sont peut-être encore plus fréquents chez Commynes et dans *Jehan de Paris :*

Lequel avoit faict deux eglises au lieu où il demeuroit. Commynes, 462.

Et la royne, sa femme, *laquelle* estoit de la maison d'Anjou, print la parcialité du duc de Sombresset. 493.

Il fut jadis en France ung Roy fort sage et vaillant, *lequel* avoit un très beau fils de trois ans. *J. de Paris*, 3 (1).

Les exemples abondent chez Le Maire des Belges, et, chez les conteurs contemporains de Rabelais, s'ils sont devenus un peu moins fréquents, on ne peut dire encore cependant qu'ils soient rares. Le pronom *lequel* est d'un usage aussi courant que le pronom *qui* :

Lequel fonda jadis la tres grande cité de Belges. J. Le Maire, 4.

Je dois donner ma voix à Parlamente, *laquelle* pour son bon sens sçaura si bien louer les dames. *Hept.* II, 142.

Il estoit en picque contre ses moines *lesquels* luy faisoient tout du sanglant pis qu'ilz pouvoyent. *Nouv. Récr.* II, 185.

Lesquels après avoir bu de mesme commençoient à jaser. *Prop. Rust.* I, 20 (2).

Certaines phrases nous montrent qu'assez souvent, après avoir employé *qui*, on se sert de *lequel* pour ne pas répéter le même pronom au commencement de deux propositions relatives consécutives :

En l'eglise Sainct Hilaire de Poitiers y eut jadis un chantre *qui* servoit de basse contre, *lequel*, parce qu'il estoit bon compaignon, estoit bien venu entre les chanoines. *Nouv. Récr.* II, 18.

Ung nommé Thomas Guérin, *qui* faisoyt mestier d'estre meur-

1. Commynes : 6, 11, 12, 13, 16, 17, 22, 23, 41, 43, 72, 73, etc.
J. de Paris : 4, 5, 8, 13, 14, 25, 33, 36, 47, 48, 63, 78, 82, 84, etc.
2. Cf. J. Le Maire : 1, 2, 5. 6, 7, 8, 9, 10, 11, 13, 14, etc.
Heptameron : II, 96, 98, 104, 113, 116, 145, 151, 153, 155, 157, 158, etc.
Nouv. Récr. : II, 18, 186, 191, 202, etc.

drier, *lequel* pour ceste execution estoit loué du procureur, vint donner tant de coups d'espée à ce pauvre jeune homme... *Hept.* I, 257.

Calvin cherche dans l'emploi du pronom composé un moyen d'arriver à cette sûreté complète dans l'expression des idées, qui est si nécessaire dans un ouvrage comme le sien :

Toute la somme presque de nostre sagesse, *laquelle* à tout conter, merite d'estre réputée vraye et entiere sagesse, est située en deux parties. 37.

Or n'en sommes nous pas convaincus si nous jettons l'œil sur nos personnes seulement, et que nous ne pensions pas aussi bien à Dieu, *lequel* est la seule reigle à laquelle il faut ordonner et compasser ce jugement. 40 (1).

Peut-être Calvin est-il l'auteur du XVIe siècle qui a fait de ce pronom le plus continuel usage. Mais le pronom *lequel* est d'un usage si répandu qu'on le rencontre couramment chez des auteurs infiniment moins préoccupés du soin d'être clairs. C'est ainsi que Montluc, chez qui les équivoques, dans d'autres cas, ne sont pas rares, emploie à chaque instant *lequel* :

Au capitaine de Sayces *lequel* portoit le drapeau. 47.

Lequel n'a point fait honte à la lignée. 51.

Ainsi, malgré sa lourdeur, le pronom *lequel* est très souvent préféré comme sujet au pronom *qui*, même dans les cas où il n'y a pas d'équivoque possible. Et si, dans l'emploi de cette forme, Rabelais diffère de plusieurs de ses contemporains, c'est en ce qu'elle est moins fréquente chez lui que chez eux.

1. Cf. 45, 50, 53, 58, etc.

2. Cf. 21, 27, 41, 52, 64, 70, 72, 73, 77, 81, 84, 86, 88, 89, 90, 94, 95, 98, etc.

b) *Lequel*, complément direct.

Le même pronom sert souvent à remplacer le pronom *que* dans le rôle de complément direct :

Croiez vous en vostre foy qu'oncques Homere, escrivent l'Iliade et Odyssee, pensast es allegories *lesquelles* de luy ont calfreté Plutarche, Heraclides Ponticq... I, 6. (1).

C'est aussi l'usage des écrivains du XVe siècle. Les exemples sont nombreux dans les *Cent Nouvelles*, dans *Saintré*, et surtout chez Commynes :

Et voulu veoir son sauf conduit, *lequel* de bout en bout et tout au long je leyz. *Cent Nouv.* I, 34.

Je rencontray un chevalier très bel de corps et bien accompaigné, nommé messire Enguerrant de Servillon, *lequel* en passant je saluay humblement. *Saintré*, 96.

En cest an mil quatre cens quatre vingtz et deux, voulut le Roy veoir monseigneur le Dauphin son filz, *lequel* n'avoit veu de plusieurs annees. Commynes, 473 (2).

On en trouve aussi beaucoup d'exemples dans *Jehan de Paris* :

Si deslibéra en soy une moult estrange façon de faire, *laquelle* il délibéra en son entendement de faire et acomplir. 29 (3).

Très fréquent chez Le Maire des Belges, ce pronom se retrouve aussi fréquemment que le pronom sujet chez les écrivains contemporains de Rabelais. Remarquons seulement que, comme pour le pronom sujet, Calvin est

1. Cf. I, 174, 179, 187, etc.
2. Cf. *Cent Nouv.* I, 12, 39, 64, etc.
   Saintré, 76, 95, etc.
   Commynes, 35, 48, 68, 76, 417, 426, 432, 437, 440, 455, etc.
3. Cf. 32, 38, 39, 51, 91, etc.

peut-être l'écrivain qui fait le plus souvent usage du pronom *lequel* comme complément direct.

Un volume *lequel* il a nommé... J. Le Maire, 1.

Celuy qui est le vray, parfait et digne d'estre nommé Amour nous a tirez à son service par une amitié honneste et raisonnable, *laquelle* il convertira par son saint Esperit du tout en luy. *Hept.* II, 124.

Car il y alloit à la reputation, *laquelle* les courtisans ne peuvent pas bonnement desguiser. *Nouv. Récr.* II, 189.

Ceux qui se voudroyent desborder en despitant Dieu, souhaiteroyent quant et quant que son siège judicial, *lequel* ils cognoissent estre dressé pour punir les transgressions, fust abatu. Calvin, 56 (1).

c) Emploi de *duquel*.

Le même pronom, combiné avec la préposition *de*, est employé par Rabelais dans des cas où nous nous servirions du pronom *dont*. La forme *dont*, comme nous le verrons plus loin, n'a pas tout à fait, chez Rabelais, la valeur que nous lui attribuons aujourd'hui.

Mais la jument de Gargantua vengea honnestement tous les oultrages en icelle perpetrees sus les bestes de son espece, par un tour *duquel* ne se doubtoient mie. I, 63.

Les troys aultres le suyvirent sans faillir, excepté Eudemon, *duquel* le cheval enfoncea le pied droict jusques au gencil dedans la pance d'un gros et gras villain. I, 137 (2).

Au xve siècle, l'emploi de *duquel* est beaucoup plus rare que chez Rabelais. Les exemples sont très peu

1. Cf. J. Le Maire, 5, 7, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 17, 18, 21, 22, 23, 24, 26, etc.
Heptam. II, 114, 131, 163, 167, 170, etc.
Nouv. Récr. II, 77, 193, 251, 253, 257, etc.
Calvin, 51, 56, 58, 63, 64, etc.

2. Cf. I, 17, 44, 57, 86, 114, 122, 174, 217, 221, 238, 245, 252, 266, etc.

fréquents dans les *Cent Nouvelles* et dans *Saintré*; ils sont assez rares même chez Commynes, qui pourtant fait un usage si fréquent du pronom *lequel* :

Et donnerent loix desquelles encore nous usons. *Saintré*, 73.

Or, j'ay longtemps tenu ce propos, duquel je n'en sors pas bien quant je veuil. Commynes, 62 (1).

Chez Le Maire des Belges, l'emploi de *duquel* est beaucoup plus fréquent :

Duquel la vie nous est deduite. 2.
Duquel le nom très saint doit estre invoqué. 3.

L'emploi de *duquel* est assez répandu au XVIe siècle. On trouve souvent ce pronom dans l'*Heptaméron*, chez B. Des Périers, et chez Noël du Fail :

De laquelle le chant est italien. *Hept.* II, 119.

On ne doibt doubter que Celuy *duquel* la fin de la loy est charité ne leur dist que leurs pechez leur estoient pardonnez. II, 126.

Et le mit en possession du bien amoureux, *duquel* il jouissoit assez paisiblement. *Nouv. Récr.* II, 200.

Car vous avez le remede present en vostre jardin de bonnes herbes, *desquelles* la vertu vous demeure quasi hereditalement. *Prop. Rust.* I, 34 (2).

Quant à Calvin, il a pour cette forme la même prédilection que pour les autres formes du pronom composé :

Dieu a imprimé en tous une cognoissance de soy mesme, *de laquelle* il renouvelle tellement la memoire. 47.

Ce n'est pas une doctrine qu'on commence seulement d'apprendre en l'escole, mais *de laquelle* chacun doit estre maistre et docteur pour soy. 51 (3).

1. Cf. *Saintré*, 18, 261. — Commynes, 83, 115, 296, 301, 536, 582.
2. Cf. *Nouv. Récr.* II, 33, 79, 220, 253, 297, etc. — *Prop. Rust.* I, 2, 42, 58, 98, etc.
3. Cf. 57, 66, 75, 99, 162, etc.

Enfin Montluc nous montre que le pronom *duquel* était dans la langue ordinaire :

Duquel la mémoire est déplorable. 86 (1).

Ainsi cette forme est plus souvent employée par les écrivains du XVIe siècle que par ceux du XVe. Il n'est donc pas étonnant qu'elle se rencontre assez souvent dans Rabelais. Elle était d'ailleurs plus nécessaire qu'aujourd'hui, car elle n'avait d'autre synonyme exact que l'expression *de qui*, assez souvent employée aussi par Rabelais.

4° Emploi du pronom « quoi ».

La forme *quoy*, venant du latin *quid*, a chez Rabelais, comme chez tous les écrivains du XVe siècle et du XVIe, un usage plus étendu que dans la syntaxe moderne. Nous la trouvons employée chez lui à peu près dans le sens de *laquelle chose*, avec diverses prépositions. Assez souvent même, elle est construite comme complément direct :

A *quoy* prouver je vous pourrois renvoyer au livre de Laurens Valle contre Bartole. I, 40.

De *quoy* se complaignant à Don Philippe des Marays, Vice-roy de Papeligosse, entendit que mieulx luy vauldroit rien n'aprendre que telz livres soubz telz precepteurs aprendre. I, 59.

On voit que dans ces phrases, ne pouvant plus aujourd'hui employer ni *quoi* ni *laquelle chose*, nous serions

1. Cf. 90, 97, etc.

obligés de renoncer à exprimer la relation et de remplacer *quoi* par *cela*. La perte de ce tour est donc regrettable. Mais déjà chez Rabelais, le pronom *quoi* est loin d'être d'un usage aussi large que chez les écrivains du xve siècle. Dans les *Cent Nouvelles*, dans *Saintré*, chez Commynes, on trouve *quoy* absolument dans le sens de *lequel* :

Vous orrez en bref, s'il vous plaist, en la deduction de ceste nouvelle, la chose de *quoy* j'entens amplier et accroistre sa très eureuse renommée. *Cent Nouv.* I, 218.

En luy estoient tous les biens de *quoy* l'on pourroit jamais loer homme. *Ibid.* 287.

L'usage à *quoy* les emploient leurs gouverneurs n'est pas tousjours profitable. Commynes, 171.

Les victoires et estimations en *quoy* le Roy les mist des lors et les biens qu'il leur a faictz leur ont faict recouvrer infiny argent. 313 (1).

On trouve de plus, au xve siècle, *de quoy* employé de telle façon que nous ne pourrions aujourd'hui le remplacer autrement que par l'expression *de ce que* :

Et escripvit au Roy six lignes de sa main, se humiliant envers luy, et se doulant *de quoy* il luy avoit ainsi couru sus. Commynes, 169.

Ledit connestable envoya devers ledit duc de Bourgongne ung de ses gens, appelé Louys de Sainctville, pour s'excuser envers le duc de Bourgongne *de quoy* il ne luy avoit baillé Sainct Quentin. 254 (2).

Dans l'*Heptaméron*, chez B. Des Périers et chez Noël

1. Cf. Commynes, 2, 25, 109, 115, 184, 242, 251, 300, 312, 387, 391, 472, 594, 639.
2. Cf. Commynes, 71, 225, 275, 278.

du Fail nous trouvons *quoy* employé comme chez Rabelais dans le sens de *laquelle chose*, et aussi, comme au xve siècle, dans le sens de *lequel* :

Je ne pense jamais mourir ny estre damné que par le desespoir en *quoy* une m'a mis. *Hept.* I, 263.

A *quoy* assistoyt le gentilhomme. *Id.* 287.

De *quoy* mon gentilhomme fut fort aise. *Nouv. Récr.* II, 29.

En ce temps, de *quoy* avons parlé cy-dessus, vivoit le bon homme Thenot du Coin. *Prop. Rust.* I, 58.

Dans l'*Heptaméron* on trouve encore, comme chez Commynes, *de quoy* signifiant *de ce que* :

Je suys bien marry, mes dames, *de quoy* la verité ne nous amene des comptes autant à l'advantaige des cordeliers, comme elle faist à leur desadvantaige. II, 299.

Je suys bien ayse, dist Parlamente, *de quoy* vous estes advenu prescheur des Dames. II, 338 (1).

Chez B. Des Périers nous trouvons *de quoy* avec l'indicatif dans un cas où nous nous servirions de *que* avec le subjonctif :

Perrette, il est beau garson ; c'est dommage *de quoy* il est ainsi fol. *Nouv. Récr.* II, 232.

En somme, si le rôle du pronom *quoy* est plus important chez Rabelais qu'il ne l'est aujourd'hui, il est cependant plus restreint que chez les prédécesseurs et même les contemporains. La concurrence du pronom *lequel* l'a un peu effacé.

5° Emploi de « ou » et de « d'ou »

Au xvie siècle, deux autres formes encore corres-

1. Cf. II, 92; III, 222.

pondent au génitif et à l'ablatif des Latins, la forme *d'où* et la forme *dont*. Cet emploi de la forme *d'où* n'est qu'un cas particulier d'un fait plus général : l'adverbe *où* a une tendance à remplir certaines fonctions pronominales.

Au sujet de Rabelais, on ne peut guère parler de cette tendance que pour dire qu'elle ne se manifeste presque pas chez lui. Tout au plus pourrait-on citer une phrase qui même ne semblerait pas absolument incorrecte aujourd'hui :

A l'aultre foys faisoit en quelque belle place *par ou* ledict guet debvoit passer une trainnee de pouldre à canon. I, 296.

Au contraire, chez les écrivains du xve siècle, on trouve *où* sans qu'il y ait un sens local. *Où* équivaut simplement au relatif précédé de *à* ou de *en* :

Oncques n'avez eu tant de courage que d'entreprendre la defence de celle *où* gist tout vostre bien et honneur. *Cent Nouv.* I, 31.

Mais le povre jouvencel qui ne pensoit pas à ce *où* ma dame vouloit venir, si lui promist. *Saintré*, 9.

Si les ambassadeurs secretz ou publics viennent de par princes *où* la hayne soit telle comme je l'ay veue. Commynes, 197.

Dans l'*Heptaméron*, on trouve des exemples encore plus nets que ceux du xve siècle, dans lesquels il est impossible d'attribuer au mot *où* une autre valeur que celle du pronom relatif précédé d'une préposition :

Le seigneur de Bonnivet, pour luy arracher son secret du cueur faingnit de luy dire le sien, et qu'il aymoit une dame *où* jamais n'avoit pensé. II, 51.

Qu'il ne se donnast point de peine pour la persuader à une

chose *où* par la seule veue Amour l'avoit faict consentir. II, 226.
En monstrant les miseres *où* ils sont subjectz. III, 92 (1).

6° Emploi de « dont »

La distinction entre les formes *d'où* et *dont* n'étant pas encore complétement établie au xvie siècle, nous voyons assez souvent Rabelais employer *dont* pour signifier *d'où* ou *par suite de quoi*. Ce sens est d'ailleurs conforme à l'origine du mot :

Dont Grandgousier se leva dessus l'herbe. I, 25.
Dont montant dessus le feist courir encontre le soleil. I, 56.
Frère Jan l'apperceut, et demandoit *dont* luy venoit telle fascherie non acoustumee. II, 335 (2).

Au xve siècle, nous trouvons de très nombreux exemples de cet emploi de *dont* dans les *Cent Nouvelles* et dans *Saintré*, et même, tandis que chez Rabelais *dont* a plus souvent le sens causal et équivaut à *par suite de quoi*, nous lui voyons plus souvent au xve siècle le sens exact de *d'où* :

Et adonc fist-elle aucunement semblant de le cognoistre, en demandant *dont* il venoit à ceste heure. *Cent Nouv.* I, 6.
Il n'a garde de yssir *dont* il est. *Ibid.* 162.
Et nous saurons *dont* il les a et que c'est. *Saintré*, 53 (3).

On trouve aussi *dont* employé dans le même sens chez Commynes :

Ilz ont mescongnoissance *dont* procede telle grace. 47.

1. Cf. II, 110, 132, 145, 149, 168, 177, 181, etc.
2. Cf. I, 26, 111, 178, 244, 266, 301, 336; II, 94, 186, etc.
3. Cf. *Cent Nouv.* I, 99, 113, 124, 254, etc.

Mais, chez les mêmes écrivains, *dont* est aussi employé comme chez Rabelais avec une valeur causale :

Et la bonne mere ne luy cela guère sa nouvelle apparicion, *dont* l'ermite, qui par la main la tient, en sa chapelle les convoye. *Cent Nouv.* 79.

Dont ses yeulx commencerent à plourer. *Saintré*, 15.

Il tomba malade, *dont* tost apres il mourut. Commynes, 469 (1).

Chez Le Maire des Belges, on trouve *dont* employé assez fréquemment pour exprimer l'idée de cause :

Dont il devint tantost ivre. 9.

Dont elle abandonna son mari Hammon. 18.

Chez les contemporains de Rabelais, *dont* sert à marquer soit la cause, soit l'origine :

Au bout de quelque temps, vint encores ung autre advertissement, confirmant le premier. *Dont* le gouverneur, bruslant de l'amour de son maistre, luy demanda congé de le chasser. *Hept.* II, 96.

Ignorant *dont* en venoit la source. *Id.* II, 118.

Il jappe encores une fois, *dont* la dame commença à soupçonner je ne sçay quoy. *Nouv. Récr.* II, 201.

Jeunesse est tant fole et aveuglee, qu'elle ne regarde que les choses presentes, et ce qui est à ses pieds, sans avoir l'œil plus hault, *dont* souvent sont gastez et abastardiz les plus nobles et meilleurs espritz. *Prop. Rust.* I, 26.

Peut-être est-ce chez Calvin que cet emploi du mot *dont* est le plus fréquent. C'est d'ailleurs dans un ouvrage de la nature du sien que devaient naturellement se présenter le plus souvent les mots qui, comme celui-là, servent au raisonnement, à la déduction :

Voilà *dont* est procedé l'horreur et estonnement duquel l'Escriture recite que les Saincts ont esté affligez et abatus. 42.

1. Cf. *Cent Nouv.* 1, 12, 19, 255, 268, etc.

Dont je conclu que ce n'est pas une doctrine qu'on commence seulement d'apprendre en l'escole. 50.

Dont il advient qu'il n'y demeure nulle pieté bien reiglée au monde. 52 (1).

Rabelais ne donne jamais au pronom *dont* une valeur qu'il a assez souvent dans l'*Heptaméron*, celle de l'expression *de ce que*. Nous avons vu que la Reine de Navarre donnait également ce sens à l'expression *de quoy* et qu'elle suivait en cela l'exemple de Commynes :

Print la hardiesse ung jour, en parlant à la Royne, de luy dire qu'il avoit grande pitié *d'ont* elle n'estoit autrement aymée du Roy son mari. I, 276.

Je loue Dieu *dont* il luy plaist que vous perdiez ceste oppinion. III, 65 .

Sa bonne femme le pria de l'aller visiter pour tous deux, et de luy faire ses excuses *dont* elle n'y povoit aller. III, 138 (2).

Cet emploi particulier de *dont*, qui ne semble pas avoir été bien répandu, devait naturellement disparaître au moment où le sens de *dont* deviendrait plus net et mieux délimité.

C. *Particularités dans la construction du pronom relatif.*

1° Relatif séparé de l'antécédent.

Le relatif, chez Rabelais, peut être séparé par plusieurs mots de son antécédent. Dans bien des cas, le relatif employé est *lequel*, et alors il y a beaucoup de

1. Cf. 45, 51, 53, 57, 63, 71, 78, 85, 87, etc.
2. Cf. II, 150, 284, III, 112, 254, 260.

chances pour que la confusion soit évitée dans la phrase, le relatif rappelant le genre et le nombre de l'antécédent. Mais bien souvent aussi le relatif employé est *qui*, et Rabelais ne paraît pas avoir pensé à l'équivoque qui en résulte :

a) *Lequel*:

Mais *les grues* leur font continuellement guerre, *desquelles* ils se defendent courageusement. I, 348.

Le crime de *la femme* estoit grand, *laquelle* avoit occis ses mary second et enfant. II, 208.

b) *Qui* :

Et luy livrerent *les sacs et pantarques* entre ses mains, *qui* faisoyent presque le fais de quatre gros asnes. I, 267.

Souvent aussi le relatif a pour antécédent un pronom personnel sujet, quelquefois atone, que nous avons aujourd'hui l'habitude de rappeler devant le relatif par un pronom tonique, même quand le véritable antécédent est tonique lui-même. Rabelais ne connaît pas cette nécessité :

De present à difficulté seroys-*je* receu en la premiere classe des petitz grimaulx, *qui* en mon eage virile estoys (non à tord) reputé le plus sçavant dudict siecle. I, 254.

Comment vous auroys-*je* trompé, *qui* premier avez choysi? II, 430.

A sa requeste fut silence faict en expectation d'entendre choses d'importance, veu qu'*il* estoit au conseil venu, *qui* tant d'années au paravant s'estoit absenté de toutes compagnies. III, 193.

Il arrive même que le pronom sujet soit sous-entendu devant le verbe, de sorte que le relatif n'a pas d'antécédent exprimé :

Icy soudain deviennent gras comme glirons; *qui* paravant estoient maigres comme pies. III, 22.

Cette liberté si grande dans la construction du relatif pourrait bien être une des raisons qui ont donné, chez les écrivains du XVI[e] siècle et chez leurs prédécesseurs, tant d'extension au pronom *lequel.* Entre deux moyens d'éviter l'équivoque, l'emploi d'une forme un peu lourde et la rigoureuse construction que nous pratiquons aujourd'hui, le moyen français avait choisi le premier, qui était assurément beaucoup moins gênant que le second.

Cette liberté de construction existe déjà au XV[e] siècle. Et même, dans les *Cent Nouvelles* ainsi que dans *Saintré*, c'est le pronom simple qui est le plus souvent employé :

Si nostre *musniere* fut bien joyeuse, il ne le fault pas dire ne demander, *qui* mettoit très grand peine du peu de sens qu'elle avoit de souffisamment mercier monseigneur. *Cent Nouv.* I, 19.

Madame le fist venir, *qui* dedans son baing estoit. *Ibid.* 22.

Ma dame venoit en sa chambre, *qui* sur ce jour avoit mis la royne à dormir. *Saintré*, 8.

Lors *les* montra à Gilbert, *qui* moult luy pleurent. *Id.* 78 (1).

Même chez Commynes, qui fait un usage si fréquent du pronom *lequel*, les pronoms *qui* et *que* se trouvent souvent assez éloignés de l'antécédent, même quand cela peut causer de la confusion dans la phrase :

Et tenoient cela des Angloys, avec lesquelz le duc Philippes avoit faict *la guerre* en France, durant sa jeunesse, *qui* avoit duré trente deux ans sans treves. 22.

Le duc de Cleves estoit à Gand, avec ladite damoiselle, *qui* cher-

1. Cf. *Cent Nouv.* I, 51, 53, 54, 62, 68, 73, 80, 84, 86. 91, 95, 100, etc.

choit fort amys leans, pour cuyder conduire le mariage de son filz avec la dite damoiselle, laquelle n'y estoit pas incline. 424 (1).

Dans *Jehan de Paris*, la construction est presque toujours régulière. En cas de séparation du relatif et de l'antécédent, on trouve employé aussi bien *qui* que *lequel*, mais, même avec *qui*, il n'y a pas d'équivoque possible comme chez Commynes.

Le père et la mère devindrent vieulx, *qui* aultres enfans n'avoient que celle fille. 22.
Le cappitaine de celle garde alla sçavoir si l'on les laisseroit entrer, *lequel* fut incontinent revenu. 46.

Le Maire des Belges emploie le plus souvent le pronom *lequel*. Nous avons vu d'ailleurs qu'il fait un très grand usage de cette forme, même quand il n'y a aucun danger d'équivoque.

Et *le* feray juge de la beauté des trois déesses, *lequel* choisira la meilleure. 2.

Dans l'*Heptaméron*, nous trouvons en pareil cas, soit *qui*, soit *lequel* :

Priant ledict *Robertet* d'en sçavoir le plus tost qu'il pourroit la volunté du Roy, *qui* luy dist qu'il ne sçauroit plus s'advancer que d'y aller incontinant sur l'heure. II, 98.
Et trouva *le Roy* aux champs, *auquel* il compta la verité du faict. II, 165.

Des Périers emploie plus volontiers *qui* :

Mais *mon Normand* estoit au bout de sa leçon, *qui* ne respondit meshuy rien à chose qu'on luy demandast. *Nouv. Récr.* II, 42.

1. Cf. Commynes 2, 13, 24, 25, 29, 34, 45, 52, 55, 78, 437, 438, 439, 484, etc.

Noël du Fail emploie à peu près indifféremment *qui* ou *lequel* :

Tel a *un porc* en son charnier, *duquel* je mengeray quelque lopin, qui toutes fois ne le pense pas. *Prop. Rust.* 1, 67.

Chez Calvin, on trouve moins souvent que chez les contemporains l'antécédent éloigné du relatif, et le pronom le plus souvent employé est naturellement *lequel*, mais on trouve cependant aussi le pronom *qui* :

Il afferme que *le Fils* est createur du ciel et de la terre, *lequel* a ordonné la Loy par la main de Moyse. 186.
La correspondance de l'un à l'autre doit avoir lieu *qui* ameine avec soy la distinction des personnes. 173.

En somme, sauf quelques exceptions, il ne semble pas que les auteurs du xve siècle et même ceux du xvie se soient beaucoup préoccupés, dans la construction des propositions relatives, d'éviter l'équivoque. Si Rabelais et ses contemporains ont souvent employé *lequel* quand le relatif est éloigné de l'antécédent, c'est moins, peut-être, parce qu'ils sont soucieux de la clarté que parce que le pronom *lequel* est très employé à cette époque, dans n'importe quel cas.

2° Emploi de « qui » dans le sens de « si l'on ».

Un emploi intéressant du pronom *qui* est celui qui consiste à lui donner par analogie le sens de *si l'on*. Cette tournure a son origine dans des phrases comme celle-ci : *qui l'eût entendu, on l'eût cru sage. On* a dans cette phrase toute sa force étymologique, et est l'antécédent de *qui*. Mais, comme on pourrait dire, avec le

même sens, *si on l'eût entendu*, on s'habitue à considérer *qui* comme l'équivalent de *si l'on*, même dans des phrases où il est absolument impossible de lui trouver un antécédent. Nous trouvons chez Rabelais plusieurs exemples de cette tournure :

Qui la vouldroit emmurailler comme Strasbourg, Orleans, ou Ferrare, il ne seroit possible. I, 290.

Ilz se feront mal, *qui* ne les departira. I, 360.

Et *qui* housteroit Oysiveté du monde, bien toust periroient les ars de Cupido. II, 152 (1).

Cette construction remonte plus loin que l'époque de Rabelais. On en trouve beaucoup d'exemples dans les *Cent Nouvelles* :

Et *qui* oyoit le chevalier, jamais tant d'eur n'advint à la meschine que de luy accorder son amour. I, 91.

Et *qui* l'oyoit, elle ne le feroit pour aussi gros d'or. I, 96 (2).

On en peut citer un exemple dans *Saintré* :

Et *qui* vouldroit regarder à la rigueur, quelque bien qu'il en voulsist, il en devroit tres griefvement estre pugny qui le fait aultrement. 220.

Dans la plupart des exemples que nous rencontrons dans les *Cent Nouvelles*, *qui* est le sujet du verbe *ouïr*. Mais, chez Commynes, cette tournure se rencontre avec n'importe quel verbe et le sens de *qui* est encore plus net :

Et qui eust marché incontinent, semble à beaucoup qu'il ne se fust point trouvé de résistence. 22.

1. Cf. II, 47, 229, 289; III, 20.
2. Cf. *Cent Nouv.* I, 27, 52, 66, 130, 133, 193, 222, 237, etc.

Et qui eust pu trouver archiers le nombre de cent, pour tirer au travers ceste haye, tout fust marché de nostre costé. 30 (1).

Cette tournure se rencontre également chez Le Maire des Belges :

Qui veut tirer ceste matiere à sens moral, on la peut appliquer à l'instruction. 2.

Et *qui* demanderoit quelle chose il faisoit donques en Espaigne sans avoir titre de roy en icelle, à ce respond l'histoire qu'il passoit le temps à faire toujours quelque grand bien. 32.

On en trouve plusieurs exemples dans l'*Heptaméron* :

Il n'est en la puissance d'homme du monde de donner ordre en la malice d'une femme, *qui* du tout ne la tuera. I, 309.

Qui vous vouldroit escouter, la journee se passeroit en querelles. II, 82.

Le premier exemple cité montre encore d'une façon très nette l'origine de la tournure. B. Des Périers emploie assez souvent ce tour dans les *Nouvelles Récréations*. Noël du Fail s'en sert volontiers lui aussi :

Et *qui* failloit à se bien tenir, il vous terrassoit son homme. *Nouv.Récr.* II, 120.

Qui les vouldroit mettre par escript, il s'en feroit une legende plus grande que d'un Lancelot ou d'un Tristan. *Ibid.* 144.

Qui veut gaigner le pré Raoul de Rennes, ne faut se repentir dedans l'an d'avoir esté marié. *Prop. Rust.* I, 113.

Qui garde les souliers en quoi on a espousé, cela sert moult à avoir bon menage. *Ibid.*

Il fault marcher un peu plus loin *qui* veult voir les hauts clochers. *Ibid.* 126 (2).

1. Cf. 36, 172, 184, 557, 565, 620, 655, 670, 671, 683, etc.
2. Cf. *Nouv. Récr.* II, 9, 146, 157, 241.

Ainsi cette tournure, qui était déjà employée au xvᵉ siècle est encore en pleine vigueur au xviᵉ.

3° Pronom relatif rattachant une incidente a deux propositions.

Rabelais fait du pronom relatif un usage qui nous rappelle tout à fait la syntaxe latine. Placé dans une proposition incidente, le relatif la rattache d'une part à la proposition qui précède, et dans laquelle se trouve son antécédent, d'autre part à une proposition principale qui suit :

a) La proposition incidente peut être une proposition participiale :

Nageoit en parfonde eau, une main en l'air, *en laquelle tenant* un livre, transpassoit toute la riviere de Seine sans icelluy mouiller. I, 90.

Et y seroit aulcune occasion de patience, à l'exemple de celluy milourt Anglois, *auquel estant faict* commendement de mourir à son arbitraige, esleut mourir nayé dedans un tonneau de Malvesie. II, 388 (1).

b) Le verbe de la proposition incidente peut être un infinitif régi par une préposition :

C'estoit parce que Vulcan l'avoit engendré avecques jambes de Andouilles : pour *lesquelles cacher* mieulx aima aller en lectiere que à cheval. II, 405.

Car la faim estoit on corps : *pour à laquelle remedier* abaye l'estomach. II, 69.

Sous sa domination estoient peuples de divers languaiges, *pour esquelz respondre* et parler luy convenoit user de plusieurs truchemens. II, 97 (2).

1. Cf. I, 10, 104, 142, etc.
2. Cf. I, 84, 136, 254, 307, etc.

c) La proposition incidente peut dépendre d'une conjonction quelconque : elle est conditionnelle, temporelle, ou causale, etc.

Et me suys icy transporté, pour seulement te veoir, et conferer avec toy d'aulcuns passages de Philosophie, de Geomantie et de Caballe, *lesquelz si tu me peux souldre*, je me rens des à present ton esclave. I, 307.

Et son plaisir est que soit multiplié quand on se trouve entre gens dignes et ydoines de recepvoir ceste celeste manne de honeste sçavoir. *Au nombre desquelz par ce que tu tiens le premier rane*, je te notifie que à toutes heures me trouveras prest de obtemperer à une chascune de tes requestes. I, 308.

Lesquelz quand Panurge appereeut, dist à Pantagruel. I, 356.

d) La proposition incidente peut contenir encore un autre relatif :

Trouverent neuf flacons... *Desquelz eelluy qui au mylieu* estoit couvroit un gros, gras, grand, gris, joly, petit, moisy, livret. I, 11.

En l'omission *de laquelle ce qu'on a fait* n'estre valable prouve tres bien Spec. tit. de instr. edi. II, 190.

e) La proposition reliée à la précédente par le relatif peut être non pas une proposition incidente, mais une proposition infinitive sujet du verbe principal :

Alleguantes que les femmes de religion ont quelques petites imperfections secretes, *les quelles* honte insupportable leurs est *deceler* aux homes confesseurs. II, 166.

Il est facile de voir que toutes ces tournures, traduites mot à mot en latin, auraient une apparence tout à fait latine. Il y faut voir évidemment une imitation savante de la syntaxe latine, et non pas un reste de l'ancienne syntaxe française.

Elles sont d'ailleurs assez rares au XV[e] siècle, du

moins sous la forme absolument latine que nous observons chez Rabelais. Dans les *Cent Nouvelles*, on trouve le pronom *lequel* ainsi employé dans une proposition à l'infinitif :

Si regarda qu'il ne luy fault que lieu pour venir au dessus et à chef de sa bonne entreprinse, *pour laquelle achever* il ne finoit nuyt ne jour de adviser et penser comment il se pourroit conduire. I, 235.

On trouve aussi dans *Saintré* la même construction pour des propositions à l'infinitif ou au participe :

Lesquelles à son plaisir leues, me dist. 97.
Et *lesquelles,pour* plus tost et plus honnourablement *accomplir*, s'appansa venir en la tres belle court de France. 136.

Mais, dans cet ouvrage, nous voyons plus souvent le pronom relatif relier à une proposition précédente non plus une proposition incidente, mais une proposition complétive, ce qui s'écarte moins de notre usage actuel :

Laquelle beneisson encores vous prie *que vous mesme faictes*. 91.

Il est même à remarquer que la plupart du temps le pronom relatif, selon le rôle qu'il doit jouer dans cette proposition complétive, s'y trouve répété, d'une façon pléonastique, par le pronom sujet ou le pronom complément :

Celui qui premier me joignist à lui, il emporta mes vraies amours, *lequel* je vueil qu'*il* les ait toujours. 5.
Lesquelles choses je vueil et vous prie que faictes vostre povoir de *les* accomplir. 42.

La tournure latine ne paraît pas non plus être familière à Commynes, qui savait peu le latin, et dont le

livre, selon la remarque de M. Chantelauze (1), nous offre une image assez fidèle du langage de la cour dans la seconde moitié du xv[e] siècle, de même que le *Roman de Jehan de Saintré* nous fait connaître la langue de la première. Nous trouvons cependant chez lui l'expression *quoy voyant* qui n'est pas rare chez Rabelais :

En un mouvement l'abbatirent. *Quoy voyant* le dit duc alla sur le marché. 108.

Chez Le Maire des Belges, la construction latine est déjà devenue assez fréquente :

A laquelle soy confiant en toutes ses valeurs, il sembloit bien qu'il n'y avoit prince au monde qui la vaillist. 25.

Laquelle chose si elle eust esté vraie, il eust beaucoup espargné des larmes qu'il repandit. 55.

Nous pouvons remarquer dans ce dernier exemple le pléonasme du pronom sujet.

Dans l'*Heptaméron*, nous trouvons assez souvent le relatif remplissant le double rôle avec un infinitif :

Et nous, qui sommes de bonnes maisons, devrions morir de honte de sentir en notre cueur la mondanité, *pour laquelle éviter* une pauvre mulletière n'a point crainct une si cruelle mort. I, 269.

Je suis très aise de l'amour que vous avez de vostre honneur, *pour lequel augmenter* ne voulez espargner la vie d'un qui l'a trop hazardée. I, 291.

Nous voyons aussi dans l'*Heptaméron* le pronom relatif se rattacher d'une façon assez singulière à un mot qui est complément du verbe principal :

S'en allerent secourir les dames, *pour lesquelles* ilz estimoient *la mort* plus heureuse que la vie après elles. I, 238.

1. Edition de Commynes, p. 696.

Chez B. Des Périers et chez Noël du Fail, nous rencontrons des constructions semblables à celles de Rabelais :

Un jour il fut donné un pasté de venaison à La Roche Thomas duquel ayant mangé deux ou trois lesches, il dit à sa chambrière. *Nouv. Récr.* II, 66.

Et les mettoit en la gueule des chiens; dont les regnardz se souvenans, ne le vouloyent point recevoir avec eulx. *Ibid.* 131.

Elle se moque à tout le monde de vous, disant que vous avez bonne grace, mais que vous la portez de travers, et autres mots, desquelz si le moindre aviez entendu, vous iriez pendre de la honte qu'auriez. *Prop. Rust.* I, 54 (1).

Calvin est peut-être, avec Rabelais, l'écrivain du XVI[e] siècle qui a fait le plus souvent usage de la construction latine. On pourrait en effet très naturellement s'attendre à trouver une pareille tournure dans un ouvrage qui avait été d'abord rédigé en latin. De plus, comme une telle construction facilite beaucoup le développement de la période, sans causer aucune obscurité, on ne peut s'étonner qu'elle soit assez fréquente dans l'*Institution Chrétienne*. Elle y est cependant, au moins dans le premier livre, plus rare que chez Rabelais, mais les exemples sont très nets et assez variés :

Car Dieu nous est manifesté par ses vertus *desquelles quand nous sentons la force et la vigueur en nous*, c'est bien raison que nous soyons touchez beaucoup plus au vif d'une telle appréhension, qu'en imaginant un Dieu eslongné de nous. 71.

Il y viendra une autre vie *en laquelle quand l'iniquité aura sa punition*, la justice aura son salaire. 72.

Que sont-ce, sinon patrons de pompe dissolue, et mesme d'infameté ? *ausquels si quelcun se vouloit conformer* il seroit digne du fouet. 128.

1. Cf. *Nouv. Récr.* II. 75, 81, 249, 275.

Il s'offre pour estre contemplé distinct en trois personnes : *lesquelles si nous ne regardons bien*, il n'y aura qu'un nom vuide de Dieu. 146.

Christ est l'image très parfaite de Dieu, *à laquelle estans faits conformes*, nous sommes tellement restaurés que nous ressemblons à Dieu. 223.

Enfin la tournure latine a pris tant d'extension au XVI[e] siècle qu'on la rencontre même chez Montluc :

Laquelle s'il eust suivie, nous les eussions tous defaictz et appourté les deux drapeaux qu'ils avoient. 142.

Cette tournure était d'ailleurs à peu près indispensable pour relier les divers membres d'une période, et, selon la remarque de M. Brunot, elle ne pouvait disparaître sans entraîner la disparition de l'ancienne période française (1).

En résumé, en comparant, au sujet du relatif, les habitudes de Rabelais et celles de ses contemporains, on ne peut constater aucune différence essentielle. Mais on peut constater des différences de degré. Chez lui, l'emploi du relatif est un peu plus fréquent que chez eux, et il y est beaucoup plus libre.

Dans la plupart des phrases que nous avons citées, le pronom relatif serait aujourd'hui remplacé par un pronom démonstratif, et la tournure de la phrase en serait entièrement modifiée. Ainsi Rabelais et ses contemporains ont l'habitude de marquer la relation dans des cas où nous ne pouvons plus le faire, mais notre construction actuelle est plus rare chez Rabelais que chez les autres écrivains de ce temps.

D'autre part, l'emploi des formes composées permet-

1. *Cours professé à la Faculté des Lettres de Paris*, 2 mars 1893.

tant de retrouver assez facilement l'antécédent, Rabelais et beaucoup de ses contemporains en profitent pour ne pas le placer rigoureusement auprès du relatif. Mais aussi le pronom sans flexion bénéficie d'une liberté dont le pronom composé devrait jouir seul, et, comme nous l'avons vu, c'est à peine si l'on peut dire que Rabelais soit plus libre en cela que la plupart des autres écrivains. Les phrases équivoques sont du reste, chez tous, bien plus rares qu'au xve siècle.

Enfin, quant aux latinismes, il est impossible de nier leur existence chez Rabelais, mais il n'est ni le premier, ni le dernier à les employer, et nous avons vu que même les écrivains les moins suspects d'affectation et de pédantisme employaient des tournures latines qui paraissaient sans doute alors très naturelles à tout le monde.

V

Des Pronoms interrogatifs

La syntaxe du pronom interrogatif, chez Rabelais, n'est pas très différente de ce qu'elle est aujourd'hui. Cependant là encore nous pouvons constater que les emplois ne sont pas encore bien nettement répartis entre les différentes formes. C'est de là que proviennent toutes les particularités qui sont à signaler.

1° *Emploi de « qui » pour des choses.*

Le pronom *qui*, dont nous ne nous servons plus aujourd'hui dans l'interrogation que pour désigner des per-

sonnes, est souvent employé par Rabelais pour désigner des choses :

Qui le induict à ce faire ? I, 5.
Qui feut premier soif ou beuverie ? I 21.
Qui faict les coquins mandier ? qui faict le loup sortir du bois ? Default de carnage. II, 74.
Qui a mis Hercules en bruit et renommee sempiternelle ? III, 58.

Dans les *Cent Nouvelles*, nous trouvons déjà *qui* avec le sens neutre :

Et *qui* vous amaine en ce païs ? I, 264.

Mais souvent aussi dans cet ouvrage, l'idée du neutre est rendue à l'aide du mot *chose* :

Et *quelle chose* y a-il ? I, 123.

Régulièrement on devrait avoir pour désigner les choses la forme *que* ou la forme *quoy*, venant toutes deux du latin *quid*. C'était sans doute un acheminement vers l'unité des formes qui avait fait adopter le pronom *qui*. Il ne semble pas d'ailleurs avoir pris beaucoup d'extension dans le sens du neutre.

2° *Emploi de « quel » pour « lequel ».*

Le pronom *quel*, que nous joignons le plus souvent à un nom quand il n'est pas attribut, est assez souvent employé par Rabelais dans des cas où nous ne pouvons plus employer aujourd'hui que la forme *lequel* :

J'ay (respondit Gargantua) par longue et curieuse experience inventé un moyen. — *Quel* ? dict Grandgousier. I, 51.
Retournons (dist Grandgousier) à nostre propos. — *Quel* ? dist Gargantua. I, 54.
Contre tel inconvenient, dist Panurge, je sçay un remede tres

bon, duquel usoit le seigneur de Basché. *Quel*? demanda Pantagruel. II, 311.

Dans les *Cent Nouvelles* nous voyons aussi *quel* employé à la place de *lequel* :

L'ermite en fut des premiers servy et adverty, qui tost s'en fuyt en aultre païs, ne sçay *quel*. I, 80.

On peut aussi citer un exemple dans *Saintré* :

Mais d'une chose vous prie, que pour ma premiere requeste ne m'esconduisiez. Et *quelle*? dist damp Abbez. 263.

Cette confusion entre le pronom *quel* et le pronom *lequel* se manifeste aussi de la façon contraire. Nous trouvons chez Rabelais (I, 52) *lequel* employé comme adjectif interrogatif. Nous trouvons aussi, par exemple chez Noël du Fail (*Prop. Rust.* I, 4 et 19). *quel* joint à un nom près duquel il remplit le rôle d'adjectif relatif. C'est sans doute simplement parce que *quel* est une forme plus brève, que l'usage a fini par lui attribuer le rôle d'adjectif interrogatif tandis que la forme plus pleine *lequel*, plus capable de rester isolée, conservait seule le rôle de pronom.

VI

Des Adjectifs et des Pronoms indéfinis

Parmi les adjectifs et pronoms indéfinis employés par Rabelais, on peut distinguer trois catégories. Quelques-uns ont complètement disparu de la langue.

D'autres ont changé de nature. D'autres ont varié dans leur signification ou dans leur emploi.

A. *Mots qui ont disparu de la langue.*

1° Nully

On trouve dans les deux premiers livres de Rabelais l'ancien cas oblique du pronom *nul*, *nulluy* ou *nully*. Ce pronom est employé comme complément indirect d'un verbe ou comme régime d'un nom :

Ce pendent le moyne poursuyvoit chocquant tous ceulx qu'il rencontroit, sans de *nully* avoir mercy. I, 160.

Dont partit de Paris sans dire à dieu à *nulluy*. I, 330.

Je (dist Panurge) entreprens de entrer en leur camp sans estre congneu de *nully*. I, 335.

La forme *nully* est assez souvent employée dans *Saintré* :

Car homme de telle condition ne peult estre de *nully* aymé. 23.

Le vray amoureux ne le fait pour nul de ces deux pechiez, fors seullement pour accroistre son honneur, et sans querelle ne le prejudice de *nully*. 31.

Vous requiers et supplie, que se vous accordez ces armes parfaire à *nully* de vostre court, que ce soit à moy. 99 (1).

On la voit aussi dans *Saintré* remplir le rôle de complément direct, et même celui de sujet :

Et quant le plaisir de Dieu fut à soy vouloir prendre son ame

1. Cf. *Saintré*, 119. — *J. de Paris*, 87.

par la mort qui n'épargne *nully*, il estoit le plus vaillant chevalier tenu du royaulme de France. 281.

Hé ! madame, est il *nully* qui vous ay dit le contraire ? 252.

Ainsi, il semble que la forme *nully*, avant d'être définitivement éliminée, ait eu tendance à se développer aux dépens de la forme *nul*. Du reste au temps de Rabelais, elle n'est pas encore complètement hors d'usage. On la trouve plusieurs fois dans l'*Heptaméron* :

La premiere, dist le beau Pere, c'est que vous n'en parlerez à *nully*. II, 198.

L'on porta l'eaue à ceste dame, qui lava et s'alla seoir au bout de la table, sans parler à *nulluy*, ny nul à elle. II, 304.

Amy, j'ay entendu
Que, sans parler à *nulluy*, t'es rendu
En ung couvent. III, 233.

2° Quant

Rabelais se sert assez fréquemment du mot variable *quant*, dérivé du latin :

O *quants* aultres y entreront avant que cestuy-cy en sorte I, 21.

Quantes victoires ont esté tollues des mains des vaincqueurs par les vaincus. I, 160.

Quantes foys vous ay je ouy disant que le magistrat et l'office descœuvre l'home ? II, 91.

De *quante* espesseur sont les ais de ceste nauf ? II, 354 (1).

Remarquons que, dans les premiers exemples, le sens attribué par Rabelais au mot *quant* n'est pas du tout

1. Cf. I. 38, 216 ; II, 39, 162, 247. 305, 326, 494. etc.

conforme à l'étymologie, puisqu'il lui donne le sens de *quot* et non celui de *quantus*.

On ne peut d'ailleurs accuser Rabelais d'avoir fait ici un latinisme, car le mot se trouve déjà employé assez fréquemment dans les *Cent Nouvelles* :

Quantesfoiz avez-vous oy prescher que mieulx vauldroit à une personne s'abandonner à la mort que commettre ung seul péché mortel ! I, 118.

Il y avoit aussi d'autre costé je ne sçay *quantes* veilles qui ne disoient mot. I, 202 (1).

On le trouve aussi, mais plus rarement chez Commynes :

Regardant *quantes* choses y a à conduyre pour paciffier ung differend. 123.

Quantes sortes de gens lui en devindrent ennemys. 305.

Il consideroit bien *quantesfois* ceste armee se cuyda rompre. 545.

Le mot est toujours en usage au temps de Rabelais. On le trouve plusieurs fois chez B. Des Périers :

O *quantes* dames auront bien l'eau à la bouche quand elles orront les bons tours que leurs compagnes auront faictz. *Nouv. Récr.* II, 12.

O *quantesfoiz* le poullaillier parloit de luy pour le tuer. *Ibid.* 129.

Et pour ce vous laisseray à penser comment il fault qu'ilz entendent leur estat et en *quantes* manières. *Ibid.* 270.

3° Trestous

La vieille forme augmentative *trestous* est encore quelquefois employée par Rabelais :

1. Cf. I, 91, 107, 137, 208, 258, etc.

Paix par dieu, coquins, si vous me tabustez icy, je vous couperay la teste à *trestous*. I, 311.

Nous somme *trestous* à vous, sacs, papiers, plumes et tout. II, 329.

Bon jour, Messieurs, dist Panurge, bon jour *trestous*. Vous vous portez bien *trestous*, Dieu mercy et vous ? II, 355.

Beuvons amis, beuvons *trestous*. III, 30.

Elle se trouve souvent dans le *Roman de Jehan de Saintré* :

Et prie le Dieu des Dieulx qu'il vous doint entiere joye de *trestous* vos desirs. 2.

Apres les heraulx françois venoient les deux roys d'armes d'Aragon et d'Anjou, *trestous* portant les cottes d'armes vestues de leurs seigneurs. 105.

A il icy homme qui responde de *trestous* ces batailleurs ? 257.

Et va çà, puis là, *trestous* bien servir de bons vins et viandes. 267.

4° Ulle

On trouve aussi dans Rabelais l'adjectif *ulle*, employé dans le même sens qu'en latin :

Reste il icy (dist Panurge) *ulle* ame moutonniere ? II, 297.

Il est très probable qu'il n'y a aucune conclusion à tirer de l'emploi de ce mot en pareille circonstance, et qu'il est simplement destiné à augmenter l'effet comique de l'expression.

B. *Mots qui ont changé de nature.*

1° Chascun

Rabelais emploie très souvent comme adjectif le pronom *chascun*, auquel nous avons complètement subtitué dans ce rôle le mot *chaque*, destiné par sa brièveté à devenir une forme conjointe, tandis que *chacun* devait plutôt rester une forme indépendante :

Icelles prenoit de terre en *chascune main*. I, 91.
Adoncques *chascun membre* se praepare et s'esvertue de nouveau à purifier et à affiner cestuy thesaur. II, 33.
Sur *chascune letre* je poseray un grain de froment, II, 126 (1).

Il faut joindre au pronom *chascun* l'expression *un chascun*, qui, elle aussi, peut remplir le rôle d'adjectif :

Mais il eut la belle espee de boys, et le poignart de cuir bouilly pinctz et dorez comme *un chascun* soubhaiteroit. I, 33.
Laquelle *un chascun* jour ses gouvernantes ornoyent de beaulx boucquets. I, 46.
L'aultre soubhaitoit avoir autant d'escuz au soleil, qu'il en pourroit entrer en autant de sacs que l'on pourroit couldre de toutes et *une chascune* aiguille. II, 267 (2).

Nous voyons le même usage suivi au XVe siècle. Dans les *Cent Nouvelles*, *chascun* est très souvent employé comme adjectif. On trouve aussi une fois *un chascun* remplissant la même fonction :

1. Cf. I, 13, 30, 89, 138, 192, 193, 200, etc. ; II, 228, 229, 257, 311, 316, etc.
2. Cf. I, 9, 32, 37, 38, 40, 101, 185, 210, 215, 245, etc. ; II, 9, 18 24, 29, 31, 32, 36, etc.

Et si à *chaqu'une foiz* receviez vostre créateur, ce seroit très bien fait. I, 201.

Allez à l'offrande tous les dimanches, et à *chacune messe. Ibid.*

Mais ma foy est telle que les paroles dictes au baptesme *d'un chascun cristien* sont valables à rebouter tous les dyables d'enfer. II, 107 (1).

Dans *Saintré*, *chascun* est souvent adjectif. *Un chascun* se rencontre aussi, mais employé comme pronom :

Il yra à la court du roy de Navarre, puis du roy de Castille puis de Portingal, à *chascune court* demourer ung mois. 97.

Lors furent tous prins et tirés *chascun party* à son pavillon. 246.

A *ung chascun* plus doulx et amyable et plus courtois se monstroit tous les jours. 135 (2).

Chez Commynes, *chascun* remplit également le rôle d'adjectif. *Un chascun* remplit celui de pronom.

Chascun jour se menoit de petiz marchez. 57.

Ilz luy demandoient tout ce que le duc Philippes leur avoit osté par ceste paix de Gavre : et, entre les aultres choses, que *chascun mestier* peult avoir sa bannière. 108.

Ne oyez vous point comme *ung chascun* crye France ? 557 (3).

Dans *Jehan de Paris*, nous trouvons aussi, mais bien plus rarement, *chascun* employé comme adjectif. *Un chascun* est pronom :

Puis envoya en *chascune bonne ville* cinq des aultres. 15.

Pour que *ung chascun* y prit exemple. *Ibid.* (4).

Dans l'*Heptaméron*, *chascun* n'est pas souvent employé

1. Cf. *Chascun* (adj.) : I, 257, 289 ; II, 49, 63, 111, 174.

2. Cf. *Chascun* (adj.) : 90, 104, 109, 181. — *Un chascun* : 3, 208, 249.

3. Cf. *Chascun* (adj.) : 78, 85, 110, 147, 185, 204, 237, 240, 263, 286, 313, 349, 393, 413, etc. — *Ung chascun* : 18, 24.

4. Cf. *Chascun* (adj.) : 48, 71.

comme adjectif. *Un chascun* est employé comme pronom :

Il veit deux chamberieres, qui, avecq deux espées en *chascune main*, lui faisoient ceste alarme. II, 90.

Il fut bien venu *d'un chascun*. I, 351 (1).

B. Des Périers, au moins dans les *Nouvelles Récréations*, n'emploie pas *chacun* comme adjectif. Il emploie souvent *un chacun* comme pronom. Il emploie aussi *tout chacun*. Il faut remarquer que *un chacun* se trouve dans les *Nouvelles* attribuées à Des Périers et figurant dans les éditions postérieures à 1558 :

Il disoit cela de telle grace qu'il provoquoit *un chacun* de la compagnie à rire. *Nouv. Récr.* II, 327 (2).

Noël du Fail emploie *chacun* comme adjectif, et *un chacun* comme pronom :

A *chacun oyseau* son nid est beau. *Prop. Rust.* I, 29.

Si à *chacune injure* que me dit ma femme je lui donnois un coup de baston, il y a plus de dix neuf ans qu'il ne seroit nouvelle d'elle. *Ibid.* 43.

Me faisant dire mille beaux mots à *un chacun*. *Ibid.* 61.

Enfin Calvin, ainsi que Rabelais, emploie *chacun* comme adjectif, et *un chacun* remplit chez lui l'un et l'autre rôle :

Les Eglises qui sont distribuées par *chacune ville* et village. T. IV, 576.

Une chacune a le tiltre et authorité d'Eglise. *Ibid.*

A *un chacun membre* de l'Eglise est donnée la charge d'edifier les autres. T. IV, 580.

1. Cf. *Un chascun* : I, 384 ; II, 72, 224, 243 ; III, 39, 254, etc.
2. Cf. *Tout chascun* : *Nouv. Récr.* II, 120, 174.

2° Quelqu'un

Quelqu'un, aujourd'hui réduit au rôle de pronom, joue aussi chez Rabelais le rôle d'adjectif :

Secondement qu'en subside de son office vous luy bailliez *quelqu'un plus jeune, docte, prudent, perit, et vertueux conseiller*. II, 205.

Cet exemple n'est pas absolument net, car, devant *conseiller*, on peut admettre que le mot *comme* soit sous-entendu. Cependant au XVe siècle *quelqu'un* semble avoir eu quelquefois ce rôle, et M. U. Schmidt (1) cite une phrase des *Cent Nouvelles*, mais en disant que cet exemple est unique dans l'ouvrage :

Quatre foiz l'an, c'est assavoir à quatre natault, vous devez confesser du moins à *quelque ung prebstre ou religieux* ayant sa puissance. I, 201.

L'exemple que M. Tœnnies (2) a cité dans Commynes n'est pas concluant, car le mot *ennemy* peut y être en apposition :

En toutes les deux ambassades y avoit tousjours quelcun ennemy dudict de Medicis. 530.

3° Quiconque et quelconque

Le mot *quiconque*, aujourd'hui uniquement pronom, est employé par Rabelais comme adjectif et prend le sens que nous donnons au mot *quelconque* :

Et en ce ne me faisoit *mal quiconques*, qui est cas admirable. II, 73.
Là entre les astres ne sera *cours regulier quiconque*. II, 27 (3).

1. Ouvr. cité, p. 37.
2. Ouvr. cité, p. 68.
3. Cf. I, 167, 111 ; III, 144, 367.

Le mot *quiconque*, qui est aussi employé comme pronom, prend quelquefois chez Rabelais un sens un peu différent de celui que nous lui attribuons. Il correspond à *quel que*, devant le verbe *être* :

Quiconque il soit en ce a esté prudent qu'il n'y a point mis son nom. I, 36.

Nous trouvons aussi le mot *quiconque* employé de cette façon chez Calvin :

Je responds à l'Ecclesiastique, *quiconque il soit*, en ceste maniere. 386.

Si le sens de *quiconque* n'est pas bien délimité chez Rabelais et si le mot se confond parfois avec *quelconque*, le sens de *quelconque* n'est pas non plus bien défini. Il faut remarquer la façon particulière dont Rabelais l'emploie dans la phrase suivante :

Jamais en maulvaise partie ne prendront choses *quelconques*, ilz congnoistront sourdre de bon, franc, et loyal couraige. II, 12

Le mot a évidemment ici son sens étymologique et exprime une relation qu'il ne pourrait plus exprimer à lui seul aujourd'hui.

4° Un

Les mots *Un*, *une*, sont souvent employés par Rabelais comme pronoms pour signifier *un homme*, *une femme* :

O si quelcun eust consenty
M'amener *une* que attendoys... I, 54

Nos jeusnes parachevez, l'hermite nous bailla une lettre adressante à *un* qu'il nommoit Albian camat, maistre Æditue de l'Isle sonnante. III, 14.

Nous rencontrons *un* avec le même sens chez les écrivains du xve siècle :

Ung qui a plus grant pitié de moy que vous n'avez encores eu m'a fait cest avantage. *Cent Nouv.* I, 186

Et quant messire Enguerrant vit le jeune aage de Saintré, fut esbahy d'avoir telles armes à faire à *ung* qui poroit estre son fils. *Saintré*, 101.

De tout cecy desplent bien au duc Philippes, lequel avoit pour premier chambellan *ung*, qui depuys s'est appellé monseigneur de Chimay. Commynes, 12.

On le trouve toujours, dans le même sens, chez les contemporains de Rabelais, par exemple dans l'*Heptaméron*, chez Bonaventure Des Périers :

Et feirent le rapport de sa constance à la Royne qui dist à l'heure que le Roy son mary ny elle n'estoient point si heureux en serviteurs que *ung* qui n'avoit de quoi les recompenser. *Hept.* II, 159.

Le frere, ayant mené tel deuil que peut et doit mener *ung* qui ayme sa sœur de tout son cueur, demanda à la chamberiere qui avoit commis ung tel crime. *Ibid.* II, 204.

Et le firent confesser par *un* qui fit le prebstre *Nouv. Récr.* II 242 (1).

C. *Mots qui ont varié dans leur signification ou dans leur emploi.*

1° Aucun

Rabelais emploie sans y attacher une idée négative le mot *aucun*, soit comme pronom, soit comme adjectif :

Aulcuns des moinetons emporterent les enseignes et guidons en leurs chambres pour en faire des jartiers. I, 108.

1. *Hept.* I, 263 ; II, 376, etc. — *Nouv. Récr.* II, 121, 166.

Toute ceste bande des ennemys furent en grande horreur noyez exceptez aulcuns qui avoient prins le chemin vers les cousteaux à gauche. I, 135.

Aulcuns Platonicques disent que qui peut veoir son Gennius peut entendre ses destinées. II, 120 (1).

Comme pronom, au pluriel, *aucuns* est quelquefois précédé de l'article défini, et, comme adjectif, de l'article partitif :

Les aulcuns disoient que de humeur il n'y en avoit goute en l'air. I, 228.

Mais *les aulcunes* d'entre elles disoyent: Voicy bonne provision. I, 229.

Dont *les aulcunes* sont Amazones, aultres Lyonnoyses, les aultres Parisiannes, Tourangelles. I, 342.

Et trouva la librairie de sainct Victor fort magnificque, mesmement *d'aulcuns livres* qu'il y trouva, desquelz s'ensuyt le repertoyre. I, 245.

Toutes ces expressions se retrouvent au XVe siècle. Elles sont fréquentes dans les *Cent Nouvelles*. Quand *aucun* n'est pas employé comme adjectif, il peut être accompagné de l'article défini; il est du reste déjà en concurrence avec *quelque* et *quelqu'un*.

Dieu scet la grand risee *d'aucuns*, et le grand deplaisir de plusieurs. I, 30.

Si s'advisa que, à l'adventure il s'estoit bouté dedans quelque busson pour paistre ou dedans *aucun fossé* herbu. I, 64.

Adonc descendirent *les aucuns* de leur chariot. I, 41.

Et specialement estoit-il bien venu des femmes, comme entre les chambrières, meschines de bas estat, et aussi *des aucunes* des plus grandes de Romme. I, 280 (2).

1. Cf. I, 12, 67, 132, 154, 161, 178, 179, 188, 206, 220, 238, 251, 269, 354, etc.

2. Cf. Avec article : I, 277 ; II, 33, 74, 88, 208. — Sans article : I, 4, 21, 22, 72, 138, etc.

Dans *Saintré, aucun* avec le sens positif est souvent employé comme adjectif ou comme pronom. On y trouve aussi *d'aucuns* :

Se appensa que vraiement elle vouloit en ce monde faire *d'aucun jeune chevalier* ou escuyer ung renommé homme. 7.

Combien que *aucunes* sont tant contraintes par amour, que par force leur est de monstrer le bon vouloir qu'elles ont. 34.

Nous en avons bien veu *d'aucuns* qui n'ont mye faict ainsi. 256 (1).

Aucuns, soit comme adjectif, soit comme pronom, se rencontre très souvent chez Commynes. On le voit aussi, mais bien plus rarement, précédé de l'article défini ou de l'article partitif. Dans ce cas il est pronom. Cependant on trouve aussi *les aucuns* employé comme adjectif :

Il y avoit *aucuns bien bons hommes d'armes*. 17.

Aucuns ont voulu dire que le dit conte du Mayne avoit intelligence avec eulx. 19.

Et oyoient *les aulcuns* messe en attendant le jour. 56.

En temps de necessité, ay je bien veu que *les aucuns saiges* se sont bien sceu servir des plus apparens. 117.

Et y mettoient grans doubtes *d'aucuns*. 16 (2).

Dans le quatrième exemple, il est probable que *saiges* est employé substantivement : cependant il pourrait être adjectif et *les aucuns* serait alors pronom.

Dans *Jehan de Paris*, *aucun* est également employé avec le sens positif comme adjectif ou comme pronom :

1. Cf. 5, 10, 18, 24, 33, 41, 44, 61, 67, 72, 84, 97, 130, 218, etc.

2. Cf. *Aucuns*, 26, 28, 29, 30, 34, 35, 36, 42, 43, 44, 48, 50, 54, 65, 73, 89, 93, 97, 108, etc.

Les aucuns, 43, 146.

Comme ilz logeoient *aulcuns soirs*. 48.
Aulcuns disoient qu'il estoit demy fol. 55 (1).

Au XVIe siècle, *aucun* s'emploie très souvent comme adjectif. Nous le trouvons ainsi construit chez tous les conteurs. On trouve aussi chez B. Des Périers *d'aucuns* employé comme adjectif :

Ayant examiné votre confesseur sur *aucuns crimes* à luy imposez. *Hept.* II, 186.
Néanmoins *qu'aucuns Docteurs* disent... *Prop. Rust.* I, 108.
De sorte qu'il estoit *aucunes fois* retenu pour une sepmaine à disner. *Nouv. Récr.* II, 252 (2).
D'aucuns lieux. *Ibid.* II, 144.

Mais le mot se trouve au moins aussi souvent employé comme pronom que comme adjectif :

Je sçay bien, mes dames, que ceste longue nouvelle pourra estre à *aucunes* fascheuse. *Hept.* I, 390.
Aulcuns ont voulu dire que la mule n'estoit pas grise et qu'elle estoit noire. *Nouv. Récr.* I, 157.
En ce bon vieux temps qu'*aucuns* appellent l'aage doré. *Prop. Rust.* I, 2 (3).

L'emploi du mot *aucun* est aussi très fréquent chez Calvin. On le trouve employé comme adjectif ou comme pronom, sans article ou avec article :

Car il y a *d'aucuns* si infirmes qu'ils ont bien besoin qu'on les console à part. T. IV, 592.
Le Seigneur en la Loy a ordonné *aucuns sacrifices* pour effacer les pechez volontaires de son peuple. T. IV, 597.
Les uns ambitieux, les aultres mesdisans, *aulcuns* de vie dissolue. T. IV, 575.

1. Cf. 59, 108.
2. Cf. *Prop. Rust.* I, 1. 48, 50
3. Cf. *Prop. Rust.* I, 7, 74, 92, 97, 103.

2° Nul.

De même que *aucun* conserve chez Rabelais le sens positif qui correspond à son étymologie, de même *nul* conserve pleinement sa valeur négative et peut ne pas être accompagné d'une négation :

Ledict cheval estoit si terrible et efrené que *nul* ausoit monter dessus. I, 36.

Et sur ce poinct aura tant de mesles,
Tant de discordz, venues, et allees,
Que *nulle* histoyre, ou sont les grands merveilles
A faict recit d'esmotions pareilles. I, 208 (1).

Il est vrai qu'on trouve aussi *nul* accompagné de la négation. Du reste, l'indécision qui règne chez Rabelais sur la valeur de ce mot existait déjà au xve siècle. Dans les *Cent Nouvelles*, nous le trouvons avec la valeur de *quelque*. Dans *Saintré*, nous le trouvons avec le même sens, mais nous le voyons aussi avec la valeur pleinement négative, comme chez Rabelais :

Si conclut qu'elle ira veoir s'elle orra *nulles* nouvelles. *Cent Nouv.* II, 33 (2).

Et encores vous deffens que ne soyez noyseux, ne menteux, ne rapporteur de choses mal dictes, dont *nul* mal s'en peust ensievir. *Saintré*. 43.

Nostre seigneur roy a bien veu vos chevalereuses armes, si tres bien faictes et acomplies par chascun que *nul* au monde porroit mieulx faire. *Id.* 114.

Chez Commynes, nous trouvons *nul* avec le sens de *quelque* :

Le pape prononca grans censures contre tous ceulx qui

1. *Nul* négatif, I, 361, 377; III, 38.
2. *Cent Nouv. Nul* positif, I, II, 69, 79, etc.

avoient *nulles* choses appartenant aux eglises de ladite cité. 14.

Dans l'*Heptaméron*, comme dans *Saintré*, et comme chez Rabelais d'ailleurs, nous trouvons *nul* avec le sens de *quelque* et aussi avec le sens pleinement négatif :

On l'interrogea par serment s'il avoit apporté *nulles* lettres. *Hept.* II, 156.

Je prie à Dieu, mes dames, que cest exemple vous soit si profitable que *nulle* de vous ait envie de soy marier, pour son plaisir, sans le consentement de ceulx à qui on doibt porter obeissance. II, 374.

3° Quel.

Rabelais emploie quelquefois *quel* dans le sens de *qualis*, c'est-à-dire en lui donnant la valeur de *tel que* :

Silenes estoient jadis petites boites telles que voyons de present es bouticques des apothecaires, pinctes au dessus de figures joyeuses et frivoles, comme de Harpies, Satyres, oysons bridez... et aultres telles pinctures contrefaictes à plaisir pour exciter le monde à rire, *quel* fut Silene, maistre du bon Bacchus. I, 3.

C'est un poisson ayant aesles cartilagineuses (*quelles* sont es Souriz chaulves) fort longues et larges. II, 277.

On trouve aussi *quelle* en corrélation avec *telle*, comme en latin *talis qualis*, tandis que nous mettons seulement *que* :

Je vous asceure que *telle* est ceste terre icy, *quelles* aultres foys j'ay veu les isles de Cerq et Herm entre Bretaigne et Angleterre. II, 503.

4° Quelque.

Quelque, qui chez Rabelais cède souvent la place à *aucun*, s'écarte parfois aussi du sens qu'il a aujourd'hui. Nous le trouvons avec le sens de *un*, *une* :

Toutes foys je sçay *quelque* oraison, que m'a baillé le soubsecretain de nostre abbaye, laquelle guarentist la personne de toutes bouches à feu. I, 155.

Me souvient toutesfois avoir leu, que Ptolemé filz de Lagus *quelque* jour entre autres despouilles et butins de ses conquestes praesentant aux Ægyptiens en plain theatre un chameau Batrian tout noir. II, 11 (1).

Il en est de même chez d'autres écrivains, par exemple chez B. Des Périers.

Quelque moyne, passant pays, arriva en une hostellerie sus l'heure du soupper. *Nouv. Récr.* II, 207.

Remarquons une conséquence de ce fait: *quelquefois* chez Rabelais signifie *une fois*, tandis que le sens que nous attribuons d'ordinaire à *quelquefois* est rendu par *aucunes fois* :

Alexandre le Grand *quelque foys* refusa audience à un compaignon, puys en vain mille et mille foys s'en repentit. II, 83.

Auquel lieu voyant que les escoliers estoyent *aulcunes foys* de loysir et ne sçavoient à quoy passer temps, en eut compassion. I, 237 (2).

On trouve aussi chez Noël du Fail *quelquefois* signifiant *une fois*:

Quelquefois, m'estant retiré aux champs, je me pourmenois par les villages prochains. *Prop. Rust.* I, 11.

Ainsi la langue de Rabelais n'est pas beaucoup plus riche en formes que notre langue actuelle, et, sauf une, toutes les formes qu'il emploie se retrouvent chez les

1. I, 240, 241, 289.
2. Cf. I, 234: II, 152, 213; — *Aulcunes fois*, I, 240, 275.

écrivains de son époque et chez ceux de l'époque antérieure. Les plus grandes différences que nous ayons remarquées consistent dans le peu de précision de la nature des mots, et surtout de leur signification. Tandis qu'il est rare aujourd'hui qu'un même mot puisse être à la fois pronom et adjectif, plusieurs ont chez Rabelais ce double rôle. Beaucoup de ces mots aussi empiètent sur le sens des autres. Mais dans tout cela l'usage de Rabelais n'a rien de particulier, et les remarques que nous avons faites s'appliquent pour la plupart à beaucoup d'autres écrivains. On ne peut même guère reconnaître chez lui une affectation d'archaïsme dans l'emploi des pronoms indéfinis, car ceux qui ont déjà un peu vieilli à son époque, comme *quant*, *nully*, se retrouvent pourtant aussi chez ses contemporains, soit dans l'*Heptaméron*, soit chez Bonaventure Des Périers.

CHAPITRE VI

DU VERBE

I

Des Voix

A. *Verbes transitifs et Verbes intransitifs.*

1° Certains verbes, que nous considérons aujourd'hui comme des verbes intransitifs, se construisent chez Rabelais avec un complément direct : tels sont les verbes *prétendre*, *délibérer*, *naviguer*, *entrer*, *approcher* :

Quel bien pretend-il? Rien plus qu'un peu de mouelle. I, 5.

Je le veulx, dist Grandgousier, bien entendre davant qu'*aultre chose deliberer* sur ce que seroit de faire. I, 121.

En Apolonius Cyaneus qui *naviga le grand fleuve Physon* jusques es Brachmanes pour veoir Iliarchas. I, 307.

Pourront euvahir les regions de la Lune, *entrer le territoire* des signes celestes. II, 239.

Sus le hault du jour, *approchans l'isle Farouche*, Pantagruel de loing apperceut un grand et monstrueux Physetere. II, 386.

D'autres verbes ont un complément direct différent

de celui que nous pouvons leur donner aujourd'hui. Nous disons par exemple : *apprendre quelque chose* (*discere*), Rabelais dit : *apprendre quelqu'un* (*docere*). Nous disons : *reprocher quelque chose* (*exprobrare*), Rabelais dit : *reprocher quelqu'un* (*vituperare*) :

Singulierement *estoit aprins* à saulter hastivement d'un cheval sus l'aultre sans prendre terre. I, 89.

En quoy faisoit Tenot contre le droict, par lequel est es enfans defendu *reprocher leurs propres peres*. II, 196.

Le bon home Gargantua tenoit en ses mains deux gros pacquetz *de requestes respondues*. II, 221.

Interrogions les causes de telle doleance. II, 329.

On pourrait citer encore un grand nombre de verbes que Rabelais emploie comme verbes transitifs tandis que nous ne les connaissons plus maintenant que comme verbes intransitifs. Tels sont les verbes *bancqueter* (I, 305), *chevaucher* (I, 126), *découler* (II, 33), *doubter* avec le sens de *craindre* (I, 351), *ressembler* (I, 259), *sortir* (I, 186), *servir quelqu'un de quelque chose* (II, 312), *tempester* (II, 8), *tournoyer* (II, 286), *trépasser* (I, 117), *voltiger* (I, 56).

Si nous remontons au xv[e] siècle, nous trouverons aussi des verbes employés comme transitifs d'une façon contraire à notre usage actuel, mais en moins grand nombre que chez Rabelais. Nous trouvons par exemple, dans les *Cent Nouvelles*, les verbes : *approcher*, *consentir*, *ressembler* (I, 5), *sourdre* (I, 41), *croistre* (II, 163).

Le pouvre amoureux enrageoit tout vif, qui n'osoit *approucher* la compaignie. I, 229.

Car elle avoit *consenty* après sa défense le deshonneur de luy et d'elle. *Ibid.* 30.

Dans *Saintré* et chez Commynes, on trouve aussi quelques exemples, notamment avec les verbes *obéir, ressembler, consentir* :

Les sept dons du sainct Esperit, vous devez croire et *obéyr*. *Saintré*, 38.

Dieu vous doint grace de *les ressembler*. *Id.* 89.

Il fault que chascun *les serve et obéisse*. Commynes 83.

Et *consentit* Pierre de Medicis ceste allee. *Id.*, 536 (1).

Dans *Jehan de Paris*, nous remarquons les verbes *approcher*, *ressembler* :

Et quand les François commancerent à *approucher le palaix* et qu'ilz passoient, le roy s'avansa pour parler à eulx. 67.

Et les seigneurs qui montez estoient dessus estoient tant beaulx qu'ilz *ressembloient proprement anges*. 85.

Nous y remarquons aussi les verbes *récompenser*, *remercier*, qui, prennent comme complément direct le nom désignant la chose dont on récompense, dont on remercie :

Qui pourroit vous *récompancer le très hault bien et secours* que de vostre bénigne grace avez donné à ceste pouvre captive? 13.

Je vous *remercie la grant affection et amour* que avez envers moy. 18.

Chez Le Maire des Belges, les exemples de ce genre sont assez nombreux. Dès le commencement des *Illustrations des Gaules*, nous pouvons déjà noter les verbes *ressembler*, *survivre*, *approcher* :

Ce qui te fait mieux *ressembler la forte pucelle Pallas*. 2.

La déesse Isis *le survécut* de trois cens ans. 23.

1. Les exemples 1 et 3 ne sont pas concluants, les auteurs de cette époque n'ayant pas l'habitude de donner à chaque verbe le complément qui lui convient.

Maintenant nous faut il *approucher les singularités de Troie.* 31.

Dans l'*Heptaméron*, nous remarquons les verbes *croître*, *échapper*, *reposer* (avec un complément direct désignant la chose dont on se repose) :

La pitié et l'amour leur *creut le cueur*. I, 218.

Car il avoyt en une chambre deux damoiselles qui avoient *eschappé pareil danger*. I, 219.

Et, luy, s'en alla en son logis, pour *reposer son travail*. II, 56.

Chez Des Périers, notons *dîner*, *emprunter quelqu'un de quelque chose*, *ressembler* :

Ilz ne furent pas si mal songneux qu'ilz ne fissent faire leur cuisine ordinaire chascun chez soy, de peur d'estre mal disnez chez ce basse coutre. *Nouv. Récr.* II, 20.

Et ne *l'oserez emprunter de rien*. *Ibid.* 88.

J'ayme mieulx estre toujours ce que je suys que plus avant *ressembler les hommes* en leur miserable façon de vivre. *Cymb.* I, 373.

Dans les *Propos Rustiques* de Noël du Fail, nous pouvons noter *danser*, *apprendre quelqu'un* :

Et n'y avoit garçon qui ne *dansast toutes les filles*. 24.

Comme il fit battre le Loup aux Lavandieres, lors qu'il *l'apprenoit* à pescher. 40.

Dans le premier livre de l'*Institution Chrestienne*, nous remarquons les verbes *eschapper*, *enseigner quelqu'un*, *différer* (*rendre différent*) :

Les meschans n'eschapperont point ses fleaux ne son glaive. 73.

Enseigne ses esleus de regarder à Dieu. 83.

Il attribue à chacun quelque hypostase en laquelle il differe l'un d'avec l'autre. 146.

Parmi les verbes que Rabelais emploie transitivement, il y en a beaucoup sur lesquels la syntaxe latine n'a pu

avoir aucune influence. Mais, dans plusieurs cas, on peut voir que telle ou telle construction, qui s'écarte de notre usage actuel, est conforme à la construction du mot latin équivalent. Peut-être Rabelais a-t-il fait des latinismes sans en avoir l'intention, et même sans s'en apercevoir. Mais nous voyons en tout cas que ses prédécesseurs et ses contemporains suivaient bien souvent un usage différent du nôtre. L'indécision qui régnait était telle que même des anomalies de construction particulières à tel ou tel écrivain pouvaient ne pas paraître bien choquantes.

2° Nous trouvons assez souvent aussi, chez Rabelais, employés comme intransitifs, des verbes auxquels nous donnons aujourd'hui un complément direct :

Et le trouverent en bonne deliberation de *leur secourir*. I, 130.

Il convient *cesser du labeur*. II, 78.

Les femmes au commencement du monde, ou peu apres, ensemblement conspirerent escorcher les hommes tous vifz, parce que *sus elles maistriser* vouloient en tous lieux. II, 93.

Vous *leurs favorisez* (dist Juppiter). II, 260.

En cas que vivre encores entre les humains ne *leurs faschast*. II, 297.

Nous pouvons remarquer que, dans toutes ces phrases, le verbe français prend la construction du verbe latin, sauf le verbe *cesser*, qui se construit comme en grec. Mais s'il faut reconnaître là des latinismes, la plupart du temps, Rabelais n'en est pas seul responsable, et nous les retrouvons chez quelques-uns de ses contemporains.

D'ailleurs, si nous remontons au xve siècle, nous trouvons déjà des verbes qui se construisent comme intransitifs, tandis qu'ils sont transitifs aujourd'hui, et dont plusieurs se conforment en cela à la syntaxe latine.

Nous remarquons par exemple, dans les *Cent Nouvelles*, les verbes *prier*, *servir*, *contredire*; dans *Saintré*, les verbes *remercier*, *prier*, *supplier*, *ennuyer*:

Auxquels il raconta bien au long tout le mystère, en *leurs priant* qu'ilz se levassent. *Cent Nouv.* I, 41.

A laquelle diligemment *servoit* et complaisoit. *Ibid.* 69.

Ses gens hodez et traveillez *ne contredirent pas à monseigneur. Ibid.* 87.

Dont à plusieurs ce long parler de ma dame à Saintré, pour le tallent de dormir, *leur ennuyoit* mallement. *Saintré*, 48.

Alors messeigneurs ses freres *prierent au roi* pour luy. *Id.* 82.

Tous *luy supplierent* qu'il en fut content. *Id. ibid.*

Chez Commynes, nous remarquons également les verbes *prier*, *supplier* :

La conclusion dudit duc Philippe fut fort humble et saige, *suppliant au Roy* ne vouloir legierement croire contre luy ne son filz. 8.

Et avoit tout le temps de sa vie *prié à ses serviteurs*, et à moy comme à d'autres, que, si on le veoit en ceste necessité de mort, que l'on luy dist tant seulement: « Parlez petit. » 477.

Dans *Jehan de Paris*, nous voyons encore construits avec un complément indirect les verbes *remercier*, *prier*, *requérir* :

Nous sommes au roy d'Angleterre qui nous envoye devers Jehan de Paris *luy remercier* des biens qu'il a envoyez à notre maistre. 46.

Et *leur pria* que bien gardassent ses commandemens. 66.

Les dames vindrent devers le roy *luy requérir* que son plaisir fût d'envoyer quérir Jehan de Paris. 88.

Chez Le Maire des Belges, nous trouvons les verbes *prier*, *supplier*, *assister*, etc. :

Comme Pallas *luy assista*, 2.

Luy supplier humblement que... 21.
Et *luy pria* que... 33.

A l'époque de Rabelais nous trouvons aussi un assez grand nombre de verbes intransitifs devenus transitifs depuis. Pour les uns, nous pouvons reconnaître l'influence de la syntaxe latine. Dans d'autres cas, la construction n'est pas plus conforme à la construction latine qu'à notre construction moderne. Ce n'est pas chez les conteurs que les exemples sont le plus fréquents. Chez tous cependant on peut en signaler :

Rendit graces à son Dieu, *luy suppliant* prendre en gré le sang qui, pour garder son commandement, estoit respendu. *Hept.* I, 267.

Ilz n'ont point les dames painctes et parees *dont nous ydolastrons*. *Id.* II, 272.

Le singe n'oublioyt pas à le luy tailler en lopins, chose qui *luy faschoit* fort. *Nouv. Récr.* II, 92.

Il *leur ennuiroit* de te ouyr causer. *Cymb.* I, 374.

C'est à propos de la musique, durant qu'il *y apprenoit*. *Prop. Rust.* I, 120.

Les exemples sont infiniment plus fréquents chez Calvin, dont la syntaxe, sur ce point comme sur beaucoup d'autres, se rapproche de la syntaxe de Rabelais :

Vous serviez à ceux qui n'estoient point Dieu de nature. 55.

Quelle correspondance y a-il des sens corporels avec ceste apprehension si haulte et si noble de savoir mesurer le ciel, mettre les estoilles en conte et en nombre, *determiner de la grandeur* de chacune. 64.

Il se monstre assez clairement protecteur des bonnes causes et droites en faisant prosperer les bons par ses benedictions, *secourant a leurs necessitez*. 68.

Qu'ils se donnent de garde qu'on ne souspeçonne qu'ils *leur favorisent*. 152.

Ils *luy assistoyent* en son angoisse. 198.

Il est bien probable que Calvin a subi l'influence du latin, et qu'il en est de même de Rabelais. Mais il est probable aussi que la construction était assez libre à leur époque pour qu'ils aient pu s'écarter de la syntaxe française et se rapprocher du latin sans chercher en cela une bizarrerie de style qui ne serait guère dans les habitudes de Calvin.

B. *Verbes pronominaux.*

1° Verbes qui s'emploient aujourd'hui sans pronom.

Beaucoup de verbes qui aujourd'hui ne sont pas pronominaux se rencontrent chez Rabelais construits avec le pronom réfléchi :

Seigneur, dieu te maintienne en sa grace, te remerciant de ce que ta haulte magnificence tant *se veult condescendre* à ma petite vilité. I, 309.

Ces parolles dictes, entra en si excessive guayeté d'esprit, et *s'esclata de rire* tant enormement, continuement, que l'exercice de la Ratelle luy tollut toute respiration. II, 333.

Et *se* souloit *desjeuner* de escholliers. II, 431.

De advocatz pervertisseurs de droict et pilleurs des paouvres gens, il *se dipne* ordinairement. *Ibid.*

Durant lesquelles dances, la dame invisiblement *se disparut.* III, 97.

Et Epistemon qui ne *se comparoit* point. I, 362.

On peut joindre à ces verbes un verbe qui n'est resté que dans la langue populaire :

Je veiz Epictete vestu gualentement à la françoyse, soubz une belle ramee avecques force Damoizelles *se rigolant*, beuvant, dansant. I, 367.

Au xve siècle, la forme pronominale est aussi très répandue. Comme toutes les tournures qui ont réussi déjà à prendre une certaine extension, celle-là tend à en prendre plus encore.

Dans les *Cent Nouvelles*, on trouve les verbes pronominaux *s'apparoistre*, *s'accorder*, *se cesser*, *se combattre*, *se deviser*, *se dîner*, *se dormir*, *se partir*, *se penser*, *se retourner*, *se prendre garde*, *se sourdre*, etc.

Mais se pensa que le musnier luy avoit baillée belle. I, 26.
Le trèsbeau jour s'apparut. *Id.* 54.
Monseigneur qui aux Sarrazins *se combat. Id.* 85.
Le plus des foiz monseigneur *se disne* et souppe de biscuit. *Ibid.*
Et en ce point *se partit. Id.* 92.
Et l'escuier en Bourgogne *se retourna.* 100 (1).

On trouve aussi beaucoup d'exemples de la forme pronominale dans *Saintré* :

Et sy *se conclud* qu'elle mesme, de par luy en supplieroit la royne. 61.
Lors Saintré *se part. Ibid.*

Il en est de même chez Commynes. Chez lui, comme chez les autres écrivains du xve siècle, la forme pronominale est fréquente surtout avec les verbes qui expriment un mouvement, ou un acte de la pensée :

Se delibera de courre sus au duc de Bourbon, 17.
Il *se souppesonnoit* de ce grand seneschal de Normandie. 20.
Tous ces seigneurs *se partirent* d'Estampes. 40.
Ceulz qui ont entendement *se reviennent* tost. 71.
Laquelle tost *se consentit* à ceste mutation. 72.
Ledit seigneur lui commenda aller taster aux gens des seigneurs dessusditz, veoir s'ilz n'avoient point de brigandine soubz leurs robbes, et qu'il le feist comme en *se devisant* à eulx. 481 (2).

1. Cf. I, 78, 11, 104, 138, 297, 169, 216, 77, 124, 130, 288, etc.
2. Cf. 18, 43, 74, 80, 81, 427, 457, 490, etc.

Dans *Jehan de Paris*, nous remarquons les verbes *se penser*, *se consentir*, *se partir*, *s'en entrer* :

Nul mariage ne se doit faire si les parties ne *s'i consentent*. 31.
Si *s'en entrerent* en la ville. 59 (1).

Chez Le Maire des Belges, nous trouvons des exemples analogues. Il emploie assez fréquemment les verbes *se délibérer*, *s'apparaître*, *se consentir* :

Puis *se délibera* d'aller en Italie. 13.
Vénus *s'apparut* à luy en forme humaine. 46.
A quoy la reyne *se consentit*. 53 (2).

Dans l'*Heptaméron*, l'usage ne semble pas être bien différent. Nous notons les verbes *se délibérer*, *se penser*, *se consentir*, *se partir*. Chez Bonaventure Des Périers, on trouve les mêmes verbes, et, en outre, les verbes *se revendiquer*, *se songer*, *se mourir* (dans le sens de *mourir*, et non pas comme aujourd'hui dans le sens d'*être sur le point de mourir*).

La chamberiere, qui ne *s'y* voulut *consentir*, le alla dire à sa maistresse. *Hept.* I, 320.
Il la fit ramener le lendemain en la mesme place pour voir se quelqu'un *se la revendiqueroit*. *Nouv. Récr.* II, 111.
Voicy venir madamoiselle de l'eglise, qui *se songea* bien incontinent que monsieur de Raschault avoit faict le beau mesnage. *Ibid.* 180.
Je requiers qu'il ayt à *se mourir*, ou qu'il me baille sa maison. *Ibid.* 193 (3).

La forme pronominale est beaucoup moins usitée chez Calvin. Elle n'est cependant pas sans exemple :

Ils *se sont usurpé* plus qu'il ne leur estoit licite. 53.

1. Cf. 23, 35, 52, 56, 57, 114, 123.
2. Cf. 24, 26, 43, etc.
3. Cf. *Hept.* I, 236, 242, 261, 275, 343, 345, 362, 376 ; II, 21, 105, etc. *Nouv. Récr.* II, 43, 51, 129, 152, 201, 208, 220, 222, 225, etc.

Toutefois, les exemples des autres écrivains nous montrent bien qu'au temps de Rabelais, comme à l'époque précédente, la forme pronominale avait beaucoup d'extension. Tout au plus pourrait-on dire que Rabelais l'a appliquée à un plus grand nombre de verbes que ses contemporains.

2° Verbes qui sont devenus pronominaux.

Mais, si Rabelais emploie comme pronominaux bien des verbes que nous employons aujourd'hui sans le pronom réfléchi, le contraire a lieu également. Nous pouvons citer un assez grand nombre de verbes qui ont aujourd'hui le réfléchi, et qui ne l'ont pas chez Rabelais. Tels sont les verbes *enquérir*, *ruer*, *noyer*, *ruiner* (*s'écrouler*), *apaiser* (*s'apaiser*), *mesprendre*, *esblouir* (neutre), *accroistre* (*s'accroistre*), *esvanouir*, *dresser* (*se dresser*), *lamenter* (neutre), etc.

Tu debvois premier *enquerir* de la verité. I, 118.

L'une partie ira *ruer* sur ce Grandgousier. I, 124.

Et lorsque Gargantua beut le grand traict, cuyderent *noyer* en sa bouche. I, 142.

Si ta maison debvoit *ruiner*, failloit il qu'en sa ruine elle tombast suz les atres de celluy qui l'avoit aornee? I, 118.

Ainsi les pelerins denigez s'en fuyrent à travers la plante à beau trot, et *appaisa* la douleur. I, 143.

La veue *esblouit*. II, 69.

Vous (pardonnez moy si *je mesprens*) me semblez evidentement errer. II, 74.

Ton bien *accroistra* d'adventaige. II, 137.

Advenent le Soleil *esvanouissent* les tenebres. II, 219.

Rencontrasmes deux vieilles Chiquanourres du lieu : lesquelles ensemble miserablement pleuroient et *lamentoient*. II, 329.

A la prononciation desquels j'ay veu les cheveulx *dresser* en teste de vostre noble ambassadeur. III, 189 (1).

Chez les écrivains du xv[e] siècle, nous trouvons employés sans le réfléchi quelques-uns des verbes que nous venons de voir chez Rabelais, et d'autres encore. Les exemples sont plus fréquents chez Commynes et dans *Jehan de Paris* que dans les *Cent Nouvelles* et dans *Saintré* :

Je veil *confesser*, dit-il. *Cent Nouv.* I, 39.

Et tout en ung jour partirent le duc de Normendie, et le duc de Bretaigne, pour *retirer* audit pays de Normendie. Commynes, 77.

Une petite maison en peult *acroistre*. 431.

Le faict du Roy *amendoit* tousjours. 431.

Sire, vous qui estes ung puissant roy, deussiez faire porter ung pont pour passer à voz gens les rivières, affin qu'ilz ne *noyassent*. *J. de Paris*, 62.

Chez les contemporains de Rabelais, il ne nous arrive pas bien souvent de rencontrer une construction contraire à notre syntaxe moderne. On peut cependant noter quelques phrases comme les suivantes :

Il *arresta* à Barselonne le moins qu'il luy fut possible. *Hept.* I, 362.

Maistre Pierre envoya par un autre valet querir un aultre cordouannier, faisant semblant qu'il n'avoit pas pu *accorder* avec celuy qui estoit venu. *Nouv. Récr.* II, 105.

Tous les verbes que nous avons notés se construisent comme intransitifs, mais on trouve aussi des verbes qui, pronominaux aujourd'hui, se construisent chez Rabe-

1. Cf. I, 4, 45, 150, 177, 216, 264; II, 35, 110, 305, 339, 346, 504, etc.

lais comme transitifs : tels sont *évader*, *lamenter*, *absenter*, *ruer* :

Evader le naufraige. II, 297.

Comme *lamentant la mort* de Orpheus. II, 465.

L'on envoye ces nouveaux mariez veoir leur oncle : pour *les absenter* de leurs femmes. II, 39.

Et *les ruoit* à grands monceaulx. I, 133.

On peut citer aussi : *adonner* (II, 124), *élancer* (II,8).

On trouve des cas analogues chez les prédécesseurs et les contemporains de Rabelais :

Il qui n'avoit que son pourpoint en son dos, *le rue jus*. *Cent Nouv*. II, 168.

Il ne fault pas *mocquer les gens* en leur absence. *J. de Paris*. 61.

Et s'il aimoit bien à gaudir, il ne prenoit point en mal *d'estre gaudy*. *Nouv. Récr*. II. 71.

Ceux qui attribuent cela au diable ne *l'emparent* ils point aucunement du tiltre de Dieu. Calvin, 194.

Ayant *evadé* miraculeusement *la mort*. *Id*. 234.

3° Emploi du réfléchi pour le passif.

On voit chez Rabelais le réfléchi employé pour le passif. La plupart du temps, nous n'en sommes pas choqués, car ce tour est bien resté dans la langue, mais il arrive aussi que le réfléchi ait un complément semblable à celui du verbe passif :

Un (dictes vous) livre trepelu qui *se vend par les bisouars et porte balles*. I, 36.

Il est possible que l'influence italienne ait contribué au grand développement de cette tournure au XVIe siècle.

En tout cas, elle est très antérieure à l'époque de Rabelais. Elle se trouve dans *Saintré* :

Nous devons bien ayder à un tel jeune escuyer, qui n'est encores que ung enfant, et de la bonté de son cueur entreprend tant de vaillance; en verité *il se doit bien aymer*. 88.

Elle est assez fréquente chez Commynes :

Par laquelle œuvre *se pourra congnoistre* la grandeur du prince. 3.

Ses terres *se pouvoient myeulx dire* terres de promission que nulles autres seigneuries. 14.

Toutes entreprises *se doyvent bien peser et bien debatre*, avant que les mettre en effect. 139.

Elle se rencontre dans l'*Heptaméron* et chez Des Périers :

Ceste offense *se doibt dire* à Dieu humblement et la nyer fort et ferme devant les hommes. *Hept.* III, 217.

Il ne se povoyt rompre sinon *par celluy* qui premier le declareroyt. *Ibid.* 281.

Les choses precieuses *ne se desirent que des gentilz courages. Nouv. Récr.* II, 79.

Ce qui nous fait le mieux voir qu'elle pouvait être employée sans affectation d'italianisme, c'est qu'elle est assez fréquente chez Calvin :

Dieu *se peut* en tastonnant *sentir des aveugles*. 62.

La sagesse de Dieu *ne se comprend point par les plus excellens du monde*. 78.

La nature et utilité du règne de Jésus-Christ *ne se peut autrement comprendre de nous*. 565.

Et ne se faict mention d'autre huile au recit de sainct Marc. T. IV, 1101.

Or puisque les sacremens contiennent promesses de Dieu, *ils ne se peuvent instituer des Anges ne des hommes*. T. IV, 1109.

Ainsi le verbe réfléchi est très usité au XVIe siècle, soit à la place du verbe actif, soit à la place du verbe passif. Pour la lutte entre la forme pronominale et la forme sans pronom, il semble bien que la langue soit indécise. On ne sait trop, à ce moment, si l'emploi du pronom doit se restreindre ou se généraliser, et souvent un même verbe peut s'employer soit seul, soit avec le réfléchi. Cependant il faut bien reconnaître que Rabelais s'écarte de notre usage actuel plus souvent que ses contemporains, et même que ses prédécesseurs, soit pour employer le pronom réfléchi, soit pour l'omettre.

II

Des Auxiliaires

1° *Emploi de l'auxiliaire « être » pour « avoir ».*

Rabelais emploie assez souvent l'auxiliaire *être* dans des cas où nous nous servirions de l'auxiliaire *avoir* :

C'estoient ceulx qui *estoient peritz* au deluge. I, 136.

Et tournans bride ne veirent personne contre eulx, dont exstimerent que Gargantua *estoit fuy* avecques sa bande. I, 160.

Sa vertu *est apparue* en la victoire et conqueste. II, 18.

L'acquest luy *est* entre mains *expiré*. II, 19.

Le vieil Macrobe en langaige Ionicque demandoit à Pantagruel comment et par quelle industrie et labeur *estoit abourdé* à leur port celle journée. II, 359.

Dès le XVe siècle, nous trouvons beaucoup d'exemples analogues, chez Commynes, qui remplace l'auxi-

liaire *avoir* par l'auxiliaire *être* même dans la conjugaison du verbe *être* :

Et qui eust pu trouver archiers le nombre de cent, pour tirer au travers ceste haye, tout *fust marché* de nostre costé. 30.

Mais payoit chascun son escot comme s'il *fust esté* en Flandres. 34.

Et fallut qu'il passast par où les autres *sont passez*. 473 (1).

Au XVIe siècle, Rabelais n'est pas seul non plus à écrire ainsi. Chez Noël du Fail, nous trouvons des exemples tout à fait semblables à ceux de Commynes :

Contoit aussi de son poulain noir qui luy *estoit eschapé* près la vigne. *Prop. Rust.* I, 22.

Je n'eusse pas pensé que ce *fust esté* un tel client. *Ibid.* 76.

On en trouve aussi chez Calvin, et chez un auteur très différent de lui, chez Montluc :

Singulierement ceste mal-heureuse ruine en laquelle nous *sommes tresbuschez* par la revolte du premier homme, nous contraint de lever les yeux en haut. Calvin, 39.

Si le parlement et mareschaussée *fussent estez* aussi curieux à les prendre. Montluc, 7.

Vous ne *seriez bougé* de la cour. 8.

Il semble qu'au XVIe siècle comme au XVe, il y ait eu une certaine tendance à généraliser l'emploi de l'auxiliaire *être* dans la conjugaison des verbes neutres et dans celle du verbe *être* lui-même. Il arrive quelquefois même, chez Rabelais, que l'infinitif d'un verbe neutre dépendant d'un autre verbe qui se conjugue habituellement avec l'auxiliaire *avoir*, réagisse sur ce verbe et lui impose l'auxiliaire *être* :

1. Cf. 616, 619, etc.

Mais je le puniz en tel exemple quoy qu'il me appellast Heretique, que depuis ce temps Caphart quiconques *n'est auzé entrer* en mes terres. I, 167.

Le même fait se produisait déjà au xv[e] siècle. On en trouve des exemples avec les verbes *oser*, *pouvoir*, chez Commynes et dans *Jehan de Paris* :

Desquelz il en envoya sept ou huit à Paris, qui *n'en sont ousez partir* tant que le Roy a vescu. Commynes, 369.

Tout ce qui *estoit peu venir* de Bourgongne, s'estoit venu joindre à luy. 93.

N'y avoit point six cens hommes qui *se fussent peu deffendre*. 645.

Est-il si fort mallade qu'il ne *fust peu venir* jusques icy dire ce qu'il veult. *Jehan de Paris*, 91.

Au xvi[e] siècle, on trouve le même emploi de l'auxiliaire *être* chez Calvin. Il est vrai que, comme dans le dernier exemple de Commynes, l'infinitif est celui d'un verbe pronominal, et qu'à moins de placer le pronom entre les deux verbes, comme nous le faisons aujourd'hui, l'emploi de *avoir* ne serait pas possible :

Il n'y a eu ne pays, ne ville, ne maison, qui *se soit peu passe* de religion. 47.

2° *Emploi de « avoir » pour « être »*.

Cependant, il ne faut pas croire qu'il y ait chez Rabelais une tendance bien nette à employer l'auxiliaire *être* plutôt que l'auxiliaire *avoir*. D'abord, dans la très grande majorité des cas, il suit le même usage que nous. De plus, il lui arrive même d'employer l'auxiliaire *avoir* quand nous nous servirions de l'auxiliaire *être*, par

exemple pour le verbe *entrer*, que lui-même d'ailleurs conjugue d'ordinaire avec *être*:

Aulcuns de nos docteurs disent, que la premiere femme du monde,que les Hebrieux noment Eve, à poine *eust* jamais *entré* en tentation de manger le fruict de tout sçavoir, s'il ne luy eust esté defendu. II, 164.

Commynes, qui, comme Rabelais et comme nous, conjugue d'ordinaire le verbe *entrer* avec *être*, l'emploie aussi exceptionnellement avec *avoir*:

Ilz s'arresterent, à l'heure qu'ilz pouoient bien passer et se mettre audit Beaune, qui n'eust point esté reprenable sur eulx, si une foys *y eussent entré*. 438.

Le même verbe se trouve avec l'auxiliaire *avoir* chez Noël du Fail :

Vous pourmenez à l'entour de vos champs, voir si les chevaux, vaches, ou porcs *y ont point entré*. I, 33.
Avoir entré en une taverne. *Id.* 103.

On voit donc que si, chez Rabelais et chez ses contemporains, l'emploi de l'auxiliaire *être* semble avoir quelque tendance à se généraliser, si cette tendance même remonte à une époque antérieure, on ne peut dire qu'elle soit destinée à devenir dominante. L'emploi avec un même verbe d'auxiliaires différents nous montre bien que là comme ailleurs règne une grande incertitude. Aussi avons-nous peut-être tort de dire que Rabelais prend telle ou telle liberté, que nous ne nous permettrions plus aujourd'hui. Il serait plus exact de dire qu'entre plusieurs façons de parler, toutes également usitées de son temps, il en choisit une qui n'est pas conforme à notre usage actuel.

III

Des Temps

A. *Du sens et de l'emploi des temps dans les propositions indépendantes.*

Dans les propositions indépendantes, Rabelais emploie souvent le passé défini dans des cas où nous nous servirions plutôt du passé indéfini :

Crochetastes vous oncques bouteilles? I, 5.
Veistes vous oncques chien rencontrant quelque os medulare? *Ibid.*
Mais vous *n'en ouystes jamais* d'une si merveilleuse comme fut celle de Pantagruel. I, 232.

Comme on le voit, ce fait se produit avec les adverbes de même sens *oncques* et *jamais*. Avec les mêmes adverbes, on trouve aussi le passé défini au xve siècle, par exemple dans les *Cent Nouvelles*, dans des phrases où nous mettrions le passé indéfini :

Mais *je ne fuz oncques si enragé* que d'en perdre le dormir ne la contenance, comme vous faictes à present. I, 152.
Ostez vous hors d'ymagination de ceste baterie, car *vous ne me touchastes oncques*. I, 245.

Le même emploi de ce temps subsiste encore à l'époque de Rabelais, comme nous pouvons le constater par ces phrases de Noël du Fail :

Veistes vous onc aux villes quand y allez porter quelque fromage à vostre maistre ou autre... ? *Prop. Rust.* 1, 20.

Par saint Just ceux de Vindelles *ne gaignerent* rien à nous faire tort. I, 95.

Dans toutes les phrases citées, sauf dans la dernière, le passé défini a bien son sens propre, assez nettement distinct de celui du passé indéfini. Mais la dernière, dans laquelle d'ailleurs nous ne voyons pas l'adverbe *oncques*, nous montre justement qu'au XVIe siècle la différence entre les deux temps commençait à s'effacer. Il n'est donc pas étonnant qu'ayant à choisir entre deux formes presque semblables pour leur valeur, le français ait obéi à ses tendances analytiques et préféré la forme composée à la forme simple.

B. *De la concordance des temps.*

1° Propositions coordonnées.

Rabelais ne s'astreint pas comme nous à employer le même temps dans des propositions qui sont coordonnées. Il lui arrive très souvent de passer d'un temps à l'autre, sans qu'on puisse donner aucune raison de ce changement :

Ensemble luy *getta* un gros tribard, qu'il portoit soubz son escelle, et le *attainct* par la joincture coronale de la teste. I, 99.

Lors Gymnaste voyant son advantaige *descend* de cheval : *desguaigne* son espee, et à grands coups *chargea* sus les plus huppés, et les *ruoit* à grands monceaulx. I, 133.

Il se *deffit* des liens qui le tenoient au berceau un des bras, et vous *prent* ladicte vache par dessoubz le jarret, et luy *mangea* les deux tetins et la moitié du ventre. I, 234.

Si *sacque* son espee à deux mains, et *trancha* le cervelat en deux pieces. II, 414 (1).

1. Cf. I, 136, 284, 288, 377 ; II, 45, 313, 322, 328, etc.

Ce changement n'a rien de bien choquant, puisque nous avons l'habitude d'employer le present dans la narration avec la valeur du passé défini. Rabelais passe aussi très volontiers du présent ou du passé défini à l'imparfait. Quelquefois, il est vrai, on peut dire que l'imparfait exprime une action qui se prolonge ou se répète, mais nous ne jugerions pas utile aujourd'hui d'indiquer cette nuance par un changement de temps :

Et vous *attise* un beau feu au dessoubz et vous *flamboys* mon milourt comme on faict les harans soretz à la cheminee. I, 286.

A laquelle parolle ilz *demourerent* tous estonnez comme canes. et ne *ausoient* seulement tousser. I, 311.

A tant Panurge *se fascha* et *taschoit* se defaire et retirer du mut. II, 103.

Les diables *sortirent* d'enfer et y *emportoient* toutes ces paoures femmelettes. I, 135 (1).

Chez les auteurs du xv[e] siècle, nous trouvons très souvent des changements de ce genre. Dans les *Cent Nouvelles* et dans *Saintré*, nous voyons à chaque instant le présent alterner avec le passé défini :

Monseigneur *part* et tout le beau pas s'en *retourna* à son hostel. *Cent Nouv.* I, 19.

Il *donna* la bonne nuyt à madame et à sa compaignie, et s'en *retourne* à son moulin. *Ibid.* 22.

Adonc Saintré, comme jeune et voulentiers, *mect* la main à la bource et luy *bailla* les six escuz. *Saintré*. 49.

Et lorsque le roy *va* à la messe et *vit* Saintré si bien et si gentement habillé, dist au sieur d'Ivry. *Id.* 74. (2).

1. Cf. I, 132, 234, 360 ; II, 62, 100, 102, 118, 179, 196, 414, etc.

2. Cf. *Cent Nouv.* I, 5, 22, 23, 25, 38, 39, 41, 61, 82, 91, 92, 94, 95, 96, etc.

Saintré, 54, 55, 99, 100, 103, 104, etc.

Dans Commynes et dans *Jehan de Paris*, nous voyons plutôt le passage du présent ou du passé défini à l'imparfait, et réciproquement :

Oppina le premier le conte de Sainct Pol disant que l'on estoit en peril, et *conseilloit* tirer à l'aube du jour le chemin de Bourgongne. Commynes, 32.

Et quand les François *commancerent* à approucher le palaix et qu'ilz *passoient* le roy s'avansa pour parler à eulx. *J. de Paris*, 67.

Mais on trouve aussi l'alternance du présent et du passé défini, ou encore du passé défini et du passé indéfini :

Sur la fin de ses jours, et se trouvant sans crainte d'ennemys, *est devenu* fort pompeux et triumphant roy en sa maison, et *fit* grans amatz de beaulx meubles. Commynes. 496.

Incontinent le hérault *partit*, et *picque* son cheval des esperons, et *fit* tant qu'il arriva près d'eux. *J. de Paris*. 36.

Ce changement de temps est fréquent aussi chez les conteurs contemporains de Rabelais, surtout chez Des Périers :

Si *faingnit* elle tout le contraire, et *changeoit* si fort son visaige qu'estant en compagnie ne ressembloit de rien à elle mesme. *Hept.* II, 122.

Il *laisse* sa limande et *print* une houssine en la main. *Nouv. Récr.* II, 90.

Pontalais *print* son tabourin, et *courut* apres le prescheur, et l'en *va* coiffer comme d'un chapeau d'Albanois. *Ibid.* 139 (1).

Il n'est peut-être pas impossible de rencontrer des exemples analogues chez Calvin. Cependant, il semble avoir suivi déjà le même usage que nous. Il faut dire

1. Cf. *Nouv. Récr.* I, 51, 58, 60, 92, 93, 155, 171, 175, 176, 202, 231, 232, 233, etc.

aussi que si la forme narrative, employée par les écrivains que nous venons de citer, peut donner lieu continuellement à des changements de cette espèce, la forme de l'exposition et de la discussion ne s'y prête que médiocrement.

2° Propositions subordonnées.

Il arrive assez souvent, chez Rabelais, que le temps de la proposition subordonnée ne concorde pas très bien avec celui de la proposition principale. Le fait se produit, par exemple, pour les propositions temporelles : nous y trouvons le passé défini au lieu de l'imparfait :

Quand ceulx qui s'estoient confessez *voulurent* sortir par icelle bresche, le moyne les *assommoit* de coups. I, 108.

On trouve l'imparfait dans la proposition temporelle quand le verbe principal est au présent historique :

Pendant que Chiquanous *beuvoit* Basché voyant en la salle tous ses gens en equippage requis, *mande* querir Oudart. II, 313.

On trouve aussi, dans le même cas, le verbe de la proposition temporelle au passé défini :

Quand je *vys* qu'il ne me tournoit plus en routissant, *je le regarde*, et voy qu'il s'endort. II, 284.

On trouve aussi, dans la proposition temporelle, le passé antérieur alors qu'on attendrait le plus-que-parfait, du moins à cause du verbe de la proposition principale, qu'il aurait été mieux, il est vrai, de mettre au passé défini :

Et alors que *il eut mis* le feu par les tentes et pavillons, *passoit* legierement par sur eulx. I, 353.

Dans plusieurs de ces phrases et des phrases analogues, il ne serait pas impossible de justifier le temps employé par Rabelais. Mais, pour éviter de tomber dans la subtilité, peut-être vaut-il mieux convenir que, le plus souvent, c'est le hasard le plus complet qui a fait employer telle ou telle tournure, et qu'il serait inutile de chercher à découvrir une tendance de la langue ou une intention de l'écrivain.

Dans les propositions qui expriment une comparaison nous trouvons très souvent le verbe à l'imparfait du subjonctif quand le verbe principal est à un temps passé et qu'il faudrait, par conséquent, le plus-que-parfait :

Mais les Geans *estoient* aises *comme s'ilz feussent* de nopces. I, 360.

Panurge les *preschoit* eloquentement, *comme si feust* un petit frere Olivier Maillard, ou un second frere Jan bourgeoys. II, 297 (1).

En comparant à Rabelais les écrivains du siècle précédent, nous reconnaissons chez eux le même défaut de concordance des temps :

Le bon mignon, quand il *entendit* le mystere et la subtille comparaison que monsieur *a faicte*, fut tout confus et se rendit. *Cent Nouv.* I, 61.

Monseigneur ne *cela* guères à la belle meschine le grant bien qu'il luy *veult*. *Ibid.* I, 90.

Et quant l'escuyer et tous *furent habillés*, apres luy *s'en vont* à la messe. *Saintré*, 51.

Et quant la royne *entend* que le roy luy a donné trois mille escus, elle en *fut* tres joyeuse. *Id.* 88.

Quand il *sceut* que le roy d'Angleterre vouloit partir demain de Paris, il *part et tire* son chemin par la Beausse. *J. de Paris*, 35 (2).

1. Cf. II, 386, 389, 488 etc.
2. Cf. *Saintré* : 49, 68, 99, 119. etc.

Les exemples analogues ne sont pas rares non plus à l'époque de Rabelais. On en trouve chez la Reine de Navarre, chez Des Périers :

Et la plupart diront qu'il *a esté* bien difficile que ung gentil homme *ait faict* une telle entreprinse, si la dame ne luy en *donne* grande occasion. *Heptam.* I, 292.

Et quand il *eut fait* cela assez longuement pour le faire adviser à ce singe, il *s'en part* de la boutique et s'en va disner. *Nouv. Réer.* II, 93.

Il faut considérer à part certaines phrases dans lesquelles Rabelais emploie l'imparfait du subjonctif pour le présent, ou réciproquement, d'une façon qui nous semblerait aujourd'hui nettement incorrecte :

Si le temps *permettoit que puissions* discourir par les sacres bibles des Hebreux, nous trouverions cent passages insignes. II, 403.

Car aultre don *ne ay que assez je estimasse* pour la recompense. I, 308.

Je n'ay personne qui tant de moy *se souciast* et amour tel me *portast* qu'on dit estre amour conjugal. II, 51.

Mais *il vous conviendra* par avant trois jours *jeuner*, et regulierement *confesser*, curieusement *espluchans et inventorizans* vos pechez tant dru qu'en terre ne *tombast* une seule circonstance. II, 441.

La remarque qu'on peut faire sur deux de ces phrases, c'est que la proposition contenant un verbe à l'imparfait du subjonctif suit une proposition négative. L'imparfait du subjonctif a donc dans ces phrases en quelque sorte le sens irréel. Mais comme la syntaxe des Latins, aussi bien que la nôtre, considère non pas le sens de la proposition principale, mais le temps de son verbe, cette tournure n'est pas plus conforme à la

syntaxe latine qu'à la syntaxe française. On ne peut, d'autre part, dire que Rabelais ait une préférence pour l'imparfait du subjonctif, puisque dans une des phrases citées le verbe est au présent tandis que nous le mettrions à l'imparfait. Il y a donc encore là indécision. La même indécision régnait chez les écrivains du xv[e] siècle, avec une certaine tendance peut-être, dans les *Cent Nouvelles*, à préférer le présent à l'imparfait, et le parfait au plus-que-parfait :

Et luy *chargea* bien qu'elle se *joignist* près de luy et *caichast* le visage qu'on n'en *puisse* rien appercevoir. *Cent Nouv.* I, 4.

Et firent tant ses guides qu'ilz parlèrent au maistre de léans, auquel il *remonstra* son piteux cas, *priant et requerant* qu'il lui *baille et assigne* sa vie honnorablement. *Ibid.* 14.

Force *fut* à la bonne gentil femme de desbourser les dix escuz, affin que l'escuier *s'en aille*. *Ibid.* 99.

L'incertitude est la même dans *Saintré*, où l'on voit même deux propositions dépendantes coordonnées entre elles avoir leurs verbes à des temps différents :

Sans avoir foy il *est* impossible que nul *fust* plaisant à Dieu. 37.

Je *croy* qu'il n'a pas encores tant de sens qu'il *entende* d'avoir dame, ne qu'il *pensast* oncques d'estre amoureux. 48 (1).

Commynes emploie volontiers l'imparfait du subjonctif. On le trouve chez lui à la place du présent et du parfait :

Et ne m'*est* pas advis que le sens d'ung homme *sceust* porter ne donner ordre à ung si grant nombre de gens, ne que les

1. Le verbe de la seconde proposition, il est vrai, ne pourrait être au présent, mais nous attendrions le parfait, et non l'imparfait.

Cf. 8, 15, 18, etc.

choses tinssent aux champs comme elles sont ordonnees en chambre, 24.

C'*est* la cité que jamais je *veïsse* avironnee de meilleur pays. 51.

Dans *Jehan de Paris*, nous trouvons l'imparfait à la place du présent et du parfait. Mais nous trouvons aussi le parfait à la place de l'imparfait ou du plus-que-parfait :

C'*est* la plus estrange chose de quoy jamais *ouysse* parler. 80.

Si nous *a faillu attendre* que quelcun *ayc ouvers* l'uys. 93.

Bien pouvez sçavoir qu'il n'*est* chose au monde que tant je *désirasse*. 114.

C'est la même confusion au XVI[e] siècle. Dans l'*Heptaméron*, nous trouvons : le présent pour l'imparfait :

Et encores, quand je serois prince comme vous, la loyaulté de vostre cueur ne *permectroyt* que ung aultre que celluy qui en a prins la possession, filz de l'Infant Fortuné, vous *tienne* propos d'amityé. I, 354.

L'imparfait pour le présent :

Je ne pretends que une chose : c'est que vous me voulliez estre maistresse si loyalle que jamais vous ne m'esloigniez de vostre bonne grace, prenant ceste seurté de moy, que, si, pour vostre honneur ou chose qui vous *touchast*, vous avez besoin de la vie d'ung gentilhomme, la mienne y sera de très bon cueur employée. I, 356.

Et n'*ayez* pas paour que j'en *sceusse* aymer d'aultre. I, 386.

Chez B. Des Périers, nous trouvons le présent pour l'imparfait, et l'imparfait pour le parfait :

Il ne sçauroit dire de parolles qu'il n'assemblist tantost beaucoup de gens, et que le bruit n'en *coure* incontinent par toute la ville. *Cymb.* I, 379.

Il fault bien que Salomon *faillist* à y faire entrer quelque petit diable. *Nouv. Récr.* II, 61.

Chez Noël du Fail, l'imparfait se rencontre également à la place du parfait :

Lubin Garot (celui que je *veisse* onc qui le mieulx prenoit Grenoilles) portoit une grande et large poche. I, 91.

On peut remarquer que chez les écrivains du xv[e] siècle c'était généralement dans les expressions analogues à celle-ci : *que je veisse onc*, que nous rencontrions l'imparfait pour le parfait.

Même chez Calvin, nous ne trouvons pas une complète régularité. Il lui arrive d'employer l'imparfait du subjonctif, dans des cas où le présent nous paraîtrait aujourd'hui le temps régulier :

Pour ceste raison Abacuc, apres avoir condamné toutes les idoles du monde *commande* de cercher Dieu en son temple, afin que les fideles ne *s'adonnassent* sinon à celuy qui s'estoit declaré par sa parolle. 117.

IV

Des Modes

A. *L'Indicatif, le Subjonctif et le Conditionnel.*

1° Le subjonctif dans les phrases conditionnelles.

Dans les phrases conditionnelles, le subjonctif joue chez Rabelais un rôle bien plus important que de nos jours. D'abord, dans la proposition principale, il tient souvent la place du présent ou du passé du conditionnel. D'autre part, dans la proposition qui exprime la condi-

tion, il est assez souvent employé au lieu de l'indicatif, même à l'imparfait.

Si vray *feust* que l'home ne parlast qui n'eust ouy parler, je vous menerois à logicalement inferer une proposition bien abhorrente et paradoxe. II, 96.

Si *feust* condition à laquelle je peusse obvier, je ne me desespererois du tout. II, 147.

Laquelle vous *feust* assez congneue. II, 11.

Et ores *feussent* bons amis et voisins. II, 394.

Dans les *Cent Nouvelles*, nous voyons la langue un peu incertaine pour les propositions conditionnelles. Nous trouvons déjà assez souvent la construction qui est usitée aujourd'hui. Mais nous trouvons aussi, comme chez Rabelais, le subjonctif employé soit dans la proposition subordonnée, soit dans la proposition principale :

Se je le *sceusse*, je ne le *demandasse* pas. I, 258.

Si je *feusse* aussi bien à l'avantage que j'ay esté puis ne sçay quants ans, il ne *fust* pas encore à marier. *Ib.* 274.

Si j'en *eusse* comme aultrefoiz ay eu, je luy querroye tantost une femme. *Ibid.*

Quant aux contemporains de Rabelais, ils se conforment le plus souvent au même usage que nous. Mais on trouve cependant encore des exemples du subjonctif dans les phrases conditionnelles :

Si cela *fust*, vous feriez choses plus merveilleuses. *Cymb.* I, 341.

2° Le subjonctif et l'indicatif dans les propositions complétives.

a). Le subjonctif au lieu de l'indicatif.

Le subjonctif a aussi chez Rabelais d'autres fonctions qu'il n'avait pas en latin et qu'il n'a pas conservées dans le français moderne. Après les verbes qui signifient *croire*, *penser*, on trouve souvent une proposition dont le verbe est au subjonctif, tandis qu'il y aurait en latin une proposition infinitive, et en français une proposition à l'indicatif :

Je cuyde que *soye* descendu de quelque riche roy. I, 10.
Je croy qu'elle n'y *soit* plus maintenant. I, 77.
Je pense qu'ilz *soient* ennemis, non alliez ensemble. II, 302.
J'ay leu qu'un Philosophe nommé Petron estoyt en ceste opinion que *feussent* plusieurs mondes soy touchans les uns les aultres. II, 464.
Estimans qu'en iceluy pays le festin on *nommast* crevailles. III, 64.
Philostrate tient que *soient* dents, non cornes. III, 119 (1).

On voit que, dans toutes ces phrases, il y a une incertitude. L'emploi du subjonctif, le mode du doute, correspond donc bien ici à la définition qu'on en donne habituellement. Aussi l'emploi de ce mode en pareil cas est-il fréquent aussi chez les écrivains du xve siècle :

Il cuidoit bien que sa femme *songeast*. *Cent Nouv.* I, 45.
Monseigneur mist assez longue espace à soy deshabiller tout à propos, pensant que desjà madame *fust* endormie. *Ibid.* 53.
Le petit Saintré, qui oyt madame si doulcement parler, fut

1. Cf. I, 45, 68, 136, 338 ; II, 26, 29, 151, 158, 342, 361, 394, etc.

bien content, et pensa qu'elle *eust* toute sa promesse mis en oubly. *Saintré*, 12.

Et nous cuydions qu'il se *logeast* et *parquast* la nuyt au champ. Commynes, 30.

Encores que aucuns congnoissoient qu'il le *fist* pour gaigner temps, si le dissimuloient ilz. Id. 417.

Et luy enchargea fort en prendre quittance, afin que pour le temps advenir, il se veist et congneust comme le grant chambellan, chancellier, admiral, grant escuier d'Angleterre et plusieurs autres *eussent esté* pensionnaires du roy de France. *Id.* 418 (1).

Le subjonctif n'est pas très fréquent dans *Jehan de Paris*, mais les exemples redeviennent très nombreux chez Le Maire des Belges :

Si croyroy-je plus tost que ce *fussent* esperitz que corps mortelz. *J. de Paris*, 38.

Car ils cuiderent que son ame *fust transmuée*. J. Le Maire, 15.

Si ce n'est qu'on peut conjecturer qu'il *eust fondé* la cité de Langres. *Id.* 30.

Chez les contemporains de Rabelais, cet emploi du subjonctif n'est pas devenu beaucoup plus rare. On en trouve de fréquents exemples dans l'*Heptaméron* et chez Des Périers :

Et pensa pour certain qu'elle *feust* si deraisonnable qu'elle hayst toutes les choses qu'elle aymoit. *Hept.* I, 386.

La dame soupçonna incontinent, ou que son amour ne *fust* si grande qu'elle pensoit, ou qu'il *eust trouvé* en elle moins de bien qu'il n'en estimoit. *Id.* II, 105.

Il croira que tu *sois* le plus grand clerc du monde. *Nouv. Récr.* II, 39.

1. Cf. *Cent Nouv.* I, 21, 66, 68, 75, 80, etc.
Commynes, 36, 42, 62, 65, etc.

Combien que la jeune dame fust un petit en couleur, elle pensa que ce *fust* de la chaleur du feu. *Ibid.* 84 (1).

Le subjonctif se trouve aussi chez Noël du Fail, mais il y est plus rare ; Calvin, au contraire, en fait très souvent usage :

Oh, le bon bœuf ! je croy qu'il *soit* de carhes. *Prop. Rust.* I, 108.

Dieu reprouve toutes statues, peintures et autres figures par lesquelles les idolatres ont cuidé qu'il leur *soit* prochain. Calvin, 119.

Je laisse icy à parler des Epicuriens, lesquels en leurs resveries pensent que Dieu *soit* oysif. *Id.* 240.

Dans l'interrogation indirecte, Rabelais emploie habituellement le subjonctif, tandis que c'est l'indicatif qui est usité aujourd'hui. Les Latins se servaient également du subjonctif et dans ce cas c'est bien évidemment le mode du doute qui convient le mieux :

Je ne sçay quoy premier en luy je *doibve* admirer, ou son oultrecuidance, ou sa besterie. I, 37.

Je ne sçay que je *doibve* respondre à ce probleme. II, 150.

Platon ne sçait en quel rang il les *doibve* colloquer. II, 157.

Oncques ne peuz sçavoir quelle parenté *feust* entre eux. II, 301.

On trouve aussi chez Rabelais le subjonctif déterminé par certaines expressions dont les équivalents latins se construisent soit avec l'indicatif, soit avec le subjonctif :

Nonobstant les exclamations, adjurations et requestes qu'ils *feissent*. I, 159.

Et croy que guerre *soit* en latin dite belle, non par antiphrase,

1. Cf. *Hept.* I, 304 ; II, 20, 118, 156, etc.
Nouv. Récr. II, 23, 45, 62, 109. 111, etc.

mais absolument et simplement par raison qu'en guerre *apparoisse* toute espece de bien et beau, *soit* decelée, toute espece de mal et laidure. II, 9.

Soit dans l'interrogation indirecte, soit après de semblables conjonctions, c'est aussi le subjonctif que nous rencontrons dans les *Cent Nouvelles* et dans *Saintré* :

Comme le prieur des Augustins se *pourmenast*, il fut rencontré d'un grand lourd Hollandois. *Cent Nouv.* I, 38.

Comme ils *fussent* en joyeuses devises et plaisans propos, la bonne femme fait venir devant eulx tous leurs enfans. *Ibid.* 102.

Chez Commynes, nous voyons, dans une même phrase, le subjonctif et l'indicatif :

Comme tous *eussent* souppé, et qu'il y *avoit* largement gens se pormenant par les rues, monseigneur Charles de France et monseigneur de Charroloys estoient à une fenestre. 36.

C'est encore l'usage de Le Maire des Belges d'employer le subjonctif pour l'interrogation indirecte, et après certaines conjonctions :

Comme le roy Tros et Jupiter se *fussent* entrerencontrez, Ganymede fut fait prisonnier. 45.

Et ne savoient comment ils s'en *dussent* chevir. 55.

On trouve chez Calvin des phrases analogues à celles de Rabelais :

Je ne voy point à quoy il *serve*, sinon à plaisir. 136.

Je ne voy point par quelles cavillations ils *puissent* effacer ce que tant souvent en l'Escriture le Dieu eternel est proposé en la personne d'un Ange. 160.

b). L'INDICATIF AU LIEU DU SUBJONCTIF.

Dans tous les cas que nous avons examinés jusqu'ici, nous avons pu voir que le subjonctif tient très fréquemment chez Rabelais la place qu'occupent dans notre syntaxe moderne le conditionnel ou l'indicatif. Mais il n'en faut pas conclure que depuis l'époque de Rabelais notre langue ait tendu d'une façon absolument régulière à substituer au subjonctif des modes plus vivants. Au contraire, dans bien des cas où nous employons le subjonctif, Rabelais emploie un autre mode.

La plupart du temps, il est impossible de savoir si c'est au subjonctif ou à l'indicatif que nous avons affaire chez les écrivains du XVIe siècle. En effet, les verbes de la 1re conjugaison et ceux de la 3e n'avaient pas encore complétement adopté, pour les deux premières personnes du pluriel du présent du subjonctif, les terminaisons *-ions*, *-iez*; il y a souvent confusion entre ces formes et celles de l'indicatif. Nous serons donc obligés de ne tenir aucun compte des phrases où se présente une de ces deux personnes.

Après les locutions conjonctives *jusqu'à ce que*, *bien que*, et d'autres analogues, Rabelais met souvent le verbe à l'indicatif quand il exprime un fait passé, et qu'il n'y a, par conséquent aucune incertitude :

Cependent le moyne poursuyvoit chocquant tous ceulx qu'il rencontroit, sans de nully avoir mercy. *Jusque à ce qu'il rencontra* un chevalier. I, 160.

Jusque à ce qu'on n'en a plus voulu. I, 303.

Respondit que non jamais : *bien que* les homes quelques foys *avoient eu* affaire à elle. II, 170 (1).

1. Cf. I, 137, 303, 331, etc. — Mais on trouve aussi *jusqu'à ce que* avec le subjonctif. (Ex. I, 179).

Il emploie également l'indicatif après les verbes qui expriment un sentiment, quand le fait qui produit ce sentiment est un fait accompli :

Je regrette de tout mon cueur que n'*est* icy Picrochole. I, 185.

Et restent en leurs maisons privez de leurs filles tant aimées, le pere mauldissant le jour et heure de ses nopces : la mere regrettant que n'*estoit* avortée en tel tant triste et malheureux enfantement. II, 224.

Au Roy sembloit indecent que en sa cuisine le poete *faisoit* telle fricassee. II, 309.

Il me desplaist grandement qu'encores *est* mon estomach jeun. II, 443.

On voit que, dans tous ces exemples, l'emploi de l'indicatif s'accorde mieux avec le sens de la phrase que celui du subjonctif. Pour les deux cas que nous avons distingués chez Rabelais, on trouve aussi l'indicatif employé dans les *Cent Nouvelles* et dans *Saintré* :

Je suis bien joyeux que monseigneur nous *a fait* ce plaisir. *Cent Nouv.* I, 21.

Jusques ad ce que Dieu plus ne *vouloit* son très damnable abus permettre ne souffrir. *Ibid*, 73.

Et ne tarda gueres que luy *envoya* trois mille escuz. *Saintré*. 88.

Il en est de même chez Commynes :

Ceulx qui verront ces Memoires pour le temps advenir se pourront esbahir que despuis la mort du duc Charles de Bourgongne jusques icy, que *je n'ay faict* nulle mention des Anglois. 415.

Encores que aucuns *congnoissoient* qu'il le fist pour gaigner temps. 417.

Ledit Clairet vint faire son rapport au Roy, qui fut bien courroucé qu'il *n'avoit apporté* ladite quittance. 419.

Il est vrai qu'à quelques lignes de distance Commynes emploie avec une même conjonction les deux modes :

Encores qu'ils *vinssent* avec causes ruineuses et commissions... 417.

Les exemples de l'emploi de l'indicatif pour le subjonctif sont encore plus nombreux dans *Jehan de Paris* :

Je m'esmerveille de vous, qui estes si puissant et riche roy, que vous ne *faictes* porter ung pont. 54.

Ils sont également très nombreux au temps de Rabelais, dans l'*Heptaméron*, chez Des Périers, chez Noël du Fail :

En ces baings-là demeurerent plus de trois sepmaines tous les mallades, jusques ad ce que, par leur amendement, ilz *congnurent* qu'ilz s'en pouvoient retourner. *Hept.* I, 235.

L'abbé fut bien aise qu'ils *faisoient* ceste despence. *Ib.* I, 243.

C'est dommaige qu'il ne *s'adressa* à une femme aussi vertueuse que luy. *Id.* II, 109.

Je m'esbahy qu'il ne s'en *est* advisé. *Nouv. Récr.* II, 48.

Dieu soit loué qu'elle *a retrouvé* son maistre. *Ibid.* 112.

Je suis marry que *n'estes venu* en manger votre part. *Ibid.* 251.

Il prenoit tout, neanmoins qu'il *refusoit* un peu. *Prop. Rust.* I, 107.

Cette tournure étant à la fois très logique et très claire, on peut s'attendre à la trouver souvent employée par Calvin :

Combien que les vertus de Dieu *sont* ainsi pourtraites au vif..., lors nous comprenons à quoy elles tendent..., quand nous descendons en nous. 73.

Il me deplaist que j'ay si souvent nommé Fortune : combien que par ce nom je *n'ay* point signifié quelque deesse. 246.

Dans toutes les phrases que nous venons d'examiner, comme dans celles de Rabelais, l'emploi de l'indicatif est

conforme à la fois à la logique et à la syntaxe latine. *Quod*, après les verbes qui expriment un sentiment, veut dans certains cas l'indicatif. Si *bien que* et les expressions de sens analogue ne se construisent pas comme les conjonctions *cum* ou *quamvis*, leur construction est du moins conforme à celle de *quanquam*, de *etsi*, *tametsi*. *Jusqu'à ce que*, se construisant avec l'indicatif quand il s'agit d'un fait passé, suit en cela la construction de *dum*, *donec*, *quoad*. Faut-il en conclure que la syntaxe du XVI[e] siècle soit absolument logique, ou même beaucoup plus logique que la nôtre, dans son emploi des modes? La conclusion serait tout à fait fausse. Nous avons rencontré le subjonctif avec des verbes signifiant *dire* et *savoir*, qui sembleraient appeler l'indicatif. Nous trouvons au contraire chez Rabelais l'indicatif quand il s'agit d'une chose douteuse placée dans l'avenir. Nous le trouvons après les verbes qui expriment une crainte ou une volonté, tandis qu'il serait conforme à la fois à la logique et à la syntaxe latine d'employer le subjonctif :

J'ay grand peur que toute ceste entreprinse *sera* semblable à la farce du pot au laict. I, 128.

Je ordonne et veux que Ponocrate soit sus tous ses gouverneurs entendant, jusques à ce qu'il le *congnoistra* idoine de pouvoir par soy regir et regner. I, 185.

Garde, frater, dist Panurge, attendant qu'on *marira* les moines, que n'espouse la fiebvre quartaine. III, 139.

Il nous arrive également, chez les écrivains du XV[e] siècle, de rencontrer des phrases dans lesquelles l'emploi de l'indicatif n'est pas mieux justifié. On le trouve dans les *Cent Nouvelles* avec *jusqu'à ce que* quand il s'agit de l'avenir :

Et ne retournes jamais vers moy *jusques ad ce qu'il ara* deffait tout ce que par son oultrage il t'a fait. I, 47.

Dans *Saintré*, on trouve aussi l'indicatif quand le verbe principal exprime la volonté, ou bien quand il est question d'un fait encore incertain :

Si veult nature, droit et raison qu'elle l'en *doit* trop mieulx aymer. 29.
Je trouveray assez façon que chacun vous *aydera*. 75.

Chez Jean Le Maire, on trouve l'indicatif avec *afin que, jusqu'à ce que* se rapportant à l'avenir :

C'est assavoir *afin que* les sujets de nos princes *entendront* l'illustrité de leurs princes ancestres. 5.
Jusqu'à ce que le conte *s'adressera* à les ramentevoir. 52.

Chez les contemporains de Rabelais, on trouve encore l'indicatif pour désigner un fait incertain, dans des cas où nous nous servirions du subjonctif :

Je ferai en sorte vers mon frere, que sa teste *sera* tesmoing de ma chasteté. *Hept.* I, 291.
Au moins seray-je bien aise que seullement pour mon malheur il suyve entierement vostre volunté, et que, ainsi qu'il a esté negligent à mon bien suivant vostre vouloir, il *sera* prompt à mon mal pour vous obeyr. *Id.* II, 165.
Et si estes en danger que les autres d'après n'en *auront* qu'une non plus. *Nouv. Récr.* II, 48.
Combien qu'il sera tantost besoin d'alleguer quelques passages du nouveau Testament. Calvin, 115.

On voit que si le subjonctif a perdu du terrain depuis l'époque de Rabelais, il a aussi gagné plusieurs fonctions qu'il n'avait pas alors ou qui tout au moins ne lui appartenaient pas exclusivement. C'est sans doute aux

grammairiens qu'il le doit, car il semble que, sous l'influence de l'analogie, toutes les incertitudes que nous avons remarquées dans la langue de Rabelais et dans celle de ses contemporains auraient dû se résoudre plutôt en faveur de l'indicatif.

V

Des Changements de construction.

A. *Passage d'un mode à un autre.*

Il arrive souvent, chez Rabelais, que d'un même verbe dépendent des propositions complétives qui ne sont pas au même mode. L'une par exemple, est à l'infinitif, l'autre au conditionnel :

Diogenes accourut et se tint en pieds jouxte le blanc : affermant cestuy lieu *estre* le plus sceur : et *que* l'archier plus toust *feriroit* tout aultre lieu que le blanc : le blanc seul *estre* en sceureté du traict. II, 453.

Au xve siècle, ces changements de construction ne sont pas rares. Nous en trouvons d'assez fréquents exemples surtout chez Commynes :

Le roy hier m'a fait donner cent lx escuz, *pour moy monter et habillier*, et *que je me trouve* bien en point. *Saintré*, 66.

Et conseilloit *tirer* à l'aube le chemin de Bourgongne, et *que on bruslast* une partie du charroy. Commynes, 32.

L'appoinctement que le Roy desiroit faire, c'estoit *traiter* le mariage de monseigneur le Daulphin son fils avec la fille desdits duc et duchesse, et *que* par ce moyen *luy laissassent* les contez de Bourgongne, Auxerroys, Masconnoys et Charroloys. 450.

Le Maire des Belges use de la même liberté :

La reine Hecuba avoit ordonné aux autres dames *de tenir* la la chose secrete et *qu'elles eussent* toutes bonne bouche. 55.

Les conteurs contemporains de Rabelais passent facilement aussi d'une construction à l'autre :

Ces gentilz hommes icy, voyant la compaignye *se departir*, et que les mariz de leurs dames *les emmenoient* à part, pensèrent de les suyvre de loin. *Hept.* I, 237.

Toutes fois sa seur, la Duchesse d'Alençon, le supplia *que* la vie *fust saulve* audict procureur, et *commuer* la mort en quelque peyne cruelle. *Id.* 262.

Il craignoit *de n'avoir pas bien caché* ce pot et *qu'on le lui desrobast*. *Nouv. Récr.* II, 92.

B. *Compléments de natures différentes.*

Cette liberté de construction va d'ailleurs encore plus loin. Non seulement on trouve coordonnées des propositions dont les modes sont différents, mais souvent Rabelais donne à un verbe des compléments de natures différentes, le premier étant un nom, le second une proposition soit à l'infinitif, soit à un mode personnel :

Et raconta entierement *les exces et pillaiges* que faisoit Picrochole.., et *comment il avoit pillé*, gasté, saccagé tout le pays. I, 110.

Va t'en à ton Roy en son camp, et luy dis *nouvelles* de ce que tu as veu, et *qu'il se delibere* de me festoyer demain sus le midy. I, 350.

Consyderant un chascun aujourd'huy soy instantement exercer et travailler : part *à la fortification de sa patrie et la defendre* : part *au repoussement des ennemis, et les offendre*. II, 9.

Nous souhaita *bon voyage* et *venir* à sauvement de nos personnes et fin de nos entreprinses. III, 37.

Au xvᵉ siècle, cette tournure, comme la précédente, est très fréquemment employée :

Il fut doulcement receu et de madame humblement bienvenu, laquelle luy compta *la trèsmerveilleuse adventure* de son dyamant, et *comment il fut* de son corps par le musnier repesché. *Cent Nouv.* I, 25.

Qui est la dame telle que vous dictes qui vouldroit *mon service*, et *amer* ung tel que je suis. *Saintré*, 34.

Et il escripra à son pere et à sa mere qui luy ayderont *de chevaulx* et *à le meetre en point*. *Id.* 62.

Quant le conte de Charroloys sceut *le departement* du Roy qui s'estoit party du pays de Bourbonnoys, et *qu'il venoit* droit à luy, il se delibera aussi de marcher au devant de luy. Commynes, 18.

Et dist alors *le contenu* de ses lettres et *que ung chascun se deliberast* de bien faire. *Ibid.*

Et desiroit *paix* et saigement *despartir* ceste assemblee. *Id.* 53 (1).

Dans l'*Heptaméron*, chez Des Périers, chez Noël du Fail, cette tournure, sans être aussi fréquente que chez Commynes, n'est pas rare non plus :

Floride y alla, esperant, pour le consoler, luy declarer *son affection*, et *que* du tout elle le *vouloit* aymer. *Hept.* I, 70.

Le gentil homme luy compta *le soupson* et mauvaise volunté qu'avoit contre luy le mary, et *que*, nonobstant qu'il en fust innocent, *il estoit deliberé* de s'en aller en quelque voyage loing. *Id.* II, 76.

L'un desquelz ne se peut plus tenir qu'il ne luy vint dire, luy

1. Cf. Commynes, 22, 25, 58, 81, 427, 467, 472, 486, 498, etc.

remonstrant *la rumeur* qui en estoit, et *que* s'il n'y obvioyt, *il donneroit* à penser qu'il seroit de vil courage. *Nouv. Récr.* II, 35.

Et luy demanday *la cause* de la mutation de son estat, et *s'il n'avoit point* de honte d'ainsi estre Coquin et Maraud. *Prop. Rust.* I, 67 (1).

Calvin lui-même emploie cette tournure qui d'ailleurs, la plupart du temps, ne donne lieu à aucune obscurité :

Puisqu'il n'y a rien plus propre à Dieu que *son eternité* et *avoir estre* de soy mesme, ceux qui attribuent cela au diable ne l'emparent-ils point aucunement du tiltre de Dieu ? 194.

Je reçoy donc en premier lieu *les cinq sens*, et *que* par iceux comme par canaux, tous objets qui se presentent à la veue, au goust, ou au flair ; ou à l'attouchement *distillent* au sens commun, comme en une citerne. 226.

Cette liberté toute naturelle, que Rabelais prend comme tous ses contemporains, nous conduit, par gradation, à parler d'une autre liberté, qui se rattache aussi à la syntaxe du verbe.

Cette liberté consiste à coordonner deux mots ou deux propositions, alors que le verbe principal ne convient pour le sens qu'à l'une des propositions ou à l'un des compléments, et qu'il faut sous-entendre devant le second terme un verbe différent. Dans la plupart des cas, le verbe sous-entendu est facilement rétabli dans la pensée :

Les Records *s'excuserent*, qu'en daubbant ainsi n'avoient eu maligne volunté, et *que pour l'amour de Dieu on leurs pardonnast.* II, 326.

Les écrivains du XV[e] siècle usent assez souvent de cette liberté. Mais d'ordinaire, comme chez Rabelais, le

1. Cf. *Hept.* II, 26, 41, 63, etc.

verbe sous-entendu est facile à rétablir. Ce sont le plus souvent les verbes *dire*, *ordonner*, *demander*, *penser*. Nous trouvons chez Commynes d'assez nombreux exemples :

Et ne m'est pas advis que le sens d'ung homme sceust porter ne donner ordre à ung si grand nombre de gens, ne que les choses tinssent aux champs comme elles sont ordonnees en chambre ; et *que celluy qui se estimeroit jusques là, mesprendroit envers Dieu*. 24.

Lors luy *requist* de rechief ledit Clairet qu'il luy baillast seulement une lettre de trois lignes, adressant au Roy... et *que ledit seigneur estoit souspessenneux*. 419 (1).

On trouve encore assez souvent des exemples analogues au temps de Rabelais, notamment dans l'*Heptaméron* et chez Noël du Fail :

Le frere luy voulut faire quelque remonstrance, luy *suppliant* en tous autres endroicts l'employer... ; et *que son cueur et son honneur ne se pouvoient accommoder a luy faire ce service*. *Hept.* II, 17.

Et, quand chascun s'en alloit disner, *pryoit* ung varlet de chambre le vouloir laisser achever de lire et l'enfermer dedans la chambre, et *qu'il la garderoit bien*. *Id.* II, 153.

Mistoudin... *envoya querir* son frere Brelin et *qu'il apportast* son baston à deux bouts. *Prop. Rust.* I, 94 (2).

Dans tous ces exemples, comme dans ceux de Rabelais, le sens est toujours très clair, tandis qu'il ne l'est pas toujours autant chez Commynes. Si la tournure est toujours usitée, on est donc devenu un peu plus circonspect sur son emploi. Il semble même que Calvin l'ait

1. Cf. 12, 15, 32, 422, etc.
2. Cf. *Hept.* II, 64, 96, 106, 158, 159, etc. — *Prop. Rust.* : 43, 45, 78, etc.

évitée, pour ne pas risquer d'être équivoque. Montluc au contraire ne se fait pas faute de l'employer :

Me *conseilloit* de ne faire ceste folie, mais *qu'on m'en bailleroit cinq cens.* 113.

En somme, Rabelais, dans toutes les libertés apparentes de sa syntaxe, ne fait guère que suivre l'usage de ses contemporains. Il construit avec l'indicatif des verbes que nous construisons avec le subjonctif et réciproquement : c'est que réellement la langue hésite à choisir entre ces deux modes, et que, la plupart du temps, le choix fait arbitrairement par les grammairiens n'a rien de plus logique que l'usage de Rabelais. Le subjonctif remplace dans les phrases conditionnelles soit le conditionnel, soit l'indicatif : mais encore aujourd'hui nous avons conservé cette liberté pour le plus-que-parfait du subjonctif. Les verbes reçoivent quelquefois des compléments de nature différente : ce n'est que par convention, et non par logique, que nous avons adopté l'usage contraire. Rabelais enfin donne souvent à un verbe des compléments qui conviennent mal à son sens : mais nous avons vu que, comme tous ses contemporains, il le fait avec plus de discrétion que certains écrivains du xv[e] siècle, et cette tournure a l'avantage d'alléger la phrase, sans l'inconvénient d'en obscurcir le sens.

VI

De l'Infinitif.

A. *L'Infinitif pris substantivement.*

L'infinitif, chez Rabelais, a bien souvent la même construction que le substantif, c'est-à-dire qu'il est précédé soit de l'article, soit d'un démonstratif, soit d'un possessif, et qu'il peut être, comme le nom, relié par la préposition *de* à un complément déterminatif. De même, il peut alors remplir toutes les fonctions du substantif, c'est-à-dire être sujet, complément direct ou indirect, attribut. Il peut être déterminé par un adjectif, au lieu de l'être par un adverbe :

Car de ma nature je dors sallé : et *le dormir* m'a valu autant de jambon. I, 84.

Et luy souvint comment à *son departir* n'avoit dict à dieu à la dame, I, 334.

Dans les *Cent Nouvelles*, l'infinitif employé substantivement se rencontre encore bien plus souvent que chez Rabelais :

Le pouvre martir estant soubz le lit, à peu s'il s'osoit tirer de là, doubtant *le retourner* de son adversaire. I, 30.

Cesse *ton prescher*, dit monseigneur. I, 58.

Et vous suffise que vous seul cognoissez ma folie, et que par *vostre tarder* elle ne soit congneue. I, 99 (1).

1. Cf. I, 5, 16, 24, 55, 65, 71, 87, 102, 103, etc.

Les exemples ne sont pas plus rares dans *Saintré* :

Et ung autre de bonne taille pour *vostre chevaucher* à tous les jours. 64.

Si me suis appensée, *à l'asseoir des tables*, que demain vous donrez ung tres bel soupper à plusieurs chevaliers, dames et damoiselles. 79.

Et à *ce rompre de lance*, trompettes à desroy commencerent à sonner. 110 (1).

Ces cas sont un peu moins fréquents chez Commynes. Il emploie très souvent comme substantif l'infinitif *vouloir*, mais les verbes auxquels il donne cette valeur ne sont pas très nombreux :

Car fugitif de son pere, le roy Charles, il y fut receu et nourry six ans, ayant deniers de luy pour *son vivre*. 68.

Et aussi l'on dit que *le plaindre* allege la douleur. 475 (2).

Dans *Jehan de Paris*, comme chez Commynes, on trouve l'infinitif *vouloir* pris substantivement :

Car, si *le vouloir* m'en prens, je l'accompliray, s'y plaist à Dieu. 49.

Le Maire des Belges lui aussi semble restreindre un peu cet emploi de l'infinitif. Cependant, on trouve encore bien des exemples chez lui, notamment avec le verbe *partir* :

Au partir d'Egypte. 20.
Au partir de Tartarie. 21.
Les allers et venirs du roy. 40 (3).

Dans l'*Heptaméron*, les exemples redeviennent un peu plus fréquents :

1. Cf. 8, 11, 20, 23, 26, 31, 40, 46, 51, 59, 76, 80, 83, 86, 91, etc.
2. Cf. 5, 41, 40, 43, 420, 426, etc.
3. Cf. 19, 25, 38, 56, etc.

Et si je ne sçay si quelcun en a poinct faict d'aussi bons, dont *le celer* mect hors de peine. *Heptam.* I, 316.

Par quoy, je vous declaireray un secret, dont *le taire* me met en l'estat que vous voyez. *Id.* II, 16.

A quoy assistoit le gentil homme, qui, pour estre fort aymé et privé de son frere, n'estoit refusé d'estre à *son habiller et deshabiller*. *Id.* I, 287 (1).

Chez B. Des Périers, les exemples ne sont pas très nombreux, sauf avec les verbes tels que *vouloir* :

Une trop grande patience vous consume; ung *taire* vous tient gehenné. *Nouv. Récr.* II, 8.

Calvin emploie, dans le premier livre de l'*Institution Chrestienne*, les infinitifs *vouloir*, *dormir*, et surtout *dire* :

C'est comme *le dormir* des yvrongnes ou des phrenetiques. 49.
Et à ce propos il y a *ung dire notable* de sainct Augustin. 73.
Ils protesteront bien de n'avoir point ce *vouloir*. 77 (2).

Ainsi, on voit que, chez Rabelais et ses contemporains, il n'y a pas encore une distinction tout à fait nette entre l'infinitif et le substantif, mais que cependant cette distinction est beaucoup plus sensible que dans les *Cent Nouvelles* et dans *Saintré*. Nous retrouvons, dans le changement qui s'est accompli, la tendance si marquée de la langue française à limiter de plus en plus la fonction de chacune de ses formes.

Ce qui nous montre bien que, chez Rabelais, la distinction de l'infinitif et du substantif est très près de se faire, c'est que, quand l'infinitif est employé substanti-

1. Cf. I, 295, 323; II, 34, 35, etc.
2. Cf. 78, 88, 92, 155, 161, 217, etc.

vement, il est du moins traité comme un véritable substantif, n'a pas un complément construit comme celui du verbe, et n'est pas, sauf dans des cas assez rares, déterminé par un adverbe. Dans les *Cent Nouvelles*, au contraire, on trouve, par exemple, un infinitif précédé de l'article et suivi d'un complément direct ou indirect. On trouve aussi l'infinitif pris substantivement déterminé par un adverbe :

Pour son *bien escripre*. I, 71.
Il se confortoit d'aultre costé des gracieuses parolles qu'il eut *au dire adieu*. I, 193.

B. *Infinitif précédé de la préposition « par ».*

Rabelais construit assez souvent l'infinitif avec la préposition *par*. La locution ainsi formée peut servir à exprimer le moyen ou la cause. Quand l'infinitif avec *par* exprime le moyen, il correspond à peu près à notre participe présent précédé de la préposition *en*. C'est dans ce sens que nous le trouvons le moins fréquemment :

Par bien la gouverner l'eust augmentee, *par me piller* sera destruict. I, 169.

Quand il sert à exprimer la cause, son sens est à peu près celui que nous donnons assez souvent aujourd'hui à l'infinitif précédé de la préposition *pour* :

Offrit ses presens, ilz ne furent receupz, *par trop estre excessifz*. I, 183.
Ce ne feut accepté, *par ne sembler equitable*. I, 184.
Lequel en son epitaphe se complainct estre mort *par estre mords* d'une chatte on petit doig. II, 333.

Si *par fouetter* paouvres petitz enfans escholiers innocens les Pedagogues sont damnez, il est, sus mon honneur, en la roue de Ixion. II. 348.

Epistemon avoit une main toute au dedans escorchee et sanglante *par avoir* en violence grande retenu une des gumenes. II, 353 (1).

Remarquons que si, dans ce sens causal, la préposition *par* a été remplacée par *pour*, dans un autre cas, elle a remplacé *pour* exprimant aussi la cause : la locution *pour ce que* a fait place à *parce que*.

Dans les *Cent Nouvelles*, nous trouvons assez souvent *par* construit avec l'infinitif, soit pour indiquer le moyen, soit pour indiquer la cause :

Le bourgeois commenda qu'on le feist seoir à la table, où il reprint nouvelle ymagination, *par boire et menger* largement du demourant du soupper. I, 5.

Elle fut ad ce contrainte et forcee *par non resister* . I, 31.

La chamberiere emporta la puuicion *par en avoir congié*. I, 55.

On en trouve aussi quelques exemples dans *Saintré* :

Esperant que, *par bien et loyaulment servir*, en amours et en sa tres desirée dame il trouvera mercy. 20.

Par ainsi escouter et retenir les nobles hystoires, exemples et enseignemens, pourrez acquerir la pardurable joye de paradis. 72.

Cette tournure n'est pas d'un emploi très général au XVI[e] siècle. Il s'en faut de beaucoup cependant qu'elle soit particulière à Rabelais. On la trouve assez souvent dans l'*Heptaméron*. Elle est employée aussi par Noël du Fail :

Par ainsi que vous ne nous faciez point pleurer *par trop louer* les femmes de bien. *Hept.* I, 316.

1. Cf. pour l'un et pour l'autre sens : II, 9, 105, 266, etc.

S'il y a du bien, on le doit attribuer à Celluy qui en est la source, et non à la creature, à laquelle, *par trop donner* de gloire et de louange, ou estimer de soy quelque chose de bon, la plus part des personnes sont trompées. *Id* II, 173.

Il aura plus tost conquis ce qu'il pretend, avecques un mot bien couché, que *par servir et faire le mignon* longtemps. *Prop. Rust.* I, 55.

Cette tournure ne peut donc pas être considérée chez Rabelais comme un archaïsme.

C. *La Proposition infinitive.*

1° Avec les verbes signifiant : « dire, penser, savoir, apprendre »

Rabelais construit assez souvent sur le modèle du latin la proposition infinitive, soit après les verbes qui signifient *dire*, *penser*, *savoir*, soit avec les verbes qui signifient *vouloir*, *ordonner*. Ce sont les exemples du premier cas qui sont de beaucoup les plus nombreux. Nous en rencontrons à chaque instant, avec une très grande variété de verbes :

Telz que *dict* Platon in symposio, *avoir esté l'humaine nature* à son commencement mystic. I, 34.

Cuyde tu ces oultraiges estre recellés es esperitz eternelz ? I, 17.

Les theologiens, medicins, et chirurgiens penserent que par ce signe il *inferoyt*, *l'Angloys estre ladre*. Les conseilliers, legistes et decretistes, pensoient que ce faisant il vouloyt *conclurre, quelque espece de felicité humaine consister* en estat de ladrye. I, 314.

Comme *nous voyons les Phares et haultes tours* sus les havres de mer *estre erigées*. II, 43.

Le Medicin *respondit en son art bien avoir remedes propres* pour faire parler les femmes : *n'en avoir* pour les faire taire. II, 167.

Hippocrates *escript le cas estre de son temps advenu*. II, 424.

Aristoteles *maintient les parolles de Homere estre voltigeantes*. II, 465.

Comme *tesmoigne* Martial *avoir esté l'usage* des anciens. III, 106. (1).

Il est facile de voir que dans toutes ces phrases nous mettrions l'indicatif précédé de la conjonction *que*. sauf dans la seconde, qui voudrait le subjonctif, parce que la proposition principale est interrogative. On trouve aussi chez Rabelais la proposition infinitive construite avec les verbes *juger, penser, considérer, affirmer, entendre, concevoir, connaître, espérer, assurer*, etc.

Chez les écrivains du xve siècle, cette tournure est beaucoup moins fréquente que chez Rabelais. On en trouve cependant quelques exemples dans les *Cent Nouvelles* :

Les pouvres simples femmes, qui mieulx *cuidoient ces bons freres estre anges* que hommes terriens, ne refusèrent pas ce disme à paier. I, 194.

Le clerc, *pensant sa femme estre morte* et *la cure de sa ville racquer*, conclud en soy mesmes que il happera ce benefice. I, 264.

Chacun de vous *scet ceci estre vray* comme l'euvangile. II, 183.

L'evesque adnichilla et *jugea estre nul ledit mariage* de ladicte cordoannière au barbier. II, 93. (2).

Dans le même ouvrage, la proposition infinitive se construit aussi avec les verbes *espérer, connaître, ouïr, sentir, tenir, voir*.

Elle se trouve aussi dans *Saintré*, mais elle y est très rare :

Se je *sçavoye les dieux n'avoir point de congnoissance*, et que tous hommes fussent ignorants, si ne daigneroie je pecher pour la grande vileté qui est de pecher. 42.

1. Cf. I, 3. 4, 6, 9, 42, 228, 267, 307, etc.
2. Cf. I, 201, 237, 273; II, 105. 116. 122, etc.

Chez Commynes, les exemples de la proposition infinitive construite avec les verbes signifiant *dire* et *savoir* sont plus fréquents que dans les *Cent Nouvelles*. Si la proposition infinitive ne s'est pas développée naturellement dans notre syntaxe, et n'a été introduite dans la langue française que par les latinistes, elle s'était donc développée assez, dès le xv[e] siècle, pour être employée même par les écrivains qui, ainsi que Commynes, ne s'inspirent pas directement du latin.

Et commencea de ce bastard de Rubempré, disant les causes estre justes et raisonnables de sa prinse, et qu'il se monstreroit par procez. 8.

Et le dist en bon visage et riant, congnoissant la nature de celluy à qui il parloit estre telle qu'il prendroit plaisir ausdites parolles. 69.

Se delibera d'avoir paix, voyant ne pouvoir donner remede à ce qui jà estoit advenu. 74.

Par ce moyen il luy sembloit le Roy estre affoibly de la tierce partie. 80 (1).

Dans *Jehan de Paris*, nous ne trouvons pas la proposition infinitive, mais nous la trouvons assez souvent chez Le Maire des Belges :

Les Scythes *l'estimerent estre participant* de nature divine. 9.

Nous *disons* aujourd'hui *la ville de Nivelle estre située* au Romand Brabant. 44 (2).

A l'époque de Rabelais, elle n'est nullement en décadence. Elle est d'un usage très ordinaire dans l'*Heptaméron* et chez Des Périers ; elle est plus fréquente encore chez Noël du Fail :

Qui fut bien desesperé, ce fut ce pauvre mary, *voyant sa*

1. Cf. 18, 420, 457, etc.
2. Cf. 6, 8, 19, 20, 22, 27, 35, 53, 55, etc.

femme tant saige, belle et chaste, *avoir esté delaissée* de luy pour une qui ne l'aymoit pas. *Hept.* I, 325.

Elle feyt *estimer sa faulte estre vertu*. *Id.* II, 167.

Il s'avisa d'un moyen *lequel seul il pensoit estre expedient* en tel cas. *Nouv. Réc.* II, 36.

Mais Pasquier luy interrompit son propos, *disant* à Anselme : *Le banquet estre tres bien deschiffré* et en bon ordre. *Prop. Rust.* I, 35.

Lesquels *cognoissans les choux et lard estre cuitz*. *Ibid.* 62.

Et ne faut qu'il *allegue mes champs estre mal clos*. *Ibid.* 104 (1).

C'est naturellement chez Calvin surtout que la proposition infinitive est continuellement employée avec tous les verbes qui signifient *dire, penser, savoir* :

Pourtant ce n'est pas sans raison que l'Apostre *prouve la foy des Corinthiens n'estre pas fondée* sur sagesse humaine. 99.

Quel *denonçoit-il son esprit devoir estre* ? 111.

Arrius *confessoit Jesus Christ estre Dieu*. 149 (2).

On voit en effet que cette tournure, si elle est assez lourde, est du moins très claire ; et qu'elle devait à double titre être employée par un latiniste soucieux de la clarté, comme Calvin. Elle n'est d'ailleurs guère plus lourde que la proposition conjonctive, et elle est souvent d'un emploi beaucoup plus facile, par exemple quand l'infinitif a pour sujet un pronom relatif.

2° Avec les verbes qui expriment un désir ou une volonté

Quoique la proposition infinitive soit un peu moins souvent employée après les verbes qui expriment un

1. Cf. *Hept.* I, 334, 338 ; II, 18, 99, etc.
Nouv. Récr. II, 19, 26, 47, 109, 115, 223, etc.
Prop. Rust. I, 7, 23, 28, 30, 47, 78, etc.
2. Cf. 57, 58, 91, 115, 133, 138, etc.

désir ou une volonté, on en trouve aussi beaucoup d'exemples dans Rabelais :

Il luy feut respondu, qu'ilz *demandoient les cloches leurs estre rendues*. I, 68.

Et si j'estoys roy de Paris, le diable m'emport si je ne metoys le feu dedans et faisoys brusler et principal et regens, qui *endurent ceste inhumanité davant leurs yeulx estre exercée*. I, 139.

Amphiaraus vouloit *ceulx* qui par songes recepvoient ses oracles rien de tout celuy jour *ne manger*. I, 68.

Le bon vieillard commenda *luy estre apporté ancre, plume, et papier*. II, 107 (1).

Au xve siècle, cette tournure est moins usitée avec les verbes signifiant *désirer* ou *vouloir* qu'avec les verbes de l'autre catégorie. On la rencontre dans les *Cent Nouvelles*, avec les verbes *désirer*, *souffrir* :

Et ne *la souffrit partir*. I, 248.

Elle *desiroit le jeusne estre parfaict* et finé. II, 246.

On la rencontre aussi chez Commynes :

Dieu *le souffrit cheoir* en ceste gloire. 72.

Les exemple deviennent un peu plus fréquents chez Le Maire des Belges :

Et *voulut estre illecques le siège de son royaume*. 14.

Il *le souffrit demeurer* trois ans. 18.

Lesquels il commanda estre mis en sa sepulture. 43.

Elle n'est pas très fréquente dans l'*Heptaméron*. Elle l'est un peu plus chez Noël du Fail. Mais elle est assez rare aussi chez Des Périers :

1. Cf. I, 37; II, 207, 225; III, 157, etc.

Aimant mieux faire tort à sa beauté que de *souffrir* par elle *le cueur d'un si honneste homme brusler* d'un si meschant feu. *Hept.* I, 380.

Depuis que sa femme fut morte pour mieux faire son debvoir de prier Dieu pour elle, et aussi pour gaigner une messe *qu'elle avoit ordonné* par son testament *estre dicte* en l'eglise parrochiale, se voulut faire d'eglise. *Nouv. Réc.* II, 99.

Vegece *veut l'homme de guerre estre nourri* aux champs. *Prop. Rust.* I, 8.

On ne *permet ou poules ou oisons venir* à perfection. *Ibid.* 17.

Jamais notre bonne et antique mere Yrlande la Large *n'eust souffert aucune avoir* ceste prerogative. *Ibid.* 73.

Calvin est avec Rabelais l'auteur qui emploie le plus souvent la proposition infinitive en pareil cas. Il la construit très fréquemment avec les verbes *vouloir*, *commander*, *permettre* :

C'est de communiquer à une grande troupe *ce que Dieu commande si estroitement luy estre reservé.* 144.

Le Seigneur *a voulu toutes choses futures nous estre cachées.* 255.

Ils osent bien blasmer ceux qui mettent en avant la doctrine, laquelle *Dieu n'eust jamais permis estre publiée* par ses Prophetes et Apostres, s'il ne l'eust cognue estre utile. 280.

Nous verrons plus loin d'autres particularités de la syntaxe de l'infinitif chez Rabelais (2). Ce que nous avons vu nous permet déjà de reconnaître que l'emploi de ce mode est très libre et les tournures auxquelles il se prête très variées. Rabelais ne cherche pas l'étrangeté, mais il use de toutes les ressources de la langue, et ses phrases, quelquefois un peu lourdes, sont bien plus expressives que nos phrases modernes.

1. Cf. 128, 251, 257, 279, etc.

2. Pour l'omission des prépositions *de*, *à*, *après*, devant un infinitif, voir au chapitre sur *l'ellipse et le pléonasme*.

VII

Du Participe.

A. *Construction irrégulière du participe.*

Notre syntaxe exige aujourd'hui que le participe présent se rapporte au sujet de la proposition principale, ou, s'il se rapporte à un complément, qu'il ne puisse y avoir aucune équivoque possible. Il n'en est pas de même chez Rabelais. Souvent le participe se rapportant à un complément direct ou indirect pourrait parfaitement donner lieu à l'équivoque :

Huschant en paulme je me rendray à *vous*. I, 26.
Ayant argent, *portant* croix, ilz *te* jecteront sus quelques rochiers. II, 114 (1).

Assez souvent aussi, le participe se rapporte à un mot qui n'est pas exprimé, mais dont l'idée est contenue dans un adjectif possessif:

Vray est que *saultant* les hayes et buissons, *mon* froc y laisse du poil. I, 147.
Car *estant* fort bien endebté, *mes* crediteurs ne seroient que trop soingneux de ma paternité. II, 51.

D'autres fois, sans qu'on puisse précisément dire que la proposition participiale soit absolue, on ne peut faire rapporter le participe à aucun mot de la phrase. La proposition participiale équivaut alors à une proposition

1. Cf. II, 248, 268, etc.

temporelle ou conditionnelle dont le sujet serait contenu dans la phrase précédente, ou même serait l'indéfini *on* :

La portant ainsi et la faisant sonner par les rues, tout le bon vin d'Orleans poulsa, et se gasta. I, 245.

Plus matin se levans, par la dicte Caballe, plus tost estoit le beuf au feu. II, 80.

Frere Jan, de toute la trouppe, choysit un Chiquanous à rouge muzeau... *L'ayant choysi*, je veidz que tout ce peuple murmuroit. II, 328 (1).

Il est facile de comprendre pourquoi cette liberté a existé et pourquoi nous l'avons perdue. Les Latins, grâce à leurs désinences, pouvaient faire rapporter le participe à n'importe quel mot de la phrase. La désinence indiquait assez clairement s'il se rapportait au sujet ou au complément. En perdant les désinences, nous n'avons pas perdu immédiatement la liberté de construction qu'elles avaient rendue possible, et le participe a longtemps pu se construire avec n'importe quel mot de la phrase, ou même avec un mot sous-entendu. Mais nous avons pu voir, dans les exemples de Rabelais, à combien d'équivoques donnait lieu cette libre construction, et combien la rigueur, quelquefois exagérée, de notre construction moderne est, dans bien des cas, préférable.

Chez les écrivains du xv[e] siècle la construction est aussi assez libre. Nous trouvons par exemple dans *Saintré* des phrases analogues à celles de Rabelais :

Et en *disant* ces paroles [*l'écuyer*], tous [*les pages*] furent despouillez et s'en vont couchier. 65.

1. Cf. II, 286, 363, etc.

Chez Commynes, nous rencontrons encore plus fréquemment peut-être une construction équivoque :

Ceste artillerie commença premierement à tirer par notre ost... et vint tuer une trompette, *en apportant* ung plat de viande sur le degré. 54.

De là vint devers le Roy, honnoré comme si ce eust esté le Pape, *se mettant* à genoulx devant luy, affin qu'il luy pleust a longer sa vie 463 (1).

Dans la première phrase citée, nous voyons que le participe accompagné de *en* jouit de la même liberté de construction que le participe employé seul, quoique, dans la langue actuelle, il soit soumis à une syntaxe encore plus étroite. Nous rencontrerons des exemples très fréquents de ce cas particulier chez certains écrivains du XVI[e] siècle.

Dans *Jehan de Paris*, on trouve quelques phrases aussi équivoques que celles de Commynes :

En disant ces parolles [*tandis que le roi de France disait ces paroles*], la jeune dame fondoit en larmes. 122.

Chez Le Maire des Belges, on trouve encore quelquefois des exemples analogues. Cependant la construction semble devenue un peu plus régulière que chez les écrivains du XV[e] siècle :

En persévérant en tous ces maux, Noé, son père, survint en Italie. 18.

La liberté est beaucoup plus grande dans l'*Heptaméron*, et donne lieu à presque autant d'obscurité que chez Rabelais. Nous trouvons souvent construit de cette façon irrégulière le participe précédé de *en* :

1. Cf. 30, 53, 65, 79, 422, 423, 436, 440, etc.

Et, ung jour, advint que *estant toute seulle* en une garde-robbe, ce marchant y entra. I, 314 (1).

Mais, avant que Amour se essayast à vaincre ce gentil homme par la beaulté de ceste dame, il avoit gaigné le cueur d'elle, *en voyant* les perfections qui estoient en ce seigneur. II, 104.

En tenant promesse à sa dame, elle avoit autant ou plus de peyne que luy. II, 109 (2).

Chez B. Des Périers, quoique la construction soit plus régulière que chez la Reine de Navarre, on trouve encore des exemples à citer :

Estant à table, un maistre d'hostel en assoyant les platz, luy respandit un potage sus un saye de veloux qu'il portoit. *Nouv. Récr.* II, 187.

Chez Noël du Fail, nous trouvons une liberté de construction presque aussi grande que chez Rabelais et dans l'*Heptaméron* :

Vous faisant, un jour après, une œillade, un souzriz de travers, un signe de gant ou que vous puissiez toucher sa robe, ou lui lever son dé, ou son fuseau, vous estes (ce vous semble) les plus heureux du monde. *Pr. Rust.* I, 54.

Et apres de la peur, *ayans laissé* leurs hardes, nous aurons poches et sacs. *Ib.* 96 (3).

Même chez Calvin, on trouve quelquefois le participe construit assez librement, mais sans que la tournure puisse donner lieu à l'équivoque :

Dieu se peut *en tastonnant* sentir des aveugles. 62.

En ce faisant, il y auroit une trinité de Dieux. 183.

1. Cf. I, 240 ; II, 80, 105, 136, 164, etc.
2. Cf. I, 240, 256, II, 116, 136, 158, etc.
3. Cf. 29, 41, 82, 90, 136, etc.

On voit que, si la tournure existait encore au temps de Rabelais, beaucoup d'écrivains commençaient cependant à l'employer avec assez de circonspection. Rabelais, en ce cas comme dans bien d'autres, a donc seulement abusé d'une liberté dont tout le monde profitait plus ou moins.

B. *Participe précédant le nom.*

1° Participe présent.

Il arrive assez souvent que Rabelais place le participe présent avant le mot auquel il se rapporte. Bien que cette remarque semble se rapporter plutôt à l'ordre des mots qu'à la syntaxe du participe, elle a sa place ici, car, dans la langue moderne, le participe ainsi placé a changé complètement de nature. Il est devenu une véritable préposition. Chez Rabelais cette construction est des plus ordinaires :

Puis *voyant mon Baschaz* que le cas estoit desesperé : se donna à tous les diables. I, 285.
N'*entendent le bon Pantagruel* ce mystere, le interrogea demandant que praetendoit ceste nouvelle prosopopée. II, 42 (1).

Dans ces exemples, le participe se rapporte au sujet de la proposition principale. Nous le rencontrons aussi construit de cette façon, quand le participe et le mot auquel il se rapporte forment une proposition absolue :

Restant seulement une maison, y mist le feu dedans. II, 24.
Aydant Dieu nostre Seigneur. II, 284.

1. Cf. I, 234, 330, II, 20, 278, 414, etc.

Chez les écrivains du xve siècle, nous trouvons assez souvent aussi le participe placé avant le mot auquel il se rapporte quand ce mot est le sujet de la proposition principale :

Or *voyant le Roy* que là ne pouvoit si tost avoir faict, se delibera à grans journees de se venir mettre de lans Paris. Commynes. 18.

Oyant le roy d'Espaigne ce que le Roy de France luy avoit dit, luy respondit. *J. de Paris*, 122.

Cette construction est encore fréquemment employée par les contemporains de Rabelais. On la rencontre surtout dans l'*Heptaméron* :

Sçachant ce vice roy que la comtesse d'Arande passoit par sa terre, alla au devant d'elle. I, 342.

La même construction du participe se rencontre aussi au xve siècle comme chez Rabelais dans une proposition absolue :

Aydant la grace de Dieu, fut faicte ceste loy. Commynes, 427.

Elle se rencontre aussi très souvent chez Le Maire des Belges :

Régnant donc Paris, commença à régner sur les Troyens le très renommé roy Tros.

Enfin elle reste encore usuelle à peu près chez tous les auteurs de l'époque de Rabelais :

Et si tost qu'elle fut levée et ensevelye, *actendant la compaignie* pour son enterrement, arriva son pauvre mary. *Hept.* I, 209.

Estant le service un peu long, ils ne se peurent tenir de luy dire... *Nouv. Récr.* II, 21.

2° Participe passé.

Cette construction, d'ailleurs, n'est pas particulière au participe présent; il arrive très souvent aussi, chez Rabelais, que le participe passé se trouve placé avant le mot auquel il se rapporte. Mais cette construction ne se rencontre guère que dans des propositions absolues. Dans la plupart des cas, le participe passé s'accorde avec le nom, ainsi que l'exige la logique. Mais il arrive quelquefois aussi que le participe reste invariable comme dans la syntaxe moderne :

Passee la mer Picrocholine, voicy Barberousse qui se rend vostre esclave. I, 125.

Passée la pestilence, cestuy home caché dedans le benoistier, aroyt un champ grand et restile. II, 427.

Consideree l'orripilation de la ratepenade. I, 280.

Consideré la grande quantité de laict requis pour icelluy alimenter. I, 29.

Mais il en avoit deux cens quatorze de le despendre *hors mis la reparation* de dessoubz le nez. I, 305.

Chez les écrivains du xv[e] siècle, on trouve aussi le participe passé construit de la même façon, mais il semble que l'habitude de le faire accorder ait été mieux conservée à cette époque qu'au temps de Rabelais :

Alors, *ouyes ces parolles*, le mareschal va au roy faire son raport. *Saintré*, 119.

Perdues leurs intelligences du royaulme, se prindrent à perdre et à diminuer. Commynes, 46.

Dans l'*Heptaméron*, nous pouvons citer une phrase dans laquelle le participe s'accorde d'une façon tout à fait contraire à notre usage actuel :

Hircan jura, quant à luy qu'il n'avoit jamais aymé femme, *hors mise la sienne*, à qui il ne desirast faire offenser Dieu bien lourdement. II, 25.

Nous trouvons aussi le participe passé avec l'accord chez Noël du Fail; mais, chez le même auteur, nous trouvons le participe passé sans accord, comme aujourd'hui :

Jointe à ce la legiere et prompte adresse. 26.

De dire à la verité qui gagna et emporta le prix, on n'en sauroit faire seur jugement, *attendu l'addresse et hardiesse* de toutes les deux parties. 88.

C. *Des expressions telles que « venu que fut ».*

Rabelais emploie souvent le participe passé en le reliant par la conjonction *que* au verbe auxiliaire *être*. La proposition ainsi formée équivaut à une proposition temporelle :

Venu que fut, raconta l'estat onquel avoit trouvé les ennemys. I, 135.

Descendu que feut, le Moyne se deffist de tout son arnoys. I, 157.

Arrivé qu'il fut, on le mena en l'estable. III, 42.

On rencontre même chez lui le participe passé ainsi construit avec l'auxiliaire *avoir* :

Beu qu'il eut et rendu le hanat à la bachelette gentile, feist une lourde exclamation. II, 448.

Cette tournure se rencontre déjà chez les écrivains du xv[e] siècle. Chez Commynes surtout, elle est employée très fréquemment :

Alors messire Enguerrant le bracelet osta, et *osté qu'il fut*, tout ce jour, par un tres bel cordon de soye et d'or à son col le porta. *Saintré*, 104.

Cloz que nous feusmes de ce charroy, chascun se logea le mieulx qu'il peust. Commynes, 31.

Retornez qu'ilz furent en Angleterre, nul ne voulut diminuer son estat. *Id.* 46 (1).

La tournure est beaucoup plus rare chez les écrivains du XVIe siècle. Cependant on en trouve encore quelques exemples. On peut en citer dans l'*Heptaméron* et chez Montluc :

Et *entré qu'il fut* en la chambre de la dame, la referma au coureil. *Heptam.* II, 53.

Arrivés que fusmes au bout, où estoit le moulin, il fauzist descendre. Montluc, 118.

Cette tournure est très facile à comprendre, mais il est plus difficile d'en expliquer l'origine. Faut-il y voir quelque chose d'analogue à l'une des deux tournures encore usitées aujourd'hui: *Sot que vous êtes*, — *Tout habile qu'il est*? Ce qui pourrait nous porter à le croire, c'est que, dans tous les exemples cités, sauf dans un exemple de Rabelais, l'auxiliaire construit avec le participe est l'auxiliaire *être*. Dans cet exemple de Rabelais, l'auxiliaire *avoir* a pu se trouver employé ainsi simplement par analogie. Mais, d'autre part, nous savons que la conjonction *que* a toujours eu un emploi très étendu. Dans la seconde de deux propositions coordonnées, elle peut tenir la place de plusieurs autres conjonctions, particulièrement de celles qui expriment le temps et la condition. Peut-être faut-il penser que, dans tous les exemples que nous venons de voir, elle a la valeur

1. Cf. Commynes, 73, 425, 431, etc.

d'une conjonction de temps, et que, par une inversion très fréquente dans notre ancienne langue, le participe se trouve placé avant la conjonction. Quelle que soit son origine, cette tournure, assez usitée au xve siècle, très usitée même chez Commynes, était certainement devenue moins commune au xvie, et Rabelais s'écarte sans doute, en l'employant, de la plupart de ses contemporains (1).

1. Pour l'accord du participe, voir le chapitre sur l'*accord et la syllepse*. Pour l'emploi du gérondif sans préposition, voir le chapitre sur l'*ellipse et le pléonasme*.

CHAPITRE VII

DE L'ADVERBE

A l'exception de certains adverbes de manière, nous trouvons déjà chez Rabelais tous les adverbes qui sont en usage aujourd'hui. Mais nous en trouvons aussi qui ont disparu de la langue. Nous en trouvons d'autres qui, sans disparaître, ont cessé d'être employés comme adverbes. Enfin, parmi ceux qui sont communs à la syntaxe du xvie siècle et à celle de notre époque, il en est dont le sens s'est modifié, et dont l'emploi est devenu plus fréquent ou plus rare qu'il ne l'était autrefois. Examinons ces diverses catégories.

A. *Adverbes qui ont disparu.*

1° Adverbes en « ment ».

Nous ne pouvons évidemment nous occuper de tous les adverbes de manière, dérivés d'adjectifs, qui ont été employés par Rabelais et sont hors d'usage aujourd'hui. C'est une question de vocabulaire. Nous devons cepen-

dant dire un mot de certains adverbes que l'influence de l'analogie aurait dû conserver. Nos adverbes de manière ont été formés en ajoutant le suffixe *-ment* au féminin de l'adjectif. Mais certains adjectifs latins ayant la même forme au masculin et au féminin, les mots français correspondants n'ont pas d'*e* muet au féminin, et, par conséquent, l'adverbe se forme sur la terminaison commune. Plus tard, l'analogie ayant donné à ces adjectifs un *e* muet au féminin, on a voulu refaire sur cette nouvelle forme des adverbes pareils aux autres, et nous en trouvons beaucoup d'exemples chez Rabelais. Mais, dans la plupart des cas, cette modification n'a pas prévalu.

Et jouoient à la balle, à la paulme, à la pile trigone, *galentement* se exercens les corps. I, 86.

Là attendens recitoient clerement et *eloquentement* quelques sentences retenues de la leçon. I, 87.

En l'autre je veis à senestre en majuscules lettres *elegantement* insculpé cette sentence. III, 143 (1).

2° Contremont.

Cet adverbe est assez rare chez Rabelais : il signifie simplement *en haut* :

Il renversa les paulpieres des œilz *contre mont*. II, 102.

Elles ont la teste, c'est le tronc, en bas : les cheveux, ce sont les racines, en terre : et les pieds, ce sont les rameaux, *contremont*. III, 39.

Contremont est employé par Commynes dans une phrase où M. Chantelauze le considère comme préposition. Commynes l'emploie aussi comme adverbe :

1. Cf. I. 215, 294, 338, 359, 383, etc.

Je voyois de mes fenestres arriver ce qui montoit *contremont* la riviere de Seine du costé de Normandie (V. *Glossaire*, 718).

Et falloit mettre les chevaulx à tirer *contremont* et aussi les hommes. 599.

3° Illecques.

Le mot *illecques* n'est employé qu'une fois chez Rabelais. Il se trouve dans le dernier chapitre du Ve livre, ou plutôt dans l'addition qu'on a faite à ce chapitre d'après le manuscrit de la Bibliothèque Nationale :

Illecques aussi Aglaophemus eut Pytagore. III, 226.

Le mot *illecques* ou *illec* n'est pas très fréquent dans les *Cent Nouvelles*. Il se trouve plus souvent dans *Saintré* :

A deux lieues près d'*illec*. *Cent Nouv.* I, 38.

En fin monta en sa chambre et *illec* prepara et ordonna les bagues et joyaulx. *Id.* II, 242.

Et *illecques* publiquement fist lire la lectre. *Saintré*, 103 (1).

Illec se trouve dans une phrase de Commynes, d'après l'édition Dupont, mais manque dans cette même phrase, d'après le manuscrit Montmorency :

Et en remuant *illec* un de ces povres gens. 31 (Note).

On trouve ce mot dans *Jehan de Paris* et chez Noël du Fail :

Et *illec*, devant le peuple, fit décoller les quatre plus principaulx coulpables du cas. *J. de Paris*, 15.

1. Cf. *Saintré*, 104, 105, 107, 109, 116, 118, 119, etc.

Combien d'empereurs ont laissé l'administration des magnifiques et superbes empires, pour se retirer aux champs et *illec* passer en tranquillité le demeurant de leurs ans? *Prop. Rust.* I, 8 (1).

4° Léans

Outre le mot *céans*, qui n'est pas encore complètement sorti de l'usage, et qui se trouve très souvent chez Rabelais, nous voyons aussi chez lui le mot correspondant *léans*. Il est vrai que ce mot ne se trouve qu'au livre V :

Dieu vous doint de *leans* bientost en santé sortir. III, 45.

Et elle avoit nom Quadruple, laquelle estoit la plus furieuse beste de *leans*. III, 215.

Léans se trouve très souvent dans les *Cent Nouvelles* et moins souvent dans *Saintré* :

Et pria moult qu'on le boutast hors de *leans* par la posterne. *Cent Nouv.* I, 5.

Et comme il fut venu *léans* la dame monta en sa chambre. *Ibid.* 29.

Nulle n'entre *leans*. *Saintré*, 237 (2).

Cet adverbe, souvent employé aussi par Commynes, ne se trouve qu'une fois dans *Jehan de Paris* :

Dès que ces seigneurs furent arrivez devant Paris, commencerent tous à praticquer *leans*. Commynes, 47.

Quieulx habillemens peult-il avoir *leans*? *J. de Paris*, 74 (3).

1. Cf. *J. de Paris*, 57, 97; *Prop. Rust.* I, 11, 20.
2. Cf. *Cent Nouv.* I, 6, 13, 14, 22, 25, 29, 59, 67, 79, 95, 100, etc.
3. Cf. Commynes, 75, 380, 424, 461, 510, 524, 597, 637, 638, 647, 686.

Le mot n'est pas complètement hors d'usage au temps de Rabelais. On le voit dans l'*Heptaméron* et chez Des Périers :

Entre autres, y avoit *leans* ung grand et beau cordelier. *Heptam.* II, 293.

Toutes celles de *leans* n'estoyent pas si bonnes qu'elle pensoit bien. *Nouv. Récr.* I, 222.

5° Adoncques

Ce mot, dérivé de *tunc*, est employé, conformément à son étymologie, dans le sens de *alors* :

Adoncq sans ordre et mesure prindrent les champs les uns parmi les autres, I, 101.

Adoncques, laissant leurs grandes cappes sus une treille au plus pres commencerent esgourgeter et achever ceulx qu'il avoit desjà meurtriz. I, 108 (1).

Ce mot est d'un emploi très fréquent dans les *Cent Nouvelles* et dans *Saintré*.

Adonc il se nomma hault et clerc. *Cent Nouv.* I, 3.

Adonc les seigneurs sont aveuglez. *Saintré*, 45 (2).

Adonc n'est pas fréquent chez Commynes. Il l'est bien plus dans *Jehan de Paris* :

Il n'estoit *adoncques* rien dont il eust si grand crainte. Commynes. (*Gloss.* 712.)

Adonc la Royne va dire en ceste manière. *J. de Paris*, 31 (3).

1. Cf. I, 87, 98, 111, 115, 120, 121, 122, 123, 130, 132, 135, 138, 144, etc.; II, 33, 46, 72, 97, 103, 166, 167, 168, etc.
2. Cf. *Cent. Nouv.* I, 6, 23, 41, 49, 84, etc.
   Saintré, 49, 57, 131, 158, etc.
3. Cf. *J. de Paris*, 37, 46, 59, 88, 94, 100.

Le mot est toujours usité au XVI[e] siècle. On le trouve chez Des Périers et Noël du Fail :

Adonc entre les filles de Paris, il en choisit une à son gré. *Nouv. Récr.* II, 77.

Je ne puis bonnement que je ne regrette nos jeunes ans, au moins la façon de faire de *adoncques*. *Prop. Rust.* I, 16.

6° A TANT

Rabelais emploie, comme synonyme de *adoncques*, l'adverbe composé *à tant*:

A tant son père aperceut que vrayement il estudioit tres bien I, 59.

A tant se teut le bon homme Gallet. I, 120 (1).

Comme le précédent, cet adverbe est très employé par les écrivains du XV[e] siècle. Commynes cependant n'en fait pas très grand usage:

Et *à tant* se part et son compaignon le suyt. *Cent Nouv.* II, 24.

Et *à tant* me tairay-je cy à ung peu parler des ris et des jeux que ma dame et ses femmes en faisoient. *Saintré*, 57.

Le Roy s'en teut à tant. Commynes, 277.

A tant en laisserent les parolles. *J. de Paris*, 56 (2).

A tant est employé par Noël du Fail :

A tant s'en partit le galant. *Prop. Rust.* I, 75.

1. Cf. II, 103. 204, 206, etc.
2. Cf. *Saintré* 126, 130, 211, 235.
J. de Paris, 69, 79.

7° Huy

Rabelais emploie plusieurs fois le mot *huy*, dans le même sens que le composé pléonastique *aujourd'hui* :

Doncques sont *huy* les plus doctes et prudens philosophes entrez on phrontistere et escholle des Pyrrhoniens. II, 175.
Je veulx huy vous tous veoir en honneur et triumphe. II, 407 (1)

Dans les *Cent Nouvelles*, nous voyons, employé dans le même sens, le mot *meshuy*, qui cependant a aussi le sens de *jamais* :

Si vous prie que aiez pacience *meshuy*. I, 48.
Si luy prions qu'il luy plaise nous recevoir pour ses hostes pour *meshuy*. II, 149.

Le mot *huy* se trouve plusieurs fois dans *Saintré*. On le trouve sous la forme *uy* dans *Jehan de Paris*. Il se trouve encore dans l'*Heptaméron* :

Je fus huy matin tres esmerveillé. *Saintré*, 51.
Et avons mis terme d'espouzer d'*uy* en quatre mois. *J. de Paris*, 25.
Vous n'aurez de moy, ne moy de vous une seule nouvelle jusque *d'huy* en sept ans. *Hept.* II, 215 (2).

Des Périers emploie dans le même sens *en-huy* :

Recommandez-vous à luy, et vous y serez *en-huy*. *Nouv. Récr.* II, 13.

On trouve même chez Des Périers *meshuy*, qui n'est pas employé par Rabelais. Mais ce mot n'a plus,

1. Cf. II, 131, 145, 176, 248; III, 27.
2. Cf. *Saintré*, 151, 219.

comme dans les *Cent Nouvelles*, le sens de *aujourd'hui*. Il se joint à une négation et signifie *jamais* ou *plus* :

Il ne sceut *meshuy* avoir audience. *Nouv. Récr.* II, 139.

Meshuy a bien à peu près le sens d'*aujourd'hui* chez Noël du Fail, qui l'emploie dans l'expression *desmeshuy*, signifiant *désormais* :

A nous autres vieillardz rassotez, ne nous sont gueres duisants tels menuz plaisirs; car *desmeshuy* ne fault que le mol lict et l'escuelle profonde. *Prop. Rust.* I, 46 (1).

8° Ja

Jà, qui ne sert plus maintenant qu'à former des adverbes composés, avait encore, au XVIe siècle, une existence indépendante. Nous le rencontrons souvent chez Rabelais dans le sens de *déjà* :

Ilz considerent que nous sommes icy mal pourveuz de vivres, et *ja* beaucoup diminuez en nombre. I, 176.
J'ay *jà* pensé comment je vous les rendray tous mors comme porcs. I, 342 (2).

Jà est souvent employé aussi pour renforcer une négation, et n'a pas plus de valeur que *pas* ou *point*. Quelquefois on peut lui attribuer le sens de *jamais* :

Pour ce jourd'huy (dist le maistre d'hostel) si nous sommes roustiz, *ja* au feu ne bruslerons. I, 49.
Par ma foy (dist Picrochole) je ne luy baiseray *jà* sa pantoufle. I, 125 (3).

1. Cf. 42, 45, 57.
2. I, 100, 126, 129, 142, 160, 251, 254, 263, 266, 271, 284, 352; II, 35, 37, 54, 62, 91, 106, 108, 166, 219, etc.
3. Cf. I, 105, 126, 167, 189, 190, etc.; II, 15, 25, 35, 59, 66, 71, 84, 99, etc.

Nous trouvons déjà ce mot employé dans les deux sens chez les écrivains du XV[e] siècle :

Jà = déjà :

Et jà se vouloit avanser de hausser la couverture. *Cent Nouv.* I, 4.

Le petit Saintré, qui *jà* estoit tout asseuré, ne disoit mot. *Saintré*, 58.

Car *jà* s'estoient mis à pied hommes d'armes et archiers. Commynes, 20.

Les deux tiers du pays estoient *jà* en sa main. *J. de Paris*, 12 (1).

Jà négatif :

S'elle en fut bien joyeuse, il ne le fault *jà* demander. *Cent Nouv.* I, 2.

Et puis faictes ce que devrez faire liement ; car *ja* mal ne vous en pourra venir. *Saintré*, 41.

Laquelle dit sur le champ qu'il ne seroit *jà* trouvé estre vray. Commynes (*Glossaire*, 727).

Il ne vous en faut *jà* soussier. *J. de Paris*, 41 (2).

Jà persiste encore avec ce double sens chez les conteurs du temps de Rabelais et chez Calvin :

Et jura bien fermement qu'il n'auroit *ja* le pourceau qu'elle luy avoit promis. *Hept.* III, 42.

Le pere, qui estoit *ja* vieulx, fut joyeulx de le veoir. *Nouv. Récr.* II, 95.

Je ne me porte *jà*. *Ibid.* 282.

Car *jà* commençoient Républicques et affaires politiques à s'administrer. *Prop. Rust.* I, 4.

Le Seigneur remunere les œuvres des fideles par les mesmes benefices qu'il leur avoit *jà* donnez. Calvin, T. IV, 332.

Il n'est jà mestier que nous voyons une eglise à l'œil. *Id. ibid.* 567 (3).

1. Cf. *Cent Nouv.* I, 4, etc. — *Saintré*, 14, 50, 51, 60, 103, 127, 146, etc. — Comm. 11, 22, 28, 56, 65, 74, 88, 89, 90, etc. — *J. de Paris*, 29, 59, 92.

2. Cf. *Cent Nouv.* I, 47, 105, etc. — *J. de Paris*, 8, 79, 82, 91.

3. Cf. *Prop. Rust.* I, 38, 48, 90.

9° Mesouan.

Rabelais emploie dans son premier livre le très vieil adverbe *mesouan*, signifiant : *cette année*.

Les perdris nous mangeront les aureilles *mesouan*. I, 145.

10° Oncques.

Oncques, venant de *unquam*, est employé par Rabelais dans le même sens que le mot latin :

Pour tout dire sommairement vray moyne si *oncques* en feut depuys que le monde moynant moyna de moynerie. I, 104.

Vous ne veistes *oncques* tant de lievres comme il y en a ceste annee. I, 147 (1).

Cet adverbe est tout à fait d'un usage courant au xve siècle, bien que le mot *jamais* soit également en usage avec le même sens :

Mais vous n'avez garde que j'en deisse *oncques* ung seul mot à ma mère. *Cent Nouv.* I, 50.

Laquelle dame, *oncques* puis le trespas de feu monseigneur, son mary, ne se voult remarier. *Saintré*, 4.

Je ne luy oy *oncques* dire : Je suis laz. Commynes, 34 (2).

Chez tous les contemporains de Rabelais, ce mot est d'un usage assez fréquent :

Je serois le plus meschant compaignon qui *oncques* feut. *Hept.* III, 83.

1. Cf. I, 5, 6, 10, 58, 62, 107, 121, 124, 132, 152, 157, 159, 162, 179, 217, etc.

2. Cf. *Cent Nouv.* I, 8, 21, 29, 31, 67, 92, 97, 100, etc. — *Saintré*, 5, 9, 10, 14, 16, 18, 20, 24, 35, 45, 48, 57, 58, etc.
Commynes 14, 19, 25, 29, 33, 76, 97, 125, 127, 130, 153, 165, etc.
J. de Paris, 14, 36, 41, 50, 59, 77, 96.

Mon Normand ne fut *oncq* si joyeulx. *Nouv. Récr.* II, 40.
Veistes vous *onc* un chien ayant desrobé un lopin de lard? *Prop. Rust.* I, 82 (1).

Remarquons que la langue française, en remplaçant le mot *oncques* par un mot composé, a obéi à ses tendances naturelles : elle a diminué le nombre de ses formes, et est arrivée, avec un élément de moins, à exprimer cependant le même nombre d'idées :

11° Paravant.

L'adverbe composé *paravant,* dont nous avons fait *auparavant* est employé par Rabelais :

Paravant, on ne sçait pour certain quel il est. II, 91.

Ce mot est déjà employé par Commynes, et se trouve aussi dans *Saintré* :

Ouismes plus grand bruit à la porte que *par avant.* Commynes. (*Glossaire*, 731).
Neantmoins plus que *par avant* fist un grant effroy en son logis. *Saintré*, 16.

12° Pieça.

Ce mot qui est, étymologiquement, une proposition tout entière, est quelquefois employé par Rabelais dans le sens de : *il y a longtemps, depuis longtemps* :

Si je montois aussi bien comme j'avalle, je feusse *piec'a* hault en l'aer. I, 23.
Quaresmeprenant les eust ja *pieça* exterminees de leur manoir. II, 372.

1. Cf. *Nouv. Récr.* I, 65, 91, 136, 141, 157, 162, 213, 233, 265; — *Prop. Rust.* I, 20, 75, 91.

Le mot *pieçà* est beaucoup plus usité au xv[e] siècle. Il est cependant plus rare chez Commynes que dans les *Cent Nouvelles* et ne se trouve pas dans *Jehan de Paris*. Dans les *Cent Nouvelles*, nous voyons aussi *de pieçà* pour signifier *depuis longtemps* :

Il n'avoit pas cheminé une lieue quand le bourgeois sceut ceste adventure *de pieça* desirée. *Cent Nouv.* I, 2 (1).

Dans *Saintré*, *des pieça* signifie *depuis longtemps* :

Laquelle chose je desiroye *des pieça*. 262.

Nous trouvons chez Commynes *pieça et des pieça* :

Car *pieça* les dictz Venissiens luy avoient osté le Polesan. 66.
Dès pieça ledit seigneur luy avoit donné Espinal. 76.

13° Moult.

Nous trouvons souvent chez Rabelais cet adverbe qui a conservé le sens du mot latin dont il dérive; il sert surtout, joint à un adjectif, à former une sorte de superlatif :

Disoit que ceste tripaille n'estoit viande *moult* louable. I, 20.
C'est mon cœur à qui *moult* tarde. I, 38.
J'ay prins *moult* grand plaisir, vous oyant. II, 167 (2).

Dans les *Cent Nouvelles* et dans *Saintré*, l'emploi de *moult* est beaucoup plus fréquent et plus libre que chez Rabelais. On le voit bien plus souvent, surtout dans les *Cent Nouvelles*, joint à un verbe, c'est-à-dire ayant nettement le sens de *beaucoup* :

1. Cf. I, 9, 12, 62, 104, etc.
2. Cf. II,45, 46, 131, 257, 352, 391; III, 28, 44, 49, 78, 88, 123, 186.

Or vient une matrone qui *moult* et trop enquiert de la maladie. *Cent Nouv.* I, 11.

Et en son temps avoit veu *moult* de choses. *Ibid.* 12.

Dont il est tres fort esbahy et *moult* esmerveillé. *Ibid.* 102.

Et quant il vit la longue response du roy, doubta *moult* le reffus. *Saintré*, 82 (1).

Commynes emploie beaucoup plus rarement cet adverbe, et le joint soit à un verbe, soit à un adjectif ou à un adverbe :

De quoy il pensoit *moult* plaire. 246.

Car la hayne avoit esté moult grande et longue entre ledit seigneur et elle (*Glossaire*, 729).

Nostre queue estoit deffendue de trois cens Allemans, qui avoient *moult* largement de couleuvrines. 628.

Moult est très souvent employé dans *Jehan de Paris*, surtout avec des adjectifs ou des adverbes, mais aussi avec des verbes ou avec un substantif comme complément déterminatif :

Il mit ses gens en *moult* belle ordonnance. 10.

Si s'en allerent *moult* joyeusement, en devisant de *moult* de choses. 14.

Et en fut demené grant dueil par tout le royaulme et expressément la Royne, que *moult* l'aymoit. 21 (2).

Moult est toujours en usage au XVIe siècle. Des Périers l'emploie comme Rabelais, et Noël du Fail le joint aussi à un verbe :

Elle luy estoit *moult* bien faicte. *Nouv. Récr.* II, 105.

Il faisoit *moult* bon veoir. *Ibid.* 114.

Robin fut *moult* preud'homs. *Prop. Rust.* I, 39.

Cela sert *moult* aux lunatiques. *Ibid.* 62.

1. Cf. *Cent Nouv.* I, 5, 85, 89, etc.
Saintré, 12, 31, 50, 64, 69, 78, 88, 105, 106, 108, 111, 116, 126, 127, 130, 131, 138, etc.
2. Cf. 3, 6, 11, 13, 15, 17, 18, 20, 22, 23, etc.

16

14° Prou.

Le vieux mot *prou* est encore plusieurs fois employé par Rabelais, également dans le sens de *beaucoup* :

Je auray *prou* d'affaires aujourd'huy. I, 26.

Le hault seigneur, qui du lieu fut donneur
Et guerdonneur, pour vous l'a ordonné,
Et pour frayer à tout *prou* or donné. I, 197.

J'ay veu *prou* de clercs. II, 293 [1].

Prou est aussi employé par Des Périers :

Je parleray *prou* hault. *Nouv. Récr.* II, 52.

15° Tresque.

Au cinquième livre, nous voyons *tresque* employé dans le sens de *plus que* :

Il nous fit *tresque* bon recueil par la recommandation de l'hermite. III, 14.

16° Trestant.

Le mot *trestant* est employé par Rabelais comme augmentatif de *tant*, de même que *trestous* est une sorte d'augmentatif de *tous* :

Et luy batteroys tant et *trestant* sa petite oye, ce sont bras, jambes, teste, poulmon, foye et ratelle. II, 50.

17° Mon.

Ce vieil adverbe, d'origine incertaine, s'emploie chez

1. Cf. I, 227; II, 200, 250, 298, 352, 244; III, 50, 110.

Rabelais dans l'expression *à sçavoir mon*, dans laquelle *mon* paraît explétif :

Nous suons disputans, *à sçavoir mon*, si la face du medecin chagrin, tetricque, reubarbatif, contriste le malade? III, 192.

Cette expression *à sçavoir mon* se trouve dans l'*Heptaméron* et chez Des Périers, qui emploie aussi *c'est mon*, comme affirmation :

Mais *assavoir-mon*, dist Nomerfide, si elle fit bien de scandaliser ainsy son prochain. *Hept.* III, 10.

Le different estoit *assavoir mon* si, de toutes les bestes qui sont aujourd'hui au monde y en avoit deux de chascune en l'arche de Noé. *Nouv. Récr.* II, 237.

C'est mon, madame; il est nect comme une perle. *Ibid.*, 232.

C'est mon ! il est bien bon. *Ibid.* 246.

18° D'Abondant.

Rabelais emploie la locution adverbiale *d'abondant* dans le sens de *de plus* :

D'abondant en ont chaffourré leur robidilardicque loy Gallus. I, 17 (1).

Cette expression, absolument superflue, devait naturellement disparaître.

B. *Adverbes qui ont changé de nature.*

1° Adjectifs pris adverbialement.

Beaucoup d'adjectifs sont, chez Rabelais, employés adverbialement. C'est un fait qui ne peut nous surpren-

1. Cf. I, 126, 185; II, 289.

dre, puisqu'il se présente encore dans notre langue. Il est conforme à l'usage des langues anciennes, qui emploient comme adverbe le neutre de l'adjectif. Citons seulement *petit* qui signifie *peu*, *premier* qui signifie *d'abord* et sert même à former une locution conjonctive *premier que* :

Tu debvois *premier* enquerir de la verité, puis nous en admonester. I, 118.

Que ne envoyas-tu la mort à moy *premier que* à elle? I, 230.

Si n'estoit pour un *petit*, je vous feroys couper bras et jambes. I, 322.

Petit est employé de la même façon par Commynes, et, dans *Jehan de Paris*, *premier* s'emploie aussi à peu près comme chez Rabelais :

Il les feit demourer un *petit* loing. Commynes (*Glossaire*, 731).

Car trop y a de ses gendarmes à venir qui entreront *premier que* luy. *J. de Paris*, 79.

Calvin emploie *petit* et *premier* de la même façon que Rabelais :

Ce qui estoit *un petit* entaché de vice, il le corrompt du tout. T. IV, 248.

Jamais nous ne leverons bien notre cœur en luy qu'il ne soit *premier* abbatu en nous. T. IV, 265.

2° Hors

Le mot *hors* qui, même comme préposition, ne s'emploie pas chez Rabelais d'une façon conforme à l'usage actuel, s'emploie aussi sans complément, avec le sens de *dehors* :

Excepté les deux cens hommes d'armes qu'il laissa *hors* pour les hazars. I, 179.

Retirez-vous tousjours *hors*. I, 338.

3° OUTRE.

Le mot *outre* est plusieurs fois employé seul par Rabelais, dans le même sens que l'expression *en outre* :

Dict *oultre* que serez la cornemuse de Buzançay. II, 215.
Notez *oultre* que de la vessie il vous nazardoit. II, 216.

Outre signifie aussi *plus loin*, *au delà*, comme il le signifie encore dans l'expression *passer outre* :

Puys luy en frota le nez, et montant *oultre* aux œilz faignoit les vouloir crever avecques le poulce. II, 103.

Rabelais emploie aussi, dans le sens de *en outre*, *outre plus* :

Oultre plus nous voyons en icelluy discretion des odeurs manifeste. II, 158.

Il emploie encore *plus outre* dans le sens de *davantage* :

Et sans *plus oultre* se interroguer quoy ne comment, feist crier par son pays ban et arriere-ban. I, 100.

Chez Commynes, comme chez Rabelais, nous voyons *oultre* avec le sens de *en outre* et celui de *plus loin* :

Oultre, ils paierent trente mil florins au duc. 110.
A Montlehery, qui est trois lieues *oultre*. 18 (1).

Noël du Fail emploie *outre* comme Rabelais, et se sert aussi du comparatif *plus outre* signifiant *plus loin* :

Lui dist *outre*, qu'il estoit deliberé s'en venger. *Prop. Rust.* I, 94.
Les Flameaux vouloient *plus outre* et trop asprement poursuyvre. *Ibid.* 87.

1. Cf. 150, 152, 154, 158, 206, etc.

Calvin emploie *outre plus* et *plus outre* dans le sens de *en outre* :

Outre plus, sous la bienvueillance de Dieu, il faut entendre que nous obtenons la possession de salut et vie eternelle. T. IV, 45.

Ils objettent *plus outre* que Dieu ne hait rien de ce qu'il a fait. T. IV, 530.

Il emploie aussi *plus outre que* simplement avec le sens de *plus que* :

On fait injure à Dieu, s'il commande *plus outre que* ce que les fideles ne peuvent faire par sa grace. 401.

4° Ores.

Le mot *ores* n'est plus aujourd'hui qu'une conjonction de coordination. Chez Rabelais, sous ses diverses orthographes, il conserve la valeur étymologique du latin *hora,* c'est-à-dire le sens de *maintenant* :

Et *ores* feussent bons amis et voisins si tant l'un comme les aultres soy feussent despouillez de leurs affections. II, 394 (1).

Ce mot est plusieurs fois employé avec le sens de *maintenant* dans les *Cent Nouvelles* et dans *Saintré. Ore* répété équivaut à *tantôt* répété :

Or regarde le tuyau, *ore* retourne arriere. *Cent Nouv.* I, 13.

Cuidans qu'elles les deussent rappeller *ores* ou aultrefoiz. *Id.* II, 40.

Il n'est pas *ores* pourvu de vous faire telle responce. *Saintré*, 9 (2).

Le mot *ores* n'est employé dans ce sens ni chez Commynes, ni dans *Jehan de Paris* :

1. Cf. I, 118, 171.
2. Cf. 12, 70, 91, 138.

C. *Adverbes qui se sont modifiés dans leur sens ou dans leur emploi.*

1° Davantage.

Cet adverbe composé, de même que l'expression *d'abondant*, est employé par Rabelais avec le sens de *de plus*, *en outre* :

Car il faisoit chault, et *d'adventaige* se estoyent alterez. I, 320 (1).

Cet adverbe est employé de même par Commynes :

Et *d'avantaige* les gens ne sont pas tous d'une complexion. 106.

On le trouve également chez Des Périers, chez Noël du Fail, chez Calvin, toujours avec le même sens que chez Rabelais :

Davantage, en ce pays cy, il ne fault pas que faire bonne mine. *Nouv. Récr.* II, 210 (2).

Davantage, en nostre mestier, y a femmes tellement expertes et savantes... *Prop. Rust.* I, 72.

Davantage, il est à noter que il est nommé Esprit de Christ. Calvin. T. IV, 4.

2° Devant.

Le mot *devant*, aussi bien quand il est employé comme adverbe que quand il est employé comme préposition, se rencontre dans bien des cas où nous mettrions plutôt *avant* :

1. Cf. I, 111, 145, 162, 176, 190, 268, 290, 291, 303, 304, 352 ; II, 37, 101, 105, 120, 123, 190, 465; III, 38, 154.

2. Cf. *Nouv. Récr.* II, 35, 39, 43, 80.

Mais Picrochole se hazarda plus que *devant* . I, 179.
Mais *devant*, responds moy, dont es tu? I, 243.

Commynes emploie *devant* pour *avant* :

Un mois après eust plus d'authorité que *devant* (*Gloss.* 721).

Le mot se trouve dans le même sens chez Des Périers :

Jehan Trubert avoit mené vendre ceste jument à un marché qui avoit esté le mercredy de *devant*. *Nouv. Récr.* II, 218.

3° Mesmement.

Cet adverbe, à peu près hors d'usage aujourd'hui, et qui, en tout cas, ne s'entend que dans le sens de *de même*, a chez Rabelais le sens de *surtout* : on trouve aussi la conjonction *mesmement que*, qui signifie *d'autant plus que* :

Mais despendit en mille petitz bancquetz et festins joyeulx, ouvers à tous venens *mesmement* tous bons compaignons, jeunes fillettes, et mignonnes gualoises. II, 20.

Car il ne pouvoit rompre tant facillement les dictes chaisnes, *mesmement* qu'il n'avoit pas espace au berceau de donner la secousse des bras. I, 235 (1).

Mesmement s'emploie de la même façon au XVe siècle :

Monseigneur qui très courtois et gracieux estoit, *mesmement* toujours vers les dames, luy dist. *Cent Nouv.* I, 18.

A la verité, l'on s'esbahissoit assez, et *mesmement* chez luy, de quoy si petitz personnaiges s'empeschoient de si grant matiere. Commynes, 71.

1. Cf. I, 16, 26, 97, 170, 240, 245, 297, 298, 327 ; II, 22, 41, 42 83, 84, 105, 144, 151, 206, etc.

Cet emploi de *mesmement* n'a pas changé au XVI[e] siècle :

Floride luy dist que c'estoit grande perte pour toute leur maison, et que surtout elle avoit pitié de sa pauvre femme, veu *mesmement* la maladie où elle estoit. *Hept.* I, 364.

De là en avant, ne s'oseroient trouver es bonnes compagnies, veu *mesmement* que leur honneur y estoit trop lourdement desavantagé. *Prop. Rust.* I, 83.

4° Par ainsi.

Le sens de l'adverbe *ainsi*, exprimant la manière, le moyen se trouve précisé par la préposition *par* :

Par ainsi, je ne plains poinct ce que m'a cousté à les bancqueter. I, 305.

L'expression *par ainsi* se trouve déjà chez Commynes et dans *Saintré* :

Et *par ainsi*, si ce mariage se faisoit, toute Angleterre seroit en peril d'estre destruite. Commynes, 203.

Et *par ainsi* deviendrez homme de bien. *Saintré*, 16 (1).

5° Si.

Ce mot, venant du latin *sic*, s'emploie d'une façon très différente de son usage actuel. Aujourd'hui, nous ne le trouvons guère que devant un adjectif ou un adverbe. Chez Rabelais, dans ce cas, c'est plutôt l'adverbe *tant* qui est employé, mais *si* se place très bien, conformément à son étymologie, devant une proposition commençant par *que*, dans le cas où nous nous servirions maintenant de locutions comme *tellement*, *de*

1. Cf. *Saintré*, 20, 29, 24, 26, 27, 65, etc.

telle façon, *à tel point*. Nous le trouvons surtout au commencement d'une proposition principale, dans le sens de *ainsi* ou de *aussi*. *Si*, surtout quand il est au commencement d'une proposition principale s'opposant à une proposition conditionnelle, a quelquefois le sens de *du moins*. Enfin l'expression *et si* équivaut à *et pourtant* :

De mode qu'elle luy cobbit toute la teste, *si que* la cervelle en tomba pres la croix Osanniere. II, 317.

Si vous prions que en veueillez sententier. II, 204.

Si n'avez tant d'escuz comme avoit Midas, *si* avez vous de luy je ne sçay quoy. II, 6.

Encores ne veids je oncques fol, *et si* en ay veu pour plus de dix mille francs, qui ne beust voluntiers et à longs traictz. II, 211. (1)

Contrairement à notre usage actuel, Rabelais place *si* devant un superlatif :

Si tres horribles. II, 451.

Au xve siècle, *si* s'emploie à peu près de la même façon. Dans les *Cent Nouvelles* et dans *Saintré*, nous le voyons signifier *ainsi*. Il se place aussi devant un superlatif :

Si le crocqua si simplement qu'il ne fut de ame apperceu. *Cent Nouv.* I, 22.

La bonne femme dist que *si* feroit elle. *Ibid.* 27.

Quant messire Enguerrant oy d'un *sy tres* jeune homme son gracieulx parler, fut esmerveillé. *Saintré*, 102 (2).

L'usage de Commynes n'est pas éloigné de celui de Rabelais et *si*, dans le sens de *ainsi*, se trouve souvent

1. Cf. I, 93, 128, etc.; II, 12, 29, 323, etc.
2. *Cent Nouv.* I, 14, 24, 47, 48, 61, 66, 75, 77; *si très*, I, 10, 12, 13, 38, 46, 49, 68, etc. — *Saintré*, 98, 142, 214, etc.

aussi dans *Jehan de Paris*. Comme chez Rabelais lui-même, d'ailleurs, *si* au commencement d'une proposition est moins fréquent que dans les *Cent Nouvelles* :

Si luy print plusieurs places. Commynes, 17.

Et par là fut finee sa vie et sa maison destruicte: et si elle ne l'est du tout, *si* est elle bien desolee. *Id.* 33.

A l'envyron de luy entrerent à pied bien deux mille hommes d'armes, armez de toutes pieces, et dix mille archiers: *et si* demeura largement gens en l'ost. *Id.* 107.

J'ay veu princes de deux natures : les ungs *si tres* soubstilz et *si tres* souspectionneux, que l'on ne savoit comment vivre avec eulx. *Id.* 82.

Si ne trouverent adventure aulcune que à compter fasse. *J. de Paris.* 10 (1).

Dans l'*Heptaméron* nous trouvons *si* dans le sens de *ainsi* et dans le sens de *pourtant*, comme l'expression *et si*, qui elle-même est employée dans cet ouvrage. *Si* se trouve devant un superlatif :

Si est-ce que, suyvant la fragilité des hommes, qui s'ennuyent de manger bon pain, il fut amoureux d'une mestayere qu'il avoit. II, 359.

Et *si* estoit sa femme bien belle. II, 362.

Et laissa sa femme qui s'estimoit la plus heureuse du monde d'avoir trouvé un *si très* bon party. III, 160.

Des Périers emploie volontiers *si* dans le sens de *pourtant* ou *quand même* :

Les hommes mal vestus, quand ilz seroyent plieurs de corporaux, *si* sont-ilz à tous coups prins pour espies. *Nouv. Récr.* II, 272.

1. Cf. *J. de Paris* : 9, 24, 26, 28, 31, 32, 37, 38, 41, etc.

6° Tant.

Comme nous l'avons déjà remarqué, Rabelais emploie ce mot devant les adjectifs et les adverbes, dans les cas où nous employons *si* :

Affin d'entendre par quel moyen ses antiques precepteurs l'avoient rendu *tant* fat, niays, et ignorant. I, 77.

Avecques icelluy marmonnoit toutes ses kyrielles: et *tant* curieusement les esplucholt qu'il n'en tomboit un seul grain en terre. I, 79 (1).

Tant, conservant un des sens du latin *tantum*, se joint aussi d'une façon purement pléonastique au mot *seulement* :

Notez icy que son disner estoit sobre et frugal, car *tant seulement* mangeoit pour refrener les aboys de l'estomach. I, 92.

Rabelais emploie encore *tant* dans des phrases exclamatives où nous mettrions aujourd'hui *que* :

Ha (dist elle) *tant* vous parlez à vostre aize, vous aultres hommes. I, 25.

Ha faulce mort, *tant* tu me es malivole, *tant* tu me es oultrageuse de me tollir celle à laquelle immortalité appartenoit de droict. I, 231.

Rabelais, peut-être par une imitation du latin, se sert de *tant plus*, *tant moins*, dans des cas où nous disons seulement : *plus*, *moins* :

Tant plus y estudions, *tant moins* y entendons. I, 267.

De tous ces faits, le plus général est l'emploi de *tant*

1. Cf. I, 11, 19, 37, 60, 65, 67, etc.; II 15, 22, 34, 41, 53, 68, etc.

au lieu de *si* devant les adjectifs et les adverbes. C'est l'habitude de tout le xve siècle :

Dont il est *tant* content que son cueur tressault tout de joye. *Cent Nouv.* I, 52.

Et *tant* bien fut frotee et secourue, que peu à peu elle revint à soy. *Saintré*, 145.

Mais le tout *tant* povre et *tant* habandonné que nul ne le pourroit penser. Commynes, 655 (1).

Quant à l'expression *tant seulement*, si c'est un latinisme, ce latinisme se trouve déjà dans les *Cent Nouvelles* :

Si leur print volunté d'aller jouer au bois eulx deux *tant seulement*. I, 64.

Dans l'*Heptaméron*, nous voyons encore *tant* à la place de *si*. *Tant plus... de tant plus* s'emploie dans le sens de *plus* répété :

Dont tout le peuple eut ung merveilleux esbahissement, ayant veu soubz une vie *tant* louable et saincte regner ung si detestable vice. II, 317.

L'Italien veult maintenir que *tant plus* le péché est grand, *de tant plus* il est plaisant. II, 368.

Calvin, lui aussi, emploie *tant* devant des adjectifs et des adverbes :

Ces tiltres *tant* excellens et magnifiques ne tendent à autre fin que pour faire priser et aimer la predication de la doctrine celeste. T. IV, 570.

7° Tantost.

Tantost a souvent chez Rabelais le sens de *bientôt* ou de *aussitôt* :

1. Cf. *Cent Nouv.* I, 4, 6, 38, 39, 47, etc. — *Saintré*, 79, 139, etc. — *J. de Paris*, 26, 58, 86, 98, 119.

Il feut *tantost* guery. I, 99.

Commençons vous et moy les sept pseaulmes pour veoir si *tantost* ne serez endormy. I, 152.

Au xv[e] siècle, *tantost* s'emploie dans le même sens. On trouve aussi *tantost que*, conjonction composée qui équivaut à *aussitôt que* :

Si devez savoir que *tantost* il monta sur son chevalet. *Cent Nouv.* I, 34.

Tantost que son mary iroit quelque part dehors, elle incontinent l'en advertiroit. *Ibid.* 2.

Pource que son pays estoit foible, *tantost* l'auroit affollé. Commynes, 17.

Tantost sortit le chancelier de la chambre. *J. de Paris*, 97 (1).

Tantost, dans le sens de *bientôt*, se trouve aussi chez Noël du Fail :

Lequel à grand haste fut *tantost* venu. *Prop. Rust.* I, 94.

8° Du tout.

Du tout, locution adverbiale, s'emploie chez Rabelais dans le sens de *tout à fait* :

Mais ordinairement cessoient quand il estoit *du tout* habillé. I, 86.

Cet homme est *du tout* hors du sens. I, 120.

Cette locution se rencontre avec le même sens chez Calvin :

Ceste tristesse et doleur le brusle et le tormente, voire le consume *du tout*. T. IV, 572.

C'est en vain qu'ils la cherchent *du tout* pure et nette. T. IV, 582.

1. Cf. *Cent Nouv.* : *tantost* : I, 3, 5, 14, 32, etc. ; — *tantost que* : I, 60, 63, 110, etc.
J. de Paris, 3, 75, 81.

9° Trop.

Trop se trouve quelquefois devant les comparatifs *mieux* et *meilleur* avec le sens de *beaucoup* :

Trop mieulx ressembloit quelque petit angelot qu'un homme. I, 60.
Trop meilleur est soy marier que ardre on feu de concupiscence. II, 147 (1).

Au xve siècle, cet adverbe s'emploie à peu près de la même façon que chez Rabelais :

Je l'ayme *trop mieulx* que vous. *Cent Nouv.* II, 20.
La noblesse des bonnes meurs vault *trop mieulx* que la noblesse des parens. *Saintré*, 22.
Cuydant la desconfiture *trop plus* grande qu'elle n'avoit esté. Commynes, 100 (2).

Trop plus se trouve aussi chez Calvin :

Autrement sont *tropplus* qu'indignes d'un tel benefice. T. IV, 314.

10° Voici, voila.

L'origine de ces adverbes est encore très sensible chez Rabelais. Il lui arrive de séparer par un pronom l'impératif du verbe *voir* et l'adverbe *ci* ou *là* :

Voy le cy. Je m'en vois cacher là-bas. II, 387.
Ainsi prenant ce joyeux petit breviaire au matin, je m'escure tout le poulmon, et *voy me là* prest à boyre. I, 153.

La distinction des deux éléments est même encore

1. Cf. I, 124, 139; II, 205, 384.
2. Cf. *Saintré*, 13, 125 152. — Commynes, 397, 398, etc.

assez nette pour que le premier se mette souvent au pluriel :

Voyez cy le contract de la transaction. I, 122.
Voyez cy de nos ennemys qui accourent. I, 337.
Seigneur, *voyez là* les Geans qui sont yssus, donnez dessus à vostre mast. I, 356 (1).

Nous trouvons de même, chez Commynes et dans *Jehan de Paris*, *veez ci*, *veez là* :

Mais *veez ci* que je feroie. Commynes, 197.
Vez là le seigneur d'Urfé, qui me presse faire mon armee la plus grosse que je pourrai. *Id.* 203.
Veez cy cest anneau que je vous donne. *J. de Paris*, 80 (2).

Chez Des Périers nous voyons encore un pronom intercalé entre le verbe et l'adverbe.

Voy les cy venir. *Nouv. Récr.* II, 16.
Ah! *voy-les là!* dit-elle; *voy-les là* les gourmands! *Ibid.* 225 (3).

11° Voire.

Le mot *voire*, encore usité aujourd'hui dans le sens de *même*, est beaucoup plus souvent employé dans ce sens par Rabelais que par nous (4). Mais il s'emploie très souvent aussi dans le sens de *oui* :

Toutes aultres abbayes sont fierement murees. *Voyre*, dist le moyne, et non sans cause. I, 189.
Enfin vous esveiglastez en sursault, fasché, perplex, et indigné. (*Voire*, dist Panurge, car je n'avoys poinct dipné). II, 75 (5).

1. Cf. II, 42, 54, 72, 73, 123, 294, 357, 388.
2. Cf. *J. de Paris* 85, 96, 103, 111, 112, 117.
3. Cf. 192, 251.
4. Voir : I, 10, 16, 95, 139, 183, 207, 254, 311, 319; II, 22, 46, 55, 63, 95, 137, 180, 248, 250, 265, 307, 308, 309, 318, etc.
5. Cf. I, 21, 125, 137, 149; II, 39, 110, etc.

Le mot *voire* est très souvent suivi de *mais*, surtout au commencement d'une phrase interrogative. Souvent chacun des deux éléments conserve alors sa valeur; souvent aussi, *voire mais* n'a pas d'autre valeur que notre mot *mais* placé au commencement d'une interrogation, sans même conserver toute sa valeur adversative :

Voyre mais (dist Grandgousier) qu'alliez vous faire à sainct Sebastian? I, 166.

Voire mais (dist le Diable) ce champ n'est pas tien. II, 427 (1).

Dans les *Cent Nouvelles*, nous trouvons *voire* employé dans le sens de *même*, ce dont il est inutile de citer des exemples (2), mais nous le trouvons aussi dans le sens de *oui*, ou de *vraiment*, avec la valeur que nous donnons à ce mot quand il précède une phrase interrogative :

Nous sommes bien tenuz à monseigneur de ceste ville. — *Voire* m'amye, dist le musnier, en quelle fasson? I, 19 (3).

On le trouve aussi employé de la même façon dans *Saintré* :

Jehan de Soussy et Thibault de Roussy luy dirent que les rigoreuses parolles de ma dame ne print pas à desplaisir. *Voyre*, dist-il, et qui prendroit plaisir à tant de malgracieuses parolles qu'elle me dist? 59.

Voire dans le sens de *vraiment*, se trouve aussi dans l'*Heptaméron* :

Hé! hé! ma commere, c'estoit moy. — *Voire*, ma commere, ce dist l'aultre, mais je les ay veu après sur la neige faire telle chose. III, 66.

1 Cf. I, 52, 120, 126, 149, 160, 289, 290, 302, 310, 342, 353, 375; II, 49, 50, 51, 190, etc.

2. Voir I, 20, 28, 67, 97, 101, etc.

3. Cf. I, 35, 50, 54, etc.

Des Périers et Noël du Fail emploient tous les deux *voire* et *voire mais* :

Tu parle italien, je t'entens bien. — Et *voire, voire*, dist l'escollier. *Nouv. Récr.* II, 236.

Voire, mais quand je seray devant le pape, quel langage parleray-je? *Ibid.* 39.

Voire mais (contestoit Tredouille, qui estoit aussi mauvais qu'un oyson). *Prop. Rust.* I, 105

Calvin, qui emploie *voire* dans le sens de *même*, l'emploie aussi dans le sens de *vraiment*, en répondant à un argument de ses adversaires :

Voire comme si sainct Paul n'avoit jamais parlé d'icelle. 369.

Telles sont les principales remarques auxquelles peut donner lieu l'emploi des adverbes chez Rabelais. Elles peuvent se résumer ainsi :

1° Un certain nombre d'adverbes de l'ancienne langue, aujourd'hui remplacés par des adverbes composés, sont en usage chez Rabelais. Dans la plupart des cas l'adverbe composé est déjà même en concurrence avec le simple.

2° Plusieurs mots sont à la fois adverbes et prépositions. La nature de chaque mot n'est pas encore nettement définie. Cette incertitude existe chez les écrivains du xve siècle et chez les contemporains de Rabelais.

3° Enfin même parmi les mots qui n'ont pas cessé d'être adverbes, il existe chez Rabelais de nombreuses confusions de sens. C'est ainsi que *si* et *tant* se confondent en certains cas dans leur emploi. Toutes ces confusions remontent plus loin que Rabelais et sont des restes de notre ancienne syntaxe. Mais, comme nous

l'avons vu, elles ne peuvent être tout à fait considérées comme des archaïsmes, car elles se retrouvent chez presque tous les autres écrivains de cette époque.

De la négation.

1° *Emploi de la forme tonique au lieu de la forme atone.*

Il arrive très souvent à Rabelais d'employer la forme tonique de la négation, *non*, dans des cas où nous employons la forme atone, *ne*. Ce fait est surtout fréquent devant des participes présents :

Non pouvant en subjection contenir les Saxons, les transporta en pays sien. II, 10.

Et les Hannuiers et Flamens ses naturelz subjectz transporta en Saxe, *non doubtant* de leur feaulté. *Ibid* (1).

Non se trouve aussi devant des infinitifs :

Ay imputé à honte plus que mediocre ne me esvertuer de moy mesme et *non y consommer* ce rien mon tout qui me restoit. II, 9.

Il me bailla en penitence non le dire ne deceler à persone. II, 98 (2).

On le rencontre, mais assez rarement, devant un

1. Cf. II, 46, 52, 97, 148.
2. Cf. II, 83, 95, 170, 332, 364.

verbe à un mode personnel, surtout devant le verbe *fair* :

Non fera, Hercules. II, 12.
Par adventure *non seroys*. II, 120.
Non est ceste-cy. II, 264.

La tendance qui nous a fait préférer, toutes les fois que la négation est devant un verbe, la forme atone à la forme tonique, est sans doute encore celle qui a fait choisir, pour les mettre devant le verbe, les formes atones du pronom personnel ou réfléchi, *me*, *te*, *se* au lieu des formes toniques *moi*, *toi*, *soi*.

Comme nous l'avons vu, d'ailleurs, les formes du verbe devant lesquelles on rencontre le plus souvent la négation *non* au lieu de la forme *ne* sont l'infinitif et le participe, c'est-à-dire celles qui ont le moins absolument le caractère du verbe, la forme substantive, et la forme adjective.

Dans les *Cent Nouvelles* et dans *Saintré*, on trouve *non* au lieu de *ne* devant un verbe soit à l'infinitif ou au participe, soit à un mode personnel ; dans ce dernier cas, le verbe est d'ordinaire *être*, *avoir* ou *faire* :

Et *non sçachant* si à bonne heure estoit venu. *Cent Nouv*. II, 122.
Elle fut ad ce contrainte et forcee par *non resister*. *Cent Nouv*. I, 31.
Par ma foy, *non ay*, dist le François. *Ibid*, 33.
Esse la contenance d'un escuyer de bien que de *non convoyer* les dames ? *Saintré*, 8 (1).

Chez Commynes, *non* se trouve aussi dans ces deux

1. *Cent Nouv*. I, 18, 34, 41, 41, 49, 92 etc. — *Saintré*, 31, 55, 59, 52, 131, 145, 261, etc.

cas. Dans *Jehan de Paris*, on le trouve devant le verbe *faire* à un mode personnel :

Mais il fut saigement conseillé de *non les recueillir*. Commynes, 596.

Non feray, respondit Jehan de Paris. *J. de Paris*, 42.

Par Dieu, je croy que *non fait*. *Id.* 105.

Dans l'*Heptaméron* et chez Des Périers, on trouve *non* devant un mode personnel du verbe *être* ou du verbe *faire* :

Je vous asseure que *non fut*, mais en fut très marrye. *Hept.*, III, 143.

Les nostres ! *non sont pas*. *Nouv. Récr.* II, 21.

Non suis point aultrement. *Ibid.* 209.

Non feront, non, disoit la mere. *Ibid.* 288.

2° « *Ne* » *employé seul.*

Chez Rabelais, la négation *ne* a encore un sens presque aussi plein que la négation latine. S'il arrive déjà bien souvent qu'elle complète son sens par une particule elle s'en dispense beaucoup plus souvent qu'aujourd'hui :

Mais il *ne* se contenta de leur responce. I, 238.

Je *ne* veulx disputer pro et contra, comme font ces sotz sophistes de ceste ville. I, 308 (1).

Il en est de même chez les écrivains du XVe siècle. Cependant, les cas où *ne* est accompagné de la particule sont relativement plus fréquents que chez Rabelais :

Et je *n*'en doubte. *Cent Nouv.* II, 137.

Ne vous en souciez. *Saintré*, 260.

1. Cf. I, 10, 217, 252, etc.

Ce qu'ilz refuserent pour *ne* vouloir faire ledit hommage. Commynes, 45.

Les biens *n*'estoient au royaulme pour satisfaire à tous. *Id.* 46.

Dans l'*Heptaméron*, la négation s'emploie assez souvent sans particule. Le fait n'est pas rare non plus chez Noël du Fail :

Ce qu'il luy promist, pour *ne* perdre l'aise et l'honneur qu'il avoyt de l'entretenir. *Hept.* I, 286.

Je croy que la compagnie *ne* me desdira en ce que je veux pour elle entreprendre. *Prop. Rust.* I, 90 (1).

Ne se trouve seul aussi chez Calvin :

Ils *ne* laissent anglet vuide de simulachre en tous leurs temples. 22.

3° *Emploi de diverses particules autres que « pas » et « point ».*

Les mots *pas* et *point* qui, de compléments du verbe qu'ils étaient primitivement, ont fini par devenir éléments inséparables de la négation, se rencontrent déjà de préférence à toute autre particule chez Rabelais. Mais on trouve aussi quelquefois, remplissant le même rôle, divers autres mots sur lesquels *pas* et *point* ont complètement prévalu aujourd'hui : le plus fréquent de ces mots est *mie* :

Ils n'estoient *mie* absoulz de leurs promesses. I, 75.

Je croy que c'est langaige des Antipodes, le diable n'y mordroit *mie*. I, 260 (2).

1. Cf. *Prop. Rust.* I, 2, 9, 34, 83, 93.

2. Cf. I, 54, 63, 283, 290, 297, 375; II, 21, 36, 62, 80, 82, 152, 165, 235, 264, 281, 282, 289, etc.

Ce mot n'est pas le seul usité. Nous trouvons par exemple le mot *maille* renforçant le mot *pas*. Nous trouvons aussi *grain* dans un cas où nous ne pouvons lui attribuer un autre sens que celui de *pas* ou de *point*; dans un autre cas il signifie *non* :

Non, non, *pas maille* de crainte. II, 354.

Dictez vous, respondit Panurge, que j'ay paour ? *Pas maille*. II, 510.

Marmes, ceste cy n'est mie la mienne. Je *n'*en veulx *grain*. II, 264.

Pan. encores en bruslera on? Fr. maints. Pan. les rachepterez-vous ? Fr. *grain*. (*Il s'agit des hérétiques. Conversation de Panurge et du frère Fredon*). III, 117.

Les exemples suivants nous font comprendre comment le mot *goutte* a passé de son sens ordinaire au sens de particule négative :

Et *n'*en humoit *goutte* sans cause. I, 30.

Je leur contoys, comment ces diables de Turcqs sont bien malheureux, de *ne* boire *goutte* de vin. I, 283.

Enfans, *ne* pleurez *goutte*. I, 363.

Pour tous les autres mots qui ont successivement accompagné la négation, le sens a été analogue à l'origine : chacun de ces mots devait indiquer une très petite quantité. C'est dans ce sens que nous rencontrons encore le mot *point* chez Rabelais, par exemple dans la phrase suivante :

Je me mariray *sans poinct* de faulte et bien tost. II, 147.

Le mot *rien* est encore un de ceux auxquels le contact de *ne* a donné la valeur négative. On le trouve même chez Rabelais remplaçant la négation absolue *non* :

Panurge me dist en l'aureille, compagnon as-tu *rien* eu peur en ceste premiere boutee ? III, 70.

Je iroys (dist Picrochole) voluntiers à Laurette. *Rien*, *rien*, dirent-ilz, ce sera au retour. I, 125.

Mais (dist-il) prestez moy doncques un denier à l'interest. *Rien*, *rien*, dis-je, je vous le donne de bon cueur. I, 301.

Il semble que le sens des mots négatifs latins ne soit pas complètement effacé chez Rabelais, car nous en rencontrons qui ne sont pas, comme aujourd'hui, joints à la négation simple. Nous avons déjà remarqué ce fait pour le mot *nul*. Remarquons-le encore pour l'adverbe *nullement* :

Tel est vestu de cappe hespanole, qui en son couraige *nullement* affiert à Hespane. I, 4.

De toutes les particules négatives employées par Rabelais, celle qui, au xve siècle, semblait avoir le plus de chances de soutenir la lutte contre *pas* et *point* c'était la particule *mie*. Elle n'est pas très fréquente dans les *Cent Nouvelles*, mais elle se trouve très souvent dans *Saintré* :

Non mye affin que vous entendez sainement... *Cent Nouv.* I, 78.
Dont n'est *mye* merveille. *Saintré*. 1.
Et ne le font *mie* pour l'amour de Dieu. *Id.* 5 (1).

4° *Emploi de « pas » et de « point » avec la valeur négative.*

Toutefois, malgré la rivalité de *pas* et de *point* avec d'autres mots, ces deux mots sont bien déjà admis par Rabelais de préférence à tous les autres comme éléments de la négation. Rabelais est si bien habitué à leur donner le sens négatif que nous trouvons chez lui une tournure qui n'a été adoptée que par la langue popu-

1. Cf. *Saintré*, 51, 83, 117, 209.

laire. Les mots *pas* et *point*, ayant une forme plus sonore que la négation *ne*, se plaçant après le verbe où ils sont mieux en vue, arrivent à effacer le mot *ne* et à paraître les véritables signes de l'idée négative; le fait a lieu le plus souvent dans des phrases interrogatives, mais il se présente aussi sans qu'il y ait interrogation :

Rocquetaillade *nasquit il pas* du talon de sa mere ? I, 27.
Avez point ouy parler du levrier de monsieur de Meurles ? I, 155
Poinct soupper (respondit Pantagruel) seroit le meilleur. II, 68 (1)

Ce fait a déjà lieu au xv[e] siècle. On en trouve des exemples dans Commynes :

A il point deffaict la lignee de Lanclastre ? 407.
Et me demanderent si le Roy *tiendroit point* pour l'enfant. 533.

Nous voyons dans l'*Heptaméron* le mot *point* avec la valeur négative :

Apres disner envoyerent sçavoir si les eaues *estoient point escoulées*. I, 242.
Où sont ceulx là ? dist Hircan. — Les philosophes du temps passé, respondit Geburon, dont la tristesse et la joye *est quasi point sentie*. II, 325.

On trouve des exemples analogues chez Des Périers et Noël du Fail :

Comment ! dit le prevost, *J'avois pas dict* cela. *Nouv. Réer*. II, 219
Vous pourmenez à l'entour de vos champs, voir si les chevaulx vaches ou porcs y *ont point entré*. *Prop. Rust*. I, 33.

Calvin lui-même ne s'astreint pas toujours à employer la particule *ne* dans l'interrogation directe ou indirecte :

1. Cf. I, 332, 372 ; II, 131, 301 ; III, 24, 117.

Vaudroit-il pas mieux laisser derriere la liberté chrestienne ? T. IV, 344.

Il nous eust certes commandé de regarder à l'entour de nous s'il y en *auroit point* quelcun. T. VI, 584.

3° *Emploi de « Nenny. »*

Si le mot *non* empiète quelquefois, chez Rabelais, sur les attributions de la négation conjointe *ne*, en revanche, il n'est pas seul en possession du rôle de négation absolue. Rabelais emploie encore le vieux mot *nenny*, dont l'étymologie est tout à fait effacée chez lui :

Feis-je mal? *Nenny*, frere Jean. I, 147.

Nenny dea, mon amy (respondit Hippothadée) si Dieu plaist. II, 147.

Ce mot, soit sous la forme *nenny*, soit sous la forme *nennil*, plus voisine de son étymologie, est très souvent employé au xv[e] siècle, mais aussi sans tenir compte du sens de *il* :

Tu iras bien en paradis par aultre voye. — *Nenny*, respond l'yvroigne. *Cent Nouv.* I, 40.

Est-ce point telle, telle, ne telle? Ma dame, *nenny*. *Saintré*, 47.

Le voulurent ilz brider qu'il ne peust user d'office de roy et commender? My dieux ! *Nenny*. Commynes, 400.

Et il luy respondit que *nenny*. *J. de Paris*, 78 (1).

Nenny n'est pas sorti de l'usage à l'époque de Rabelais. On le trouve plusieurs fois chez Des Périers et chez Noël du Fail :

Et mon page de le nier, hardy comme un saint Pierre. *Nenny*, Monsieur, ce n'ha pas esté moy. *Nouv. Récr.* II, 15.

1. Cf. *Cent Nouv.* I, 9, 23, 29, 37, 33, 75, 84, 89, 105, etc. — *Saintré*, 11, 59, etc. — *J. de Paris*, 76, 80.

Pensez-vous que les amours des anciens se demenassent comme celles d'aujourd'huy? *Nenny*, vrayment (dit Lubin). *Prop. Rust.* I, 48 (1).

M. Brunot (*Grammaire historique*, p. 501) cite même un exemple de Calvin :

Quoy donc! La vraye penitence peut-elle consister sans foy? *Nenni pas.* (III, 3, 5.)

6° *Emploi ou omission de la négation dans les propositions subordonnées.*

En ce qui concerne l'emploi de la négation dans les propositions subordonnées, Rabelais n'est pas plus logique que nous. Les différences qui existent entre sa syntaxe et celle de notre époque ne sont même pas déterminées par une règle fixe, car il lui arrive, dans des cas absolument semblables, d'employer des constructions différentes. Notons simplement d'une façon générale, et en déclarant d'abord que les exceptions sont très nombreuses, les cas où l'usage de Rabelais diffère ordinairement du nôtre :

a) *Omission de la négation.* — Rabelais omet souvent la négation dans la proposition qui suit un comparatif et forme le second terme de la comparaison :

La terre ne porte gens plus meschans *que vous estes*. I, 75.

Ne pensez que jamais gens plus feussent eslevez et transportez en pensee, *que furent toute celle nuict, tant Thaumaste que Pantagruel*. I, 309 (2).

La négation est omise aussi quelquefois dans les propositions dépendant du verbe *craindre* ou d'un verbe de sens analogue :

1. Cf. *Nouv. Récr.* II, 44, 56, 165; — *Prop. Rust.* I, 24, 94.
2. Cf. II, 123, 149, etc.

Le moyne les retint, craignant *que* suyvant les fuyans *perdissent leurs rancz*, et *que* sus ce poinct *ceux de la ville chargeassent sus eulx*. I, 178.

Plutarche allegue un nommé Phenace, lequel grandement craignoit *que la lune tombast* en terre. II, 332 (1).

Chez Commynes, la négation manque quelquefois après le verbe *craindre* :

Et peult estre que les cappitaines ne vouloient hazarder ceste compaignie, craignant que s'ilz la perdoient, *que ce fust la perdition* du Roy. 598 (2).

Dans l'*Heptaméron*, nous trouvons sans négation la proposition qui suit le comparatif ou un verbe signifiant *craindre* :

Jamais femme ne fut mieulx traictée *que vous serez*. II, 40.

Je demoray sept ans sans luy oser faire sembtant, craignant *que*, si elle s'en appercevoit, *je perdrois* le moien de souvent la frequenter. III, 168.

Calvin omet la négation après *de peur que* :

De peur que s'ils eussent esté fondez et enrichiz d'eloquence, *les iniques eussent calomnié* que la seule faconde eust regné en cest endroit. 98.

Remarquons que, dans les deux cas, la négation est absolument inutile, si même elle n'est pas en opposition avec le sens de la phrase. En effet, dans le premier, la comparaison n'implique pas du tout pour le second membre l'idée de négation. D'autre part, après le verbe *craindre*, c'est un véritable contre-sens que de mettre la négation ainsi que nous le faisons aujourd'hui, et voici

1. Cf I, 128, 343.
2. Cf. 31, 671.

ce qui le montre bien : si, au lieu de dire que l'on craint la réalisation d'un fait, on veut dire que l'on craint qu'il n'ait pas lieu, on ne peut mettre une différence entre les deux idées qu'en ajoutant dans le second cas la particule *pas* : *Je crains qu'il ne vienne pas*, au lieu de *je crains qu'il ne vienne*. C'est en ce cas dans la particule *pas* que réside le caractère négatif, tandis que la véritable négation est simplement explétive. Nous ne pouvons donc nous étonner que Rabelais, imitant en cela les écrivains de l'époque antérieure et ceux de son temps même, ait construit quelquefois sans négation la proposition dépendant du verbe *craindre*.

b) *Emploi de la négation*. — D'autres fois, Rabelais emploie la négation dans des cas où nous ne l'employons plus aujourd'hui. Ainsi, il l'emploie dans une proposition dépendant de *défendre* ou *faire défense* :

Ce neantmoins leurs *faisant defense* rigoureuse *qu'elles ne eussent à l'ouvrir* en façon quelconque. II, 166.

Nous advisames dans un grand pressouër vingt ou vingt cinq gros pendars ayant les ongles de deux pieds pour le moins, car *il leur est defendu de ne les rongner jamais*. III, 212.

Il met aussi la négation auprès d'un infinitif dépendant du verbe *empêcher* :

Soubdain apres pour les appaiser et *empescher de non soy complaindre* en justice, leurs departoit de son argent. II, 328.

Déjà, dans les *Cent Nouvelles* et dans *Saintré*, on trouve la négation après le verbe *défendre* :

Et de fait, luy *defendit* par motz exprès et menasses *que jamais ne s'i trouvast* s'il ne luy mandoit. *Cent Nouv.* II, 115.

Et encores *vous deffens que ne soyez noyseux*. *Saintré*, 43.

Cet emploi de la négation est assez fréquent dans l'*Heptaméron* :

Il luy *deffendit que jamais il ne luy advint* de luy parler. II, 68 (1).

Il se trouve aussi chez Calvin, qui emploie aussi, après *empescher*, la négation composée au lieu de la négation simple :

Je vous *defen de ne jurer* du tout. 443.
Les Pasteurs *sont empeschez qu'ils ne puissent pas* exercer une telle severité comme ils voudroyent. 583.

Dans ces phrases, la négation n'est pas plus logique que celle que nous mettons après le verbe *craindre*. Remarquons que cet usage nous rappelle un peu la syntaxe grecque. Aussi, s'il était particulier à Rabelais, pourrait-on voir là un hellénisme; mais comme cet emploi de la négation se retrouve chez d'autres écrivains du XVI[e] siècle et même du XV[e], il est difficile d'aller en chercher l'origine dans la langue grecque.

7° *Ordre des éléments de la négation.*

Enfin, chez Rabelais, l'ordre des éléments de la négation n'est pas invariable comme aujourd'hui, ce qui montre encore bien que ces éléments n'étaient pas encore tout à fait étroitement liés l'un à l'autre. On trouve le plus souvent, chez Rabelais, le même ordre que dans la langue moderne, mais il arrive aussi que *pas* et *point* précèdent la négation :

Et *pas ne* s'en alloit. I, 132.
Elle en sort bien, mais *poinct* n'y entre. I, 150 (2).

1. Cf. II, 115, 152.
2. Cf. I, 321 ; II, 49, 50, 131, etc.

De même, dans l'expression *non seulement*, les deux mots peuvent être séparés l'un de l'autre, comme dans la phrase suivante :

Non perira *seulement*, mais bien tost perira. II, 30.

Cette liberté dans l'ordre des éléments de la négation n'est pas particulière à Rabelais. On la trouve dans les *Cent Nouvelles* et dans *Saintré* :

Car *point ne* se doubtoient de ce dolent retourner. *Cent Nouv.* II, 110.
La royne, qui *pas ne* dormoit, desirant veoir que c'estoit, dist au roy. *Saintré*, 219.

Ces remarques peuvent se résumer ainsi :

1° La forme atone n'a pas encore remplacé partout la forme tonique quand la négation est jointe à un verbe.

2° L'idée négative contenue dans la particule *ne* est encore assez forte pour qu'elle n'ait pas besoin d'être confirmée par des mots auxiliaires.

3° Aussi les mots *pas* et *point*, n'étant pas aussi essentiels qu'aujourd'hui, sont-ils encore en lutte avec d'autres mots analogues, qui peuvent servir comme éléments de la négation.

4° Cependant ils sont déjà assez étroitement liés à l'idée négative pour pouvoir, à eux seuls, exprimer la négation.

5° Rabelais emploie la négation dans des propositions subordonnées où le sens ne l'exige pas, et où notre syntaxe ne l'admet pas. Mais aussi, il construit sans négation des propositions dans lesquelles la négation est aujourd'hui de règle.

6° L'ordre des éléments de la négation n'est pas rigoureusement déterminé.

Beaucoup de ces remarques peuvent s'appliquer aux contemporains de Rabelais aussi bien qu'à lui-même. Cependant, il faut reconnaître que la syntaxe de la négation est encore plus libre chez lui que chez eux, et qu'il se rapproche plus des écrivains du xve siècle que de ceux de son époque.

CHAPITRE VIII

DE LA PRÉPOSITION

Nous pouvons faire pour les prépositions la même distinction que pour les adverbes. Il en est un certain nombre qui ont disparu. Il en est d'autres qui ont cessé d'être employées comme prépositions. Il en est enfin qui ont modifié leur signification, ou qui sont moins souvent employées que dans l'ancienne langue.

A. *Prépositions qui ont disparu de la langue.*

1° À TOUT.

Cette préposition composée a chez Rabelais le sens de notre préposition *avec*. Remarquons que le mot *tout* ne sert absolument qu'à renforcer, et que la préposition *à* avait, à elle seule, le sens de *avec*, comme elle l'a encore aujourd'hui dans certains cas :

Puis *à tout* son baston de croix guaingua la breche qu'avoient faict les ennemys. I, 108.

En grande peine se enclinoit pour prendre *à tout* la langue quelque lippee I. 236 (1).

La préposition *à tout* est très fréquente dans les *Cent Nouvelles* et assez fréquente dans *Saintré*. Elle est naturellement en concurrence avec la préposition *avec*, qui est très ancienne dans la langue française, et qui a les mêmes emplois :

Monseigneur passoit par devant nostre maison une foiz que *à tout* deux cruches alloye à la rivière. *Cent Nouv.* I, 20.

Et lors s'en va *à tout* sa compaignie en son hostel disner. *Saintré*, 94 (2).

Cette préposition se trouve aussi chez Commynes, mais elle est plus rare :

Et s'en alla loger à ung village pres Paris, appelé Longeumeau ; et Monseigneur le connestable, *à tout* son avant-garde, à Montlehery. 18.

Elle est assez rare chez les écrivains du XVI[e] siècle, comme chez Rabelais lui-même, d'ailleurs. On la rencontre plusieurs fois chez Des Périers, mais surtout comme adverbe :

Il se rameine luy mesme *à tout* son tabourin à l'eglise. *Nouv. Récr.* II, 192.

De la patte il renversoit le pot qui bouilloit au feu, et en prenoit la chair, et s'en alloit *à tout*. *Ibid.* 89.

L'un d'eulx les chaussoit gentiment sus ses escarpins et s'en alloit *à tout*. *Ibid.* 283.

On peut encore en citer un exemple dans les *Propos Rustiques* de Noël du Fail :

A tout une boucle jaune. I, 14.

1. Cf. I, 229, 276, 280, 286, 324.
2. Cf. *Cent Nouv* I, 14, 53, 92, 100 etc.
Saintré, 89, 92, 107, 219, 251.

2° Davant, darriere.

Ces prépositions ne sont pas en réalité des mots disparus, mais seulement des formes vieillies, qui, chez Rabelais, coexistent avec les formes *devant*, *derrière* :

Elles, considerans ceste complexion divine, pour le resjouir au matin faisoient *davant* luy sonner des verres avecques un cousteau. I, 30.

Et fuyoient à la route, regardans *darriere* soy, comme un chien qui emporte un plumail. I, 133 (1).

3° Devers.

Cette préposition est très souvent employée par Rabelais dans le sens de *vers* ou *près de*, quelquefois sans mouvement :

Ainsi sans rien faire retournerent *devers* Grandgousier. I, 123.

Et là feut receu et festoyé à grandz coups de canon qui gresloient *devers* les cousteaux. I, 178 (2).

Cette préposition est extrêmement fréquente dans les *Cent Nouvelles* et se trouve encore assez souvent dans *Saintré* :

Or allons *devers* le saint homme. *Cent Nouv.* I, 77.

Et me mena *devers* le roy. *Saintré*, 98 (3).

Dans *Saintré*, *devers* se rencontre aussi dans le sens de *envers* :

Ma dame qui de tout ce fut bien aise, et voit que sa gracieuseté *devers* les maistres ouvriers luy a aydié. 54.

1. *Davant* : I, 32, 49, 57, 68, 76, 94, 100, 110, 124, 133, 139, 154, 164, 166, 170, 181, etc.
Darriere : II, 92, 124. 255, 260, 387. 400, 463.

2. Cf. I, 110, 111, 113, 114, 135, 173, 178; II, 82, 476, etc.

3. Cf. *Cent Nouv.* I, 28, 29, 55, 51, 74, 75, 78, etc.
Saintré, 103, 132, 148, 150.

Devers dans le sens de *vers* se trouve souvent chez Commynes et assez souvent aussi dans *Jehan de Paris*. Il signifie aussi *près de*, sans mouvement :

Au saillir de mon enfance, et en l'eage de pouvoir monter à cheval, fus amené à l'Isle, *devers* le duc Charles de Bourgongne, lors appelé conte de Charroloys. Commynes, 5.

Estans le dit conte de Charroloys à Tours, *devers* le Roy. *Id.*, 7.

Et la mena avec luy à force *devers* le roi d'Espaigne son mary. *J. de Paris*, 14 (1).

Devers n'est pas du tout hors d'usage au temps de Rabelais. On le trouve dans l'*Heptaméron* et chez Des Périers :

Et le gentilhomme, quant la nuict estoyt venue, alloit au chasteau, *devers* la Royne. *Hept.* I, 280.

On le fit entrer *devers* le pape. *Nouv. Récr.* II, 41 (2).

4° Encontre.

Cette préposition a le même sens que la préposition simple *contre*, et par conséquent n'avait guère de raison d'exister, puisque la préposition *contre* était elle-même employée par Rabelais :

Dont montant dessus le feist courir *encontre* le soleil. I, 56.

Et si par conseil precipité ont *encontre* eulx attempté quelque cas de nouvelleté. I, 117 (3).

Cependant le mot *encontre* exprime quelquefois une idée qui n'est pas très bien rendue par le mot *contre*, comme dans la phrase suivante :

1. Cf. Commynes, 12, 39, 41, 47, 50, 65, 69, 75, 90, 102, 112, 113 125, etc.

J. de Paris, II, 12, 13, 28, 29, 34, 46, 68, 88, 94.

2. Cf. *Hept.* II, 167 ; III, 122. — *Nouv. Récr.* II, 56, 203.

3. On trouve aussi chez Rabelais « *à l'encontre de* » avec le même sens.

Issant de l'eau roidement montoit *encontre* la montaigne. I, 90.

Dans les *Cent Nouvelles*, chez Commynes, et dans *Jehan de Paris*, on trouve aussi *encontre* dans le même sens que *contre* :

Le mary se courroussa amerement *encontre* l'Escossois. *Cent Nouv.* I, 27.
Fut advisé que toute l'artillerie de l'ost seroit assortie *encontre* celle du Roy. Commynes, 54.
Je luy dis qu'il estoit bien en point *encontre* la pluye. *J. de Paris*, 61.

Encontre a encore le même sens chez Calvin :

Que font aujourd'huy autre chose ceux qui nous imputent les troubles, tumultes et contentions qui s'eslevent *encontre* nous? 32.

5° Entour.

Cette préposition a, chez Rabelais, le même sens que notre préposition composée *autour de* :

Et comment doncques est-ce qu'on rechasse les moynes de toutes bonnes compaignies: les appellans Trouble feste, comme abeilles chassent les frelons d'*entour* leurs rousches? I, 148.

On trouve aussi, dans le même sens, *à l'entour de* :

Envoya sonner le tabourin *à l'entour de* la ville. I, 100.

Entour se trouve dans *Saintré*, employé comme préposition et comme adverbe :

Saintré portant les deux cercles d'or l'ung devant, l'autre der riere, pendant à la chaine environnee *entour* son col, fut accompaigner ledit chevalier. 141 (1).
Les autres dames, qui *entour* rioyent luy dirent. 9.

1. Cf. 65, 66, 123.

Chez Commynes, on trouve *entour* employé comme adverbe, dans un cas où nous dirions maintenant *alentour*. On trouve aussi *alentour de* employé comme préposition :

Si ledit seigneur eust voulu user de conseil, et bien garnir les petites places d'*entour*, il eust en peu de temps recouvert la place. 329.

Lesditz Liegeois, apres estre rompuz, se rallierent ung peu *à l'entour* de leur charroy et y tindrent peu. 98 (1).

Dans *Jehan de Paris*, *entour* et *à l'entour de* sont employés comme prépositions :

Grans soupirs faisoit, dont le roy grand compassion en avoit, et tous les barons d'*entour* luy. 4

Et *à l'entour de* luy avoit quatre lacquetz. 87.

Dans l'*Heptaméron*, dans les *Nouvelles Récréations*, et les *Propos Rustiques*, nous trouvons *à l'entour de* :

Le matin venu, tous habillez de noir, leurs chaisnes de fer tournées *à l'entour de* leur col, vindrent trouver la comtesse. *Hept.* III, 101.

Estant ce couppe bourse devant le prevost, s'amasserent force gens *à l'entour de* luy. *Nouv. Récr.* II, 274.

Et la serpe bravement passee à la ceinture, vous pourmenez *à l'entour de* vos champs. *Prop. Rust.* I, 33 (2).

6° Fors.

Cette préposition n'est qu'une forme de la préposition *hors*, qui est restée dans notre langue, mais qui est plus souvent remplacée dans ce sens par l'ancien participe *excepté* :

1. Cf. *A l'entour de* : 110, 298.
2. Cf. *Hept.* I, 241, 266, etc.

De venaison l'on ne peut tant soubdain recouvrir, *fors* unze sangliers. I, 140.

Car je ne crains rien *fors* les dangiers. II, 464 (1).

On trouve aussi chez Rabelais *fors que* employé avec le même sens que *fors* :

De tous poissons, *fors que* la tanche, prenez l'aesle de la perdrys. I, 145.

Laquelle est inutile *fors qu*'à faire flambe lumineuse. II, 230.

Nous trouvons également *fors* dans les *Cent Nouvelles* :

Nostre gentilhomme ne venoit à son ostel *fors* à l'occasion de sa femme. II, 9.

Fors de ses loables mœurs et vertus. II, 11.

Dans les *Cent Nouvelles*, *fors* a bien souvent, comme le montre le premier exemple, plutôt le sens de *si ce n'est* ou simplement de *que* que le sens de *excepté*. Il en est de même dans *Saintré*, où *fors* a aussi le sens de *excepté* :

Et ne vous disois-je pas bien, qu'il n'a ce dit *fors* pour eschapper. 15.

Desquelles je me vueil passer pour ensuivir le surplus, *fors* seullement du dict de Boece. 28 (2).

Nous trouvons quelquefois *fors* dans Commynes, et *fors que* dans *Jehan de Paris*, où *fors que* a le sens de *excepté* ou de *si ce n'est que* :

Mais continuoient en leur folle et mauvaise oppinion, sans ce

1. Cf. I, 2:4 ; II, 35, 48, 81, 177, 222, 252, 293, etc. ; III, 15, 42, 59, 70, 74, 85, etc.

2. Cf. 2, 11, 12, 14, 29, 31, 32, 45, 48, 53, 54, 59, 75, 111, etc.

qu'ilz eussent sceu dire qui les mouvoit, *fors* trop de biens et grant orgueil. Commynes, 110.

Alors se mirent tous à rire, *fors que* les Anglais. *J. de Paris.* 113.

Si ne sceurent que dire, *forz qu*'ilz obtindrent du Roy dix jours de respit. *Id.* 12 (1).

Fors que se rencontre dans l'*Heptaméron*. *Fors* ou *fors que* se trouvent très souvent chez B. Des Périers. *Fors* est assez fréquent aussi chez Noël du Fail :

Me voyant grande et estimée belle d'un chascun *fors que* de vous seul. *Hept.* II. 72.

Le duc jugea qu'il n'aymoit nulle dame *fors que* la sienne. *Id.* III, 283.

Il fault dire qu'il sçavoit toute la Bible par cueur, *fors* le commencement, le milieu, et la fin. *Nouv. Récr.* II, 238.

Il y ha remède par tout, *fors qu*'à la mort. *Ibid.* 48.

Je pense qu'il ne reste rien à votre totale felicité, *fors* l'amour du grand Berger. *Prop. Rust.* I, 34 (2).

7° Jouxte.

Cette préposition est employée par Rabelais dans le sens du latin *juxta*, pris soit dans le sens figuré, comme nous employons maintenant le mot *selon*, soit dans le sens propre, c'est-à-dire dans les cas où nous disons aujourd'hui *près de* et *auprès de* :

La demande pleut à Gargantua, et offrit tout son pays de Theleme, *jouste* la riviere de Loyre. I, 189.

Jouxte la riviere estoit le beau jardin de plaisance. I, 199 (3).

1. Cf. Commynes, 458, 522, 596. — *J. de Paris*, 76, 99.

2. Cf. *Nouv. Récr.* II, 9, 63, 68, 83, 102, 103, 117, 149, 166, 168, 203, 230, 238, etc.

Prop. Rust. I, 24, 37, 48, 52, 76, 84, 108.

3. Cf. I, 73, 313.

Non des dieux amis provenent, mais des diables ennemis, *jouxte* le mot vulgaire : ἐχθρῶν ἄδωρα δῶρα. II, 76.

Chez Noël du Fail, *jouxte* est employé au figuré, avec le sens de *selon* :

Pour ce que (*jouxte* l'ancien proverbe) chacun cherche son semblable. *Prop. Rust.* I, 11.

Jouxte le dire de mon voisin Baudet. *Ibid.* 48.

8° Lez.

La proposition *lez*, qui ne se trouve guère maintenant que dans les noms de lieu, est plusieurs fois employée par Rabelais dans le sens de *près de* :

Condescendit toutesfoys descendre en l'isle Farouche, à un petit port desert vers le midy, situé *lez* une touche de boys. II, 393 (1).

Ce mot se trouve dans les *Cent Nouvelles* :

Au gentil pays de Brabant *lez* ung monastère de blancs moynes est situé ung aultre de nonnains. I, 81.

Ce mot, substantif à l'origine, n'avait pas encore perdu son ancienne valeur au xve siècle, car nous le trouvons employé comme tel dans *Saintré* :

Messire Enguerrant, de l'aultre *lez*, de tout son povoir honnoroit et festoyoit Saintré. 111.

9° Rasibus de.

Nous trouvons, dans une phrase de Rabelais (II, 63),

1. Cf. II, 8, 370 ; III, 26, etc.

la préposition composée *rasibus de*. On pourrait être tenté de croire que c'est une expression créée par lui. Il n'en est rien cependant. Cette préposition remonte à une époque antérieure, et est très souvent employée par Commynes :

Comme il passoit *rasibus du* chastel, veismes les archiers de la garde du roy. 27.

Car toute la nuyt passee avoient esté debout en la fange, *rasibus* de la porte de leurs ennemys. 135 (1).

Le mot *rasibus* seul se trouve dans les *Nouvelles Récréations* mais dans une des nouvelles qui ne figurent pas dans l'édition de 1558 :

Il print sa flesche et son arc, et vous descoche *rasibuz* l'image du sainct. II, 374.

10° Sus.

Cette vieille forme existe chez Rabelais à côté de la forme moderne, *sur*. Quoiqu'elle se rencontre encore aujourd'hui, on ne peut la considérer comme vivante, puisqu'elle n'a jamais un complément et ne se trouve réellement que dans la locution *courir sus à quelqu'un*. Rabelais l'emploie soit au propre, soit au figuré, et, dans bien des cas, nous la remplacerions aujourd'hui non pas par *sur*, mais par la préposition composée *au dessus de* :

Et là *sus* l'herbe douce dancerent au son des joyeux flageolletz. I, 20.

1. Cf. 120, 137, 138, 143, 264, 627.

Et le feist tres bien endoctriner par Aristoteles, qui pour lors estoit estimé *sus* tous philosophes de Grece. I, 57 (1).

Rabelais emploie aussi *par sus* signifiant *par-dessus* :

Puis feist honorablement inhumer le corps de Hastiveau et celluy de Toucquedillon getter *par sus* les murailles en la vallee. I, 175.

B. Des Périers emploie très souvent *sus*. Noël du Fail emploie *sus*, mais bien plus rarement, et aussi *par sus* :

Comme monsieur le docteur passoit *sus* sa mule. *Nouv. Récr.* II, 55.
Par serment presté *sus* la faux. *Prop. Rust.* 196.
Pour ce qu'ils passeront *par sus* la chaussee de l'estang de Huchepoche. *Ib.* 95 (2).

B. *Prépositions qui ont changé de nature.*

1° Deça, dela.

Ces deux mots qui, même comme adverbes, ne s'emploient plus isolément, et qui servent à former les prépositions composées *en deçà de, au delà de*, les adverbes *en deçà, au delà*, se trouvent chez Rabelais employés seuls soit comme adverbes, soit comme prépositions. Le premier exemple cité nous montre le mot *deçà* dans ce double rôle :

A quoy je congneu que ainsi comme nous avons les contrees

1. Cf. 1, 13, 18, 29, 34, 42, 65, 70, 91, 99, 101, 102, 106, 111, 115, 116, etc. ; II, 10, 19, 22, 24, 28, 43, 47, 59, 69, 75, 79, 80, 87, 88, 89, 92, 100, 101, 102, 103, etc.
2. Cf. *Nouv. Récr.* II, 11, 13, 28, 31, 35, 71, 80, 83, 91, 103, 118, 119, 148, 149, 156, etc.

de deçà et de delà les montz, aussi ont ilz *deçà et delà* les dentz. Mais il fait beaucoup meilleur *deçà* et y a meilleur air. I, 377.

Ce pendent que je iray en Myrelingues (qui est *delà* la riviere de Loyre) je depescheray Carpalim. II, 185.

Tant *deçà* que *dela* Loyre. II, 205.

2° Dedans, dessus, dessous.

Les mots *dessus* et *dessous*, bien qu'ils soient déjà employés adverbialement chez Rabelais, sont employés aussi comme prépositions, soit au sens propre, soit au sens figuré. Quelquefois le sens exigerait aujourd'hui qu'ils fussent remplacés par les prépositions *sur* et *sous*. Dans d'autres cas, nous serions obligés d'user des prépositions composées *au dessus de*, *au dessous de*. Il en est de même du mot *dedans* : souvent employé par Rabelais comme adverbe, il est employé aussi comme synonyme de *dans* :

S'estoient mussez au jardin *dessus* les poyzars, entre les choux et lectues. I, 141.

Vous avez bien ouy parler de ce grand personnaige nommé maistre Pantagruel, lequel on a congneu estre sçavant *dessus* la capacité du temps de maintenant. I, 267.

J'entreprends de marcher sur les espiz de bled, sur l'herbe des prez, sans qu'elle flechisse *dessoubz* moy. I, 336.

Et avoit jà engoullé cinq des pelerins, le sixiesme estoit *dedans* le plat. I, 142 (1).

On trouve aussi chez Rabelais les expressions *au dessus*, *au dessous*, employées comme prépositions :

Si je montasse aussi bien comme je avalle, je feusse desjà *au dessus* la sphere de la lune. I, 283.

1. Cf. *Dessus* : I, 276 ; II, 62. 383.
Dessous : II, 111, 193 ; III, 106, 133.
Dedans : I, 79,108, 135, 137, 141, 150, 183, 193, 224, 227, 296, 299, etc.; II, 13, 33, 34, 35, 58, 69, 70, 75, 87, 91, etc.

De la main dextre, il frappa du doigt meillieu contre le muscle de la vole qui est *au dessoubz* le poulce. I, 315 (1).

Les mots *dedans*, *dessus*, *dessous* sont souvent employés comme prépositions au xve siècle :

Et le bon compaignon sault *dedans* la chambre. *Cent Nouv.* I, 4.

Et à toute force vouloit *dessus* le bang ou en la grange couscher. *Ibid.* 44.

Et bon homme de se sauver et *dessoubz* le lit se boute. *Ibid.* 30.

Et se mist *dedans* Paris, Commynes, 15 (2).

Chez les contemporains de Rabelais, pas plus que chez lui, ces mots ne se sont réduits à la valeur adverbiale :

Et le mena *dedans* sa maison. *Hept.* II, 304.

Disant cela, il despouilla son grand habit, *dessoubz* lequel en avoit vestu ung petit. *Id.* II, 295.

Christ ne lui a rien donné de special *dessus* les autres. Calvin, T. IV, 670.

Tu ne te feras point image taillée ne semblance aucune des choses qui sont en haut au ciel, ne çà bas en la terre, n'ès eaux *dessous* la terre. *Id.* 434 (3).

3° Ensemble.

Ce mot s'emploie avec le sens de *avec*, bien qu'il ait aussi, comme aujourd'hui, le sens adverbial :

Ensemble eulx commença rire maistre Janotus. I, 73 (4).

1. Cf. I, 193 ; II, 277.
2. Cf. *Cent Nouv.* I, 21, 22, 44, 51, 53, 64, 92, etc.
Commynes, 17, 48, 51, 54, 75, 76, 91, 97, 104, 138. etc. — *J. de Paris.* 9, 10, 24, 26, 33, 71, 72, 85.
3. Cf. *Nouv. Récr.* II, 27, 46, 60, 83, 98, 124, 126, 135, 148, 195, 244, 265, 274. — *Prop. Rust.* I, 74.
4. Cf. I, 63.

Dans plusieurs autres phrases, la valeur de *ensemble* est douteuse, et le mot peut être pris aussi bien pour un adverbe que pour une préposition. Ce qui pourrait nous faire penser que sa valeur adverbiale n'était pas très réellement établie, c'est l'existence de l'adverbe *ensemblement*, assez souvent employé par Rabelais :

Les femmes au commencement du monde, *ensemblement* conspirerent escorcher les homes tous vifz. II, 93 (1).

4° Environ.

Ce mot s'emploie chez Rabelais dans le sens où nous dirions aujourd'hui *vers* ou *aux environs de*. Rabelais l'emploie surtout avec les mots qui désignent l'heure :

Se esveilloit doncques Gargantua *environ* quatre heures du matin. I, 86.

Lesquelz aurez prins à une chasse *environ* Sigeilmes. I, 126 (2).

Dans les *Cent Nouvelles*, *environ* est employé avec un nom désignant l'heure :

Environ la mynuyt, il descendit de sa montaigne. I, 74.

Environ s'emploie chez Commynes de la même façon que chez Rabelais. Il se prend aussi dans le sens de *autour de* avec un nom de personne pour complément :

De ceste conclusion fut adverty l'ost *envyron* la mynuyt. 65.

Ainsi la cité prinse et pillee, *environ* le mydi, retourna le duc au palais. 148.

Il assembla son armee *environ* Louvain. 92.

Envyron les seigneurs se treuvent voulentiers quelques clercs et gens de robbes longues. 117.

1. Cf. II, 101, 170, 231.
2. Cf. I, 152.

Environ se trouve aussi avec le sens temporel dans l'*Heptaméron* et chez Des Périers :

Escripvit incontinant à du Mesnil qu'il ne faillist de la venir trouver *environ* dix heures du soir. *Hept.* I, 253.

Environ l'heure qu'il sçavoit que ledit seigneur devoit venir, il oste ses chausses et ses souliers. *Nouv. Récr.* I, 148 (1).

C. *Prépositions qui ont varié dans leur sens ou dans leur emploi.*

Chez Rabelais, la plupart des prépositions ont un sens bien plus étendu que dans notre langue moderne.

1° A.

La préposition *à* sert beaucoup plus souvent qu'aujourd'hui à exprimer le moyen, la manière. Dans cette acception, elle correspond soit à notre préposition *avec*, soit à notre préposition *par* :

Ce que voyans ceux qui le servoient, le lierent *à* gros cables. I, 234.

A difficulté seroys je receu en la premiere classe. I, 254 (2).

Cette préposition, qui, encore aujourd'hui, sert à exprimer le but, est souvent employée par Rabelais dans des cas où nous nous servirions de *pour* :

L'un d'eux tastant avecques son bourdon le pays *à* sçavoir s'ilz estoient en sceureté, frappa rudement en la faulte d'une dent creuze. I, 142.

Ains crea l'home nud, tendre, fragile, sans armes, comme

1. Cf. *Hept.* I, 237 ; II, 178.
Nouv. Récr. II, 145.

2. Cf. I, 108, 113, 237, 341, 343, etc. ; II, 58, 108, etc.

animant né *a* paix, non *à* guerre, animant né *à* jouissance mirificque de tous fruicts et plantes vegetables, animant né *à* domination pacificque sus toutes bestes. II, 46 (1).

La préposition *à* s'emploie assez souvent comme le datif latin dans l'exemple connu : *hoc erit tibi dolori* :

Et prendray autant *à* gloire qu'on die de moy, que plus en vin aye despendu que en huyle, que fist Demosthenes, quand de luy on disoit, que plus en huyle que en vin despendoit. I, 6.

A cet emploi de *à* exprimant le but et ayant le sens de *pour*, il faut ajouter l'emploi de *à* dans des phrases comme celles-ci :

Pourront s'asseoir à table avecques nous, et nos Déesses prendre *à* femmes. II, 239.

Et feuct dict à Pantagruel, que le jeune brodequin prenoit la vieille botte *à* femme. II, 303.

Dans des compléments circonstanciels de temps, la préposition *à* est souvent employée par Rabelais dans des cas où nous ne mettons pas de préposition. Mais en revanche elle se trouve supprimée dans des cas où elle nous paraît indispensable ; ce fait est cependant plus rare :

Au matin print d'assault les boullevars et chasteau. I, 109.

Au lendemain matin se transporta avecques la trompette à la porte du chasteau. I, 114.

Ce que fut faict, et mangea tres bien *à* ce soir: et s'en alla coucher en chappon, et dormit jusques au lendemain *heure de disner*. I, 264.

A l'une foys il assembloit trois ou quatre bons rustres. I, 295 (2).

1. Cf. I, 47, 92, etc.

2. Cf. I, 63, 96, 114, 235, 293, 296, 300, etc. ; II, 43, 68, 122, 166, 186, 286, 316, 332, 394, 425, 492, etc.

Chez les écrivains du xv[e] siècle, nous trouvons presque tous les emplois de *à* que nous avons remarqués chez Rabelais : nous trouvons par exemple *à* signifiant *avec* dans *Saintré*, chez Commynes, dans *J. de Paris :*

Que Dieu luy donnast grace de *à* grant honneur retourner. *Saintré*, 88.

L'archevesques de Treves, *à* trois mille chevaulx. *Id.* 196.

Le comte de Charroloys chassa de son costé demye lieue oultre de Montlehery, et *à* bien peu de compaignee. Commynes, 26.

Or regardez donc *à* quelle difficulté ung roy d'Angleterre peult passer en France. *Id.* 250 (1).

A dans le sens de *pour* se trouve dans *Jehan de Paris* :

Il fauldroit avoir des holifans grand planté *à* porter tant de maisons. 51.

Des expressions *prendre à honneur*, *prendre à femme*, on peut rapprocher les phrases suivantes :

Car tu seras reputé *à* villain, se tu ne fais attremprance de toy ou vin, et du vin à toy. *Saintré*, 26.

Les autres creerent ledit Mathias *à* roy. Commynes, 496.

Après fut sacré *à* roy Monseigneur Jehan. J. *de Paris*, 21.

La préposition *à* pour la construction des compléments circonstanciels de temps, se trouve dans les *Cent Nouvelles*, chez Commynes, dans *Jehan de Paris* :

A lendemain l'une d'elles se mist au chemin. *Cent Nouv.* I, 114

Il avoit prins son pere prisonnier, *à* ung soir, comme il vouloit aller coucher. Commynes, 230.

Quant vint le lendemain *au* matin, les seigneurs et dames qui aux nopces estoient venus, si se levèrent moult grant matin. J. *de Paris*, 66.

1. Cf. *J. de Paris*, 13, 20, 26, 28.

Aussi les divers emplois de la préposition *à* chez Rabelais n'avaient rien de nouveau. Ce n'étaient pas non plus des archaïsmes. Ses contemporains écrivent encore comme lui. Par exemple, Des Périers se sert de *à* dans le sens de *pour* et l'emploie aussi pour construire le complément circonstanciel de temps :

Je vous gardoys ces joyeux propos *à* quand la paix seroit faicte. *Nouv. Récr.* II, 7.

A quoy faire iray-je à Rome? *Ibid.* 10.

Les coupeurs de pendans se trouvèrent en la ville susdite *à* un jour de marché. *Ib.*, 271.

Chez Noël du Fail, nous trouvons *à* avec de sens de *avec :*

Ce que je feray *a* beaucoup moindre difficulté. *Prop. Rust.* I, 2.

Enfin, l'usage de Calvin se rapproche aussi beaucoup de celui de Rabelais. Nous trouvons également chez lui la préposition *à* dans le sens de *avec*, *par*, avec un complément qui exprime le moyen ; *à* prend aussi un complément circonstanciel de temps :

Il n'est ja mestier que nous voyons une eglise *à* l'œil. T. IV, 567.

Avoir touché de la chair *au* bout de la langue *au* vendredy. T. IV, 768.

2° De.

De sert chez Rabelais à exprimer l'origine dans certaines phrases où l'ancien français aurait employé l'expression *que de*. Ce n'est d'ailleurs plus guère qu'étymologiquement que nous pouvons dire que *de* exprime l'origine dans ces phrases : en effet, ainsi que le montre la suppression de *que*, Rabelais semble avoir complètement

perdu de vue la valeur du tour primitif, et l'on peut dire que *de* est simplement explétif chez lui :

C'estoit un desordre incomparable *de* ce qu'ilz faisoient. I, 129.
C'estoit chose estrange et difficile à croyre *des* exces qu'ilz faisoient par le pays. I, 129.
Ce n'est que miel, ce n'est que sucre, ce n'est que manne celeste *de* tout ce qu'est en vous. I, 322.

Dans certains cas, nous rencontrons un *de* explétif qui n'a rien de commun sans doute comme origine avec le précédent, et que notre langue moderne supprimerait tout simplement :

Et le prierent vouloir le proces canabasser et grabeler à poinct, et leur en faire le raport tel que *de* bon luy sembleroit en vraye science legale. I, 267.
Et sembloit *d*'une paele à fricasser chastaignes. II, 452.

La locution *quant à*, chez Rabelais, est remplacée par *quant est de*. Dans d'autres cas, *de* tout seul a le même sens que la locution *quant à*, ou encore que la préposition *pour* :

Je le sçay bien *quant est de* moy. I, 70.
Quand est de vostre ranczon, je vous la donne entierement. I, 170.
De moy, je prends mon chemin vers la porte. I, 287 (1).

Très souvent *de* est construit dans le même sens que la préposition *par* avec le complément des verbes passifs :

Et la quarte fut emportee *des* diables pour lier Lucifer. I, 235.
Mais en passant je fuz destroussé des brigans. I, 377 (2).

1. Cf. I, 324, 327, 383 ; II, 115, 253, 318, 354, 384, etc.
2. Cf. I, 175, 183, etc.

De s'emploie encore aujourd'hui avec les mots qui indiquent l'instrument et la manière, mais son emploi dans ce sens est beaucoup plus fréquent chez Rabelais, et, dans tous les exemples suivants, nous le remplacerions par la préposition *avec* :

Vous avez peu noter *de* quelle devotion il le guette; *de* quel soing il le guarde; *de* quel ferveur il le tient; *de* quelle prudence il l'entomme; *de* quelle affection il le brise; et *de* quelle diligence il le sugce. I, 5.

Incontinent courut apres *de* telle roiddeur qu'il sembloit que feust un carreau d'arbaleste. I, 340 (1).

De partitif que nous plaçons toujours maintenant après les mots *rien*, *trop*, les interrogatifs *quoy*, etc., est souvent omis chez Rabelais :

Nous, dist Picrochole, n'aurons que *trop mangeailles*. I, 123.

Sa fortune *rien plus souverain* n'avoit, sinon qu'il pouvoit pardonner à un chascun. I, 185.

Dans la plupart des cas, Rabelais s'écarte peu de la syntaxe des écrivains du siècle précédent, et encore moins de celle de ses contemporains : dans les *Cent Nouvelles*, nous trouvons *de* avec le sens de *par*. Nous le trouvons aussi chez Commynes, qui emploie également l'expression *que de*. Dans *Jehan de Paris*, nous voyons l'expression *quant est de* :

Il fut rencontré *d*'un grand et lourd Hollandois. *Cent Nouv.* I, 38.

C'est peu de chose *que du* peuple, s'il n'est conduit par quelque chief qu'ilz aient en reverence et en crainte. Commynes, 147.

Ce n'est pas chose trop seure *de* tant d'allees et venues d'ambassades. *Id.*, 196.

1. Cf. I, 108, etc. ; II, 111, 342, etc.

Quand est de m'avouer à vous, cela ne vous fault-il impencer. *J. de Paris*, 56.

Tous les conteurs du XVI[e] siècle emploient *de* dans le sens de *par*. *Quant est de* ou *de* dans le sens de *quant à* se trouvent chez Des Périers et Noël du Fail :

Laquelle, pour sa beaulté et legiereté fut fort poursuyvie *de* l'Evesque de Sées. *Hept.* I, 252.

Jamais homme ne fut plus marry d'estre copié au despourvu, et encore *d*'une vieille. *Nouv. Récr.* II, 116.

Quand est des hommes, je n'en voy point de laids. *Ibid.*, 189.

De moy, je le feroys volentiers. *Ibid.*, 297.

Il estoit d'ordinaire appelé *des* Nobles. *Prop. Rust.* I, 105.

De vous, vous serez à l'autre bout. *Ibid.*, 95.

Comme pour la préposition *à*, Calvin se rapproche beaucoup de Rabelais. Nous trouvons chez lui la préposition *de* exprimant anciennement l'origine dans la locution *que de* :

Ne savoit-il pas quel crime c'estoit *d*'adultere et homicide? T. IV, 597.

Pour bien recognoistre que c'est *du* baptesme. T. IV, 935.

De sert aussi chez Calvin pour la construction du complément des verbes passifs, et s'emploie également dans le sens de *quant à* :

Il fault entendre en ce sens ce qui a esté escrit *de* Saint Paul. T. IV, 911.

De la sagesse de Dieu, elle se magnifie assez clairement en dispensant si bien et reiglément toutes choses. 70.

Calvin se dispense souvent aussi de placer la préposition après les mots *rien*, *trop*, etc. :

Il n'y a *rien plus confus* ne desraisonnable. 66.

Qu'est-il plus propre à la foy, que se promettre Dieu pour un pere doux et benin? 14.

3° Devant, avant.

Rabelais donne souvent à la préposition *devant* ou à son ancienne forme *davant* le sens de *avant* :

Devant deux mois les basteaux par cy passoient. III, 101.

Devant un infinitif, Rabelais emploie quelquefois, au lieu de *avant de*, *avant* ou *avant que*. Il emploie aussi *davant*, *davant que* et *devant que* :

Avant respondre par l'oracle, escroulloit son laurier domestique. II, 212.

*Avant qu'*entrer à l'exposition de la Bouteille, je vous descriray la figure admirable d'une Lampe. III, 153.

Devant que partir, fut adverty que une grosse et enorme cloche estoit à Sainct-Aignan. I, 244.

Davant que marcher oultre il seroit bon deliberer. I, 354 (1).

Dans *Saintré*, *devant* est employé dans le sens de *avant* :

En promettant pour luy que, *devant* deux jours, il auroit choisi et faict dame pour servir. 11.

Commynes emploie *devant* pour *avant* et *avant* pour *avant de* :

Ledit prince print congié dudit duc le soir *devant* la bataille. 317.

Prenant quelque delay *avant* respondre. 48.

L'usage de Des Périers et de Noël du Fail se rapproche beaucoup de celui de Rabelais :

1. *Avant* pour *Avant de* : Cf. II, 59, 80, 219, 278, etc.
Davant avec un infinitif : Cf. I, 100, etc. — *Davant que* ou *devant que* : I, 78, 93, 101, 120, 153, 257, etc.

Mais je les voudrois avoir une heure *devant* jour. *Nouv. Récr.* II, 105.

Deux heures *devant* soleil levant. *Ibid.* 116.

Avant se mettre à table. *Ibid.* 89.

Devant que entrer en bataille. *Prop. Rust.* I, 5.

Avant que partir. *Ibid.* 116.

Calvin emploie *devant* pour *avant* :

L'alliance que le Seigneur a faite *devant* l'advenement du Christ avec le peuple d'Israël. 484.

4° En.

Nous avons déjà vu, en étudiant l'article, que, quand la préposition *en* se combine avec le pluriel *les*, le mot ainsi formé, *es*, au lieu d'avoir le sens de *en les*, a très souvent le sens de *aux*. Souvent aussi, même isolée, la préposition *en*, chez Rabelais, se rapproche comme sens de la préposition *à*. Elle joue le même rôle que cette préposition pour exprimer le lieu, avec les noms de villes, qu'il y ait ou non mouvement :

Apres que Pantagruel eut fort bien estudié *en* Aurelians, il delibera visiter la grande université de Paris. I, 244.

Pour la decision, il envoya es Areopagites *en* Athenes II, 208.

Ce que fut faict, et en beau cabaret, assez retirant à celluy de Guillot *en* Amiens. II, 447 (1).

En a aussi la valeur de *à* ou celle de *dans*, avec beaucoup de noms communs :

Par les anciens pantarches qui sont *en* la chambre des comptes. I, 31.

Lors il les mena *en* une grande gualerie, par laquelle entrerent en une grosse tour. I, 48 (2).

1. Cf. II, 18, 83, 207, 365; III, 11, 144, etc.
2. Cf. I, 63, 103, 147, etc.; II, 178, 188, 309, 361, 387, 433, 473, etc.

En s'emploie au lieu de *à* dans beaucoup d'expressions : *en mon avis*, *en mon tour*, *en lieu de*, *en condition que*, *en nombre de*, *en la façon de*, *en la fin*, etc.

A quel propos, *en voustre advis*, tend ce prelude? I, 4.
Je t'insinue ma nomination *en mon tour*. I, 23.
Luy promist un habit *en condition* qu'il le passast oultre l'eau. II, 114.
Et depuis la nourrit *en la façon* des tyrans et advocatz, de la sueur et du sang de ses subjectz. II, 41.
L'Ange bening et consolateur apparoissant à l'homme, l'espovante au commencement, le console *en la fin*. II, 77 (1).

En remplace aussi diverses autres prépositions comme *sur* :

Mais *en* ces entrefaites le chevalier argenté print le custode auré. III, 94 (2).

L'emploi de la préposition *en* n'est pas moins étendu chez les écrivains du xve siècle que chez Rabelais. Nous trouvons cette préposition soit devant un nom de ville, soit devant un nom commun indiquant le lieu :

En la maistresse ville d'Angleterre, nommee Londres, demouroit un riche et puissant homme. *Cent Nouv.* I, 9.
Je vous vueil envoyer *en* la ville. *Saintré*, 12.
Mon dit seigneur Charles et les Bretons demourerent *en* ces deux petites villes. Commynes, 40.
Envoyer des gens *en* Ast. *Id.* 579.

Nous trouvons aussi au xve siècle *en* dans diverses

1. Cf. I, 49, 294; — 156, 202; II, 12, 15, 24, 29, 196, 204, etc.; I, 32?; II, 17, 231, etc.
2. Cf. I, 345; II, 168, etc.

expressions dans lesquelles nous l'avons remplacé par *à* :

En ceste eureuse felicité Fortune le maintint et soustint jusques *en la fin* de ses jours. *Cent Nouv.* I, 1.

J'ay faict escripre ce livre que *en façon* d'une lectre je vous envoye. *Saintré*, 1.

Il sembla bien lors au Roy qu'il estoit *en la fin* de son intencion. Commynes, 112.

Qui, *en lieu de* le recueillir luy tirerent de grands coups de canon. *Id.* 176 (1).

En, avec le sens de *à* ou *dans*, se trouve dans l'*Heptaméron*, chez Des Périers, chez Noël du Fail :

Ainsi qu'il eut achevé, arriva *en* la court ung serviteur à cheval. *Hept.* II, 294.

Il estoit tousjours *en* la taverne. *Nouv. Récr.* II, 23.

Vous avez le remede present *en* vostre jardin. *Prop. Rust.* I, 34 (2).

En lieu de se trouve souvent chez les mêmes auteurs :

J'entreprins une chose impossible, et qui peut estre, *en lieu d*'augmenter mon contentement, est redoublement de mon malheur. *Hept.* I, 289.

Qui vous apporte vostre bonnet *en lieu de* vostre ceinture. *Nouv. Récr.* II, 244 (3).

Chez Calvin, l'usage est le même que chez Rabelais et les contemporains. Notons en particulier l'emploi de *en* au lieu de *à* avec les noms de ville :

De là il vint *en* Antioche. T. IV, 680.

1. Cf. *Cent Nouv.* I, 1, 2, 23, 44, 51, 52, etc. — Commynes, 8, 46, 68, etc.

2. Cf. *Hept.* II, 276, 277, etc. — *Nouv. Récr.* II, 25, 30, 52, 110.111, etc.

3. Cf. *Hept.* II, 163, 356, etc. — *Nouv. Récr.* II, 63.

5° Hors.

De même que *près*, ce mot se construit beaucoup plus souvent qu'aujourd'hui sans la préposition *de* :

La chose est tant *hors* les metes de raison. I, 118.
Les pelerins ainsi devorez se tirerent *hors* les meulles de ses dents. I, 142 (1).

Sur ce point encore, Noël du Fail suit le même usage que Rabelais ; il en est de même de Calvin :

Ainsi appelé du Coin pource que jamais ne sortit *hors* sa maisonnette. *Prop. Rust.* I, 59.
Il y a beaucoup de brebis *hors* l'Eglise. Calvin. T. IV, 576.

6° Outre.

Cette préposition, chez Rabelais, se rapproche beaucoup de la préposition latine *ultra*. Elle signifie *au delà* soit au propre, soit au figuré :

Lesquelz passans la Ceincture ardente, et le cap de Bonasperanza sus la poincte Meridionale d'Africque, *oultre* l'Equinoctial, font navigation enorme. II, 272.
Et quelques aultres exactions qu'il faisoit sur eulx *oultre* l'Edict et ordonnance dudict feu Roy Emanuel. III, 356.

Dans les *Cent Nouvelles*, nous trouvons aussi *outre* pris dans les sens de *au delà* :

Outre l'heure prinse entre eulx deux. II, 32.

Chez Commynes, *outre* a souvent le sens de *au delà*, ou celui de *contre* :

Quant ilz seroient *oultre* la riviere. 55.

1. Cf. I, 23, 200, 244, 253 ; II, 42, 108, 166, 174, 177, etc.

Par quoy ils monstrerent bien qu'ilz les eussent prinses *oultre* son vouloir, quant il ne les eust accordees. 109 (1).

Commynes emploie aussi *oultre de,* dans le sens de *au delà de* :

Le conte de Charroloys chassa de son costé demye lieue *oultre de* Montlehery. 26.

Calvin emploie encore la même expression dans le même sens :

Ils ont eschappé *oultre de* ceste borne. 23.

7° PAR, PARMI.

Cette préposition a conservé chez Rabelais une partie des sens du latin *per* pour exprimer l'étendue dans l'espace et dans le temps:

Peu de gens sont aujourd'huy habitans *par* tout le continent et isles de l'Ocean, qui ne ayent ambitieusement aspiré estre receuz en icelle. I, 117.

Les feist bien traicter et bien penser *par* huyt jours. I, 331.

Comme feut veu entre les Vascons, lors que Q. Metellus les assiegeoit *par* les guerres sertorianes. II, 472 (2).

Par sert aussi chez Rabelais à exprimer simplement le lieu et correspond à *dans* ou quelquefois à *chez*:

Combien que la peste y feust *par* la plus grande part des maisons, jamais nul n'en print dangier. I, 103.

Je trouve *par* les anciens historiographes et poetes, que plusieurs sont nez en ce monde en façons bien estranges. I, 283 (3).

Encore aujourd'hui, la préposition *par* se combine

1. Cf. 147, 151.
2. Cf. I, 126, 266.
3. Cf. I, 363 ; II, 136, 137, 206 ; III, 9, etc.

soit avec des adverbes, soit avec d'autres prépositions pour former des prépositions composées : *par dessus*, *par dessous*, *par devers*, etc. Les combinaisons de ce genre sont beaucoup plus variées dans la langue de Rabelais que dans la nôtre :

Et *par atravers* la capsule du cueur luy sortit la broche par le hault des espaules. I, 285.

Lequel il mettoit et tiroit souvent *par entre* les deux aultres de la main gauche. I, 315.

Passoit legierement *par sur* eulx. I, 353.

La préposition composée *parmi* conserve en partie son sens étymologique latin et contient une idée d'étendue. Rabelais l'emploie à peu près de la même façon qu'il emploie la préposition simple *par*, et, par conséquent, lui donne souvent le sens de *dans*, quelquefois aussi le sens de *sur* :

Parmy le clos vendangeoient. I, 106.

Et cessoient ordinairement lorsque suoient *parmy* le corps. I, 87 (1).

Nous trouvons, dans Jehan de Paris, *par* avec le sens de *dans*. Nous y voyons aussi *parmi* avec un nom de ville comme complément. Commynes emploie ce mot de la même façon que Rabelais :

Pour ce luy failloit prendre en gré ce qu'il trouvoit *par* les hostelleries. *J. de Paris*, 43.

Le roy fut si souspris de joye qu'il fit crier *parmy* Londres que l'on ne ouvrist les bouticques de huit jours. *Id.* 25.

Il ne se tourna que ung homme à pied qui luy donna d'un voulge *parmy* l'estomac. Commynes, 26.

Se meslerent cependant les Anglois *parmy* le royaulme. *Id.* 45.

1. Cf. I, 77, 91, 107 ; II, 202, 275, 316, 394, 446, 488, 492, etc.

Peut-être ne trouve-t-on pas, chez les contemporains de Rabelais, une aussi grande variété que chez lui pour l'emploi de *par*. Mais on ne peut dire qu'il y ait une différence essentielle. Noël du Fail construit, comme Rabelais, *par* avec *sur* :

L'autre assis près de luy, qui regarde *par sur* son espaule. *Prop. Rust.* I, 14.

Chez Calvin *par* a, comme chez Rabelais, le sens de *pendant* ou même est tout à fait explétif :

La pure predication de l'Evangile a esté cachée *par* longues années. T. IV, 578.

Lequel ils voyent avoir esté anathematizé *par* tant de fois T. IV, 707.

8° Près.

Cette préposition ne s'emploie comme telle aujourd'hui que dans des cas assez rares, dans les noms de lieu. Elle a remplacé presque partout dans ce rôle la préposition beaucoup plus archaïque *lez*. Mais elle est généralement considérée comme adverbe, et sert seulement à former la préposition *près de*. Chez Rabelais, *près* se construit directement avec un complément :

Voyez cy le baston que Diogenes par testament ordonna estre *pres* luy posé. II, 14.

Pres luy estoit une jolie Abbegesse. III, 36.

Chez Noël du Fail nous voyons aussi *près* sans la préposition *de* :

Vous estes plus resolu en cela qu'aucun, à raison de la longue demeure *prés* luy. *Prop. Rust.* I, 58.

9° Vers, envers.

Nous avons vu que l'ancienne préposition *devers* était souvent employée par Rabelais là où nous employons *vers*. L'emploi des prépositions *vers* et *envers* n'est pas non plus très bien déterminé chez lui ; il arrive que *vers* se trouve employé pour *envers*, comme le montre l'exemple suivant :

Le dessein mien est n'entrer *vers* vous en privation de gratitude. III, 74.

Dans les *Cent Nouvelles* nous trouvons *vers* employé pour *envers*, et dans *Saintré envers* employé pour *vers* :

En aultres services à quoy il obligea son dict maistre *vers* luy. *Cent Nouv.* I, 46.
Puis se tournoit *envers* les aultres dames que toutes priassent pour luy. *Saintré*, 13.

Noël du Fail emploie lui aussi *vers* dans le même sens que *envers* :

Et ont esté tellement ingratz *vers* noz Rustiques. *Prop. Rust.* I, 7.
La foy des femmes *vers* les hommes estoit inviolable. *Ibid.* 47.

Ces observations sur les diverses prépositions employées par Rabelais sont à peu près du même genre que celles que nous avons faites sur les adverbes :

1° La langue de Rabelais est assez riche en prépositions. Elle a plusieurs formes qui font double emploi soit avec d'autres formes simples, soit avec des formes composées auxquelles les tendances analytiques de notre langue nous ont fait donner la préférence.

2° Beaucoup de mots peuvent être à la fois préposi-

tions et adverbes. La syntaxe de Rabelais admet parfaitement qu'un même mot soit rangé dans les deux catégories à la fois. C'est ainsi qu'elle admet qu'un même mot soit adjectif et pronom, que l'infinitif et le participe aient une double nature. Remarquons qu'en général la langue de Rabelais est moins sensible que la nôtre à l'influence de l'accent tonique, puisque des formes pleines, comme *dessus*, *dessous*, *dedans*, qui se réduiront plus tard au rôle d'adverbes, y sont employées comme prépositions.

3° Presque toutes les prépositions ont un sens plus étendu qu'aujourd'hui. La langue n'a pas encore établi entre elles une distinction bien nette.

CHAPITRE IX

DE LA CONJONCTION

A. *Conjonctions et locutions conjonctives qui ont cessé d'être employées.*

1° Ains, ainçois.

Rabelais emploie souvent *ains* dans le sens de *mais*. Cependant il emploie aussi la conjonction *mais* dans son sens actuel. Il arrive même que les deux se trouvent dans une même phrase :

Ma deliberation n'est de provocquer *ains* de apaiser : d'assaillir, *mais* defendre. I, 112.

Les Diables ne vendirent rien : *ains* au contraire les paizans en plein marché se mocquoient d'eulx. II, 429 (1).

Cette conjonction qui, d'après son origine, devrait signifier *avant*, se rapproche d'ailleurs aussi de son sens

1. Cf. I, 5, 86, 170, 183, 253, 346, 350; II, 5, 14, 23, 46, 73, 162, 445; III, 66, 73, 74, etc.

étymologique. C'est ainsi que dans les vers suivants *ains que* signifie *avant que* :

> Le clair soleil, *ains que* estre en Occident.
> Lairra espandre obscurité sur elle I, 209.

Ainçois que a le sens de *plutôt que*, en vers également, au livre V :

> Tout homme qui bien me congnoist
> Jurera que feray le chois,
> D'estre desgradé ras *ainçois*
> *Qu*'estre jamais engarié
> Jusques là, que sois marié, III. 176.

Dans les *Cent Nouvelles*, nous trouvons *ains* et *ainçois* :

La tres bonne fille ne s'en effraya guères, *ains* asseurement respondit. I, 91.

Ne laissa pas sa poursuite, *ainçois* de plus en plus et très aigrement pourchassa. I, 27 (1).

Nous trouvons aussi *ains que* et *ainçois que* :

Quand l'yvroigne entendit que encores le falloit enterrer, *ains qu'il* montast en paradis, il fut tout content d'obéyr. I, 42.

Ainçois qu'il luy osast oncques dire son cas, le Dieu d'amours l'avoit ad ce menée qu'il estoit le seul homme ou monde qui plus luy plaisoit. I, 67 (2).

Dans *Saintré*, nous trouvons *ains* et *ains que* :

Car homme de telle condition ne peult estre de nully aymé, *ains* est hay de tous. 23.

Demain, dist madame, *ains* qu'il parte d'icy, je le vueil scavoir. 9 (4).

1. Cf. *Ains* : I, 209. — *Ainçois* : I, 103.
2. Cf. *Ains que* : 86, 102. — *Ainçois que* : 224.
3. Cf. *Ains*: 5, 26, 51, 70, 76, 115, 116, 133. — *Ains que* : 66, 77.

Ains est employé par Commynes, et se trouve aussi dans *Jehan de Paris* :

Luy estoit ordonné d'entrer en praticque de mariage à la seur du roy d'Angleterre, *mais* non d'estraindre le marché, *ains* seulement de l'entretenir. Commynes, 39.

Ledit duc de Bourgongne monstroit tousjours y vouloir entendre : *mais* jamais n'en eut le vouloir, *ains* en vouloit entretenir chascun. 196.

Ce jour n'estoit pas à Paris le jeune Roy, *ains* estoit allé à la chasse. *J. de Paris*, 26 (1).

D'après les deux phrases de Commynes, on voit quelle était, dès le xve siècle, l'utilité particulière de *ains* : lorsque deux propositions consécutives devaient marquer chacune une opposition, la première commençant par *mais*, la seconde, pour éviter la répétition du même mot, commençait par *ains*. Bien des fois, l'emploi de *ains* chez Rabelais peut s'expliquer ainsi.

Des Périers emploie *ains* et *ainçois*, mais une fois par hasard. Noël du Fail emploie souvent *ains* :

Je ne vous veux pas faire tort de vostre privilege, *ains* vous en voudrois advertir. *Nouv. Récr.* II, 125.

Ainçois vint respondre promptement à la dame. *Nouv. Récr.* II, 234.

En ce disant, fault penser qu'il ne rioit aucunement, *ains* faisoit bonne pipee. *Prop. Rust.* I, 42 (2).

Calvin lui-même emploie *ains*, mais rarement :

Afin de n'offenser point trop par leur rudesse le premier goust, *ains* tromper et entrer aux parties cordiales. 1. IV, 125.

1. Cf. *J. de Paris*, 17, 96, 109.
2. Cf. *Prop. Rust.* I, 2, 24, 28, 33, 50, 83, 91, 103, 104.

2° A ce que.

Presque toutes les conjonctions composées formées de la conjonction *que*, et dont nous nous servons aujourd'hui, étaient déjà employées par Rabelais. Mais cette conjonction, chez lui, entre dans bien plus de combinaisons que maintenant. Beaucoup de ces combinaisons, formées par exemple d'une préposition, du pronom *ce*, et de la conjonction, faisaient double emploi avec d'autres locutions également en usage, et, pour cette raison, ont fini par n'être plus employées.

Dans la locution *à ce que*, *à* exprimant le but, nous trouvons le sens de *afin que, pour que*. Remarquons d'ailleurs que *afin que* ne diffère de *à ce que* que par le mot *fin*, qui exprime plus nettement le but que le pronom *ce*, et supplée à ce que la préposition *à* pourrait avoir perdu de son sens.

Car il avoit prou affaire de sauver l'eaue benoiste par les eglises, *à ce que* ne feust desconfite. I, 227.

Et le feray imprimer, à ce que chascun y apreigne. I, 320 (1).

A ce que se trouve dans *Saintré* et chez Commynes :

Fuis luxure, *à ce que* tu ne soyes brouillé en deshonneste renommée. *Saintré*, 27.

Et que ce soient genz mal montez, *à ce qu*'ilz n'ayent point de regret à perdre leurs chevaulx. Commynes, 23.

Cette locution n'est pas hors d'usage au XVIe siècle, car elle est employée par Calvin comme par Rabelais :

Il nous met les parolles en la bouche, *à ce que* nous puissions hardiment crier, Abba, pere. T. IV, 5.

1. Cf. I, 304, 424; II, 279, 358.

3° Combien que.

Rabelais emploie très souvent cette conjonction, qui existe en concurrence avec *bien que*, *quoique*, *encore que*, et qui se construit avec le subjonctif, comme le font aujourd'hui les conjonctions qui ont le même sens :

Combien que les dictant n'y *pensasse* en plus que vous. I, 6.

Combien qu'aulcuns docteurs scotistes *ayent* affermé que sa mere l'alaicta. I, 19 (1).

Cette conjonction est employée déjà dans les *Cent Nouvelles*, dans *Saintré* et chez Commynes, où elle se construit soit avec l'indicatif, soit avec le subjonctif :

Combien que, si n'estoit ta large grace, je ne *suys* pas digne d'executer ung si grand euvre. *Cent Nouv.* I, 77.

Combien que en rien il n'en *soit* cause. *Ibid.* 14.

Combien que tu soyes bon, se tu es orgueilleux, tout est gasté. *Saintré*, 18.

Combien que aucunes *sont* tant contraintes par amours. *Id.* 34.

Combien que plusieurs *oppinerent* de retourner. Commynes, 16.

Combien qu'il *soit* bien vieil, si est-il de sa personne bien sain. *Id.* 94 (2).

Les conteurs du XVI[e] siècle continuent à faire grand usage de *combien que*, toujours avec les deux modes :

Combien que en tous estatz patience *soit* une belle vertu. *Hept.* II, 355.

Et *combien que* nul estat n'*est* sans tribulation. *Id.* II, 379.

Combien que tous ceulx qui estoyent là le *regrettassent*. *Nouv. Réer.* II, 13.

1. Cf. I, 6, 9, 95, 103, 274, 308; II, 106, 254, etc.
2. Cf. *Cent Nouv.* I, 45, 46, 75, 90, 91, 106, etc.
Saintré, 4, 29, 30, 70, 79, 93, 139, 141, etc.
Commynes, 3, 22, 23, 24, 40, 83, 110, 126, 135, 140, 147, 153, 154, 163, 165, 168, etc.

Combien qu'il fust de grand conseil aux affaires estrangeres, aux siennes il estoit aveuglé. *Prop. Rust.* I, 106 (1).

Calvin aussi emploie assez souvent *combien que* :

Dieu, *combien qu'*il *peut* eslever en un moment les siens en perfection, les veut neanmoins faire croistre petit à petit. T. IV, 569.

4° Devant que, davant que.

Nous avons déjà vu ces expressions se placer devant un infinitif, et y remplir simplement le rôle de *avant de*. On les trouve aussi remplissant vraiment l'office de conjonction devant un verbe à un mode personnel :

Devant que partions d'icy, je veulx eriger en ce lieu un beau trophee. I, 345.

Vous criez *davant qu'on vous escorche*. I, 176 (2).

Devant que se trouve dans les *Cent Nouvelles* et chez Commynes :

Devant et après *que* la mort l'*eust détaché* de la chayne qui à mariage l'accouploit... *Cent Nouv.* I, 1.

Il seroit prins *devant qu'il eust* faict vingt lieues. Commynes, 32.

Devant que se trouve aussi chez Des Périers et Noël du Fail :

Devant qu'il soit trois mois, je l'auray rendu bien aultre qu'il n'est. *Nouv. Récr.* II, 97.

Il les fallut mettre un mois en mue *devant qu'elles eussent* repris leur ply. *Prop. Rust.* I, 134.

1. Cf. *Hept.* II, 290, 322, etc. — *Nouv. Récr.* II, 29, 34, 43, 55, 79, 84, 99, 100, 171, 174, 201, 231, etc.
2. Cf. I, 69, 277, 336, 343.

5° Encores que.

Cette conjonction, qui n'a pas encore complètement disparu de la langue, mais qui est devenue un peu archaïque est assez fréquemment employée par Rabelais :

Encores que la douleur luy feust quelque peu en fascherie, toutes foys que ycelle seroit briefve. I, 25 (1).

Encores que se trouve chez Commynes :

Encores qu'ilz ne soient au commencement que deux ou trois princes ou moindres personnages, avant que ceste feste ait duré deux ans, tous les voisins y sont conviez. 202 (2).

On le trouve également dans l'*Heptaméron* et chez Des Périers :

Mais, *encores qu'il* n'y ait point d'occasion, je vous requiers que vous le me dites. *Hept.* III, 83.

L'advocat dont est question portoit longue barbe, chose, *encores qu*'elle ne fust plus nouvelle, toutes fois ne plaisoit pas à monsieur Lizet. *Nouv. Récr.* II, 85 (3).

6° Jusques a tant que.

Cette conjonction, qui ne diffère guère de la conjonction *jusqu'à ce que*, dont elle a le sens, nous montre que, avant même que le mot *ce* eût cessé d'être un pronom, il ne paraissait pas suffisant pour former les locutions conjonctives. L'existence de cette locution est à

1. Cf. II, 45, 197, 308; III, 24, 89, 153, etc.
2. Cf. 198, 208, etc.
3. Cf. *Nouv. Récr.* 75, 79.

comparer avec l'existence de *pour tant que*, *par autant que*, à côté de *par ce que* et de *pour ce que*.

> Ny n'en sera delivree la terre :
> *Jusques à tant qu'*il en sorte à grand erre
> Soubdaines eaux... I, 208.

Des Périers emploie assez souvent *jusques à tant que* :

Jusques à tant que, les deux escolliers estans departis, il eut affaire de ses cizeaux. *Nouv. Récr.* II, 283 (1).

7° Mais que.

Cette conjonction qui a le sens de *pourvu que*, n'est pas souvent employée par Rabelais :

Deux motz : *mais que* je ne vous fasche. II, 354 (2).

Elle est cependant d'un usage très fréquent au xve siècle et même au xvie. Au xve siècle, on la trouve dans les *Cent Nouvelles*, dans *Saintré*, chez Commynes, dans *Jehan de Paris* :

Et nostre homme, à qui ne chaloit qu'il feist, fust maryé ou aultre chose, *mais qu'il* ne tirast point d'argent, respondit qu'il feroit ce qu'ilz voudroient. *Cent Nouv.* I, 107.

Avez-vous de l'argent? Ouy, Perrin, *mais qu'il* ne me fust pas trop chier. *Saintré*, 49.

Ung sage homme sert bien en telle compaignee, *mais que* on le veuille croire. Commynes, 71.

Vous pourrez bien parler à luy, *mais que* vous hastez ung peu de chevaucher. *J. de Paris*, 37 (3).

1. Cf. *Nouv. Récr.* II, 40, 68, 268, 296.
2. Cf. II, 293.
3. Cf. *Cent Nouv.* I, 83, 88, etc.
Commynes, 23, 151, 181, 531, 540; *Saintré*, 8, 12; *J. de Paris*, 14, 52.

Mais que est fréquent dans l'*Heptaméron* :

Mais que les bestes ne me mordent point, leur compaignye m'est plus plaisante que des hommes. III, 255 (1).

On le trouve aussi, mais plus rarement, chez Des Périers et Noël du Fail :

Mais que j'y sois, je feray mes recommandations moy mesmes. *Nouv. Récr.* II, 13.

Robin disoit qu'il ne luy en chaloit, *mais qu*'il beust. *Prop. Rust.* I, 43 (2).

8° Ores que.

Ores que, qui est d'après son étymologie une conjonction de temps, est devenu chez Rabelais une conjonction adversative qui s'emploie dans le sens de *même si, quand bien même* :

Et *ores qu*'il en eust toute sa vie pacificque jouissance, si toutesfoys l'acquest deperit en ses hoirs, pareil sera le scandale sus le defunct. II, 19 (3).

9° Par autant que, pour ce que.

La conjonction *par autant que* est employée par Rabelais dans le sens de *vu que* ou de *par ce que* :

Car peremptoirement luy feurent deniez, *par autant qu*'il les avoit eu de Gargantua. I, 75 (4).

Dans le sens de *parce que*, s'emploie aussi la conjonction *pour ce que*, dans laquelle le mot *pour* sert à indi-

1. Cf. II, 67, 231, 310, 356; III, 34, 45, etc.
2. Cf. *Nouv. Récr.* II. 209; *Prop. Rust.* I, 94.
3. Cf. II, 22, 120.
4. Cf. I, 4, 66, 185, 236, 270.

quer la cause, au lieu d'indiquer le but, comme il le fait aujourd'hui dans la conjonction *pour que* :

Les quelz frotoient le fer de leurs fleches avecques Ellebore *pour ce que* de la venaison ainsi ferue la chair plus delicieuse estoit. II, 390 (1).

Au xve siècle nous trouvons déjà *pour ce que*, qui est employé dans les *Cent Nouvelles* et dans *Saintré* ainsi que *pourtant que* :

Pour ce qu'il avoit oublié la lettre principale. *Cent Nouv.* I, 8.
Pourtant qu'ilz sont si pres voisins à ceulx du mal engin. *Id.* II, 106.
Pour ce qu'il estoit à tous si gracieux. *Saintré*, 49.
Où chascun accouroit, *pourtant que* oncques chose plus joyeuse à veoir ne fut. *Id.* 219 (2).

Commynes emploie très souvent *pour ce que*, qui se trouve aussi dans *Jehan de Paris* :

Et fut ceste guerre despuis appellee le Bien Publicque *pour ce qu'elle* s'entreprenoit soubz couleur de dire que c'estoit pour le bien publicque du royaulme. Commynes. 12.
Mais il doubtoit fort le reffuz, *pour ce que* le roy d'Angleterre l'avoit jà fiancée. *J de Paris*, 29 (3).

Pour ce que est employé par les conteurs contemporains de Rabelais et par Calvin :

Et *pour ce que* le crime de ma femme me sembla si grand que une mort n'estoyt suffisante pour la puuir, je luy ordonnay une peyne que je pense qu'elle a plus désagréable que la mort. *Hept.* II, 306.

1. Cf. *Pour ce que* : I, 5, 72, 231, 372; II, 14, 17, 42, 43, 62, 65, 92, 98, 105, 162, 169, etc.
2. Cf. *Cent Nouv.* I, 7, 15, 18, 22, 23, 37, 96, 104, etc.
3. Cf. Commynes, 2, 17, 20. 24, 41, 45, 46, 55, 57, 58, 65, 67, 68, 69, 78, 86, 137, 147, etc.
J. de Paris, 1, 25, 30, 46, 53, 91.

Pour ce qu'il faisoit froid et mauvais temps. *Nouv. Récr.* II, 168.

Choses basses et humbles ne requierent style eslevé ne grande façon de dire : *pour ce que* à tel saint telle offrande : tel mercier tel panier. *Prop. Rust.* I, 9.

Car les iniques ne craignent point Dieu *pour ce qu'ils* ayent crainte d'encourir son offense : mais pour *ce qu'ils* savent qu'il est puissant à se venger, ils ont horreur toutes fois et quantes qu'on leur parle de son ire. Calvin, T. IV, 44 (1).

10° Sinon que.

Cette conjonction équivaut, chez Rabelais, à la conjonction *si* accompagnée de la négation ordinaire : *si... ne... pas*. Elle équivaut aussi à la locution *à moins que... ne*, ou encore à *sans que* :

Je ne boy *sinon qu*'on me flatte. I, 23.

Et en memoire de ce n'est aujourd'huy passé aulcun en la matricule de la dicte université de Poitiers *sinon qu*'il ait beu en la fontaine Caballine de Croustelles. I, 238.

Par arrest de la cour fut dict, que ces haulx cachecoulx ne seroyent plus portez, *sinon qu*'ilz feussent quelque peu fenduz par devant. I, 304 (2).

Sinon que, dans le sens de *à moins que... ne*, se trouve aussi chez Des Périers :

Brief elles sont subgettes à mille inconveniens *sinon que* vous me vueillez dire que les nouvelles ne sont pas comme les marchandises. *Nouv. Récr.* II, 11.

Nous verrons plus loin que, si le mot *sinon* employé seul subsiste encore dans notre langue, il n'y a pas tout à fait le même sens que chez Rabelais.

1. Cf. *Nouv. Récr.* II, 89, 136, 191, 217, 258, etc.
Prop. Rust. I, 11, 18, 19, 28, 29, 41, 42, 43, 47, 51, 59, 76, 79, 82, etc.
2. Cf. I, 54, 271, 283 ; II, 332.

B. *Locutions et conjonctions dont le sens s'est modifié depuis Rabelais.*

Telles sont les principales conjonctions et locutions conjonctives qui, employées par Rabelais, ne sont plus en usage aujourd'hui. Comme nous l'avons constaté déjà pour les prépositions et les adverbes, elles ont pu disparaître sans appauvrir notre langue : toutes étaient synonymes de conjonctions qui existaient déjà et que nous avons conservées. Mais parmi les conjonctions qui sont communes à notre langue et à celle de Rabelais, beaucoup n'étaient pas employées de la même façon qu'aujourd'hui.

1° Ainsi que.

La conjonction *ainsi que* a quelquefois chez Rabelais le sens de *lorsque* ou de *tandis que* :

Et *ainsi qu*'il fut au droict d'entre eulx, il luy demanda. I, 259.
Ainsi que me recommandoys bien de bon cueur à Dieu, le routisseur s'endormit. I, 284 (1).

On trouve aussi, dans le sens de *lorsque*, *tandis que*, *ainsi comme*. Car, comme nous le verrons plus loin, la conjonction *comme*, chez Rabelais se rencontre, dans bien des cas, pour la conjonction *que* :

Ainsi comme ilz me routissoyent, je me recommandoys à la grace divine. I, 283.
Ainsi comme ilz bancquetoyent Carpalim dist. I, 340.

Ainsi que et *ainsi comme*, dans le sens de *tandis que*, se trouvent dans *Jehan de Paris* :

Ainsi qu'ilz estoient au soupper, le roy d'Angleterre desclara à la Royne la cause de son voyage. 26.

1. Cf. I, 327, 337.

Ainsi comme elles la cuydoient habiller, vint ung maistre tailliandier du Roy. 118 (1).

On trouve également *ainsi que* dans l'*Heptaméron* et chez Des Périers :

Ainsi que l'heure du soupper approchoit, arriva un cordelier. *Hept.* II, 196.

Ainsi que tout ce monde estoit empesché aux devotions, ce bon gentilhomme s'en vint à la maison. *Nouv. Récr.* I, 178.

2° Comme, comment.

Dans des cas où nous employons toujours aujourd'hui la conjonction *que*, nous trouvons souvent chez Rabelais le mot *comme*. C'est ce qui a lieu après les mots exprimant une comparaison : *ainsi*, *aussi*, *autant*, *tel*, *tant*; on trouve aussi *comme* après *pareil* :

Ainsi comme vous Beuveurs allans par pays portez flaccons ferrieres et bouteilles, pareillement chascun à sa ceincture portoit un beau petit soufflet. II, 421.

La moindre estoit *aussi* grosse *comme* la plus grande cloche de Nostre Dame de Paris. I, 357.

Autant vault l'homme *comme* il s'estime. *Ibid.*

Salomon jamais ne montra *tel* chief d'œuvre de prudence *comme* a faict le bon Pantagruel. I, 282.

C'estoit une effigie monstrueuse, avecques amples, larges et horrificques maschoueres bien endentelees *tant* au dessus *comme* au dessoubs. II, 476.

Ce m'est *pareil* estrif *comme* si le loup tenois par les aureilles. III, 4 (2).

On trouve *comment* après les mots tels que *manière*,

1. Cf. 55.

2. *Aussi... comme* : I, 23, 308 ; II, 62, 86, 307. — *Ainsi comme* : I, 62, 112, 220, 253, 377 ; II, 91, 181, etc. — *Tel comme* : I, 206, 258, 358 ; II, 67. — *Pareil comme* : I, 194. — *Tant comme* : I, 4, 28, 210, 251, etc.

tandis que cette construction serait aujourd'hui incorrecte :

L'occasion et *maniere comment* Gargamelle enfanta fut telle. I, 19.

Chez les auteurs du xv[e] siècle, nous trouvons, comme chez Rabelais, la conjonction *comme* après les mots qui expriment une comparaison. Nous la voyons par exemple dans les *Cent Nouvelles* après *si*, dans *Saintré* après *ainsi* :

C'estoit fait d'un lasche et recreant courage d'homme, indigne d'estre allyé à *si* preude femme *comme* elle. *Cent Nouv.* I, 7.

Fuy ce pechié et toutes ses circonstances, *ainsi comme* dit est. *Saintré*, 27.

Chez Commynes nous trouvons *comme* après *si, aussi*. Nous le trouvons aussi, après un verbe marquant un sentiment, au lieu de *de ce que* :

La vie des hommes n'est *si* grande *comme* elle souloit. 116.

Ilz deslibererent de faire une saillie de ce cousté *aussi* bien *comme* ilz avoient faict de l'autre. 138.

Estoye esbahy *comme* nul s'osoit deffendre contre tel prince. (*Synt.*, 708).

Dans *Jehan de Paris*, nous voyons *comme* après *autant*, *tel* :

Vous semble il bien que ung Roy de France pourroit bien *autant* faire *comme* cestuy? 76.

Si me suis pensée que plus beau mariage ne pourroit trouver, si la fille est *telle comme* l'on dit. 28 (1).

L'usage des écrivains du xvi[e] siècle ne diffère pas de celui de Rabelais :

Il luy avoit commandé de faire *aussi* bonne chère à son compaignon *comme* à luy. *Hept.* III, 82.

1. Cf. *Tel* : 16, 30, 35, 44.

Le voyant *tant* beau et honneste *comme* il estoit, elle luy pardonna aisement sa grande audace. *Id.* II, 286.

Il y en a un aultre qui est *si* vieil *comme* un pot à plume. *Nouv. Récr.* II, 166.

Mon moyne se met à baulfrer d'un *tel* appetit *comme* s'il n'eust veu de trois jours pain. *Ib.* 207 (1).

Calvin lui aussi emploie *comme* après les mots indiquant une comparaison :

Une *telle* severité *comme* ils voudroyent. T. IV, 583.

Maintenant, que les Papistes nient que l'estat de l'Eglise ne soit *aussi* corrompu et depravé entre eux, *comme* il a esté au royaume d'Israël. T. IV, 609.

La cause et le fondement de ces choses est *tant* en l'un *comme* en l'autre. T. IV, 937.

3° Ni.

La conjonction *ni* se présente assez souvent chez Rabelais sous la forme atone *ne* :

En sorte que depuis n'y eut *ne* boys *ne* freslons. I, 64.

Je ne suys *ne* boiteux, *ne* faulx monnoieur, *ne* forgeron comme il estoit. II, 62. (2)

Sous une forme ou sous l'autre, cette conjonction n'a pas besoin, quand elle unit deux propositions, d'être renforcée dans la seconde par la négation *ne*.

Un moyne ne presche *ny* endoctrine le monde. I, 149.

Il arrive que la conjonction *ni* ou *ne* se trouve au lieu

1. Cf. *Nouv. Récr.* II : *Ainsi* : 23, 119, 146. — *Si* : 41, 258. — *Autant* : 76, 122. — *Ainsi* : 47, 169.

2. Cf. I, 6, 26, 102, 119, etc. ; II, 17, 21, 22, 37, 40, 42, 44, 46, 51, 60, 62, 69, 72, 82, 83, 98, 133, etc.

de *et* ou de *ou*, quand le sens général de la phrase est négatif :

Je proteste, je jure davant toy : ainsi me soys tu favorable, sy jamais à luy desplaisir, *ne* à ses gens dommaige, *ne* en ses terres je feis pillerie. I, 110.

Je n'en sçay rien de ma part, et bien peu me soucie *ny* d'elle *ny* d'aultre. I, 138.

Ledict bastiment estoit cent foys plus magnificque que n'est Bonivet, *ne* Chambourg, *ne* Chantilly. I, 193.

L'emploi de *ne* au lieu de *ni* est fréquent au xve siècle :

Soyez humble et courtoys, sans vous vanter ne trop parler, ne aussi estre muet. *Saintré*, 44.

Il n'est tour *ne* engin que les dictz medecins sachent. *Cent Nouv.* I, 12.

Jamais *ne* l'avoye trouvé si bon *ne* si fraiz. Commynes, 33.

Et n'y a il icy *ne* duc *ne* conte? *J. de Paris*, 90 (1).

On trouve, dans les *Cent Nouvelles*, *ne* pour *et* :

Et n'avoit ailleurs son cueur, son estude, *ne* tous ses pensers, que à se venger de luy. I, 21.

Commynes, comme Rabelais, se dispense de renforcer la conjonction *ni*, mais il lui arrive aussi très souvent de la renforcer, et l'on trouve les deux tournures dans une même phrase :

Je ne vous garde point l'ordre d'escripre que font les histoires, *ny* nomme les annees ny proprement le temps que les choses sont advenues, *ny ne* vous allegue riens des choses passees pour exemple. 172.

1. Cf. *Saintré*. 43, 70, 131, etc.
Cf. Commynes, 3, 8, 47, 167, 198, etc. — *J. de Paris*, 16, 19, 22, 24.

Il emploie aussi *ni* dans le sens de *et* ou de *ou :*

Il estoit mal informé quelles villes estoient Gand, *ne* les villes où il disoit que le Roy l'assiegeroit. 167.

Car il avoit honte de retourner en Castille *ny* en Portingal avec ceste deffaulte. 339 (1).

Au XVIe siècle, nous trouvons souvent *ne* pour *ni :*

Il fault que vous deliberiez ne me chercher *ne* par parole *ne* par contenance. *Hept.* I, 374.

Il n'y a *ne* Platon, *ne* Xenophon, qui le me fist accroyre. *Nouv. Récr.* II, 12.

Il n'y avoit fard, dissimulation, *ne* couleur de bien dire. *Prop. Rust.* I, 12.

Et nous a commis en la charge de ses Anges, à ce qu'il n'y ait ny eau, *ne* feu, *ne* glaive, *ne* rien qui nous puisse nuire. 264.

Calvin, comme Rabelais, s'abstient de renforcer la conjonction dans des cas où nous le jugerions nécessaire :

L'un a dit que Dieu ne beuvoit *ne* mangeoit. 21.

Il lui arrive aussi d'employer *ni* dans des cas où nous dirions soit *et*, soit *ou :*

Car quelle raison *ne* propos y auroit il que les fils d'Adam fussent soudain eslevez en dignité royale? 397.

Il luy faut endurer pluye, vent et tempeste, sans dormir *ne* sans reposer. 495.

4° POURTANT.

Rabelais emploie cette conjonction non pas dans le sens de *cependant*, mais dans le sens de *pour cette raison*, *c'est pourquoi :*

Les heures sont faictez pour l'homme, et non l'homme pour

1. Cf. G. 222, 491.

les heures. *Pourtant* je foys des miennes à guise d'estrivieres. I, 153 (1).

Pourtant a le même sens chez Calvin :

Ceux estoyent du nombre des Peres, desquels l'un a dit que Dieu ne beuvoit ne mangeoit, et *pourtant* qu'il n'avoit que faire de plats ne de calices. 21.

5° Quand.

Quand se trouve chez Rabelais employé avec le sens de la conjonction *si*, et sans aucune valeur adversative :

Quand je le sçauroys, je m'y en iroys en plus grande asseurance. I, 335.

Il est vrai que, dans cet exemple, *quand* pourrait aussi avoir le sens de *une fois que*, c'est-à-dire à peu près son sens habituel. Mais, chez Commynes, cette conjonction a bien plus nettement le sens de *si* :

Et *quant* le Roy eust voulu entendre à ceste practique, plusieurs villes et aultres personnes y eussent entendu. 626 (2).

Nous trouvons chez Rabelais, *quand* remplacé par une périphrase : *quand c'est que* :

Ne plus ne moins que font nos damoiselles, *quand c'est qu'elles* ont leur cache-laid, que vous nommez touret de nez. III, 103.

Cette tournure est assez conforme aux tendances de notre langue, qui aime à préciser le sens des mots au risque de faire des pléonasmes. Elle est à rapprocher de notre formule interrogative : *Qu'est-ce que c'est que cela*?

1. Cf. I, 6, 113, 149, 164, 165, 218, 239, 260, etc,
2. Cf. 194, 250.

6° Que.

a) *Que* se trouve quelquefois construit de telle manière qu'il paraît d'abord explétif, et que, pour bien comprendre son rôle, il est nécessaire de sous-entendre un verbe principal, par exemple le verbe *jurer* :

Ont ilz (dist Gargantua) le moyne ? Sus mon honneur, *que* ce sera à leur dommaige. I, 160.

Sur mon honneur *qu'ils* en savent bien d'aultres. III, 106 (1).

Que paraît également explétif dans l'expression : *à mon avis que* :

A mon advis que nous n'en sortirons que à deshonneur. I, 267.

b) On trouve chez Rabelais *que* répété, dans le sens de *tant... que...*

Au bout de chascun neufvieme moys, sept enfans pour le moins, *que* masles *que* femelles, naissoient par chascun mariage. II, 15.

On trouve *que* employé de la même façon chez Commynes :

Les Liegeois en tres grand nombre de gens, comme de trente mille personnes et plus, *que* bons, *que* mauvais, vindrent pour lever nostre siege. 97.

Il avoit amené dix ou douze hommes, *que* de Londres, *que* d'autres villes d'Angleterre. 283.

c) *Que*, précédant une proposition qui exprime une cause se trouve une fois remplacé par la conjonction plus expressive *parce que*, et une autre fois par *car :*

1. Cf. II, 215.

La raison peremptoire est : *par ce que*... I, 148.

La raison est, *car* en temps de guerre sont ordinairement departis coups sans respect. III, 147.

Dans les *Cent Nouvelles*, nous voyons *car* tenir la place de *parce que* :

Advint toutes fois, ou *car* Dieu le permit, ou *car* Fortune le voult et commenda, qu'elle cheut en une desplaisante et dangereuse maladie. I, 10.

7° Sinon.

Nous trouvons, chez Rabelais, *sinon* employé dans des cas où nous nous servirions de *excepté* ou simplement de *que* :

Voyant le moyne que toute leur pensee n'estoit *sinon* à guaigner au pied, descend de son cheval. I, 164.

Je n'en croy *sinon* ce que vous plaira. II, 367 (1).

Ce mot est employé de la même façon par Commynes, et se trouve aussi, avec ce sens, dans *Jehan de Paris* :

Il ne veult *sinon* vivre en ses dissimulations. Commynes, 252.

Je n'en avoie veu *sinon* ce que j'en ay dict. *J. de Paris*, 72.

Il a le même sens dans l'*Heptaméron* et chez Calvin :

L'accord de luy et de s'amye estoit de telle sorte, qu'il ne se pouvoit rompre, *sinon* par celluy qui premier le declareroit. *Hept.* III, 281.

Or nous savons qu'il ne profite *sinon* à ceux desquels il est chef et frere premier nay. Calvin. T. IV, 6.

En somme, pour la conjonction, comme pour les autres mots invariables, si Rabelais conserve les liber-

1. Cf. I, 18.

tés de la vieille langue française, il n'est pas, en cela, plus archaïque que ses contemporains. Chez la plupart d'entre eux, on trouve, comme chez lui, des mots qui font double emploi, et d'autres dont le sens n'est pas aussi précis qu'il l'est devenu depuis.

CHAPITRE X

DE L'ELLIPSE ET DU PLÉONASME

Il y a chez Rabelais des ellipses de plus d'une sorte. Quelques-unes exigent véritablement un effort d'attention, donnent une certaine obscurité à la phrase, et sont plutôt des particularités de style que des faits de syntaxe. D'autres fois, les mots sous-entendus ne sont que des mots auxiliaires. La pensée du lecteur les rétablit sans effort. Quelques-uns de ces mots sont particuliers à notre langue analytique : les uns suppléent aux désinences qui nous manquent, les autres précisent la nature et le sens du mot qu'ils accompagnent. Dans bien des cas, comme nous le montrera une étude de détail, Rabelais se dispense très légitimement de les exprimer et ce n'est que la force de l'analogie qui nous les impose aujourd'hui.

I

Des mots auxiliaires du substantif.

Les mots auxiliaires du substantif sont les prépositions, qui suppléent aux désinences casuelles, et les divers articles, qui déterminent l'extension du mot employé, avec une précision inconnue de la langue latine.

A. *La préposition « de » et la préposition « à ».*

Bien longtemps avant Rabelais, s'est introduite définitivement l'habitude d'indiquer par des prépositions les rapports que les terminaisons marquent dans la langue latine. Aussi n'est-ce que par une affectation de latinisme ou d'archaïsme que la préposition, en pareil cas, peut se trouver omise chez Rabelais.

C'est ainsi que Rabelais affecte la tournure latine en omettant la préposition *de* dans les expressions *perefamiles*, *merefamiles*, traduction littérale des expressions latines, conservant même l'*s* de *familias* :

Que dict Caton en sa mesnagerie sus ce propos? Il fault (dict il) que le *perefamiles* soit vendeur perpetuel. II, 22.

Là où n'est femme, j'entends *mere familes* et en mariage legitime, le malade est en grand estrif. II, 51.

La préposition est très souvent sous-entendue devant les noms de saints :

Car j'ay un estomac pavé creux, comme *la botte sainct Benoist*. I, 145.

Et puis prenoit son passe temps à veoir la bonne grace qu'ils avoyent en fuyant pensans que *le feu sainct Antoine* les tint aux jambes. I, 296.

Les dangiers se refuyent de moy : comme les maladies fuyoient la venue du *corps sainct Martin* à Quande. II, 219.

Si, dans le premier cas, le latinisme est évident, dans le second, on ne peut voir qu'un archaïsme. La préposition se trouve omise en pareil cas dans les *Cent Nouvelles* et chez Commynes :

Par *la force sainte Marie*, j'aymeroie mieulx vous veoir noyer que séans vous bouter. *Cent Nouv.* I, 7.

Là où est *le corps Saincte Helaine*. Commynes, 558.

Nous trouvons même, à cette époque, des exemples bien plus caractéristiques :

On ne parloit par léans que des *amours Gerard et Katherine*. *Cent Nouv.* I, 138.

Lequel estoit en ce royaulme *entre les mains eeulx* de Rhodes. Commynes, 472.

Chez Le Maire des Belges, chez Noël du Fail, nous voyons encore la préposition omise :

Avant *l'incarnation Nostre Seigneur*. J. Le Maire, 15.

Par *la mère Dieu!*, je t'apprendray à railler les garçons. *Prop. Rust.* I, 92.

Nous voyons aussi, chez Rabelais, la préposition *à* omise dans l'expression *jà Dieu ne plaise*, où *jà* renforce la négation et dans l'expression : *Si Dieu plaist* :

Jà dieu ne plaise que ainsi je meure. I, 239.

Nenny dea, mon amy (respondit Hippothadée) *si Dieu plaist*. II, 147.

Au siècle précédent, nous trouvons aussi la préposition omise dans l'expression *si Dieu plaist* :

Vous serez tantost en bon point, *si Dieu plaist. Cent Nouv.* I, 115.

Pour les noms en apposition, l'usage de Rabelais ne diffère pas beaucoup du nôtre. Cependant, voici une phrase dans laquelle est omise la préposition *de* tandis que nous la jugerions nécessaire :

Mais, dist-il, que faict ce pendent la part de nostre armee qui desconfit *ce villain humeux Grangousier*? I, 127.

En revanche, la préposition *de* est explétive dans les phrases suivantes, où Rabelais, avec une intention de dérision, lui donne son sens de particule nobiliaire :

Le pauvre *monsieur du pape* meurt desjà de peur. I, 125.
Ilz font fouetter *monsieur du paige* comme seigle vert. I, 305.
De quel mestier ferons nous *monsieur du roy* icy? I, 305.
Congnoissez vous ce rustre? Non certes, dist Pantagruel. C'est *monsieur du Roy* de troys cuittes. I, 372.

Mais on ne peut voir là un fait de syntaxe. Cette singulière façon d'anoblir un personnage est un procédé comique que La Fontaine n'a pas oublié.

B. *Ellipse et emploi explétif de l'article.*

1° Ellipse de l'article défini.

Bien longtemps avant l'époque de Rabelais, l'emploi de l'article est devenu habituel dans la langue française, du moins dans les cas où l'absence d'article pourrait causer quelque obscurité. Il s'en faut de beaucoup, ce-

pendant, que l'usage de ce mot auxiliaire soit aussi constant qu'aujourd'hui. Même le plus ancien de nos articles, l'article défini, manque souvent dans des cas où nous le jugerions indispensable.

a) DEVANT DES TERMES ABSTRAITS OU DES TERMES GÉNÉRAUX.

L'article défini manque souvent devant les mots abstraits, qui, en effet, peuvent se passer de ce déterminant. Il manque aussi devant les mots généraux comme *chose*, *peuple*, etc.

Qui fut premier, *soif* ou *beuverye* ? I, 21.
Car il est sceut que *vertus* est bonne. I, 39.
Le temps est pere de *Verité*. II, 192 (1).

Dans les *Cent Nouvelles*, dans *Saintré*, chez Commynes, nous trouvons encore plus d'exemples de cette omission :

Fortune de mer par force nous mena en ung païs... *Cent Nouv.* I, 105.
Avarice est cause de larrecin. *Saintré*, 23.
Laisse *paresse* laquelle donne à la vie mauvais ennuy. *Id.* 25.
A grand peyne povoit endurer *paix*. Commynes, 61 (2).

Elle est un peu plus rare peut-être dans *Jehan de Paris*, mais les exemples cependant sont encore bien fréquents :

Pour éviter *oysiveté*, qui est seur de *pèchié*, j'ay voulu icy mettre par escript une histoire joyeuse. 2.

1. Cf. I. 85, 89, 117, 118, 237, etc.
2. Cf. *Cent Nouv.* I, 23, 70, 79, 84, 91, 112, etc. — *Saintré*, 5, 8, 10, 16, 19, 20, 21, 22, 24, 27, 28, 29, 37, etc. — Commynes, 45, 53, 62, 68, 74, 420, 449, 466, 469, 473, 490, etc.

Chez Le Maire des Belges, l'omission de l'article se rencontre encore à chaque page :

Disant que *justice* et *chasteté* regnaient en son temps. 16.

Tous les auteurs contemporains de Rabelais omettent, comme lui, très librement l'article devant les noms abstraits :

Si *melancolie* et *desespoir* sont louables, je diray que Pauline et son serviteur sont bien dignes d'estre louez. *Hept.* II, 126.

Raison veult que je leur face maintenir selon l'intention de luy. *Nouv. Récr.* II, 186.

Comme quand ilz veulent proprement deschifrer *Vertu*, ilz paignent *Vice* de toutes ses couleurs. *Prop. Rust.* 1 (1).

C'est certainement chez Calvin que nous trouvons le plus d'exemples de cette omission, non pas qu'elle soit relativement plus fréquente chez lui que chez les autres écrivains, mais simplement parce qu'il emploie beaucoup plus de mots abstraits qu'aucun d'eux :

Parquoy ceux qui aiment *sobrieté* et se contentent de la mesure de *foy* auront ici en brief ce qui leur est utile d'entendre. 173 (2).

Bien que les écrivains du XVI[e] siècle emploient très souvent l'article défini devant les mots abstraits, l'omission de l'article est encore, on le voit, un fait très général. Ce fait est d'autant moins étonnant que l'article défini destiné soit à distinguer une personne ou un objet des autres personnes ou objets de même nature, soit à désigner l'ensemble des personnes ou des objets de même nature, est absolument inutile et même illogique devant les mots abstraits.

1. Cf. *Prop. Rust.* 2, 3, 7, 9, 17, etc.
2. Cf. 40, 44, 48, 51, 67, etc.

b) Devant les noms de pays ou de fleuves.

Rabelais omet assez souvent aussi l'article devant les noms propres de pays :

Par la corbieu *Hespaigne* se rendra. I, 125.
Part d'entre eulx ont dompté *Luxembourg*, *Lorraine*, la Champaigne, *Savoye* jusques à Lyon. I, 127 (1).

On voit par le second exemple cité que l'omission de l'article n'est pas constante chez Rabelais, et que, dans une même énumération on trouve des exemples qui se contredisent. Il en est de même pour les noms de rivières : à une même page, les uns ont l'article, les autres sont sans article :

Icy sont *Tigris* et *Euphrates*. II, 136.
Voydz tu les palus *du Nil? Ibid.*

Dans les *Cent Nouvelles* nous voyons le mot *Brabant* employé sans article :

Et luy va dire que le païs de Barrois desjà luy desplaisoit, et que vraiement *Brabant* est toute aultre marche. I, 150.

Chez Commynes, on trouve sans article des noms de rivières aussi bien que des noms de pays. Mais, d'autres fois, les mêmes noms, dans des conditions absolument semblables, sont accompagnés de l'article :

Car nous ne occupions point les rivieres d'au dessus qui sont trois, c'est assavoir *Marne*, *Yonne* et *Seine*. 51.
Le duc de Berry vouloit *Normendie*. 68.
Espaigne estoit en repos avec luy. 471 (2).

1. Cf. II, 9, 63, 82. 136. 362, etc.
2. Cf. 72, 79, 167, 202, 243, 256, 261, 262, 392, 399, 474, etc.

Chez Le Maire des Belges, l'article est exprimé ou omis devant les noms de pays et les noms de rivières, d'une façon absolument capricieuse :

C'est assavoir *Tigris* et *Euphrates*. 8.
Pour mieux peupler *Italie*. 13.
Divisant *la Turquie* de *Grèce*. 20 (1).

Chez les conteurs contemporains de Rabelais, l'article se trouve quelquefois omis, comme au siècle précédent :

Entre *Daulphiné* et *Provence*, y avoit ung Gentil homme beaucoup plus riche de vertu, beaulté et honnesteté, que d'autres biens. *Hept.* I, 331.

Et ce disant il donne de l'esperon à son cheval et le fait saulter par dessus les accoudières dedans *Loyre*. *Nouv. Récr.* II, 204.

Chez Calvin, on trouve quelques exemples de l'ellipse de l'article devant les noms propres après la préposition *de*, c'est-à-dire d'une façon qui n'est pas absolument contraire à notre syntaxe actuelle :

Je ne diray rien d'*Orient* ne de *Grece*. T. IV, 694.

c) Avec les mots « tout », « seul », « premier », etc.

Il est très fréquent, chez Rabelais, de voir l'article omis après le mot *tout*, devant les mots *seul*, *premier*, devant le superlatif relatif, qui alors a la même forme que le comparatif.

Pour le mot *premier*, dans bien des cas, comme nous l'avons vu déjà, il faut le considérer comme un adverbe qui signifie *d'abord*. Mais dans d'autres cas, il est absolument sûr qu'il est employé comme adjectif.

1. Cf. 5, 6, 10, 14, 22, 25, 26, 40, 42, 45, 49, 58, etc.

Qui engendra Morguan, lequel *premier* de ce monde joua aux dez avecques ses bezicles. I, 223.

Les Menades *premieres* faisoient incursion sur les Indians. III, 150.

Aussi font *tous aultres* juges en decision des procés. II, 187.

C'est, comme dict Platon, la beste du monde *plus* philosophe. I, 5 (1).

L'article manque souvent aussi chez Rabelais, dans des cas où nous l'exprimons aujourd'hui, devant les mots *un* et *autre*, au masculin et au féminin :

Lesquelles sont *unes* noires, *aultres* fauves, *aultres* cendrées, *aultres* tannées et basanées. II, 111.

Uns ronds et sphericques, *aultres* en forme lachrymale. II, 488 (2).

Rabelais paraît avoir suivi en cela à peu près le même usage que les écrivains du siècle précédent :

Aussi les villes de la riviere de Somme et *toutes aultres* laissoient entrer ses gens en petit nombre. Commynes, 15.

Nostre roy est le seigneur du monde qui *mains* a cause de user de ce mot. *Id.* 399.

L'usage est le même chez Le Maire des Belges :

Qui *premier* enseigna l'astronomie. 9.

Toutes peintures et tapisseries modernes. 1.

Telle est aussi la syntaxe des contemporains de Rabelais :

Toutes dames ne sont pas semblables à la Royne de laquelle il a parlé. *Hept.* I, 282.

Et dy que celui là acquerra une immortelle louange qui *premier* en fera l'experience. *Nouv. Récr.* II, 291.

1. Cf. II, 16, 29, 41, 46, 120, etc.
2. Cf. II, 101.

Il avoit reduict en memoire et par escript les ruses *plus* singulières que les femmes inventent. *Ibid.* 76.

Toutesfois ont le bruit d'avoir amené beaucoup de coustumes en ce pays, *unes* bonnes, *autres* mauvaises. *Prop. Rust.* I, 90 (1).

On trouve aussi chez Calvin le superlatif relatif non précédé de l'article.

Estant venu en sa derniere vieillesse, il se voit destitué d'enfant, qui est la chose *plus* dure qu'ait cest aage la. 494.

Il est facile de voir que, dans tous ces cas, sauf devant le superlatif, l'emploi de l'article ne pourrait ajouter absolument rien à la clarté de la phrase, et que c'est l'influence seule de l'analogie qui le fait employer maintenant.

d.) Devant les substantifs concrets.

Enfin, Rabelais omet souvent l'article même devant les substantifs concrets, c'est-à-dire devant les seuls qui puissent en avoir besoin :

Comme *abeilles* chassent les freslons d'entour leurs rousches. I, 148.

Dont il luy emplit et *gorge* et *gouzier*, et le nez et les yeulx. I, 359.

Sang est le siege de l'ame. II, 32.

Tabourins à nopces sont ordinairement battuz : *tabourineurs* bien festoyez. II, 324.

Dans les exemples cités, nous voyons que même des mots coordonnés sont les uns accompagnés de l'article, les autres sans article. L'usage de Rabelais est donc très capricieux. Le plus souvent, chez lui, si l'article manque devant les substantifs concrets, c'est dans une défi-

1. Cf. *Hept.* I, 236, 279; *Prop. Rust.* I, 12.

nition ou dans l'expression d'un fait habituel, ce qui rend l'ellipse plus explicable.

Du reste, même au xve siècle, l'article est d'ordinaire exprimé devant les substantifs concrets. On trouve cependant des exemples de l'ellipse :

Et l'en battit très bien et *dos et ventre, jambes et cuissez*, tant que le sang en sailloit de tous costez. *Cent Nouv.* I, 278.

Lors *tabours et menestriers* commencerent à bien corner. *Saintré*, 52.

Au xvie siècle, les exemples de l'ellipse de l'article devant les substantifs concrets sont assez rares et jamais ils ne sont bien caractéristiques. C'est d'ordinaire dans une énumération que le cas se présente, ou dans une phrase exprimant un fait habituel : c'est ce qui a lieu dans les deux exemples suivants empruntés à Le Maire des Belges :

La manière de semer *blé*, enter *arbres* et planter *vigne* en lieux convenables. 21.

Comme font *larrons* nocturnes pour le pillage. 49.

En somme, pas plus chez Rabelais que chez ses contemporains, on ne peut dire que l'omission de l'article devant les substantifs concrets soit un fait absolument ordinaire.

2° Article défini employé contrairement a notre usage.

Après avoir vu dans quels cas Rabelais omet l'article défini tandis que nous l'exprimerions aujourd'hui, il faut remarquer, par contre, que l'article se trouve exprimé chez lui dans certains cas où nous avons l'habitude de l'omettre. C'est ce qui a lieu, par exemple, devant *un*, *une*, dans les phrases comme celles-ci :

De son corps *l'une* part estoit noire, l'autre blanche. II, 11.
A la verité d'icelles suffist *l'une* partie estre vraye. II, 110.

Rabelais joint aussi l'article au pronom indéfini *on* par raison d'euphonie, dans des cas où nous emploierions maintenant le *t* euphonique, dont il ne fait pas usage :

Apres le jeu on se refraischit devant un clair feu et change *l'on* de chemise. Et voluntiers banequete *l'on*. I, 211.
Aussi ne trouve *lon* plus de lievres au giste. II, 323.

L'article est aussi employé, comme il le sera longtemps encore, devant le nom de nombre cardinal indiquant une partie d'un autre nombre précédemment exprimé :

Des troys oyres, *les deux* sont plaines de l'eaue susdicte, la tierce est extraicte du puys des saiges Indiens. III, 227.

Il se trouve aussi devant le mot *minuit* :

A *la minuit*, l'Esclot entroit. III, 107.

Rabelais emploie également l'article devant certains substantifs abstraits, dans certaines phrases négatives, dans des cas où nous avons l'habitude de l'omettre aujourd'hui :

Au regard des hommes, c'estoit *la* grande pitié. I, 227.
Il n'est *le* marbre ne *le* porphyre, qui n'ayt sa vieillesse et decadence. II, 136.

Dans les proverbes, nous avons encore généralement l'habitude d'omettre l'article : on peut citer un cas où Rabelais l'emploie contrairement à notre usage :

Le ventre affamé n'a point d'aureilles. II, 78.

Si nous remontons au xve siècle, nous verrons que même à cette époque l'article se trouve exprimé dans bien des cas où nous l'omettons aujourd'hui :

Dans les *Cent Nouvelles*, nous le voyons exprimé devant le mot *autres* dans l'expression *entre les autres*, dans l'expression *la Dieu mercy*, devant le nom de nombre cardinal, devant le pronom *on* :

Ung jour entre *les* aultres, madame eut volunté de se baigner. I, 21.

Car alors, *la Dieu mercy*, le très puissant duc de Bourgoigne, comte d'Artois, et leur seigneur, estoit en paix avec tous les bons princes chrestiens. I, 85.

Je suis homme pour en faire trois ou quatre, voire *les deux* tout d'une alaine. I, 184.

A saint Pierre et à saint Pol le pourra *l'on* bien comparer. I, 75.

Dans *Saintré*, on trouve l'article devant le nombre cardinal, devant le mot *plusieurs* :

Don Federich de Lune luy envoya douze tres belles et grosses arbalestres d'acier et douze brigandines, dont *les quatre* estoient couvertes de veloux plain. 129 (1).

Ne sceivent *les plusieurs* quelle chose ilz doivent prendre. 45.

Chez Commynes, comme chez Rabelais, nous voyons l'article devant le mot *un*, *une* ; nous le voyons aussi devant le mot *autres* dans l'expression *entre les autres*, devant le mot *minuit*, devant le nombre cardinal :

Avec l'empereur (y) avoit un legat apostolique, qui chascun jour alloit de *l'un* ost à l'autre. 240 (2).

1. Cf. 38, 106, 108, 144, etc.
2. Cf. 48, 57, etc.

Entre *les autres* y avoit deux chevaliers qui avoient grant credit avec ledict conte de Charroloys. 13 (1).

De ceste conclusion fut adverty l'ost envyron *la mynuyt*. 65 (2).

Mais huict cardinaux partirent de Romme mal contens dudict appoinctement, dont *les six* estoient de la sequelle dudit vichancellier et de Sainct Pierre ad vincula. 561.

Au temps de Rabelais, cet emploi de l'article n'est pas beaucoup plus rare qu'au xv[e] siècle. Chez presque tous les écrivains, on peut citer des phrases où l'article est employé alors que nous l'omettrions :

Il nous promet non seulement qu'il aura *le soin* de nous. Calvin, 202.

En ces propos passerent *la mynuyt*. *Hept.* III, 318.

Les Philosophes et Jurisconsultes ont cela assez familier, de descrire *l'un* contraire par l'autre. *Prop. Rust.* I, 1.

Il est donc impossible de dire que l'indécision qui régnait au xv[e] siècle pour l'emploi de l'article ait beaucoup diminué au temps de Rabelais.

3° Ellipse de l'article indéfini.

a) Au singulier.

Si Rabelais omet facilement l'article défini, à plus forte raison peut-il omettre l'article indéfini, beaucoup moins ancien dans la langue et beaucoup moins nécessaire. Les exemples d'ellipse abondent chez Rabelais, surtout devant l'attribut :

C'est *doctrine* moult paradoxe et nouvelle. II, 45.

C'est *abus* dire que ayons *langage* naturel. II, 96.

Hans Carvel estoit *home* docte. II, 141 (3).

1. Cf. 14, 19, 28, 107, 108, 119, 167, etc.
2. Cf. 92, 117, 148, etc.
3. Cf. II, 251, 311, 362, etc.

Les exemples sont naturellement encore plus fréquents chez les écrivains du XVe siècle, et chez Le Maire des Belges :

Il m'a demandé où je alloye, et se j'avoie *sauf conduyt*. *Cent Nouv.* I, 34.

Comment pourroit si tost avoir choisi *dame*? *Saintré*, 14.

Mais c'estoit *mariage* mal sortable. Commynes, 421 (1).

Si y fit *ouverture* assez large. J. Le Maire, 26 (2).

Quoiqu'un peu moins fréquents, les exemples de l'omission de l'article indéfini se rencontrent encore assez souvent chez les conteurs contemporains de Rabelais :

Et soupsonna que *nouvelle amityé* la separoit de son mary. *Hept.* II, 168.

L'evesque, voyant que c'estoit *erreur* pejor priore, luy deffendit qu'il n'en eust point du tout. *Nouv. Récr.* II, 148.

Chez Calvin, les exemples sont plus fréquents que chez les autres écrivains de la même époque :

Je ne dy pas seulement des secrets de nature qui requierent *estude* speciale. 61.

Les creatures muettes ont *voix* haute et claire pour la raconter. 80 (3).

Ainsi Calvin est peut-être, avec Rabelais, l'auteur qui a le plus souvent omis, au XVIe siècle, l'article indéfini. Mais, chez l'un comme chez l'autre, il faut remarquer que le substantif est le plus souvent, en pareil cas, accompagné d'un adjectif, ce qui rend l'emploi de l'article encore moins utile.

1. Cf. Commynes, 7, 21, 22, 24, 34, 46, 57, 67, 71, 81, etc.
2. Cf. 2, 3, 4, 5, 9, 33, 40, 53, 54, 56, 57, etc.
3. Cf. 44, 48, 50, 56, 98, 165, 168, 174, 175, 178, etc.

b.) Au pluriel.

Dans la langue de Rabelais, comme dans la nôtre, l'article indéfini se confond, au pluriel, avec l'article partitif. Il faut faire cependant une exception. Avec les substantifs dont le pluriel a le sens d'un singulier, on trouve la forme *unes* :

Receut d'une dame de Paris *unes lettres*. I, 331.

Je te donneray *unes* belles, grandes, vieilles *letres* Royaulx II, 324.

Au Mans François Cornu apothecaire avoit en cornetz emploicté *unes Extravaguantes* frippees. II, 451 (1).

Cette forme était en usage au xve siècle, et même son emploi était plus varié que chez Rabelais :

Et se mect à escripre *unes lettres* qui narroient tout du long et du lé les amours d'elle et Gerard. *Cent Nouv.* I, 154.

Sa femme devoit aller à *unes nopces*. *Ibid.* 289.

Si perceurent au milieu le pain bis, la peau du cheval, et *unes brayes* qui pendoient. II, 13.

Ces *chausses* d'escarlate et *unes aultres* de brunette fine de Sainct Lo, m'ont cousté deux escuz à Jehan de Buffe. *Saintré*, 54.

Et d'aultre part à la royne fist presenter *unes tres belles heures* garnies de fines pierres et de fin or. Id. 128 (2).

Au temps de Rabelais, la forme *unes*, comme pluriel de l'article indéfini, paraît tombée en désuétude. On la retrouve cependant, unie au mot *choses*, chez Des Périers :

Il fault sçavoir que ledit curé faisoit *unes choses* et aultres d'un jugement particulier qu'il avoit. *Nouv. Récr.* II, 145.

1. Cf. II, 156, 450, 451.
2. Cf. Commynes, 99, 272.

Il luy fut demandé d'unes choses et aultres. *Ibid.* 269.

Malgré ces exemples, on peut considérer l'emploi, d'ailleurs assez restreint, que Rabelais fait de cette forme, comme un archaïsme très probablement voulu.

Quant à la forme *des*, elle est omise au moins aussi souvent que les formes du singulier :

Car elles ne trouvent que trop *marys*. I, 303.
Avez vous icy *dez* en bourse? II, 59.
Homere fricassoit-il *Congres*. II, 309 (1).

Tous les écrivains du xve siècle offrent de nombreux exemples de cette omission :

Il fit faire *pastez*, *tartres*, *et hypocras*. *Cent Nouv.* I, 3.
Ains qu'il fut ung mois accompli, il eut *varletz*. *Saintré*, 66.
Et y a *offices* sans gaiges qui se vendent huyt cens escuz. Commynes, 44.
Les ungs faisoient *barrières*, les aultres rompoient maisons, les aultres tendoient tappisseries. *J. de Paris*, 68 (2).

L'omission de l'article a lieu surtout quand le substantif est précédé d'une épithète, c'est-à-dire dans les cas où nous nous servons aujourd'hui du partitif *de* :

Au trespas d'un chascun d'iceulx ordinairement oyons nous par la forest *grandes et pitoyables lamentations*. II, 361.
Là sont *belles et joyeuses hypocritesses*, chattemitesses, hermitesses. II, 497 (3).

Il en est de même chez les écrivains du xve siècle :

1. Cf. II, 219, 309, 316, 346, 362, 363, 370, 386, 486, 490, etc.
2. Cf. *Cent Nouv.* I, 7, 12, 33, 59, 64, 80, 91, etc. — *Saintré*, 34, 67, 73, 84, etc. — Commynes, 7, 16, 17, 31, 40, 41, 58, 417, etc. — *J. de Paris*, 5, 33, 35, 36, 43, 47, etc.
3. Cf. II, 362, 369, 459, etc.

Grosses larmes en parlant luy descendoient en très grande abundance. *Cent Nouv.* I, 69.

Saintré ne cessa de querir *puissans destriers*. *Saintré*, 84.

Ils trouverent que c'estoient *grans chardons*. Commynes, 69 (1).

Chez Le Maire des Belges, l'omission de l'article est très fréquente dans l'un et l'autre cas :

Si luy edifierent *temples et autels*. 15.

Et y donnoient *grans dons* et offrandes. 53 (2).

Cette liberté subsiste au temps de Rabelais et même après lui :

Le pauvre homme leur dist que c'estoient *mauvays garsons*. *Hept.* I, 237.

Il luy deffendit une fois d'avoir *chambrières* qui n'eussent cinquante ans pour le moins. *Nouv. Récr.* II, 148.

Nous sommes plus murdris que *vieulx coquins*. *Cymb.* I, 370 (3).

Calvin est un des écrivains qui ont le plus souvent omis l'article en pareil cas :

Dieu a defendu de faire *statues*. 131.

Ils consacroyent journellement *nouvelles idoles*. 132 (4).

4° Ellipse de l'article partitif au singulier.

L'article partitif avec les mots au singulier n'est pas chez Rabelais, d'un usage plus constant que l'article indéfini. Il arrive bien quelquefois que l'absence de ce mot laisse une petite indécision sur le sens de la phrase,

1. Cf. *Saintré*, 20, 71, etc. — Commynes, 7, 22, 24, 43, 62, 417, 420, 424, 427, 431, etc.

2. Cf. 4, 7, 10, 11, 14, 22, 25, 28, 29, 34, 40, 48, 52, 55, etc.

3. Cf. *Hept.* II, 128, 157, etc. ; *Nouv. Récr.* II, 39, 128, 149, 154, etc. ; *Prop. Rust.* I, 4, 7, 12, 40, 46, etc.

4. Cf. 58, 64, 65, 80, 90, 129, 148, 151, 165, 192, 195, etc.

mais, la plupart du temps, le sens est très clair. Aussi, Rabelais s'abstient-il souvent d'exprimer soit l'article partitif, soit la préposition *de* qui en tient lieu quand le substantif est précédé d'un adjectif :

Voicy de bon drap, voicy *bon satin*, *bon tafetas*. I, 299.
Il avoit *orge* à foison. II, 337.

Le premier exemple nous montre que Rabelais n'attachait aucune importance à l'emploi ou à l'omission de l'article partitif.

Chez les auteurs du XVe siècle, nous voyons comme chez Rabelais l'article partitif très souvent omis, soit devant des mots abstraits, soit devant des mots concrets :

Bien luy sembloit que monseigneur raroit *beurre* pour œufs. *Cent Nouv.* I, 21.
Pour accomplir tout, trouva *argent* assez. *Saintré*. 57.
Il avoit largement *artillerie*. Commynes, 41.

Chez les contemporains de Rabelais, l'usage est à peu près le même que chez les écrivains du siècle précédent :

Ce n'est que *sable*. *Cymb.* I, 336.
Ceux qui n'ont *encens* à sacrifier offrent de la farine. *Prop. Rust.* I, 9.

Calvin, qui omet si volontiers les autres articles, est peut-être aussi l'écrivain du XVIe siècle qui omet le plus volontiers l'article partitif. C'est une ressemblance de plus entre sa syntaxe et celle de Rabelais :

Tous ont mis *peine et soin* pour tant faire qu'il semblast qu'ils n'estoyent point insensez sans quelque raison. 76.

Ainsi la remarque générale que l'on peut faire sur l'emploi de l'article chez Rabelais, c'est que ce mot,

sous aucune de ses formes, n'est devenu chez lui un élément indispensable, et que le substantif peut parfaitement se passer d'être accompagné d'un article.

II

Des mots auxiliaires du verbe.

Les mots auxiliaires du verbe omis plus ou moins souvent par Rabelais sont : pour les modes personnels en général, le pronom sujet; pour le subjonctif, la conjonction *que*; pour l'infinitif les prépositions *de* ou *à*; pour le participe présent la préposition *en*.

A. *Du pronom sujet.*

1° Ellipse du pronom sujet.

Rabelais omet très souvent devant le verbe le pronom personnel sujet. On trouve des exemples de cette omission pour toutes les personnes, mais ces exemples sont moins fréquents pour la 1re et la 2e personnes du singulier, où les désinences peu marquées rendent le pronom plus utile. L'ellipse du sujet est, au contraire, très fréquente à la 3e personne du singulier et aux trois personnes du pluriel :

Et le feray imprimer; à ce que chascun y apreigne, comme je ay faist. I, 320.

Or persevere, et si *n'en as* merite
En ces bas lieux, *l'auras* au hault dommaine. I, 214.

Elle est en paradis, si mieulx *ne est*. I, 231.
Quand *serez* heritier de vous mesmes. II, 52 (1).

Dans la langue de Rabelais, le pronom sujet ne semble donc pas encore être devenu un élément indispensable de la conjugaison. Il faut remarquer que les propositions dans lesquelles il est omis le plus souvent sont celles qui commencent par une conjonction, par un adverbe, ou par un complément circonstanciel de temps ou de lieu.

Si les pronoms qui indiquent la personne semblent avoir tendance à se joindre de plus en plus régulièrement au verbe, il n'en est pas de même de *il* impersonnel, qui est à peu près constamment omis (2).

Si nous remontons un peu plus haut, nous trouvons que depuis les *Cent Nouvelles* et le *Roman de Jehan de Saintré*, depuis l'ouvrage de Commynes même, le pronom sujet a gagné beaucoup de terrain. Dans ces trois ouvrages l'ellipse du pronom de la première personne du singulier est très fréquente :

Une foiz que à tout deux cruches *alloye* à la rivière. *Cent Nouv.* I, 20.
Et si vous *donneray* fin au saulvement. *Saintré*, 26.
Ay faict plus continuelle residence avec luy que nul autre. Commynes, 2 (3).

On trouve bien moins d'exemples de l'ellipse du pronom de la deuxième personne. Il faut dire que cette personne est assez rarement employée, chez certains

1. Cf. I, 264, 265, 266, etc.
2. V. I, 255, 285, 293, etc.
3. Cf. *Cent Nouv.* I, 18, 19, 20, 34, 45, 54, etc. — *Saintré*, 1, 7, 9, 14, 30, 35, 36, 40, 48, 53, 55, etc. — Commynes, 2, 3, 8, 14, 16, 21, 25, 26, 28, etc.

auteurs. On peut citer des exemples dans les *Cent Nouvelles* et dans *Saintré* :

Jusques à ce que tu me serves ainsi que *souloyes*. *Cent Nouv.* I, 61.

Dont par ainsi *vivras* tres longuement. *Saintré*, 26.

Dans *Jehan de Paris,* qui date cependant de la fin du xve siècle, l'emploi du pronom personnel sujet est beaucoup plus général que chez Rabelais. Souvent même, l'impersonnel *il* est exprimé. Cependant on peut citer des exemples d'ellipse pour la première personne du singulier. On en trouve surtout pour la troisième, ainsi que pour toutes les personnes du pluriel :

Je vous prometz et jure par ma foy que, demain au plus matin, *envoyray* lectres eu Espaigne. 5.

Je ne sçay voz tiltres par quoy *vous puisse* honnorer ; *si me aurez* pour excusé. 37 (1).

Au contraire, au commencement du xvie siècle, nous trouvons l'ellipse du pronom sujet extrêmement fréquente chez Le Maire des Belges. Les *Illustrations des Gaules* en offrent d'innombrables exemples pour toutes les personnes, même pour la seconde personne du singulier :

Et luy *ay* administré toutes choses à ce servans. 1.

Comme desjà *as* esté. 2.

Et par ce moyen *seras* dite et renommée. 2 (2).

Les conteurs contemporains de Rabelais suivent à peu près le même usage que lui. Chez Des Périers, dans l'*Heptaméron* et chez Noël du Fail, les exemples sont

1. Cf. 16, 18, 60, 64, etc.
2. Cf. 45, 54, 55, etc.

assez fréquents. Pour la première personne du singulier, on les rencontre surtout pour les verbes qui signifient *dire*, *croire*, *savoir*, *vouloir* :

Vous y songerez, et ne *sçay* si vous serez point des miens. *Nouv. Récr.* II, 32.

Et si *veulx* avoir tousjours le plus apparent qui soit. *Id.* 135.

Et *croy* bien qu'il avoit apprins ce langage de plus longue main. *Id.* 207.

Je me pourmenois par les villages prochains où *trouvay* la pluspart des vieux et jeunes gens... *Prop. Rust.* I, 11.

Estes en danger d'en avoir encore plus. *Hept.* II, 149 (1).

Calvin emploie le plus souvent le pronom sujet. C'est un moyen de donner plus de clarté à la phrase, et il ne néglige rien pour se faire comprendre le mieux possible. Aussi le pronom dont l'ellipse se présente le plus fréquemment chez lui est-il l'impersonnel *il*. Cependant, on constate aussi celle des autres pronoms, et même celle du pronom de la deuxième personne du singulier :

Il te gardera sous son aisle, et *seras* à seureté sous ses plumes. 264 (2).

On peut voir, d'après ces exemples, que l'usage de Rabelais, en ce qui concerne l'emploi ou l'ellipse du pronom sujet, diffère peu de celui de ses contemporains, et que leur syntaxe est au moins aussi libre que la sienne. Il semble que, dans la plupart des cas, on ait jugé tout à fait indifférent d'employer ou d'omettre le pronom sujet, mais que, pour les deux premières personnes du singulier, on ait déjà trouvé plus utile de

1. Cf. *Nouv. Récr.* II, 30, 57, 209, 210, etc.
Prop. Rust. I, 13, 14, 27, 33, 49, etc.
Hept. I, 236, 237, 238, 240, 241, etc.

2. Cf. 85, 165, 168, 197, 246, etc.

suppléer par l'emploi du pronom à l'insuffisance de la désinence.

2° Pléonasme du pronom sujet.

Si le pronom sujet est souvent omis chez Rabelais, il arrive souvent aussi qu'on le trouve employé d'une façon explétive, pour reprendre un sujet déjà exprimé. Le mot ainsi repris peut être un substantif, ou bien un pronom relatif se rapportant à un antécédent bien déterminé; ce mot peut être aussi un mot indéterminé, comme le pronom *quiconque*, ou le relatif *qui* employé sans antécédent :

Ne voyez-vous que *les chastaignes* qu'on faict cuire au feu, si elles sont entieres *elles* petent que c'est raige. I, 372.

Quiconques voira son prochain en dangier de mort, *il* le doibt plus tout admonnester de soy confesser que de luy ayder. I, 156.

Qui eust decidé le cas au sort des dez, *il* n'eust erré. II, 208 (1).

Ce pléonasme est usité au xv[e] siècle. On en trouve plusieurs exemples dans *Saintré* :

Quiconques hait son prochain, *il* est homicide. 19.

Et *qui* plus en faict qu'il ne peult, *il* en sera fol et mal content. 22.

Les gens qui ne cherchent monter trop hault, et sont contens de raison, *ils* sont benoistz. 43.

On rencontre, chez Commynes, un exemple plus caractéristique, car le pronom relatif se rapporte à un antécédent nettement déterminé :

Or fault parler du duc d'Orleans *qui*, quand il eust prins le chasteau de Novarre, *il* perdit temps aucuns jours, et puis tira vers Vigesve. 596.

1. Cf. I, 216.

Le pléonasme du pronom sujet est fréquent chez Le Maire des Belges :

Ceux sur lesquelz régna Janus, *ilz* voulurent estre nommés Janigenes. 14 (1).

Ce pléonasme est toujours très usité à l'époque de Rabelais. On le rencontre souvent chez les conteurs; il est fréquent aussi chez Calvin. Il n'est pas d'ailleurs sans utilité dans les phrases souvent un peu embrouillées de cette époque; quand le sujet était séparé du verbe par plusieurs incidentes, il pouvait sembler assez nécessaire de le rappeler par un pronom personnel :

Floride, tout ainsi qu'elle avoit esté difficile à croire le mal où il estoit, aussi fut-*elle* encores plus à croire le bien où il n'estoit pas. *Heptam.* I, 376 (2).

Les nouvelles qui viennent de si loingtain pays, avant qu'elles soient rendues sus le lieu, ou *elles* s'empirent, ou s'encherissent. *Nouv. Récr.* II, 11.

Quiconque dit que le Fils soit essencié du Pere (puisque tels abuseurs forgent des noms contre nature) *il* nie qu'il ait estre propre de soy. *Inst. Chrest.* 179 (3).

B. *Ellipse de la conjonction « que » devant le subjonctif.*

Rabelais emploie quelquefois le subjonctif sans le faire précéder de la conjonction *que* :

Vous *soubvienne* de boyre à my pour la pareille. I, 7.

Ordinairement il s'esveillait entre huyt et neuf heures, *feust* jour ou non. I, 77 (4).

1. Cf. 10, 24, 46, etc.
2. Cf. I, 342, 357; II, 68, etc.
3. Cf. 127, 151, 165, 204, etc.
4. Cf. I, 26, 320.

La terminaison du subjonctif lui paraît donc encore suffisamment expressive pour qu'il n'ait pas besoin de préciser à l'aide d'un mot auxiliaire.

A plus forte raison, nous trouvons chez les écrivains du xv[e] siècle le subjonctif employé sans conjonction, d'une façon bien plus caractéristique que chez Rabelais :

Chacun *prenne* sa place quand elles seront endormies. *Cent Nouv.* I, 178.

Tu ne *soyes* jamais remply de vin. *Saintré*, 25.

Ton boire *soit* prins attrempeement. *Id.* 26.

Cet usage est encore suivi au commencement du xvi[e] siècle par Le Maire des Belges :

Mais de cet incident *suffise*. 22.

Sachent sans nulle doute que... 37.

Chez les contemporains de Rabelais, l'emploi du subjonctif sans conjonction est un peu plus rare. On en trouve encore cependant des exemples très nets :

Et Dieu vous *doint* grace, ma dame, de continuer l'honnesteté qu'il a mise en vostre cueur; et cognoissant que tout bien vient de luy, vous l'*aymiez* et *serviez* mieulx que vous n'avez accoustumé. *Hept.* I, 294.

Qui veult estre marié en l'an *prenne* le premier papillon qu'il verra. *Prop. Rust.* I, 112.

C. *Ellipse d'une préposition devant l'infinitif.*

1° Ellipse de la préposition « de »

a) Devant un infinitif sujet logique

Quand un infinitif, suivi ou non d'un complément, est sujet logique d'un verbe, nous sommes obligés dans

bien des cas, aujourd'hui, de le faire précéder de la préposition *de*. En pareil cas, il arrive le plus souvent à Rabelais d'employer l'infinitif sans préposition : le fait se produit surtout avec le verbe *être* suivi d'un attribut, avec les verbes *convenir*, *appartenir*, *plaire*, *suffire*, etc.

Poinct à eulx n'apartenoit *manger* de ces belles fouaces. I, 98.
Il vous convient premierement *avoir* l'Asie minor. I, 126.
N'est-ce le mieulx *ouyr* par leur vive voix leur debat, que lire ces babouyneries icy? I, 267.
Que luy eust cousté *ouyr et entendre* ce que l'home avoit inventé? II, 83.
Puys que vous plaist me *faire* tant d'honneur. II, 204.
Me suffist vous *avoir dict* verité. II, 240 (1).

On voit que, dans toutes ces phrases, nous mettrions aujourd'hui la proposition *de*, et que l'infinitif sujet d'un verbe ne peut se passer de cette particule qu'à condition de précéder le verbe. Mais l'usage suivi par Rabelais est aussi celui des écrivains du XVe siècle :

Et de celuy n'appartient à nul *recevoir* le disme que à nous seullement. *Cent Nouv.* I, 193.
Pour quoy est necessaire *se pourveoir* d'amys. Commynes, 39.
Ne luy eust il poinct myeulx vallu *eslire* le moyen chemyn? *Id.*, 498.
Je vous mercie humblement de la belle offre que vous a pleu *me faire*. *J. de Paris*, 4.
Et vindrent devant le Roy de France, luy requérant que son plaisir fût *ouyr et escouter* une petite requeste qu'ilz luy vouloient faire. 17 (2).

1. Cf. I, 78, 84, 85, 95, 97, 112, 122, 146, 147, 190, 219, 255, etc.
2. Cf. *Cent Nouv.* I, 77, 94, 105, 109, etc.
Saintré, 1, 9, 41, 62, 69, 82, 89, 101, etc.
Commynes : 422, 433, 463, etc.

L'ellipse se trouve encore chez Le Maire des Belges :

Nous est necessaire la *continuer*. 17.
Qu'il luy pleust les *venir* delivrer. 22.
Il n'est jà besoin si souvent *ramentevoir*. 35.

Dans l'*Heptaméron*, chez Des Périers, et chez Noël du Fail, l'omission de la préposition est moins fréquente que chez Rabelais. Cependant on en trouve assez souvent des exemples, dans l'*Heptaméron*, surtout avec le verbe *plaire*, et chez Noël du Fail, avec le verbe *être* accompagné d'un attribut :

Et que, s'il ne plaisoit au Roy luy en *bailler* au double, il seroit contrainct de se retirer. *Heptam.* II, 98.
Par ce moyen luy estoit grand contentement *attiser* son feu. *Prop. Rust.* I, 59.

Calvin fait un usage assez modéré de cette façon de dire. On la rencontre chez lui surtout avec les verbes *plaire, convenir* :

Quand il luy plaist l'*esmouvoir* d'impetuosité de vens. 67.
Il ne convient pas *dissimuler* la distinction laquelle est exprimée en l'Escriture. 172.

Remarquons que cette ellipse est parfaitement logique : la préposition *de* n'ajoute rien au sens de l'infinitif, et son rôle est devenu à peu près le même que celui de la préposition anglaise *to*. Mais l'infinitif anglais pourrait, sans cette particule, se confondre avec d'autres formes du verbe, tandis que notre infinitif, ayant la plupart du temps une désinence assez marquée, n'avait aucun besoin d'un mot auxiliaire.

b) Devant un infinitif régime direct

Rabelais joint très souvent l'infinitif au verbe prin-

cipal sans l'aide d'aucune préposition, dans les cas où cet infinitif est régime direct, c'est-à-dire où le substantif qui le remplacerait serait directement uni au verbe :

Craignante *demourer* en peché et estat de damnation, je me confessay à luy. II, 98.

Leurs promettant en foy de Pape, *oultroyer* ce que portoit leur requeste. II, 166 (1).

On voit que, dans ces exemples, le verbe pourrait être suivi d'un complément direct, jouant un rôle semblable à celui de l'infinitif. Nous en trouvons de tout à fait analogues chez tous les écrivains du xve siècle :

En son service *demourer* luy promet. *Cent Nouv.* I, 71.

Et lui acorda nostre Saint Pere *faire* ung Ordre, appellé les Hermites de Sainct Françoys. Commynes. 463.

Comme celuy qui faignoit ne l'*avoir* point entendu. *J. de Paris*, 54 (2).

L'infinitif régime direct sans préposition est un peu plus rare chez Le Maire des Belges. On le rencontre cependant avec les verbes *promettre*, *feindre*, etc., et surtout avec le verbe *commander* :

Et commanda à son fils Ninus ainsi le *faire*. 14 (3).

Dans l'*Heptaméron*, l'infinitif sans préposition se rencontre particulièrement avec les verbes *commander*, *craindre*, *feindre* :

Est-il raisonnable que nous craignions leur *demander* ce que Dieu leur commande de nous donner? I, 338.

Et mena avecq luy le comte Guillaume auquel il commanda le *suivre* de près. II, 97.

1. Cf. I, 253; II, 6, 118, 431, etc.

2. Cf. *Cent Nouv.* I, 4, 46, 80, etc. — *Saintré*, 33, 57, 114, 118, etc. — Commynes 11, 17, 32, 416, 426, 474, 481; etc. — *J. de Paris*, 106.

3. Cf. 13, 17, 18, 53, 55, etc.

En comparant ces deux exemples, nous voyons que le verbe *commander* se construisait indifféremment avec ou sans préposition. Le fait a lieu pour la plupart des autres verbes, c'est-à-dire que la syntaxe est tout à fait indécise. C'est ce que l'on constate aussi chez les autres écrivains de l'époque. Cependant, les verbes avec lesquels l'infinitif se construit sans préposition sont moins nombreux chez eux que chez Rabelais, et, chez Calvin, cette construction semble assez rare.

c) Devant un infinitif régime indirect d'un verbe ou complément d'un adjectif ou d'un nom.

S'il paraît tout simple que la préposition manque devant l'infinitif quand il est régime direct, le fait paraît beaucoup moins naturel quand l'infinitif est régime indirect ou complément déterminatif d'un nom ou d'un adjectif. Cependant les exemples de cette construction sont tout à fait fréquents chez Rabelais :

Il feust contrainct *soy reposer* suz les tours de l'eglise nostre dame. I, 65.

Je voys tenter les escholiers de Trebizonde, *laisser* peres et meres, renoncer à la police commune, soy emanciper des edictz de leur Roy. II, 432.

Ayez soin, n'*escouter* le mot, sinon d'une aureille. III, 165 (1).

Au XV[e] siècle aussi, la préposition est souvent omise devant l'infinitif, dans des cas où elle est logiquement nécessaire :

Il seroit content m'*avoir* pour deviser et passer temps. *Cent Nouv.* I, 248.

Je ne suis point souvenant *avoir* leu ne ouyt parler. *Saintré*, 38.

1. Cf. I, 97, 184, 267 ; II, 37, 51, 284, 296, etc.

Chez les contemporains de Rabelais, la préposition manque assez souvent aussi en pareil cas :

Pryoit un varlet de chambre le *vouloir* laisser achever de lire *Hept.* 153.
Ils estoient contraints *commencer* une dance. *Prop. Rust.* I, 28 (1).

Il faut reconnaître que, dans ce cas, comme dans le précédent, l'usage de Rabelais est un peu plus libre que celui de ses contemporains, mais la liberté générale est assez grande pour qu'il n'y ait pas là un désaccord très nettement marqué.

2° Ellipse de la préposition « a ».

Il arrive assez souvent aussi à Rabelais d'employer l'infinitif sans préposition dans des cas où nous le faisons précéder de la préposition *à*. L'infinitif ainsi construit est quelquefois sujet, mais beaucoup plus souvent complément, soit direct, soit, plus souvent, indirect :

Ensemble eulx, commença *rire* maistre Janotus. I, 73.
Condescendit toutefoys *descendre* en l'isle Farouche. II, 393.
Restoit seulement *trouver* habillements aptes aux personnages. II, 325.
Pantagruel demanda *parlementer* avec la dame Niphleseth. II, 416 (2).

Dans bien des cas, la construction de l'infinitif sans préposition est très logique, par exemple après le verbe

1. Cf. *Hept.* I, 242, 301 ; II, 125, etc. — *Prop. Rust.* I, 4, 9, 18, etc.
2. Cf. I, 42, 84, 280, 283 ; II, 75, 152, 193, 286, 336, 459 ; III, 29, 138, etc.

demander, qui aurait un complément direct si l'on remplaçait l'infinitif par un nom. Il en est au contraire où l'emploi de la préposition serait, sinon nécessaire, au moins beaucoup plus logique, comme après le verbe *condescendre*.

Les écrivains du xve siècle emploient bien moins souvent que Rabelais l'infinitif seul, dans les cas où nous mettrions la préposition *à*. Cette préposition se trouve omise, par exemple, après les verbes *chercher*, *commencer*, *consentir* :

Les gens qui ne cherchent *monter* trop hault. *Saintré*, 43.

Le mareschal, au meillieu des lices, commença à haulte voix *crier* : Laissez les aller *Id.* 120.

L'occasion de la venue dudit duc de Bourbon estoit pour gaigner et conduire ledit duc de Bourgogne de consentir *mettre* sus une armee en son païs. Commynes, 12.

Les contemporains de Rabelais emploient aussi moins souvent que lui l'infinitif sans la préposition *à*. On en trouve des exemples avec les verbes *commencer*, *s'attendre*, *demander*, etc.

L'homme est bien fol lequel s'attend *avoir* quelque cas de cela qui n'est point. *Cymb.* I, 345.

La trop grand familiarité commençoit desjà *estre* envieuse. *Prop. Rust.* I, 4.

Rehabeam a par son orgueil refusé la requeste du peuple, qui demandoit *estre soulagé*. *Inst. Chrest.* 278.

Ces verbes se rencontrent d'ailleurs à la même époque soit avec la préposition *à*, soit avec la préposition *de*. Il y a donc, encore sur ce point, beaucoup d'incertitude.

Peut-être pourrait-on tirer de là une conclusion : c'est que, pas plus que la préposition *de*, la préposition *à*

n'a nécessairement devant l'infinitif un sens et un rôle bien précis. Nous pouvons être tentés de croire qu'elle n'est guère qu'une des particules caractéristiques de l'infinitif, quand nous voyons que notre syntaxe l'emploie dans des cas où l'ancienne syntaxe employait *de* ou réciproquement quand nous voyons que chez un même auteur il y a indécision, et que, presque à la même page, nous trouvons pour un même verbe des constructions différentes.

3° Ellipse de la préposition « après »

Ce qui est plus rare et plus difficilement explicable, c'est l'ellipse de la préposition *après* devant un infinitif passé. Cette ellipse ne se rencontre pas dans les deux premiers livres, mais, à partir du troisième, nous pouvons en citer de très nombreux exemples :

Pantagruel *avoir* entierement *conquesté* le pays de Dipsodie, en icelluy transporta une colonie de Utopiens. II, 15.

Adoncques Seigny Joan *avoir* leur discord *entendu*, commanda au Faquin, qu'il luy tirast de son baudrier quelque piece d'argent. II, 179.

Chicanous *avoir degouzillé* une grande tasse de vin breton, dist au seigneur. Monsieur, comment l'entendez-vous? II, 323 (1).

Cette tournure, très rare, n'est cependant pas particulière à Rabelais. On en rencontre quatre exemples dans *Jehan de Paris* :

Le conte de Lancastre dit comme, eulx *estre arrivez* en Espaigne, en parlèrent au roy et a la royne. 25.

Avoir prins congié les ungs des aultres, le roy de France et la royne ce partirent d'Espaigne. 123 (2).

1. Cf. II, 16, 128, 143, 176, 268, 284, 302, 303, 316, 339, 369, 426, 432, 452, 453, 467 : III, 29, 56, 99, 125.
2. Cf. 92, 103.

On trouve aussi la même tournure dans les *Illustrations des Gaules* :

Turrhenus, fils dudit Arthus, *estre parti* d'Asie la Mineure, arriva en Italie. 42.

On voit que, si Rabelais n'a pas été absolument le seul à employer cette construction, on ne peut dire cependant qu'elle ait jamais été véritablement vivante, soit à son époque, soit à l'époque antérieure. D'autre part, puisque nous la trouvons ailleurs, nous ne pouvons pas non plus l'attribuer uniquement à un caprice. Peut-être serait-il possible de lui trouver une raison d'être.

Dans la langue ordinaire, cette tournure a deux équivalents : *Avoir conquesté le pays de Dipsodie* peut se dire : *après avoir conquesté le pays de Dipsodie*, ou bien : *ayant conquesté le pays de Dipsodie*. Qu'on la prenne pour une dérivation de l'une ou de l'autre de ces tournures, voyons quelle explication on en peut donner.

Il est évidemment dans les habitudes de notre langue de préciser le sens des formes par des prépositions, alors même que la forme est très claire par elle-même. Dans l'expression dont nous parlons, il s'agit d'exprimer l'antériorité d'un fait, et notre habitude est de rendre cette idée en faisant précéder l'infinitif passé de la préposition *après*; mais remarquons que dans cette tournure il y a pléonasme. L'infinitif passé marque très suffisamment par lui-même l'idée d'antériorité. Si nous voulons employer la préposition *après*, nous pourrions la faire suivre de l'infinitif présent, comme cela se voit dans plusieurs expressions : *après boire*, *après dîner*. Il est fort peu probable que Rabelais et l'auteur de *Jehan*

de Paris aient été choqués du pléonasme et qu'ils aient pensé à le corriger, mais ils ont pu, cependant, trouver la phrase assez claire sans préposition.

D'autre part, nous pouvons nous demander si, dans notre syntaxe actuelle, la différence de valeur est bien grande entre une proposition infinitive et une proposition participiale. Maintenant que l'infinitif ne peut plus être considéré comme un nom et que le participe n'est plus un adjectif, maintenant que le premier ne s'emploie presque plus avec l'article et que le second a perdu ses flexions, on ne voit pas très bien la différence qui les sépare. Si nous comparons le français et l'anglais, nous verrons que le participe joue en anglais avec les prépositions à peu près le même rôle que l'infinitif chez nous. Cela nous montre bien que les deux modes sont, en somme, d'égale valeur. D'ailleurs, en français, les règles de construction pour les propositions au participe et pour les propositions à l'infinitif sont à peu près les mêmes. Dans les unes comme dans les autres, le sujet logique de l'infinitif et du participe doit être le même que dans la proposition principale. Remarquons enfin que le participe présent, en français, est une forme de moins en moins vivante. La langue populaire ne l'emploie plus que comme gérondif, avec la préposition *en*. Dans les autres cas, elle a plutôt recours à une périphrase. Est-il donc étonnant que Rabelais ait préféré quelquefois à ce mode un peu vieilli l'infinitif, dont l'usage n'a pas diminué? Il est certain que la tournure qu'il emploie n'avait aucune chance de se faire une place dans notre syntaxe, dont elle contrarie les tendances. Mais ce n'en est pas moins une tournure assez logique, qui ne doit pas trop nous étonner.

D. *Ellipse de la préposition « en » devant le participe présent.*

Rabelais construit très souvent le participe présent sans préposition, dans des cas où il joue le rôle de gérondif, et où nous jugerions absolument nécessaire de le faire précéder de la préposition *en* :

Combien que *les dictant* n'y pensasse en plus que vous. I, 6.
Vous avez entendu, et *entendent* admirez le bon traictement qu'ilz feirent es Barbares de Spagnola. I, 182.
Nous marchions haut à grandes enjambees, comme on fait *passant* quelque lieu inegal et pierreux. III, 145.

Dans certains cas, le participe ainsi construit correspondrait plutôt, dans notre langue actuelle, à l'infinitif précédé des prépositions *de* ou *à* :

Je ne sçay quel plaisir avez prins *voyans* les Lions et Afriquanes. II, 308.
Tu feroys beaucoup mieulx *nous aydant* icy, que là *pleurant* comme une vache. II, 339.

Déjà au xve siècle, c'est plutôt l'habitude d'employer en pareil cas la préposition. Cependant on trouve, dans les *Cent Nouvelles*, par exemple, des phrases dans lesquelles la construction est analogue à celle de Rabelais :

Dont ilz passèrent maintes nuiz, Dieu scet à quelle peine, *maudisans* puis fortune, puis amours. II, 39.
Et vous entreamerez et entretiendrez l'un l'autre par lettres, *attendans* que mieulx vous vienne. I, 67.

Au xvie siècle, on trouve bien quelques exemples chez les autres écrivains, mais c'est surtout chez Calvin que nous voyons une grande ressemblance avec la construction de Rabelais :

Il tremblera plus tost que tous les aultres, seulement *oyant* tomber une feuille d'un arbre. 49.

Nul ne peut prier ou adorer *regardant* ainsi vers les simulacres, qu'il ne soit touché comme s'il estoit exaucé de là. 134.

Adjoustans le tesmoignage que l'Apostre ameine, nous ne pouvons dire que cela ne compete à un seul Dieu. 179.

Nous serions tentés de voir là une imitation du latin, si nous ne constations que Montluc lui-même, qui n'est guère suspect de latinisme, construit souvent ainsi le participe :

Je gaignay *courant* le pied de la montagne. 55.

III

Ellipse d'un mot auxiliaire de la phrase.

Ellipse du pronom démonstratif « ce ».

1° Devant un relatif.

Quand un pronom relatif se rapporte à une proposition tout entière, nous résumons ordinairement cette proposition par le pronom *ce*, que nous plaçons immédiatement avant le relatif. Rabelais, en pareil cas, se dispense très souvent d'employer *ce*, et la proposition est alors directement l'antécédent du relatif.

Ce fait se produit devant le relatif sujet *qui* :

Plus cuyct restant, plus tendre estoit, moins usoit les dens, plus delectoit le palat : moins grevoit le stomach, plus nourrissoit les bons religieux. *Qui* est la fin unicque et intention premiere des fondateurs. II, 80.

Ce est également omis devant le relatif *dont* :

Ainsi croissoit Pantagruel de jour en jour et prouffitoit à veu d'œil, *dont* son pere s'esjouissoit par affection naturelle. I, 237.

Cette omission est très fréquente soit devant *qui*, soit devant *dont*, chez les écrivains du xv[e] siècle :

Si vous ose bien dire que cognoistre vous y cuidoye, dont j'estoye trèsdesplaisant. *Cent Nouv.* I, 8.

Et y perdit une partie de son artillerie et des gens quelque peu : qui lui fut honte et charge devant le Roy. Commynes, 434 (1).

Dans les *Cent Nouvelles*, le pronom *ce* est omis de la même façon devant le pronom régime *que* :

Vous me pourrez doresenavant trèsbien servir, que à mon povoir vous meriteray. I, 71.

Dans *Jehan de Paris*, cette ellipse est un peu plus rare devant le relatif sujet *qui* ou *que*, mais elle est très fréquente devant le relatif *dont* :

Il est partout le plus fort, *que* luy donne ce courage. 102.

Et firent tant envers le roy et la royne que leur fille leur fut accordée, *dont* la fille n'estoit pas bien contente. 23.

Soit devant *qui*, soit devant *dont*, elle se trouve très souvent aussi chez Le Maire des Belges et chez les conteurs contemporains de Rabelais :

Qui n'est pas petite louange. J. Le Maire, 28.

Dont son pere estoit bien desplaisant. *Id.* 25.

Nous deviendrons fascheuses, qui est une maladie incurable. *Heptam.* I, 243.

Et mesmes en moins de rien elle apprint à ouvrer de l'aiguille,

1. Cf. *Cent Nouv.* I, 10, 12, 15, 20, 72, etc. — Commynes, 11, 21, 33, 57, 65, 66, 67, etc.

dont l'abbesse fut si contente qu'elle la voulut incontinent faire nonne. *Nouv. Récr.* II, 221 (1).

Calvin omet également *ce* devant le pronom sujet :

Parquoy Dieu en sa Loy, apres avoir declaré que c'est à luy seul que toute majesté appartient, voulant enseigner quel service il approuve ou rejecte, adjouste tantost apres : tu ne te feras image, ou statue, ou remembrance aucune : *qui* est pour tenir en bride toute audace afin que nous n'attentions point de le representer par nulle figure visible. 119 (2).

Mais, devant *dont*, on peut rarement sous-entendre *ce*; car, chez Calvin, *dont*, servant à introduire la conclusion d'un raisonnement, équivaut le plus souvent à *d'où*.

Le pronom *ce*, employé comme il l'est aujourd'hui, ne peut être considéré comme inutile dans la phrase, car, en rappelant l'antécédent, il peut empêcher de prendre pour cet antécédent le dernier substantif de la proposition, confusion qui peut se produire quelquefois chez les écrivains du xv[e] siècle et chez ceux du xvi[e].

2° Devant un pronom interrogatif.

On trouve aussi chez Rabelais des phrases où *ce* n'est pas exprimé devant le pronom interrogatif :

Puis s'enquesta à quelqu'un desdictz maistres inertes de la bande, *que* queroit ceste mommerie. I, 69.

Et sçavez *que* luy feray? II, 63.

Les bonnes dames toutes à la foulle accoururent pour ouvrir la boyte defendue, et veoir *qu*'estoit dedans. II, 166 (3).

1. Cf. J. Le Maire, 7, 9, 19, 53, etc. — *Hept.* I, 238, 240, 307, 313, 345, etc. — *Nouv. Récr.* II, 8, 18, 26, 79, etc.
2. Cf. 48, 114, 174, etc.
3. Cf. I, 180, 235, 267, 283; II, 134, 175, etc.

Cette omission est au moins aussi fréquente chez les écrivains du XVe siècle :

Je veil savoir *que* vous avez. *Cent Nouv.* I, 70.
Le roy demanda *que* c'estoit. *Saintré*, 115.
Ne jamais cirurgien n'y sceut entendre *que* c'estoit. Commynes, 498.
Pour savoir *que* les mouvoit à celle heure. *J. de Paris*, 28 (1).

Elle se rencontre aussi d'une façon très commune chez les contemporains de Rabelais :

Le Roy et la Royne regarderent ensemble *qu*'ilz feroient de ceste pauvre damoiselle. *Hept.* II, 166.
Mais ce mot de famulé, qu'elle retint en se hastant d'escouter, elle ne sçavoit encores *qu*'il vouloit dire. *Nouv. Récr.* II, 67 (2).

Chez Calvin, nous la trouvons surtout avec les expressions *que c'est que*, ou *que c'est de* :

Et par ce moyen apprendre *que c'est d*'humilité. 39.
Par quoy ceux qui s'appliquent à decider ceste question, *assavoir que c'est que* Dieu, ne font que se jouer en speculations frivoles. 45.
Je say bien *qu*'ont accoustumé de gazouiller certains brouillons. 105.
Lors nous aurons entendu *que* signifie ce tiltre de Dieu. 212 (3).

1. Cf. *Cent Nouv.* : I, 18, 23, 33, 45, 49, 74, 75, 77, etc. — *Saintré*, 46, 49, 52, 53, 74, etc. — Commynes, 32, 55, etc. — *J. de Paris*, 33, 35, 49, 56, 60, etc.
2. Cf. *Nouv. Récr.* II, 31, 43, 67, 78, etc. *Prop. Rust.* I, 23, 48, 50, etc.
3. Cf. 43, 46, etc.

IV

De l'ellipse devant les mots coordonnés.

A. Ellipse de l'article.

Quand plusieurs substantifs sont coordonnés, Rabelais se contente d'exprimer l'article devant le premier, même quand les autres ne sont pas du même genre et du même nombre :

Tant en ce qui concerne nostre religion que aussi *l'estat politicq et vie aeconomieque*. I, 5.

A quoy obtemperantz allerent à l'*enterrement et funerailles*. I, 232.

A *la premiere monstre et essay* par vous a esté Chiquanous tant disertement daubbé, tappé et chatouillé. II, 318 (1).

La même liberté existe au xv[e] siècle. On trouve chez tous les écrivains, et surtout chez Commynes, des exemples analogues à ceux de Rabelais :

Avec *tout le desplaisir et crainte* que son ennuyeux cueur charge et empire. *Cent Nouv*. I, 100.

Auquel nostre Seigneur a donné *le commandement et garde* de l'ame et du corps de vous. *Saintré*, 36.

Mais quant en ung prince *la vertu et bonnes conditions* precedent les vices, il est digne de grant louenge. Commynes. 2 (2).

Ces exemples sont très fréquents aussi chez Le Maire des Belges :

Au tres grand regret et lamentation de tout le peuple. 12.

A la grande joie et soulas du roy. 55 (3).

1. Cf. I, 217, 306 ; II, 32, 145, 212, 256, 274, 305, etc.
2. Cf. Commynes, 3, 6, 14, 19, 416, 420, 438, 472, 496, etc.
3. Cf. 3, 9, 13, 34, 37, 56, etc.

Au temps de Rabelais, les exemples sont moins fréquents. Il semble que l'habitude ait été plutôt de répéter l'article, quand les mots coordonnés ne sont pas du même genre et du même nombre. Cependant on trouve encore des exemples du contraire :

Elle fut demandée en mariage par ung gentil homme *du nom et armes* de leur maison. *Hept.* II, 170.

Autresfois allez voir à vos pieges, peu vous soucians de *l'intemperie de l'air, fievres d'Automne, ou jours Caniculaires. Prop. Rust.* I, 33.

Chez Calvin les exemples sont nombreux. On ne peut s'en étonner, car la répétition de l'article devant chaque mot n'ajoutant rien à la clarté de la phrase, Calvin n'avait aucune raison pour s'y astreindre :

La dureté et estourdissement qu'attirent les meschans et amassent tant qu'ils peuvent, croupissent et pourrissent en leur cœur. 50.

Il a usé *du moyen et aide* de sa parolle. 86 (1).

Montluc use très souvent de cette liberté :

La volonté et commandement du roi. 4.

Quand *la gendarmerie et gens de pied* furent passés. 56 (2).

B. *Ellipse du possessif.*

La même ellipse se rencontre pour l'adjectif possessif. Le plus souvent, le possessif s'accorde simplement avec le mot le plus rapproché. Mais la règle n'est pas sans exceptions :

Le reste de son train venoit à justes journées, amenent tous *ses livres et instrument philosophique.* I, 129.

1. Cf. 40, 62, 111, 178, 182, etc.
2. Cf. 7, 14, 145, etc.

En toy seul est *ma totale confiance et espoir*. I, 358.

Si en *ma vie, escriptz, parolles*, voir certes *pensees*, je recongnoissois scintille aulcune d'heresie. II, 250.

Esquels exposasmes les causes de *nos voyage et deliberation*. III, 129 (1).

Chez les écrivains du xv[e] siècle, nous trouvons déjà à peu près le même usage que chez Rabelais. Quand aucun des substantifs n'est au pluriel, le possessif est ordinairement au singulier :

Il fist tant par *son gracieux parler, maintien et courtoisie. Cent Nouv.* I, 46.

Alors messire Enguerrant va au roy lui conter sa *merveilleuse bonté et gracieux parler. Saintré*, 103.

Si verrez *son estat et façon* de faire. *J. de Paris*, 45.

L'ellipse du possessif se maintient sans interruption jusqu'à l'époque de Rabelais. Nous en trouvons des exemples fréquents au commencement du siècle, chez Le Maire des Belges, et plus tard, chez tous les conteurs contemporains de Rabelais :

Ton pouvoir et prudente industrie. Illustr. des Gaules. 2.

Son aage et pesanteur ne la garderent poinct d'aller la plus part du chemin à pied. *Hept.* I, 237.

Tout le monde accouroit à luy pour *sa preudhommie et sçavoir. Prop. Rust.* I, 106.

Calvin lui-même offre de nombreux exemples de l'ellipse de l'adjectif possessif. Il ne pense pas que cette répétition soit nécessaire à la clarté de la phrase, et n'éprouve pas le besoin de symétrie qui caractérise notre langue moderne :

D'autant qu'en *leur obscurcté et tenebres*, ils supposent des diables au lieu de Dieu. 77.

1. Cf. I, 110, 112, 165, 351, 357 ; II, 93, 154, 208, etc.

C'est par *son juste decret et prouvoyance*. 261 (1).

Ainsi, chez tous les écrivains de cette époque aussi bien que chez Rabelais, l'ellipse du possessif allège un peu la phrase sans la rendre plus obscure, et ce n'est que par analogie, et non par besoin de netteté, que cette liberté disparaît plus tard de la langue.

C. *Ellipse de l'adjectif démonstratif.*

1° Comme l'adjectif possessif, l'adjectif démonstratif chez Rabelais n'est souvent placé que devant le premier de deux ou de plusieurs substantifs coordonnés, même quand ces substantifs sont de genres et de nombres différents :

Il te fauldra yssir de *ceste tranquillité et repos* d'estude. I, 257.
Ce conseil et deliberation fut divulgué par la ville. I, 371.

Cette ellipse se rencontre aussi chez les écrivains du xve siècle :

Ou temps que *ce tres eureux bruyt et vertueuse renommée* d'elle sourdoit. *Cent Nouv.* I, 10.
Et en *ce travail et misere* fina ses jours. Commynes, 493.

Chez les écrivains du xvie siècle, elle est un peu moins usitée, bien que nous trouvions très souvent, dans un cas analogue, l'ellipse de l'adjectif possessif.

D. *Ellipse de la conjonction « que » dans les propositions coordonnées.*

La conjonction *que* n'est pas exprimée dans bien des cas où elle nous paraît nécessaire :

1. Cf. 38, 53, 94, 96, 166, 203, 205, etc.

1° Quand la première proposition commence par la conjonction *quand*, la conjonction *que* ne tient pas toujours, devant la seconde, la place de la conjonction temporelle :

Quand Gargantua feut à table et la premiere poincte des morceaux feut baufree, Grandgousier commença raconter la source et la cause de la guerre. I, 144 (1).

2° *Que* est souvent omis devant la seconde proposition, quand il devrait y tenir, d'après notre syntaxe actuelle, la place de la conjonction *si* :

Mais si, dist Panurge, Dieu le vouloit, et advint que j'esposasse quelque femme de bien, et elle me batist, je seroys plus que tiercelet de Job, si je n'enrageois tout vif. II, 50 (2).

3° La conjonction est encore supprimée quand la première des propositions commence par *afin que* :

Je sursoye, delaye, et differe le jugement : affin que le proces bien ventilé, grabelé, et debatu vieigne par succession de temps à sa maturité, et le sort par apres advenent soit plus doucettement porté des parties condemnees. II, 192 (3).

On peut rattacher à ces cas de suppression de *que* le cas où cette conjonction semble jouer un double rôle, comme cela arrive dans la phrase suivante :

Il n'y a rien si vray *que* le froc et la cogule tire à soy les opprobres, injures et maledictions. I, 148.

Dans cette phrase, *que* joue à la fois le rôle de *quam* après un comparatif, et celui de *quod* signifiant *ce fait que*.

1. Cf. I, 168; II, 78.
2. Cf. II, 13, 158, 241.
3. Cf. III, 190, 191.

Il arrive aussi à Commynes de ne pas exprimer *que* devant la seconde des deux propositions coordonnées :

Et pour ce, faict bon bien faire, tandis qu'on a le loisir, et Dieu donne santé. 449.

Les exemples d'une telle omission de *que* ne sont pas bien rares au xvie siècle. On en trouve dans l'*Heptaméron* et chez Des Périers :

Quand tout le monde me diroit femme de bien, et je sçaurois seule le contraire, la louange augmenteroit ma honte. *Hept.* I, 392.

Si vous estiez à une fenestre, et vous veissiez de loing une douzaine ou deux de personnes qui s'entretinssent par la main et qui sautassent, ne vous sembleroyent-ilz pas folz ? *Nouv. Récr.* II, 159.

Dans l'*Heptaméron*, nous voyons aussi la conjonction *que* jouer un double rôle après un comparatif, comme chez Rabelais :

Ceulx qui aymeroient mieulx mourir, *que* leur volonté fust congneue, ne se pourroient accorder à vostre ordonnance. II, 59.

E. *Pléonasme de la conjonction « que ».*

En revanche, on trouve la conjonction *que* exprimée deux fois. Quand elle est suivie d'une proposition incidente, il arrive que Rabelais l'exprime encore après cette proposition :

Les medicins de Gargantua disoyent *que* si l'on le tenoit ainsi au berseau *qu'* il seroit toute sa vie subject à la gravelle. I, 236.

Cette répétition de la conjonction est fréquente au xve siècle ; on en trouve de nombreux exemples chez Commynes :

Respondirent *que* au regard de l'argent qu'ilz avoient prins,

qu'ilz ne l'avoient point demandé, ne faict demander, mais *que* quand on leur presenta *qu*' ilz le prindrent. 383 (1).

Ce pléonasme est aussi très fréquent dans l'*Heptaméron* :

Et commença à prendre cueur, pensant *que* si le choix estoit baillé à la damoiselle, *qu*'elle le prefereroit à l'autre. I, 333.

J'estime *que* si moy, qui suis vostre maistre, vous porte une telle affection, *que* pour le moins ne me la sçauriez porter moindre. II, 16 (2).

Une tournure moins régulière encore est à noter dans l'*Heptaméron*. Bien que la conjonction soit exprimée, la construction change après l'incidente, et au lieu du mode personnel attendu, on trouve l'infinitif avec la préposition *de*:

Vous me promecterez *que*, si j'accorde ce mariage, *de n'en pourchasser* jamais la consommation que mon pere ne soit mort ou que je n'aye trouvé moyen de l'y faire consentir. II, 151.

Le pléonasme de *que* se trouve chez Des Périers et chez Noël du Fail :

Luy disant que, pour quelques jours, elle estoit contente de la prendre, et *que*, s'elle vouloit estre bonne fille, *qu*'elle demeureroit là dedans. *Nouv. Récr.* II, 221.

Et n'estime non, *que* si les accoustremens sont d'un coquin *que* l'esprit soit lourdaut. *Prop. Rust.* I, 68 (3).

1. Cf. 287, 381, 401, 491, etc.
2. Cf. 11, 294, 295, 365, 376, etc.
3. Cf. *Nouv. Récr.* II, 230 ; *Prop. Rust.* 1, 22.

V

De l'ellipse et du pléonasme des mots essentiels.

Cette étude se rattache en partie à celle de la construction de la phrase. Mais il faut parler ici de l'ellipse et de l'emploi pléonastique de certains pronoms, dont l'absence ou la présence n'ont qu'une importance purement grammaticale.

A. *Du pronom régime.*

1° Ellipse du pronom régime direct.

Il arrive assez souvent à Rabelais d'omettre le pronom régime direct de la troisième personne. Il faut distinguer deux cas principaux :

a) Le pronom régime direct est omis devant un pronom régime indirect :

Cela faict, demanda à Panurge l'horoscope de sa nativité. Panurge *luy* ayant baillé, il fabriqua promptement sa maison du ciel en toutes ses parties. II, 123.

A l'imitation duquel aussi tenoit une pomme de grenade en sa main et la dounoit à qui *luy* pourroit ouster. I, 92.

b) Le pronom régime direct peut être omis devant un infinitif dépendant d'une préposition :

Le laboureur battit son bled en l'aire, le ventit, le mist en poches, le porta au marché *pour vendre*. II, 429.

Dans les *Cent Nouvelles*, nous voyons le pronom régime direct omis devant le pronom régime indirect:

Pour quoy lui conseillèrent qu'il baillast la dicte femme, ou aultrement *luy* tolliroient par force. II, 116 (1).

Cette ellipse est encore assez fréquente au XVI[e] siècle. Nous en trouvons des exemples chez presque tous les écrivains, surtout quand le pronom régime direct devait avoir la valeur du neutre:

Quant il en aymoyt quelqu'une, il ne *luy* celloyt point. *Heptam.* III, 133.

2° Pléonasme du pronom régime.

Le pronom d'origine adverbiale *en* est souvent employé par Rabelais pour reprendre un régime précédemment exprimé: le plus souvent, ce complément est un pronom relatif, mais souvent aussi c'est un substantif:

Car de nourrisses il n'*en* eut jamais aultrement. I, 234.
De Astronomie saiche *en* tous les canons. I, 256.

Les exemples du pléonasme de *en* sont très fréquents chez les écrivains du XV[e] siècle:

Il y a plus d'un mois que vous me faictes ce tour, dont j'*en* suis tant maigre que je n'ay force ne puissance. *Cent Nouv.* I, 59.
Et de tout son avancement elle *en* sera joyeuse. *Saintré*, 29.
Or, j'ay long temps tenu ce propos, duquel je n'*en* sors pas bien quand je veuil. Commynes, 62.

1. Cf. I, 23.

Mais grans soupirs faisoit, dont le roy grant compassion *en* avoit. *J. de Paris*, 4 (1).

L'emploi explétif du pronom *en* est encore assez fréquent au XVI[e] siècle, surtout chez Noël du Fail et Des Périers :

Car d'une amie trop fine, vous n'*en* avez jamais bon compte *Nouv. Récr.* II, 43.

Et de l'argent, *en* avez quelque beau bonnet rouge. *Prop. Rust.* I, 33.

Il luy oste toute excuse à ce qu'il ne puisse imputer à Dieu son mal dont luy-mesme *en* est cause. Calvin, 206 (2).

A l'emploi du pronom régime explétif on peut rattacher l'usage suivant: quand un pronom relatif doit être le régime de deux verbes coordonnés, Rabelais place quelquefois devant le second verbe le pronom personnel. On trouve ainsi employé le pronom *en*. Mais on trouve quelquefois aussi le pronom régime direct:

En l'aultre un tas de cornetz tous pleins de pulses et de poux, *qu*'il empruntoit des guenaulx de sainct Innocent, et *les* gettoit sur les colletz des plus sucrees damoiselles qu'il trouvoit. I, 297.

Chose *que* tous desirent, et peu de gens *l*'impetrent des cieux. II, 74.

En cela, Rabelais ne pousse même pas la liberté aussi loin que certains autres écrivains. Le Maire des Belges, par exemple, emploie le pronom régime direct d'une façon bien plus franchement pléonastique:

Laquelle nous est necessaire *la* continuer. 17.

Lesquels combien qu'ils fussent tous ses parents, il *les* deconfit. 22.

1. Cf. *Saintré*, 7, 41, 57, 69, 90, etc. — Commynes, 22, 30, 176. 420, etc.

2. Cf. *Nouv. Récr.* 57 ; *Prop. Rust.* I, 2, 18, 28, 67, 99, etc.

De même, dans l'*Heptaméron* et chez Montluc, nous trouvons un pléonasme absolument semblable à celui de notre langue populaire:

Vous me faictes souvenir, dist Simontault, d'une tromperie *que*, si elle estoit honneste, je l'eusse voluntiers comptée. *Hept.* III, 125.

Mon bon maistre *que* tant que je vivray je ne *l*'appelleray aultrement. Montluc, 16.

Quatre capitaines *que* leurs soldats *les* tuoient par derriere. *Id.* 32.

B. *Ellipse du pronom « celui »*.

Rabelais omet souvent le pronom *celui* devant un complément déterminatif dans les phrases analogues à celles-ci:

Leur son est par ma soif plus fatidicque que *des chauldrons* de Juppiter en Dodone. II, 134.

Ne croyez leur dueil et lamentations estre moindres, que *de Ceres*, quand luy feust ravie Proserpine sa fille. II, 224 (1).

Quoique cette tournure nous rappelle la syntaxe latine, nous ne pouvons la considérer chez Rabelais comme un latinisme, car nous la rencontrons déjà chez les écrivains du XVe siècle. Elle est cependant plus rare chez eux que chez Rabelais :

Elle compta tout au long la fasson et maniere de sa maladie, comme *de son dormir*, de boire et de manger. *Cent Nouv.* I, 114.

Je vous ay envoyé quérir comme mes principaux amis et *de mon fils*. *J. de Paris*, 27.

Au temps de Rabelais, cette ellipse du pronom *celui*

1. Cf. I, 203; II, 12, 19, 32, 119, 134, 162, 275, 346, etc

est assez usitée. On en trouve plusieurs exemples chez Des Périers :

Il ne fut pas si tost entré que monsieur l'archediacre ne luy commençast à chanter une aultre leçon que *de matines*. *Nouv. Récr.* II, 24 (1).

Après cette longue énumération des ellipses, voyons quelles sont, en résumé, les habitudes de notre syntaxe, des *Cent Nouvelles* à Rabelais :

1° Les écrivains de cette période se dispensent volontiers d'exprimer le mot auxiliaire quand la désinence du mot principal est assez expressive par elle-même. C'est ce qui a lieu en particulier pour l'ellipse du pronom personnel sujet au pluriel, et même à la troisième personne du singulier.

2° Il leur arrive aussi d'omettre le mot qui n'est que la caractéristique d'un mode. Mais il faut ici faire une distinction. Très fréquente pour la préposition *de* devant l'infinitif, cette ellipse est plus rare devant le gérondif, pour la préposition *en*, et pour la conjonction *que* devant le subjonctif. C'est que la désinence de l'infinitif est très nette tandis que le gérondif a besoin d'être distingué du participe, et que le subjonctif, au présent, craint souvent la confusion avec l'indicatif.

3° Ils ne s'astreignent pas toujours à la répétition des mots auxiliaires, quand elle n'aurait qu'une utilité de pure symétrie. C'est ce qui arrive pour l'article, pour les adjectifs possessifs et démonstratifs.

4° L'ellipse est rare chez eux quand elle peut produire l'obscurité. C'est ainsi que la préposition *de*, sauf de très rares exceptions, marque toujours le génitif.

1. Cf. 144, 199, 263.

L'article est le plus souvent exprimé devant les noms concrets. Quand il manque, c'est presque toujours dans des cas où la pensée peut le rétablir sans aucune hésitation. On en peut dire autant de l'ellipse du pronom complément direct, dans les phrases telles que *je* (*le*) *lui ai donné*. Elle est si naturelle que notre langue populaire se la permet toujours.

5° Le pronom *celui* est quelquefois omis quand il devrait représenter un substantif devant un complément déterminatif. Le pronom *ce* l'est beaucoup plus souvent devant un relatif. Si les contemporains de Rabelais et même ses prédécesseurs sont déjà soucieux de la clarté de la phrase, ils ne recherchent pas encore cette précision absolue à laquelle nous nous sommes habitués et qui n'admet plus un instant d'incertitude.

6° Enfin l'emploi explétif de ces mots auxiliaires ne fait que nous montrer mieux le peu d'importance qu'ils avaient alors dans la syntaxe. Ce sont des moyens de donner plus de clarté à la phrase, mais peu importe leur rôle dans la proposition. Si, grammaticalement, ils font double emploi, on n'en est pas choqué, parce qu'on ne les considère pas comme des éléments essentiels, et que, dès lors, ni leur omission, ni leur emploi ne peuvent sembler absolument incorrects.

CHAPITRE XI

DE L'ACCORD ET DE LA SYLLEPSE

Les différences entre notre syntaxe d'accord et celle de Rabelais sont assez nombreuses, et s'expliquent de diverses façons. On trouve chez lui bien des traces de l'ancien usage; quelquefois aussi, les tendances nouvelles se manifestent plus fortement que dans la syntaxe actuelle. Dans bien des cas, l'usage de Rabelais exige moins de réflexion que notre usage moderne : c'est ce qui arrive quand l'accord ne se fait qu'avec le mot le plus rapproché. Enfin, l'accord se fait souvent avec l'idée plutôt qu'avec le mot.

I

De l'accord du Participe présent.

Nous distinguons soigneusement aujourd'hui le participe présent, invariable, de l'adjectif verbal, variable.

Nous obéissons en cela aux tendances naturelles de notre syntaxe qui ne permet pas à un même mot d'avoir une double nature. Rabelais va nous montrer l'état intermédiaire entre notre ancienne syntaxe et celle d'aujourd'hui.

Chez Rabelais, le participe présent prend ordinairement le signe de l'accord quand il se rapporte à un nom au masculin pluriel :

Il fouettoit sans remission les paiges qu'il trouvoit *portans* du vin à leurs maistres. I, 297.

Tous les chevaliers de la table ronde estoient pauvres gaingnedeniers *tirans* la rame. I, 365 (1).

Quand il se rapporte à un nom au féminin singulier, il reste le plus souvent invariable, mais il lui arrive souvent aussi de prendre le signe du féminin; les exemples de cet accord sont assez rares dans les deux premiers livres, mais ils deviennent très fréquents à partir du livre III :

Elle s'excusoit *alleguante* que ce n'avoit esté de son consentement. II, 98.

L'abbesse *replicante* et *disante*, meschante, c'estoit on dortouoir. *Ibid* (2).

Quand le participe présent se rapporte à un nom au féminin pluriel, il lui arrive très souvent de s'accorder en nombre seulement, c'est-à-dire de prendre la forme du masculin pluriel :

Elles, *considerans* ceste complexion divine, pour le resjouir au matin faisoient davant luy sonner des verres avecques un cousteau. I, 30.

1. Cf. I, 3, 4, 11, 25, 29, 40, 48, 49, 66, 86, 87, 88, etc.
2. Cf. I, 191, 357; II, 67, 94, 120, 159, 237, 274, 284, 299, 325, 386, etc.

Mais, souvent aussi, Rabelais fait accorder complètement le participe et le met au féminin pluriel. Comme le féminin singulier, le féminin pluriel est assez rare dans les deux premiers livres, mais devient tout à fait fréquent à partir du troisième :

Icelles *attendentes* sa venue, desguiserent les paiges de l'assemblee. II, 306.

Un gros bataillon d'aultres puissantes et Gigantales Andouilles le long d'une petite colline, furieusement en bataille *marchantes* vers nous. II, 396 (1).

Il semble donc bien que, chez Rabelais, le participe présent ait presque complètement gardé sa double nature, d'adjectif et de verbe, puisque, comme en latin, il peut à la fois avoir un complément et être soumis aux règles de l'accord. Cependant, si nous examinons l'usage des écrivains contemporains et de ceux de l'époque précédente, il ne semble pas que le participe présent ait eu, chez eux, aussi nettement que chez Rabelais, la valeur d'un adjectif.

Dans les *Cent Nouvelles*, le participe se rapportant à un masculin pluriel prend le plus souvent l'accord et les exemples que l'on rencontre sont extrêmement nombreux :

Et faisoient bons compagnons la roe, et se pourmenoient par devant elles, *devisans* d'un costé et d'aultre, et *faisans* cent mille manières. II, 40 (2).

Quand le participe se rapporte à un féminin singulier, il est invariable, et, quand il se rapporte à un féminin

1. Cf. I, 202, 281, 382; II, 18, 26, 61, 165, 308, 416, etc.
2. Cf. I, 59, 65 ; II, 15, 61, 39, etc.

pluriel, il prend ordinairement la forme du masculin pluriel :

La bonne femme et sa fille, *voyans* l'huys entreouvert, sans demander quoy ne comment dedans entrèrent. I, 76 (1).

On peut cependant citer deux phrases dans lesquelles le participe se met au féminin pluriel :

Oncques mot ne sceut dire, tant empeschèrent sa doulce langue les larmes *sourdantes* du parfond de son cueur. I, 121.

Son maistre d'ostel, desirant savoir que son maistre vouloit faire de ces perdriz, si les luy mist devant luy toutes *venantes* de la broche, *rendantes* une fumée aromaticque assez pour faire venir l'eaue à la bouche d'ung friant. II, 222.

Dans *Saintré*, le participe prend d'ordinaire le signe de l'accord avec un substantif ou un pronom au masculin pluriel :

La dame ou damoiselle, chevalier ou escuyer, qui seront les mieux *chantans* à icelle feste. 79 (2).

Mais, ainsi que dans les *Cent Nouvelles*, il reste invariable quand il se rapporte à un féminin singulier; et, quand il se rapporte à un féminin pluriel, il ne prend que la marque du pluriel. Encore le voyons-nous assez souvent rester invariable :

Toutes se prindrent à rire des grans assaulx que ma dame luy faisoit, *disans* : Or, l'avons nous perdu. 57.

Chez Commynes, le participe s'accorde d'ordinaire avec les mots au masculin pluriel :

1. Cf. I, 15, 27, 33, 71, 77 ; II, 51, etc.
2. Cf. 37, 82, 83, 117, 118, etc.

Autres y en avoit *adherens* ausditz Bourguignons, et se *meslans* de leurs affaires, *esperans* que par leurs moyens, ilz pourroient parvenir à quelques offices ou estatz. 44 (1).

Quand il se rapporte à un nom féminin, il a d'ordinaire la forme masculine. On trouve cependant aussi de très rares exemples du féminin, soit pour le singulier, soit pour le pluriel :

Et dist plusieurs oraisons *servans* à propos. 478.
Lequel avoit une lettre de creance *addressante* audict Symon. 209.
Qui sont toutes choses *appartenantes* à leurs offices. 106.

Dans *Jehan de Paris*, le participe prend la forme du masculin pluriel, même s'il se rapporte à un mot féminin : assez souvent même, il ne varie pas du tout :

Et aultres choses *servans* à la matière. 32.

Chez Le Maire des Belges, l'usage est à peu près le même que chez les écrivains du XVe siècle :

Trois livres *faisans* un volume. 1.
Les choses *tendans* à delices. 9 (2).

On trouve aussi, chez lui, le participe présent au féminin :

Des choses *appartenantes* au divin service. 9.

Chez les conteurs contemporains de Rabelais, le participe est souvent invariable. Souvent aussi il s'accorde avec les substantifs au masculin pluriel; il prend aussi cette forme quand il se rapporte à un nom au féminin pluriel :

Et se *complaignans* l'un à l'autre de leurs infortunes, prindrent une très grande amitié. *Hept.* II, 145.

1. Cf. 2, 16, 30, 31, 33, 36, 38, 39, 46, 47, 48, 62, 65, 68, etc.
2. Cf. 4, 6, 7, 25, 28, 29, 35, 41, 45, 48, etc.

Les folles et legières, *voyans* l'honneur que l'on faisoit à ce corps, se delibérèrent de changer leur vye en myeulx. *Id.* I, 269.

Les Grues *volans* haut, sentent le beau temps et serain. *Prop. Rust.* I, 32 (1).

Cependant on trouve aussi le participe au féminin pluriel, par exemple dans l'*Heptaméron* :

Les sens... ne luy peuvent monstrer que les choses visibles les plus *approchantes* de la perfection. II, 127.

Calvin suit exactement le même usage que Rabelais : c'est-à-dire que nous rencontrons chez lui le participe au masculin pluriel quand il se rapporte à un masculin pluriel, et que, si le participe se rapporte à un féminin, il peut soit rester au masculin soit prendre la marque du féminin :

Les hommes *appetans* d'estre sages ont esté du tout insensez. 53.

Les choses *estans* troublées au monde nous ostent le jugement. 251 (2).

Calvin est certainement, avec Rabelais, l'écrivain chez lequel on trouve le plus souvent le participe avec la marque du féminin, soit au singulier, soit au pluriel :

Il y a une hypostase propre et *appartenante* au Pere. 147.

L'autre fois les pluyes *venantes* outre leur saison corrompent et gastent les semences. 241 (3).

Ainsi, Rabelais et Calvin s'écartent tous les deux de l'usage de leur temps et même vont, pour l'accord du

1. Cf. *Hept.* I, 293, 295 ; III, 58, 60, 118, 125, etc.
Nouv. Récr. II, 26, 197, 241, 242, etc.
Prop. Rust. 81, 84, 86, 116, etc.
2. Cf. 42, 43, 44, 57, 63, 72, 74, etc.
3. Cf. 60, 150, 177, 169, 180, 197, 261, etc.

participe, plus loin que les écrivains du xve siècle. Chez Rabelais, peut-être est-ce simplement un caprice. Chez Calvin, c'est peut-être, dans certains cas, un désir de rendre la phrase encore plus claire, en ne laissant aucune incertitude possible sur le mot auquel le participe se rapporte.

Si, chez la plupart des écrivains, la marque du pluriel a survécu à celle du féminin, il n'y a là rien d'étonnant. C'est qu'elle est moins sensible, et ne choque pas l'oreille. C'est la langue parlée qui fait la langue écrite, et c'est pour obéir aux exigences de l'oreille qu'avant d'abolir complètement l'accord, on met déjà au masculin pluriel le participe se rapportant à un mot féminin.

II

De l'accord du Participe passé.

A. *Le participe passé ne s'accorde pas avec le complément direct.*

Rabelais n'observe pas les mêmes règles que nous pour l'accord du participe passé. Il arrive très souvent chez lui que le participe passé conjugué avec *avoir* ne s'accorde pas avec le complément direct bien qu'il en soit précédé :

Tant par les merveilleux voltigemens qu'il avoit *faict*, que par les propos que luy avoit *tenu* Tripet. I, 134.

Es tu icy venu pour disputer contentieusement de ces propositions que tu as *mis*? I, 311.

Le Faquin disoit en rien n'avoir ses viandes *endommaigé*. II, 179 (1).

Dans les *Cent Nouvelles* et dans *Saintré*, il arrive souvent aussi que le participe passé reste invariable bien que le complément soit placé avant :

Et luy dist la faulte qu'elle luy a *fait*. *Cent Nouv*. II, 7.

Et vous vous accompaignerez de celle tres glorieuse vertu de charité, qui est fille de Dieu et qu'il nous a tant *recommandé*. *Saintré*, 22 (2).

Les exemples de ce genre sont relativement plus nombreux encore chez Commynes :

Et ces parolles m'a *conté* le Roy. 20.

Ilz y firent mettre ces basteaulx qu'ilz avoient *apporté*. 41 (3).

L'auteur du *Roman de Jehan de Paris* emploie aussi le participe passé sans accord :

Car il desiroit fort la contempter, pour les biens que on lui avoit *dit* d'elle. 25.

Les exemples du participe sans accord sont encore assez fréquents chez Le Maire des Belges :

L'auteur qui cette histoire a *recueilli* et *mis* en la forme telle qu'elle est. 16.

Dans l'*Heptaméron*, il arrive encore assez souvent que le participe ne s'accorde pas :

Ne retourna point à la cour, qu'il ne fust bien guery de toutes

1. Cf. I, 6, 139, 168, 183, 268, 281, 308, 327, 345, 354; II, 93, 108, 162, 333, etc.
2. Cf. *Cent Nouv*. I, 31, 48, 98, 103, 151, 156, 222; II, 70, 128, 225, 238, etc.
3. Cf. 2, 24, 32, 38, 42, 47, 58, 70, 416, 449, 453, etc.

ses playes hors une, celle que l'amour et le despit lui avoient *faict* au cueur. I, 295 (1).

Chez Des Périers, Noël du Fail et Calvin, le participe sans accord se rencontre aussi, mais un peu moins souvent que chez la Reine de Navarre :

Tu sçayz bien les tours que tu m'as *faict*. *Nouv. Récr.* II, 150.

Et de leur gré et consentement les y avons *condemné* et condemnons. *Prop. Rust.* I, 89.

Quelle sottise et combien lourde a *monstré* icy toute la secte des Philosophes. 75.

Avec tous ces maux, il y a l'outrecuidance qu'il ose attenter d'exprimer au dehors les follies qu'il a *conceu* en soy. 130 (2).

Enfin, chez Montluc, beaucoup plus souvent que chez les autres auteurs, il arrive que le participe ne s'accorde pas, ce qui semble montrer bien clairement que la règle formulée par Marot ne s'est pas encore imposée à la langue commune :

La mauvaise opinion que l'on pourroit avoir *prins* de moy. 3.

La bonne fame et renommée que par son moyen nous aurons *acquis*. 10 (3).

B. *Accord irrégulier du participe construit avec « avoir ».*

C'était bien réellement à la suppression de l'accord qu'auraient dû nous conduire les tendances naturelles de notre langue. On aurait dû s'habituer, peu à peu, à ne considérer l'auxiliaire et le participe que comme une seule forme verbale dont les deux éléments auraient cessé d'avoir une valeur propre et une syntaxe indépen-

1. Cf. I, 244, 251, 382, 392; II, 58, 134, etc.
2. Cf. Calvin, 94, 102, 127, 136, etc.
3. Cf. 13, 16, 18, 29, 31, 36, 38, 45, 66, 69, 76, 100, 103, 136, etc.

dante. Mais bien longtemps avant Rabelais, l'influence des latinistes ralentit cette évolution, et de là toutes les incertitudes que tranchera la fameuse règle à laquelle nous obéissons. L'influence latine n'a pu ramener l'accord quand le participe précédait le complément, et même l'accord, en ce cas, est plus rare encore au XVIe siècle qu'au XVe. On n'en trouve que deux exemples chez Rabelais :

Quand Pantagruel eut *leue* l'Inscription, il feut bien esbahy. I, 333.

> Ainsi sera en peu d'heure rengee
> A triste estat, et si souvent changee,
> Que mesme ceulx qui *tenue* l'auront
> Aux survenans occuper la lairront. I, 209.

Il faut remarquer que ce second exemple n'est pas tout à fait probant. Rabelais a peut-être fait accorder le participe passé simplement à cause de la mesure du vers. Mais nous trouvons beaucoup d'exemples d'accord au XVe siècle :

Vous m'avez bien *celée* ceste bonne chère. *Cent Nouv.* I, 4.
Apres la messe ouye et que le prebstre eust à Saintré *donnée* la beneysson. *Saintré*, 92.
S'estoient *baillez* seellez l'ung à l'autre. Commynes, 7.
Mais tousjours faisoit faire le noble Roy de France justice de ceulx qui avoient *encommancée* l'injure contre le Roy d'Espaigne. *J. de Paris* 15 [1].

Même au temps de Rabelais, on trouve des exemples de l'accord du participe précédant le complément :

Je luy ay *eslargie* ceste cy. *Nouv. Récr.* II, 107.

1. Cf. *Cent Nouv.* I, 3, 39, 57, 62, 90; II, 13, 82, 124, etc. *Saintré*, 13, 14, 38, 47, etc. *J. de Paris*, 50.

J'ai *faictz* de grans proffictz. Montluc, 37.

Si M. d'Annebault m'eust cru, facilement eust il *prinse* la ville. 136.

On voit que, si le xv[e] siècle fait encore assez souvent accorder le participe passé d'une façon contraire à notre règle actuelle, les cas où le xvi[e] siècle diffère de nous sont plutôt ceux où l'accord ne se faisait pas.

C. *Le participe passé avec le verbe « être ».*

Ce qui pourrait nous étonner davantage, c'est que la règle d'accord n'est guère plus nettement établie pour les participes construits avec l'auxiliaire *être* que pour ceux qui sont construits avec l'auxiliaire *avoir*. Le plus souvent l'accord se fait, mais, quelquefois aussi, chez Rabelais, le participe reste invariable, tandis que nous jugeons aujourd'hui l'accord absolument obligatoire :

Et m'esbahys comment l'invention de tel usaige a esté par tant de siecles *celé* aux antiques Philosophes. II, 238.

Sus le hault du jour feut par Xenomanes *monstré* de loing l'isle de Tapinois. II, 371.

Au xv[e] siècle, ce n'est guère aussi que d'une façon exceptionnelle que l'on peut rencontrer des participes passés construits avec *être* ne prenant pas l'accord. On en trouve des exemples dans les *Cent Nouvelles*, dans *Saintré*, et chez Commynes :

Et adonc elle luy dit comment pluseurs foiz elle estoit *allé* au dit monastère. *Cent Nouv.* II, 51.

La mort du bon chien au curé fut par le village et les lieux voisins *annuncé*. *Ibid.* 206.

Encore en rirons nous plus avant, mais que ma dame soit *couchié*. *Saintré*, 12.

Là fut *demandé* ceste duché de Normendie, et la riviere de Somme. Commynes, 69.

Mais à grant peyne leur fust *advenu* telle adventure. *Id.* 417.

Dans l'*Heptaméron*, nous trouvons aussi le participe sans accord :

Par ma foy, dist Ennasuicte, si ma chamberiere m'en eust faict aultant, je me fusse *levé* et luy eusse tué la chandelle sur le nez. III, 147 (1).

Ces exemples ne prouvent pas que l'on ait jamais eu tendance à supprimer l'accord des participes construits avec *être*. Dans certains exemples, on peut sous-entendre devant le verbe l'impersonnel *il* et supposer que, dans l'esprit de l'auteur, c'est à ce mot que se rapporte le participe passé. Pour tous les cas où le manque d'accord ne peut s'expliquer ainsi, il est plus simple de croire à un hasard ou à une bizarrerie qu'à une tendance bien déterminée à supprimer l'accord du participe construit avec *être*.

III

De l'accord des mots « demi » et « tout ».

En étudiant la construction du participe absolu, nous avons vu que certains participes, devenus aujourd'hui de vraies prépositions, conservaient encore, chez Rabelais, leur nature participiale et le signe de l'accord, dans des cas où ils sont maintenant invariables. De même, les mots *demi* et *tout*, quelle que soit leur position, sont encore considérés comme adjectifs.

1. Cf. I, 244.

A. *Accord du mot « demi ».*

Le mot *demi* est encore considéré comme qualifiant le mot dont il est suivi, et par conséquent, s'accorde avec lui :

Demye douzaine d'hespanolz. I, 58.
Puis estudioit quelque meschante *demye* heure. I, 79.
Et quelcun l'admonesta a *demye* alaine d'un grand hanat plein de vin vermeil. I, 283 (1).

Nous voyons aussi, au xve siècle, le mot *demi* s'accorder avec le substantif suivant dans les *Cent Nouvelles* et chez Commynes :

Une *demye* douzaine de bien fines chemises. *Cent Nouv.* I, 160.
Puis *demye* heure après alla par les rues. *Id.* II, 186.
Et la pluspart fouyent jusques en la fourest, qui estoit pres de *demye* lieue. Commynes, 25.

Demi s'accorde aussi dans l'*Heptaméron*, chez Des Périers :

Lequel n'estoit que à *demye* lieue. *Hept.* I, 280.
Lequel ne fut pas *demie* heure avec elle. *Id.* I, 308.
Voicy *demie* douzaine de clefz. *Nouv. Récr.* II, 37.

Nous voyons même, dans l'*Heptaméron*, *demi* s'accorder avec un adjectif dans un cas où il est évidemment adverbe, et où nous le remplacerions aujourd'hui par l'expression *à demi* :

Lequel elle aymoit si fort, qu'elle en estoit *demye* enragee. I, 252.

B. *Accord du mot « tout ».*

Rabelais considère presque toujours comme adjectif,

1. Cf. II, 174, 268, 497, etc.

et par conséquent comme variable, le mot *tout*, même lorsqu'il est placé devant un adjectif ou un participe commençant par une voyelle :

L'ame *toute* indignee prendra course à tous les Diables. II, 30.

J'ay les espaules *toutes* usées à force de porter harnois. II, 43 (1).

Le même usage existe chez les auteurs du xv[e] siècle :

Sa mère *toute* enragée, forcenée et tant marrie qu'on ne pourroit plus, si prend à la tenser. *Cent Nouv.* I, 47.

Et la trouverent *toute* ouverte. Commynes. 103.

Encore chez les contemporains de Rabelais, comme chez lui, ce mot est souvent, en pareil cas, considéré comme adjectif, et, dans l'*Heptaméron*, si nous voyons *tout* rester invariable, nous le voyons plusieurs fois aussi prendre la marque du féminin :

Feyt lever sa femme du lict *toute* en chemise. III, 65.

Toute endormie. III, 72.

IV

De l'accord avec le mot le plus rapproché.

L'observation de nos règles actuelles exige une certaine réflexion. Aussi ne sont-elles pas naturellement établies : mais elles viennent en partie de l'influence latine, en partie des grammairiens, qui ne sont pas toujours d'accord avec la syntaxe latine quand ils préten-

1. Cf. , 314; II, 317.

dent en appliquer les règles. Au temps de Rabelais, l'accord est beaucoup plus simple, et se fait, bien souvent, avec le mot le plus rapproché.

A. *Accord de l'adjectif et du participe.*

Nous avons vu, en étudiant l'ellipse, que l'article, l'adjectif possessif ou démonstratif se rapportant à plusieurs noms, pouvaient ne s'accorder qu'avec le plus rapproché. Il suffira de citer quelques exemples pour montrer que l'adjectif qualificatif, et le participe passé, jouissent de la même liberté :

La munificence et benignité *divine*. I, 88.
Qui a mis Hercule en bruit et renommee *sempiternelle*? III, 58.
Le nom et tiltre de vostre alliance *entendu*. I, 117.
Et veulx que vous soient *rendues* armes et cheval. I, 170.

B. *Accord du verbe.*

Rabelais conserve aussi pour l'accord du verbe avec le sujet les libertés de l'ancienne syntaxe :

En la bataille se *tint* le roy et les princes de son royaulme. I, 101.

Une riviere plus grande que n'*est* le Rosne, et le Danouble. I, 354.

Ma coustume et mon style *est* les nommer Praesages femmes. II, 84.

Leurs guimples, collerettes, baverettes, couvrechefz et tout aultre linge, y *devint* plus noir qu'un sac de charbonnier. II, 454 (1).

On trouve des exemples de cet accord dans les *Cent Nouvelles* et dans *Saintré* :

1. Cf. I, 330; II, 42, 265, etc.

Fortune et honneur à ceste heure leur *court* sus. *Cent Nouv.* I, 178.

Si *veult* nature, droit et raison qu'elle l'en doit trop mieulx aymer. *Saintré*, 29.

Chez Commynes, ce genre d'accord est beaucoup plus fréquent :

Au regard du bastard de Rubempré, il est vray qu'il estoit prins pour les signes et contenances que *avoit* ledit bastard et ses gens à l'environ de la Haye. 6.

Apres *fut apporté* le vin et les espices. 8.

Lendemain s'y *trouva* le Roy et tous les princes. 77 (1).

On trouve beaucoup d'exemples analogues dans l'*Heptaméron* :

L'ignorance et la folle crainte *faict* perdre aux hommes beaucoup de bonnes advantures. I, 338.

Et s'en alla rendre religieux en l'abbaye ou *estoit* enterrée sa femme et les deux amans. III, 300 (2).

Calvin lui aussi fait souvent accorder le verbe avec le sujet le plus rapproché :

L'issue et le jugement luy en *appartient*. 243 (3).

Les exemples sont très nombreux chez Montluc :

Ainsi *va* le monde et la fortune. 66.

Le bien et le mal *dépend* tout de luy. 85 (4).

1. Cf. 21, 25, 41, 77, 440, 472, etc.
2. Cf. II, 89, 101, etc.
3. Cf. 225, 246, 262, etc.
4. Cf. 4, 37, 39, 40, etc.

V

De la Syllepse.

C'était un usage assez familier à notre ancienne langue de faire accorder le verbe plutôt avec le sens qu'avec le mot lui-même, et la syllepse se présente chez Rabelais sous plus d'une forme.

A. *De l'accord avec les noms collectifs.*

Le pluriel se met avec les noms collectifs, beaucoup plus librement que dans la syntaxe moderne ; mais on ne peut constater aucune règle générale, et dans une même page on trouve des exemples contradictoires.

Toute ceste bande des ennemys *furent* en grand horreur noyez I, 136.

Tout le peuple de l'isle *estoient* charpentiers. II, 359.

Le peuple *sont* tous voleurs et larrons. II, 503.

Ceste, dist Epistemon, meschante ferraille de moines *sont* par tout le monde ainsi aspres sus les vivres. III, 114.

Ce fait se présente chez les écrivains du xv[e] siècle. On en trouve des exemples dans les *Cent Nouvelles* :

Apres ung grand tas d'agyos, se part la compagnie de l'ermite et *vindrent* à l'ostel devisant. *Cent Nouv.* I, 77.

On trouve des exemples analogues chez Commynes et dans *Jehan de Paris.* Commynes emploie le pluriel avec le mot *nul* :

Se mit le conte de Charroloys en chemin avec toute ceste armee, qui *estoient* tous à cheval. Commynes, 15.

Il est à croire que *nul* de ces deux seigneurs ne *sont accreuz* de foy depuis ce temps là. *Id.* 75.

Sire, plaise vous sçavoir que j'ay esté à Seguovie, où j'ay trouvé grand peuple devant, que *tiennent* la ville assiégée. *J. de Paris*, 8.

Le pluriel avec un nom collectif se trouve aussi chez Le Maire des Belges.

Et de luy *vindrent* une secte de philosophes. 29.

B. *De l'accord avec les mots reliés par la préposition « avec ».*

Nous voyons aussi le verbe au pluriel quand le sujet est uni à un autre mot par la préposition *avec*. Logiquement, en effet, il y a bien alors pluralité dans le sujet :

Ainsi que Pantagruel avecques toute sa bande *entrerent* es terres des Dipsodes, tout le monde en estoit joyeux, et incontinent se rendirent à luy. I, 374.

On peut rapprocher de cette phrase les deux suivantes, qui se trouvent dans *Saintré* :

Et je voy ores que vostre dueil allié du mien, *ont* tant assailli et combatu mon cueur qu'ilz l'ont vaincu et navré à mort. 91.

Saintré atout sa compaignie, vestu de sa livrée, *vindrent* prendre congé du roy. 92.

Chez Le Maire des Belges, l'emploi du pluriel en pareil cas semble être assez habituel :

Nembroth avec son fils Belus et tout son peuple *allerent* en la champaigne de Sennaar. 11.

Dans l'*Heptaméron*, le pluriel est aussi assez fréquent :

Le Vice-roy aveeq tous les Cappitaines *estoient venuz* faire la révérence au Roy. I, 342.

En telle sorte que luy aveeq tous ceulx qui descendirent en terre, *furent* tous *tuez*. II, 41.

Ceste dame aveeq son fils *furent logez* en la maison du Roy. II, 153.

C. *Accord avec un mot sous-entendu.*

Dans certains cas, pour expliquer que le verbe reste au singulier, on peut sous-entendre devant lui l'impersonnel *il*. Nous avons déjà vu que d'autres irrégularités peuvent s'expliquer de cette façon.

En *mourut* dix ou douze de peste. I, 296.

Et tant *mourra* de gens d'esglise qu'on ne pourra trouver à qui conferer les benefices. III, 242.

Et y *fut donné* quelques esraflades de picques et espees. III, 407.

Commynes emploie cette tournure :

Et pour ces raisons *fut offert* au roy d'Angleterre, pour luy et les seigneurs, les duchez de Normendie et de Guyenne. 45.

On la rencontre aussi chez Calvin :

Comme d'une racine pourrie ne *procede* que rameaux pourris. 291.

D. *De l'expression « un des plus grands qui soit ».*

Enfin dans les expressions telles que *un des plus grands qui soient*, l'accord se fait souvent avec le mot *un* au lieu de se faire avec le relatif. Ce cas ne se présente pas très fréquemment chez Rabelais :

Lequel je ayme et revere comme *l'un des plus suffisans qui soit* huy en son estat. II, 145.

J'ay *une des plus belles, plus advenentes, plus prudes femmes en mariage, qui soit* en tout le pays de Xantonge. II, 287.

Cet usage existe au xv[e] siècle. Nous trouvons dans les *Cent Nouvelles* des exemples semblables à ceux de Rabelais :

Je n'eu pas si tost accointance ne entrée ceans que je ne priasse *une des belles filles qui y soit.* I, 152.

M'amye, c'est force ennuyt que tu me serves, et que tu m'aydes à achever *une des choses au monde qui plus au cueur me touche.* I, 225.

On trouve beaucoup d'exemples dans l'*Heptaméron* :

Pour ce que le passaige est *un des plus longs qui soit en* France. I, 299.

Qui est *un des plus beaulx et parfaictz jeunes princes qui soit* en la chrestienté. I, 347 (1).

On trouve aussi le singulier ainsi employé chez Noël du Fail :

L'un des plus grands gaudisseurs qui soit d'icy à la journee d'un cheval. *Prop. Rust.* I, 13.

1. Cf. II, 18, 100, etc.

CHAPITRE XII

DE L'ORDRE DES MOTS

I

De l'ordre des éléments de la proposition.

A. *Place du sujet.*

1° Il arrive très souvent, chez Rabelais, que le sujet se trouve placé après le verbe, dans des cas où nous jugerions cette inversion impossible :

Se esveilloit doncques *Gargantua* environ quatre heures du matin. I, 86.

Les exemples de cette inversion se rencontrent, le plus souvent, quand la phrase commence par une conjonction quelconque, ne fût-ce que la conjonction *et*, ou bien par une proposition participiale :

Et vous conduiront en saulveté *six cens hommes d'armes*. I, 185.

Pantagruel rien ne respondent, continua *Panurge*. II, 26 (1).

Cette inversion est très habituelle aussi dans les propositions subordonnées :

Et suis d'opinion que ne erroient *les Perses*. II, 35.

Elle est très fréquente au xv[e] siècle :

Si vesquirent depuis assez longtemps *monseigneur et madame* assez paisiblement ensemble. *Cent Nouv.* I, 55.

Oppina le premier *le conte de Sainct Pol*. Commynes, 32 (2).

Cette inversion reste fréquente chez Le Maire des Belges, bien qu'elle ne se rencontre guère sans que la proposition commence par une conjonction :

Et ne se faisoit *nul sacrifice* sans eux. 30.

Or regna *Tuscus* pacifiquement. 34.

Les exemples sont un peu plus rares chez les contemporains de Rabelais :

Plusieurs fois alla et vint *Amadour*. *Hept.* I, 351.

Et vesquit trop longuement *le povre homme*. *Nouv. Récr.* II, 252.

Et tellement crioient et brailloient *ces deesses* que tout le bois de la Touche en retentissoit. *Prop. Rust.* I, 88 (3).

Les exemples analogues sont assez rares chez Calvin, dont la construction se rapproche bien plus de la nôtre que celle des contemporains. Cependant lui aussi pratique l'inversion du sujet :

Et ne peuvent autrement consister *les sentences* qui sont en l'Epistre aux Hebrieux. 201.

1. Cf. I, 15, 29, 30, 32, 33, etc.
2. Cf. Commynes : 6, 7, 9, 12, 14, 15, 17, 19, 20, 21, 22, 23, 25, etc.
3. Cf. *Hept.* I, 342, 345, 377 ; II, 67, etc.

B. *Place du régime.*

On peut dire, à la rigueur, que cette construction n'est pas absolument contraire à notre syntaxe, car il arrive encore, dans certains cas, que le verbe, quand il n'a qu'un complément circonstanciel, ou quelquefois même quand il a un régime indirect, précède son sujet. Mais ce fait ne se présente pas quand le verbe a un régime direct : au contraire, l'inversion a très souvent lieu en pareil cas chez Rabelais, soit que le régime direct précède le verbe, soit qu'il se trouve intercalé entre le verbe et le sujet, soit qu'il se trouve rejeté à la troisième place, le sujet occupant la seconde.

1° Régime, — verbe, — sujet.

Cinq douzaines en prindrent noz gens. I, 122.
Semblables actions de graces rendit Pantagruel à toute l'assistance. I, 320.

Cette construction, qui cependant peut assez facilement prêter à l'équivoque quand le sujet et le régime sont au même nombre, est assez fréquente au xve siècle. On en trouve des exemples dans les *Cent Nouvelles* et dans *Saintré* :

Ce que sa langue n'osoit respondre, monstrèrent ses yeulx. *Cent Nouv.* I, 108.
Et *maint biaulx aultres exemples* met ledit benoit saint Jherosme. *Saintré*, 6.

Dans ce cas, comme dans le précédent, on trouve beaucoup plus d'inversions chez Commynes :

Mais *le principal faiz* portoient les Angloys. 22.

Mais *meilleur serviteur* n'eut point le Roy. 65 (1).

Cette inversion est assez fréquente chez Le Maire des Belges :

Et *la reste* possedent les heritiers de Bavo. 5.
Et *le semblable* firent Thuscon son oncle et Thubal son frere. 28.

Les exemples sont assez rares chez les contemporains de Rabelais, sauf chez Noël du Fail; on en trouve aussi chez Montluc :

Et *les moyennes* occupoient les moindres d'aage. *Prop. Rust.* I, 12.
Une autre faute fit nostre roy. Montluc, 103.

2° Verbe, — régime, — sujet.

Au lendemain prindrent *chemin* Gargantua, son precepteur Ponocrates, et ses gens. I, 63.
Ainsi passa *la nuict* Panurge à chopiner avecques les paiges. I, 310.

Cette construction est la plus rare de toutes. Elle se rencontre surtout quand le verbe et son complément direct doivent former une expression qui équivaut à peu près à un verbe unique. Au xve siècle on la trouve chez Commynes et dans *Jehan de Paris* :

Et y mettoient *grans doubtes* d'aucuns. Commynes, 16.
Et porta *la parolle* maistre Guillaume Chartier. Id. 48.
Si laissèrent du tout *le parlement* les Anglois. *J. de Paris*, 52.

Elle se trouve aussi, mais rarement, chez les conteurs contemporains de Rabelais.

Pour ce que sans luy n'ont *pouvoir* toute la vertu et puissance de l'homme. *Hept.* I, 290.

1. Cf. 13, 23, 72, 76, 77, 425, 433, 473, 486, etc.

Et avoient *cela* en très grande reverence nos anciens. *Prop. Rust.* I, 30.

3° VERBE, — SUJET, — RÉGIME.

Cette construction est une des plus fréquentes chez Rabelais :

Ainsi conquesta Bacchus *l'Inde.* I, 23.
A quel propos luy despartiroit le Soleil *sa lumiere* ? II, 28.
Là en baufrant attendent les moines *l'Abbé.* II, 79 (1).

Elle est assez fréquente également au xve siècle. Chez Commynes, elle est même extrêmement commune. On la voit assez souvent aussi dans *Jehan de Paris :*

Et n'eut jamais musnier *tant d'honneur ne d'advancement. Cent Nouv.* I, 25.
Et louoit chascun *la foy* du Roy. Commynes, 76.
Et luy donna le Roy *deux mil escuz* de pension. *Id.* 418.
Et en porterent le roy et la royne *le dueil* ung an. *J. de Paris.* 22 (2).

Cette construction est fréquente aussi chez Le Maire des Belges :

Or avoit Cham *une sœur.* 18.
Si dressa ledict Cesar *un autel.* 59 (3).

Elle n'a pas disparu au temps de Rabelais :

Et ainsy, rendit ce chaste corps *son ame* à son Createur. *Hept.* I, 269.
Et, au matin, en s'habillant, apparceut le mary *l'anneau* que son compaignon avoyt au doigt. *Id.* I, 322.
Et demande ce jour autres façons de faire. *Prop. Rust.* I, 118.

1. Cf. I, 11, 268, 314, etc.
2. Cf. Commynes : 7, 8, 13, 15, 22, 31, 33, 44, 53, 54, etc.
J. de Paris : 15, 20, 25, 50, 52, 115, 121, 124, etc.
3. Cf. 10, 13, 28, 30, 33, 41, 53, 57, 58. etc.

4° Régime, — sujet, — verbe.

Quand le sujet n'est pas placé après le verbe, on peut trouver encore deux tournures différentes de notre construction actuelle. Le complément peut commencer la proposition, ou bien se trouver intercalé entre le sujet et le verbe.

Il est assez rare que le mot placé entre le complément et le verbe soit un substantif. C'est le plus souvent un pronom. On peut joindre aux phrases de cette catégorie, celles dans lesquelles, le verbe étant à l'impératif, à l'infinitif, ou au participe, il n'y a naturellement pas de sujet exprimé :

Puis *ceulx qui là estoient mors* il feist honorablement inhumer. I, 187.

Diogenes les voyaut en telle ferveur *mesnaige* remuer. II, 7.

Ce qu'à aultruy tu auras faict, soys certain qu'aultruy te fera. II, 50.

Conseil prenez de quelque Mut. II, 95.

Dans les *Cent Nouvelles* et dans *Saintré*, on ne trouve guère non plus de substantifs sujets ainsi intercalés. Mais on trouve assez souvent un pronom :

Je vous supplie que *tout aultre passé courroux et cest icy* vous obliez. *Cent Nouv.* I. 8.

Et endemantiers qu'ilz dansoient, *le petit Saintré* les yeulx de ma dame ne cessoient de regarder. *Saintré*. 52.

Et *le semblable* messire Enguerrand fist. *Id.* 110.

Chez Commynes et dans *Jehan de Paris*, on trouve le pronom sujet intercalé. Il en est de même encore chez Le Maire des Belges :

Deux choses plus je diray de luy. Commynes, 34.

Point ne le laisseroit, tant comme *leur chemin* il vouldroit tenir. *J. de Paris*, 47.

La première il retint avec luy. J. Le Maire, 12.

Noël du Fail se sert encore de cette tournure :

Cette exemption ils appellerent Noblesse. *Prop. Rust.* I, 5.

5° Sujet, — régime, — verbe.

Cette construction est assez habituelle chez Rabelais, surtout quand le sujet est un pronom relatif. On la trouve aussi dans les propositions infinitives :

Et que prudentement le figura Æsope en ses Apologes, disant chascun homme en ce monde naissant *une besace* au cou porter. II, 81.

Est-ce quelque vertu latente et proprieté specificque absconse dedans les marmites et contrehastiers, qui *les moines* y attire, comme l'aymant à soy *le fer* attire. II, 308 (1).

Au xve siècle, on trouve quelquefois cette tournure avec un substantif comme sujet, mais on la trouve plus souvent avec un pronom relatif :

Advint ung jour après disner que tresbeau temps faisoit, et que le soleil *ses raiz* envoyoit et despartoit par la terre. *Cent Nouv.* I, 64.

Le bon hermite, faisant le guet quant la deceue veille *sa simple fille* amenroit, la voit venir. *Ibid.* 75.

Alors messire Enguerrant *le bracelet* osta. *Saintré*, 104.

On la trouve aussi, mais assez rarement, chez Le Maire des Belges :

L'auteur qui *ceste histoire* a recueilli. 16.

1. Cf. I, 118, 185 ; II, 28, 187, 223, etc.

Elle est assez rare aussi chez les contemporains de Rabelais. On la trouve chez Noël du Fail :

Au moyen de quoy ces anciens Carthaginiens *autant d'anneaux* donnoient à leurs soldatz qu'ilz eussent esté en de batailles. *Prop. Rust.* I, 6.

Remarque I. — Toutes les libertés que Rabelais prend pour la position du régime direct, il les prend, à plus forte raison, pour celle du régime indirect. La place de ce régime n'est pas absolument fixe, même dans notre syntaxe actuelle. Aussi ne s'étonnera-t-on pas que chez Rabelais, comme chez ses prédécesseurs et ses contemporains, l'inversion en pareil cas soit extrêmement fréquente.

Remarque II. — L'infinitif régime a une partie des libertés du substantif régime. Il peut se placer avant le verbe et même en être séparé par son complément. Il peut aussi, quand il suit le verbe, n'être pas placé immédiatement après, mais en être séparé, soit par son complément, soit par le sujet du verbe. Ces libertés sont communes à Rabelais et à ses contemporains.

C. *Place de l'attribut du sujet.*

Toutes les places que nous avons vues occupées par le complément direct, nous les voyons aussi chez Rabelais occupées par l'attribut du sujet, dont la construction est au moins aussi libre que celle du complément.

1° Attribut, — verbe, — sujet.

Desquelz *coronel* estoit Riflandouille. II, 399.

Il est inutile d'insister sur cette construction, qui

n'est pas absolument contraire à nos habitudes. Nous disons encore, par exemple, *grande fut sa surprise.*

2° VERBE, — ATTRIBUT, — SUJET.

Et ne me sera *corrival* ce beau Juppin. II, 63.

Cette tournure n'est pas une des plus fréquentes chez Rabelais. Nous la trouvons au XVe siècle :

Et est *bien vray* le commun dict des maistres. *Saintré*, 43.
Et estoit *chief* de ce guet monseigneur de Chastel Guyon. Commynes, 56.
Si fut *moult joyeuse* la pucelle. *J. de Paris*, 86.

Elle se trouve chez Le Maire des Belges, et, quoique assez rarement, dans l'*Heptaméron* et chez Noël du Fail. Elle se trouve même chez Calvin, qui en effet ne peut craindre en l'employant aucune obscurité :

Et en fut *natif* Pythagoras. J. Le Maire, 21.
Souvent sont *differens* les fardeaux de l'homme et de la femme. *Hept.* II, 172.
Ne nous sont gueres *duisans* telz menuz plaisirs. *Prop. Rust.* I, 46.
Et d'autant plus est *detestable* l'impieté de Servet. Calvin, 160.

3° VERBE, — SUJET, — ATTRIBUT.

Cette construction est très fréquente chez Rabelais :

Ainsi se feist Jacque cueur *riche.* I, 23.
Et feut la forme d'icelluy *large et ronde.* II, 33 (1).

Elle est fréquente aussi au XVe siècle, mais moins

1. Cf. II, 152, 362, 369, 395, etc.

dans les *Cent Nouvelles* et dans *Saintré* que chez Commynes :

A ceste occasion se tenoit nostre compaignon *bien fier*. *Cent Nouv.* I, 2.

Et par ainsi demoura ceste loyalle et bonne amour *secrette*. *Saintré*, 60.

Mais estoient les souspessons *grandes*. Commynes, 8 (1).

Elle est assez fréquente chez Le Maire des Belges, chez les conteurs contemporains de Rabelais, et se rencontre même chez Calvin :

Et fut le dict Noé *geant*. J. Le Maire, 7.

Où pour l'heure estoit la pauvre Aventurade *griefvement malade*. *Hept.* I, 364.

Et luy fut sa jeunesse *assez heureuse*. *Nouv. Réer.* II, 252.

Tant est nostre nature *encline à erreurs*. Calvin. 75 (2).

4° Sujet, — attribut, — verbe.

La plupart du temps, on ne rencontre cette construction que quand le sujet est un pronom personnel :

Tant *laid* il estoit de corps et ridicule en son maintien. I, 3.

Cette construction se rencontre au xv[e] siècle :

Jaloux il ne seroit. *Cent Nouv.* I, 62.

5° Attribut, — sujet, — verbe.

Chez Rabelais, cette tournure se rencontre surtout quand le sujet est un pronom relatif, mais on la voit aussi avec un substantif :

Mais si le vouloir de Dieu *tel* eust esté, diriez vous qu'il ne l'eust pu faire ? I, 27.

1. Cf. Commynes : 19, 24, 30, 42, 52, 57, 69, 474, 492, etc.

2. Cf. J. Le Maire, 9, 15, 19, 36, etc. — *Hept.* II, 50, 62, 153, 169, 170, etc.

Cette construction est de celles qui ont laissé des traces dans la langue moderne, dans les expressions *ce que bon lui semble, qui pis est*, etc. On la trouve bien plus souvent chez les auteurs du XVe siècle que chez Rabelais :

Fut rencontré ung ancien cordelier qui *borgne* estoit. *Cent Nouv.* I, 12.

Lors s'en va à Perrin de Solle, qui *tailleur du roy* estoit. *Saintré*, 49 (1).

Remarque. — On peut ranger dans la même catégorie les propositions dans lesquelles le participe passé est intercalé entre le sujet et l'auxiliaire *être*. On sait en effet qu'au XVIe siècle, bien plus que de nos jours, le participe avait une valeur distincte et pouvait souvent être considéré comme un véritable attribut :

Et silence des Egyptiens *recongnu* estoit en louange deifique. III, 74.

On trouve des exemples de cette construction chez les contemporains de Rabelais :

Car oncques place *bien assaillye* ne fust qu'elle ne fust prinse. *Hept.* I, 338.

D. *Place de l'attribut du régime.*

Aujourd'hui l'attribut du régime se trouve placé d'ordinaire après le verbe et à côté du régime, qu'il peut précéder ou suivre. Mais il pourrait y avoir quatre autres constructions, et les quatre se trouvent chez Rabelais :

1. Cf. *Cent Nouv.* I, 5, 9, 14, 15, 18, 19, 67, 81, 85, 92, 102, 106, etc. — *Saintré*, 53, 69, etc. — *J. de Paris*, 3, 11, 35, 71, 78, 118.

1° Attribut, — régime, — verbe.

Cette construction est la plus rare. On ne la trouve guère que quand l'attribut est un mot comme *tel*, et le régime un pronom personnel :

Sa femme *tel* le voyant, cuydoit qu'on l'eust au marché desrobbé. II, 433.
Si *guerre* la nommez, elle n'est que superficiaire. I, 170.

2° Régime, — attribut, — verbe.

Cette construction ne se rencontre guère que quand le régime est un pronom relatif, ou quand l'attribut est un participe passé, élément d'une des formes composées de la conjugaison :

Aultres croissoyent par les aureilles, lesquelles *tant grande* avoyent, que de l'une faisoyent pourpoint, chausses et sayon. I, 222.
Vos ongles *mords* avez. III, 74.

3° Attribut, — verbe, — régime.

Cet ordre est également rare chez Rabelais, il se trouve quand l'attribut est le pronom *tel* :

Et *tel* avez veu le chanoine Panzoult. I, 221.

4° Régime, — verbe, — attribut.

Rabelais emploie cette construction beaucoup plus souvent et plus librement que les précédentes :

Les œilz avoit *rouges et flamboyans*. II, 415.
Le cas ne trouvoit *difficile*. II, 189.

II

De l'ordre des différents déterminants.

Rabelais s'écarte un peu plus de ses contemporains dans sa façon de placer les déterminants du nom, de l'adjectif, du verbe : régime du nom et de l'adjectif, épithète, adverbe, etc.

A. *Place du régime du substantif.*

Il arrive très souvent que le substantif déterminant un autre substantif, et régi par la préposition *de*, se place avant le mot déterminé :

Comme vous sçavez estre *du mouton* le naturel. II, 296.
Sçavoir est d'une region en laquelle n'est ouy *des Coqs* le chant. II, 490.

Il arrive même que ce complément soit séparé par plusieurs mots du substantif qu'il détermine :

De cheval donné tousjours regardoit en la gueulle. I, 44.
Mais le moyne luy fit responce peremptoire, que *de moynes* il ne vouloit charge ny gouvernement. I, 189 (1).

Presque partout, il y a un peu de caprice dans l'inversion du déterminant du nom, car cette inversion n'est déjà plus très fréquente chez les écrivains du XVe siècle : on en peut cependant citer des exemples :

Luxure est *de l'ame* destruction. *Saintré*, 28.

1. Cf. I, 221, 228, 256, 313; II, 216, 383, etc.

Et *de tous ces personnages icy* se trouveront les quictances en la Chambre des Comptes. Commynes, 418 (1).

A mesure que nous avançons, nous rencontrons de moins en moins souvent cette inversion, et, assez souvent, elle a une raison logique. Elle se rencontre chez Le Maire des Belges :

Et *dudict Janus* portent aujourd'huy le nom tous les huys et portes. 15.

On en trouve des exemples dans l'*Heptaméron*, chez Noël du Fail. Dans l'*Heptaméron*, nous voyons le déterminant repris par le pronom *en* :

Car, *de telz mariz* que ceulx là, les cendres *en* seroient bonnes à faire la buée. *Hept.* II, 356.
Qui *de l'enfant* merveilleusement agrave le desmerite. *Prop. Rust.* I, 27.

Calvin a recours à cette inversion quand elle peut avoir son utilité :

Ainsi *de restreindre* au Pere exclusivement le nom de Dieu pour le ravir au Fils, il n'y a ne raison ne propos. 185.

En somme, malgré les quelques exemples cités, la construction de Rabelais marquerait un recul même sur la syntaxe du xve siècle, si nous ne pouvions attribuer uniquement au caprice sa grande liberté.

B. *Place du régime de l'adjectif.*

Le régime de l'adjectif peut aussi, chez Rabelais, précéder, immédiatement ou non, l'adjectif qu'il détermine :

1. Cf. *Saintré*, 60, 70 etc. — Commynes, 52, 449, etc.

Une de ses gouvernantes m'a dict que *de ce faire* il estoit tant coustumier, qu'au seul son des pinthes et flaccons il entroit en ecstase. I, 30.

Chose on monde plus les humains ne rendoit *à maladies* subjetz que de pain non fermenté, non salé user. II, 484 (1).

On trouve d'assez nombreux exemples de cette inversion chez les écrivains du siècle précédent :

De vostre infortune ne suis-je pas joyeux. *Cent Nouv.* I, 71.

Qui trop estoient à la fille ennuyeux. *Ibid.* 91 (2).

L'inversion du déterminant de l'adjectif subsiste, quoique moins libre, chez les contemporains de Rabelais :

Après avoir cherché toutes occasions *à luy* possibles, vint à ce gentilhomme. *Hept.* II, 16.

Depuis cinquante ans nostre village ne fut *en jeunes gens* autant florissant comme il est de present. *Prop. Rust.* I, 26.

C. *Place de l'adjectif épithète.*

1° Il arrive souvent que l'épithète précède le substantif dans des cas où nous la mettrions après :

Entre les dons, graces et prerogatives desquelles le souverain plasmateur Dieu tout puissant a endouayré et aorné l'*humaine* nature... I, 252.

Non comprins l'*incertain* revenu des Hanetons et Cacquerolles. II, 20.

Estoit rigoreusement à un chascun defendu, plus par an despendre, que portoit son *annuel* revenu. II, 24 (3).

Cette disposition de l'adjectif épithète se rencontre assez fréquemment chez les écrivains du XVe siècle :

Son *troublé* cueur se remist à nature. *Cent Nouv.* I, 9.

1. Cf. avec *de* : II, 165, 390, etc.; avec *à* : I, 228; II, 154, 308, etc.
2. Cf. *Saintré*, 18, 85, etc.
3. Cf. II, 23, 46, 58, 281, 457, etc.

Aisné filz au seigneur de Saintré. *Saintré*, 3.

Et ne usoit point de ses *privees* parolles qu'il ne fist quelque bien au personnage à qui il parloit. Commynes, 61 (1).

L'usage est toujours très libre au xvi[e] siècle, dans l'*Heptaméron* et chez les autres conteurs :

Et elle, qui, nonobstant son *dissimulé* visage. *Hept.* I, 387.

Il ne se pouvoit passer du *feminin* genre. *Nouv. Récr.* II, 42.

Pour de prime face traiter leur *supposé subjet*. *Prop. Rust.* I, 1 (2).

2° Lorsqu'un substantif est qualifié par deux ou plusieurs adjectifs, Rabelais place souvent aussi toutes les épithètes avant ce substantif. Il en est de même si ces adjectifs, ou l'un d'eux seulement, se trouvent accompagnés d'un complément déterminatif, ce qui nous semblerait aujourd'hui peu satisfaisant pour l'équilibre de la phrase. Il arrive aussi que le complément déterminatif se trouve rejeté après le substantif :

Escripre et bien traire et former les *antiques et romaines* lettres. I, 88.

Du cousté de la Transmontane advola un *grand*, *gras*, *gros*, *gris* pourceau. II, 415.

Lesquelles vestues de *longues*, *blanches et delices* aubes à doubles ceinctures nous invitoient à boire. II, 448.

Je luy porte de mon voyage *une belle et de unze poulsees longue* branche de coural rouge. II, 287.

De brief seroit France privee d'un tant perfaict et *necessaire* chevallier *à sa gloire et protection*. II, 366 (3).

Les écrivains du xv[e] siècle usent de la même liberté de construction :

1. Cf. *Cent Nouv.* I, 8, 75. etc. — *Saintré*, 7, 32, 78, etc. — Commynes, 436, etc.

2. Cf. *Hept.* II, 105, etc.

3. Cf. I, 4, 297 ; II, 28, 68, etc.

L'abusé et deceu maistre remonstre à son clerc l'aspreté de religion. *Cent Nouv.* I, 71.

Tous vrays amoureux fuient à tout pouvoir ce *tres desplaisant à Dieu et au monde* pechié d'ire. *Saintré*, 20.

Cette liberté se retrouve chez les écrivains du seizième siècle :

La plus satisfaicte et la mieux traitée femme qui oncques fut. *Hept.* II, 150.

Et en ces (*Dieu sçait*) *bien dressees* escarmouches s'entreprenoient, comme voyez qu'on fait aux barres. *Prop. Rust.* 1, 4.

Je crois estre un des plus *contens* hommes *de Dieu, du roy et de ma fortune* qui soit aujourd'huy en ce monde. Montluc, 19.

Malgré ces exemples, il est certain qu'il y a beaucoup de fantaisie chez Rabelais, et qu'il s'amuse plus d'une fois à construire bizarrement sa phrase.

3° Ce qui nous prouve qu'il ne faut voir là qu'un caprice, c'est que, souvent aussi, il met l'adjectif après le substantif dans des cas où nous le placerions avant :

Bailla à un sien compaignon *vieulx* sa bezasse. II, 8.

Les Astres ne y feront influence *bonne*. II, 28.

On peut joindre à ces exemples ceux dans lesquels l'adjectif numéral suit le substantif au lieu de le précéder comme aujourd'hui :

Adoncques ouvrant Panurge le livre, rencontra on ranc *sezieme* ce vers. II, 61.

Laquelle avoit occis ses mary *second* et enfant. II, 208 (1).

On peut citer, au xve siècle, beaucoup d'exemples analogues :

Après ces nouvelles *bonnes*. *Cent Nouv.* I, 28.

1. Cf. II, 38, 207, 254, etc.

L'on feroit un fort grant pont sur bateaux *grands*. Commynes, 55.

La plus grant part demourerent avec le duc *nouveau* de Normandie. *Id.* 77.

Mais il veit la bataille *seconde* avant. *Id.* 313.

A l'époque de Rabelais également nous voyons très souvent l'épithète placée après le substantif dans des cas où elle le précéderait aujourd'hui :

Le marchant et elle ont maintesfois ri ensemble depuis aux despens de la femme *vieille*. *Hept.* I, 315.

Il print en mariage la fille d'un homme *vieulx*. *Nouv. Récr.* II, 191.

L'usage des contemporains de Rabelais différait cependant moins du nôtre que le sien.

4° Ce qui n'est pas rare non plus, chez Rabelais, quand deux épithètes sont coordonnées, c'est de les voir séparées par le mot qualifié ou par plusieurs mots, tandis que nous nous astreignons aujourd'hui à les réunir, soit avant le substantif, soit le plus souvent après :

En ceste mesmes saison Fayoles, quart roy de Numidie, envoya du pays de Africque à Grandgousier une jument *la plus enorme et la plus grande*, que feust oncques veue et *la plus monstrueuse*. I, 62.

Nous doibvons bien louer le bon Dieu qui par ce bon pain, par ce *bon* vin et *frays*, nous guerist de telles perturbations. II, 501.

Nous trouvons cette construction dans les *Cent Nouvelles* et chez Commynes, bien plus souvent que chez Rabelais :

Qui *trèsbelle* femme et *gente* avoit. *Cent Nouv.* I, 1.

Il apperceut sur le bord de la cuve ung *trèsbeau* dyamant *et gros*. *Ibid.* 22.

Qui avoit *saiges* hommes et *tres vaillans*. Commynes, 22.

C'est la cité que jamais je veisse avironnee de *meilleur* pays et *plus plantureux*. *Id*. 51 (1).

Au XVI[e] siècle, elle n'a pas disparu. Nous la trouvons, par exemple, dans l'*Heptaméron* et chez Calvin :

Le Roy François premier estoyt en ung *beau* chasteau *et plaisant*. *Hept*. III, 133.

Il se monstre assez clairement protecteur des *bonnes* causes et *droictes*. Calvin, 68.

Il est besoin qu'un *autre* remede et *meilleur* y entrevienne. *Id*. 82 (2).

D. *Place des adjectifs indéfinis.*

1° Autre.

Là où nous disons *tel autre*, Rabelais dit très souvent *aultre tel* :

Grands vases d'antique, grands potz, grans bassins, grands tasses, coupes, et *aultre telle* vaisselle toute d'or massif. I, 188 (3).

Aultre peut aussi être séparé du mot déterminé par un nom de nombre :

Il inventa les moulins à eau, à vent, à bras, à *aultres mille* engins. II, 484.

Aultre tel se trouve dans les *Cent Nouvelles*. Dans *Saintré* on trouve le nom de nombre intercalé, bien plus souvent que chez Rabelais :

Celle où nature avoit mis son entente de la faire très belle, meschine estoit, faisant le mesnage commun, comme les litz, le pain et *aultres telz* affaires. *Cent Nouv*. I, 90.

1. Cf. Commynes, 427, 432, 475 etc.
2. Cf. *Hept*. III, 157, etc. — Calvin, 78, 81, 85, 155, 201, 219, 229, etc.
3. Cf. I, 3, 95, 98, 169, 383; II, 111, 209, 412; III, 56, 341, 354.

Et semblablement à toutes les dames et damoiselles de la cour fist presenter *aultres deux cents* aulnes desdictes toilles. *Saintré*, 128.

Tantost apres vindrent *aultres six* clérons. *J. de Paris*, 81 (1).

Autre tel se trouve encore chez Noël du Fail :

Depuys qu'ilz ont commencé de hanter tavernes et *autres telz* lieux desbauchez, qu'ont ilz fait? *Prop. Rust.* I, 27 (2).

Aultre peut aussi chez Rabelais être séparé du nom par l'adjectif possessif :

Salue Panurge, frere Jan, Epistemon, Xenomanes, Gymnaste et *aultres tes* domestiques mes bons amis. II, 280.

La même disposition se trouve dans les *Cent Nouvelles* et chez Commynes :

Entre *les aultres ses* serviteurs. *Cent Nouv.* I, 10.

Et par ce moyen luy abandonneroit aussi les Liegeois, et *autres ses* malveillans. Commynes, 91 (3).

2° Aucun, tout.

Le mot *aucun* est très souvent placé chez Rabelais après le mot auquel il se rapporte. On trouve aussi dans une phrase du premier livre le mot *tout* après le substantif :

Esquelz n'a esté obmis exemple *aulcun* d'inhumainité. I, 116.

En certains couvents de ce monde est en usance : que si femme *aulcune* y entre (j'entends des preudes et pudicques) on nettoye la place par laquelle elles ont passé. I, 190 (4).

1. Cf. *Saintré*, 54, 160, 250, etc.
2. Cf. *Prop. Rust.* I, 35, 99.
3. Cf. Commynes, 89, 682.
4. Cf. I, 203, 218, 262, 300, 305, 348, etc.; II, 7, 10, 27, 28, 72, 73, 87, 88, 98, 106, etc.

Si Grandgousier nous mettoit siege, dès à present m'en irois faire arracher les dens *toutes*. I, 123.

Chez les contemporains de Rabelais on trouve, comme chez lui, mais bien moins souvent, le mot *aucun* après le substantif :

Elle esperoit en Celluy qui estoit vray juge et qui ne laisse mal *aucun* impugny. *Hept.* II, 374.

Et, la fille n'ayant avis ny moien *aucun* de se desrober sans le congé de son pere, ce fut force qu'il le sceust. *Nouv. Récr.* II, 26.

N'y avoit difference *aucune* entre les hommes. *Prop. Rust.* I, 2.

E. *Place de la préposition et de l'adverbe.*

Il ne faut pas séparer, dans cet examen de l'ordre des mots, la préposition de l'adverbe. Souvent, en effet, si la préposition ne précède pas immédiatement le mot qu'elle régit, c'est par un adverbe qu'elle en est séparée. La préposition qui est le plus souvent séparée de son régime est la préposition *pour*. Ce régime est le plus souvent un infinitif, mais on voit aussi un substantif. Elle peut être séparée de ce régime par les adverbes *donc*, *ainsi*, *toutesfois*, etc. :

Pour doncques mieulx son œuvre *commencer*. I, 85.
Par doncques *consequence* necessaire, il y passera. I, 137.
Pour ainsi *nous inquieter*. I, 186.

Nous voyons surtout, entre la préposition et le verbe, des adverbes de manière qui précèdent ainsi le verbe au lieu de le suivre, comme c'est la règle à peu près constante aujourd'hui. Nous trouvons aussi ces adverbes intercalés par exemple entre la conjonction *comme* et le verbe :

Ne mettre en nonchalance ses estudes et negoces *pour continuellement* à sa femme complaire. II, 171.

Comme apertement il dit. II, 65.

Ces exemples nous montrent déjà que l'adverbe n'est pas le seul mot qui puisse s'intercaler entre la préposition et le verbe. Nous voyons à cette place le complément direct, indirect ou circonstanciel, ou encore un gérondif :

Pour au commencement des repastz *faire* commemoration de saleures. I, 19.

Affin que ce tousseux n'entrast en vaine gloire *pour* à sa requeste *avoir rendu* les cloches. I, 69.

Te avoit on donné ce baston *pour* en ma presence *tuer* malignement mon tant bon amy Hastiveau? I, 175.

Lequel *pour* en grattant *avoir descouvert* le thesaur, eut la couppe guorgee. II, 12.

Quant aux adverbes, nous avons pu remarquer que la liberté qui permet de les mettre avant le verbe s'étend à peu près à toutes les catégories. Mais ce n'est pas toujours en cela que la syntaxe de Rabelais diffère de la nôtre : certains adverbes de quantité comme *beaucoup*, *assez*, peuvent au contraire chez Rabelais se placer après le mot qu'ils déterminent au lieu de le précéder comme aujourd'hui :

Vous me faictes *des biens beaucoup*. II, 36.

Il y a *de l'abus beaucoup*. II, 120.

Il est *bon et frays assez*. II, 10.

Quelquefois aussi, l'adverbe est placé après le mot qu'il détermine, mais en est séparé par un ou plusieurs mots :

Mais notez que cestuy rotissement me *guerist* d'une Isciatique *entierement*. I, 287.

Je ne m'en *souciroys* (respondit frere Jan) *pas tant* par adventure que l'on diroyt. II, 115.

Dès le xv[e] siècle, la place de la préposition et celle de l'adverbe sont, plus souvent que chez Rabelais, les mêmes qu'aujourd'hui. Cependant, même au xvi[e] siècle, tous les écrivains placent encore l'adverbe avant le verbe dans des cas où nous le mettrions après :

S'en alla en ung jardin où longuement se promena. *Hept.* I, 279.

A celuy qui plus vivement estonnoit son ennemi. *Prop. Rust.* I, 5.

Peu vous soucians de l'intemperie de l'air. *Ib.* 33.

Il est moins fréquent, au xvi[e] siècle, de voir la préposition séparée du verbe que de voir l'adverbe placé avant. Cependant, on trouve plusieurs exemples chez Noël du Fail. La préposition se trouve séparée de l'infinitif qu'elle régit, soit par un ou plusieurs adverbes, soit par un complément indirect ou circonstanciel :

Pour illec plus commodement et à l'ayse *parachever* certain negoce. *Prop. Rust.* I, 11.

Quoy voyant, je m'approchay, *pour* avec les autres *estre* plus atentif à leurs propos. *Ibid.* 12.

Pour avec des espines *reclorre* soudain le nouveau passage. *Ib.* 33.

On voit que Rabelais va presque toujours un peu plus loin que ses contemporains. Qu'il s'agisse du sujet ou des compléments du verbe, des déterminants du substantif ou de l'adjectif, des mots invariables, il ne s'astreint à aucun ordre déterminé. Sans doute il y a en cela beaucoup de caprice, beaucoup d'affectation même. Une construction bizarre ou simplement peu usitée

l'amuse autant que ces énumérations burlesques. ces bizarres accumulations de mots qui n'ont de français que la terminaison. Mais il ne faut pas le juger tout à fait d'après les lois de notre syntaxe moderne. Il faut se souvenir qu'à cette époque. il y avait plutôt un usage qu'une règle, et que cet usage était encore bien indécis.

CHAPITRE XIII

DE LA CONSTRUCTION DE LA PHRASE

La principale originalité de la syntaxe de Rabelais consiste donc dans la hardiesse et la haute fantaisie des inversions. C'est un des caractères qui donnent à sa phrase cette allure étrange qui ne se retrouve chez aucun de ses contemporains. Ce bouleversement complet des éléments de la proposition, essentiels ou accessoires, étonne d'abord le lecteur. Mais bientôt on le trouve presque naturel : après une lecture de Rabelais, c'est plutôt notre construction usuelle qui nous paraît d'une régularité excessive, d'une monotonie ridicule. Voyons maintenant comment les propositions se combinent entre elles, comment Rabelais construit sa phrase. Une étude sur sa syntaxe serait incomplète sans cet examen. Mais il ne peut plus être question ici de comparer Rabelais aux autres écrivains, cette comparaison ne pourrait être que négative.

Il est inutile d'insister sur ces énormes accumulations de mots qui se trouvent à chaque page. Elles ne sont que l'exagération d'une des habitudes du XVI[e] siècle.

On se contente alors assez rarement d'un seul mot pour exprimer une idée. La langue jeune, pleine de vie, exubérante, éprouve le besoin de montrer sa force et d'étaler sa richesse. Mais, chez Rabelais, les mots ne vont guère deux par deux : les expressions triples lui plaisent davantage :

Au cas que les aultres roys et Empereurs, voyre qui se font nommer Catholicques, l'eussent miserablement traicté, durement emprisonné, et rançonné extremement : il le traicta courtoisement, amiablement le logea avecques soy en son palays, et par incroyable debonnaireté le renvoya en saufconduyt, chargé de dons, chargé de graces, chargé de toutes offices d'amytié. I, 183.

Voici un autre exemple encore plus frappant :

Comme enfant nouvellement né, les fault alaicter, berser, esjouir. Comme arbre nouvellement plantée, les fault appuyer, asceurer, defendre de toutes vimeres, injures et calamitez. Comme personne saulvé de longue et forte maladie, et venent à convalescence, les fault choyer, espargner, restaurer. II, 17.

Voilà le point de départ; c'est ainsi que parle Rabelais, quand il écrit sérieusement. Si l'expression triple n'est pas mise là sans intention, au moins est-ce sans aucune intention plaisante. Mais, quand Rabelais s'amuse, il faut renoncer à compter. Qu'on relise le prologue du livre III : les préparatifs des Corinthiens pour soutenir l'attaque de Philippe, les armes de toute sorte qu'ils polissent, vernissent, nettoient, apprêtent, aiguisent, affilent, les divers mouvements que Diogène fait faire à son tonneau, tout cela sert de prétexte à faire jaillir des cascades de noms et de verbes. Enfin, Rabelais renonce même à donner à son énumération l'apparence d'une phrase. C'est en colonnes qu'il dispose les 153 jeux de Gargantua, les 300 épithètes acco-

lées à un même nom, et bien d'autres mots que M. Jean Fleury s'est amusé à compter. Pourquoi écrire ces litanies, qui ne sont plus un procédé de style? C'est tout simplement, selon l'expression de M. J. Fleury, « pour avoir le plaisir, comme l'avare, de plonger les mains dans son or, et de le faire miroiter (1). » Il ne faut pas chercher d'autre motif. Je ne blâmerais dans cette comparaison que le mot *avare*, qui me choque appliqué à Rabelais. J'aimerais mieux voir en lui un prodigue, jetant à pleines mains ses trésors, avec d'autant plus d'insouciance qu'il les sait inépuisables.

Ces accumulations de noms, d'adjectifs, de verbes, accompagnés quelquefois de leur sujet et de leur complément, sont rarement fastidieuses, la plupart du temps agréables, souvent très amusantes. Mais même quand elles ne sont que modestes, elles contribuent singulièrement à allonger la phrase. Bien souvent, sans retrancher une seule proposition, sans rien changer à la structure de la phrase, on pourrait diminuer de moitié et plus le nombre des mots employés. Seulement, sauf dans de rares exceptions, il est certain que des longueurs de ce genre ne peuvent nuire à la clarté. D'ailleurs, il s'en faut de beaucoup que la phrase de Rabelais soit d'ordinaire longue et encombrée. Elle s'adapte merveilleusement au sujet, et même au personnage. Les récits sont le plus souvent dans un style vif, bref, coupé, qui se rapproche plutôt de la manière du XVIIIe siècle que de celle du XVIIe. En voici seulement un exemple emprunté à l'histoire du diable de Papefiguière :

Venu le temps de la cuillette, le Diable se trouva au lieu

1. *Rabelais et ses œuvres*, II, 381.

avecques un esquadron de Diableteaux de chambre. Là rencontrant le Laboureur et ses gens commença seyer et recuillir les feuilles des Raves. Apres luy le Laboureur bechoyt et tiroyt les grosses Raves, et les mettoit en poches. Ainsi s'en vont tous ensemble au marché. Le Laboureur vendoit tresbien ses Raves. Le Diable ne vendit rien. Que pis est, on se mocquoit de luy publicquement. Je voy bien, villain, dist adoncques le Diable, que par toy je suys trompé. Je veulx faire fin du champ entre toy et moy. Ce sera en tel pact que nous entregratterons l'un l'aultre, et qui de nous deux premier se rendra quittera sa part du champ. Il entier demourera au vaincueur. La journee sera à huytaine. Va, villain, je te gratteray en Diable. Je alloys tenter les pillards Chiquanous, desguyseurs de proces, notaires faulseres, advocatz prevaricateurs : mais ilz m'ont faict dire par un truchement qu'ilz estoient tous à moy. Aussi bien se fasche Lucifer de leurs ames. Et les renvoye ordinairement aux Diables souillars de cuisine, si non quand elles sont saulpoudrees. II, 430.

C'est donc pour la dissertation, pour la discussion, pour la harangue, que Rabelais réserve ses longues périodes. Mais il faut le remarquer aussi, chaque personnage parle selon son caractère. Panurge, frère Jean ne font guère de périodes. L'esprit inquiet, remuant de Panurge ne s'accommoderait pas de ces phrases savantes, qui demandent de la réflexion et du calme. Le bon frère Jean s'embrouillerait dans les constructions compliquées et obscures ; ses phrases sont simples et élémentaires, comme ses idées. Veut-on un échantillon de son style :

Congnoissez vous frere Claude des haulx Barrois? O le bon compaignon que c'est. Mais quelle mousche l'a picqué? Il ne faict rien que estudier de puis je ne sçay quand. En nostre abbaye nous ne estudions jamais, de peur des auripeaux. Nostre feu abbé disoit que c'est chose monstrueuse veoir un moyne sçavant. Par dieu, monsieur mon amy, magis magnos clericos non sunt magi magnos sapientes. I, 147.

Et voici maintenant comment parle Panurge :

Dieu (dist Panurge) guard de mal qui void bien n'oyt goutte. Je vous voy tresbien mais je ne vous oy poinct. Et ne sçay que dictez. Le ventre affamé n'a poinct d'aureilles. Je brame par Dieu de male rage de faim. J'ai faict courvée extraordinaire. Il fera plus que maistre mousche, qui de cestuy an me fera estre de songeailles. Ne souper poinct, de par le Diable? Cancre. Allons, frere Jan, desjeuner. II, 78.

Je ne veux pas dire que Panurge et frère Jean parlent toujours ainsi. Mais c'est à peu près leur ton habituel. Au contraire, Gargantua et Pantagruel ont volontiers la période majestueuse. On connaît le style de leurs lettres : mais, même dans la conversation la plus familière, ce sont toujours des géants. Rabelais semble mesurer leurs périodes à leur taille. Il est vrai que la harangue d'Ulrich Guallet est du même style que la «*contion*» de Gargantua aux vaincus. Mais Ulrich Gualllet parle avec la dignité du roi qu'il représente. Epistemon aussi construit des phrases un peu compliquées. Mais Epistemon est le précepteur de Pantagruel. Ce précepteur a bien quelquefois un peu de laisser aller : il n'a pu cependant oublier le beau style qu'il a enseigné à son disciple. On peut justifier de la même façon les grandes phrases d'Hippothadée, de Rondibilis et de quelques autres. Quant à l'auteur, lorsqu'il prend la parole, il est tantôt sérieux, tantôt plaisant, souvent les deux à la fois. Il n'écrit pas tel passage pour les buveurs, tel autre pour les lettrés les plus délicats, mais tout pour tout le monde. Aussi, jusque dans les passages les plus fous, trouve-t-on quelquefois des périodes cicéroniennes.

Comment sont construites ces périodes? Souvent très simplement. En voici une qui comprend cinq proposi-

tions conditionnelles précédant la proposition principale. Chacune d'elles, laissant l'attention en suspens, donne plus de force à la conclusion attendue, et la cinquième, plus longue, prolongeant l'attente de l'auditeur ou du lecteur, ajoute encore à l'effet :

Si quelque tort eust esté par nous faict en tes subjectz, et dommaines, si par nous eust esté porté faveur à tes mal vouluz, si en tes affaires ne te eussions secouru, si par nous ton nom et honneur eust esté blessé : Ou pour mieulx dire : si l'esperit calumniateur tentant à mal te tirer eust par fallaces especes, et phantasmes ludificatoyres mis en ton entendement que envers toy eussions faict chose non digne de nostre ancienne amitié : Tu debvois premier enquerir de la verité, puis nous en admonester. I, 118.

Quand les verbes des propositions subordonnées sont à l'infinitif ou au participe, la phrase est le plus souvent très claire, quelle que soit sa longueur. C'est ce qui arrive pour la phrase suivante. Elle se termine même par deux propositions relatives, qui, grâce à l'emploi des formes composées, se rattachent au reste sans aucune incertitude :

De faict, ouyant le bruit de ton sçavoir tant inestimable, ay delaissé pays, parens et maison, et me suis icy transporté, rien ne estimant la longueur du chemin, l'attediation de la mer, la nouveaulté des contrees, pour seulement te veoir, et conferer avecques toy d'aulcuns passages de Philosophie, de Geomantie, et de Caballe, desquelz je doubte et ne puis contenter mon esprit, lesquelz si tu me peux souldre, je me rens des à present ton esclave moy et toute ma posterité. I, 307.

Mais les relatifs et les conjonctions elles-mêmes n'embarrassent pas Rabelais. Il les manie avec une adresse surprenante. Il arrive que plusieurs propositions soient subordonnées les unes aux autres jusqu'au cinquième ou au sixième degré, sans que pour cela la pé-

riode soit obscure. On en trouve un exemple dans cette phrase, où des propositions subordonnées de diverses espèces s'enchaînent très naturellement :

Et à la mienne volunté que chascun laissast sa propre besoigne, ne se souciast de son mestier et mist ses affaires propres en oubly, pour y vacquer entierement, sans que son esperit feust de ailleurs distraict ny empesché : jusques à ce que l'on les tint par cueur, affin que si d'adventure l'art de l'Imprimerie cessoit, ou en cas que tous livres perissent, on temps advenir un chascun les peust bien au net enseigner à ses enfans, et à ses successeurs et survivens bailler comme de main en main, ainsy que une religieuse Caballe. I, 215.

Dans une autre phrase, une proposition causale a son complément indirect déterminé par une proposition relative; le complément direct de cette proposition relative est lui-même déterminé par une proposition semblable, à laquelle s'enchaîne enfin une longue proposition consécutive. Bien peu d'écrivains modernes tenteraient de mettre debout une phrase si compliquée : Rabelais y réussit sans peine :

Toutesfoys sus l'estimation humaine plus grief luy est, en tant que par toy et les tiens ont esté ces griefz et tords faictz, qui de toute memoire et ancienneté aviez, toy et tes peres, une amitié avecques luy et tous ses encestres conceu, laquelle jusques à present, comme sacree, ensemble aviez inviolablement maintenue, guardee, et entretenue, si bien que non luy seulement, ny les siens, mais les nations Barbares, Poictevins, Bretons, Manseaux, et ceulx qui habitent oultre les isles de Canarre et Isabella, ont estimé aussi facile demollir le firmament, et les abysmes eriger au dessus des nues, que desemparer vostre alliance : et tant l'ont redoubtee en leurs entreprinses, que n'ont jamais auzé provoquer, irriter, ny endommaiger l'ung, par craincte de l'aultre. I, 116.

N'y a-t-il pas là une sorte de rythme qui, marquant

le repos de la phrase, permet à l'esprit d'en suivre jusqu'au bout le déroulement sans effort et sans inquiétude?

La variété de construction est infinie chez Rabelais, et tout ce qu'on peut essayer, c'est de noter quelques habitudes, quelques procédés qui lui sont familiers. L'un des plus fréquents est l'antithèse. Il l'emploie sous toutes ses formes. L'antithèse consiste quelquefois simplement dans la négation, et ce sont les mêmes mots qui sont opposés à eux-mêmes :

Bien aultrement faisoient en temps jadis les saiges de Egypte, quand ils escripvoient par lettres qu'ilz appelloient hieroglyphiques. Lesquelles nul n'entendoit qui n'entendist, et un chascun entendoit qui entendist la vertu, proprieté et nature des choses par icelles figurees. I, 38.

Quelquefois ce sont des verbes qui sont mis en opposition deux à deux :

Ma deliberation n'est de provocquer, ains de apaiser : d'assaillir mais defendre : de conquester, mais de guarder mes feaulx subjectz et terres hereditaires. I, 112.

D'autres fois aussi ce sont des phrases qui sont opposées l'une à l'autre, et bien souvent, comme nous venons de le voir pour les verbes, Rabelais ne se contente pas d'une seule antithèse : il lui en faut trois ou quatre de suite :

Arrivé que feut vouloit baiser les piedz de mondict pere : le faict feut estimé indigne, et ne feut toleré : ains fut embrassé socialement : offrit ses presens, ilz ne feurent receupz, par trop estre excessifz, se donna mancipe et serf volontaire, soy et sa posterité : ce ne feut accepté, par ne sembler equitable : ceda par le decret des estatz ses terres et royaulme, offrant la transaction et transport signé, scellé et ratifié de tous ceulx qui faire le

debvoient : ce fut totalement refusé, et les contractz gettés au feu. I, 183.

Il se plaît aussi à poser des alternatives sous la forme d'une double interrogation indirecte :

Mais au reste je ne scay quoy premier en luy je doibve admirer, ou son oultrecuidance, ou sa besterie.
Son oultrecuidance, qui sans raison, sans cause, et sans apparence, a ausé prescripre de son autorité privee quelles choses seroient denotees par les couleurs : ce que est l'usance des tyrans qui voulent leur arbitre tenir lieu de raison : non des saiges et scavans qui par raisons manifestes contentent les lecteurs.
Sa besterie : qui a existimé que sans aultres demonstrations et argumens valables le monde reigleroit ses devises par ses impositions badaudes. I, 37.

Assez souvent, comme le montre cet exemple, l'antithèse prend une forme doctorale, et, à la façon d'un sermon, commence par poser les deux points qui vont être développés. C'est quelquefois une bonne précaution, surtout quand l'alternative est un peu longuement exposée. Dans l'interprétation du songe de Panurge, nous trouvons cette phrase : « Sçaichez pour vray, que tout sommeil finissant en sursault, et laissant la persone faschée et indignée, ou mal signifie, ou mal praesagist » (II, 75). Voilà les deux termes posés. Rabelais reprend chacun d'eux pour le développer : « Mal signifie, c'est-à-dire maladie cacoethe, maligne, pestilente, occulte... ; » pendant huit lignes encore la phrase se prolonge. Mais Rabelais n'a pas perdu de vue son idée, et, le premier développement fini, il reprend : « Mal praesagist, c'est-à-dire... »

Un procédé qui n'est qu'une autre forme de l'antithèse, c'est la symétrie. Il y a déjà symétrie dans les

phrases que nous venons d'examiner. Mais il faut mettre à part la symétrie qui ne renferme pas d'opposition. La symétrie peut n'être que dans l'ordre des mots. Elle peut consister à commencer une proposition en répétant les mots qui terminent la précédente :

C'est que je trouve le vin meilleur et plus à mon goust savoureux que ne soulois : plus que ne soulois, je crains la rencontre du mauvais vin. II, 137.

Voici encore une symétrie assez simple : quand deux substantifs sont coordonnés, et que chacun d'eux est accompagné d'un adjectif, il arrive assez souvent à Rabelais de placer le premier adjectif avant, et le second après le mot qualifié. En voici plusieurs exemples :

Puis, par curieuse leçon et meditation frequente, rompre l'os et sugcer la substantificque mouelle. I, 5.

En icelle bien aultre goust trouverez et doctrine plus absconse laquelle vous revelera de tres haultz sacremens et mysteres horrificques. *Ibid.*

Aussi certes ne croy-je tant anomale estre l'iniquité et corruptele tant evidente de ceulx qui de droict respondent en icelluy parlement Myrelinguois. II, 209.

Un autre genre de symétrie consiste à faire dépendre de deux ou trois verbes un même infinitif. Ce n'est pas une construction étrangère à notre langue actuelle. Mais ce qui est particulier à Rabelais, c'est le savant équilibre qu'il a mis dans ces deux phrases :

Le as tu esprouvé tant ignave et stupide qu'il ne voulust : ou tant destitué d'argent, de conseil et d'art militaire qu'il ne peust resister à tes iniques assaulx? I, 118.

Je considere que Jules Cesar empereur tant debonnaire que de luy dict Ciceron que sa fortune rien plus souverain n'avoit,

sinon qu'il pouvoit : et sa vertus meilleur n'avoit sinon qu'il vouloit tousjours sauver et pardonner à un chascun : icelluy toutesfoys ce non obstant en certains endroictz punit rigoureusement les aucteurs de rebellion. I, 185.

Il arrive même qu'une proposition infinitive dépende de trois verbes dont chacun a un sujet différent :

Car la terre desistoit leurs prester nourrissement par vapeurs et exhalations : des quelles disoit Heraclitus, prouvoient les Stoïciens, Ciceron maintenoit estre les estoilles alimentees. II, 28.

Et c'est Panurge qui prononce cette phrase si artistement construite. Il est vrai qu'il fait l'éloge des « *debteurs et emprunteurs* », et qu'il est plein de son sujet.

De l'antithèse à la comparaison, la distance est courte, et Rabelais la franchit volontiers. Il a bien des raisons pour cela. D'abord la comparaison est commode à la malignité, et alors celle de Rabelais a une allure toute française. Prenons la fameuse comparaison du moine et du singe. On ne peut dire qu'elle ait rien de la période : elle est tout entière en phrases courtes :

Mais si entendez pourquoy un cinge en une famille est tousjours mocqué et herselé, vous entendrez pourquoy les moynes sont de tous refuys, et des vieux et des jeunes. Le cinge ne guarde poinct la maison, comme un chien : il ne tire pas l'aroy, comme le beuf : il ne produict ny laict, ny laine, comme la brebis : il ne porte pas le faiz, comme le cheval.

Ce qu'il faict est tout... degaster, qui est la cause pourquoy de tous repceoyt mocqueries et bastonnades.

Semblablement un moyne (j'entends de ces ocieux moynes) ne laboure comme le paisant : ne garde le pays, comme l'homme de guerre : ne guerist les malades, comme le medicin ; ne presche ny endoctrine le monde, comme le bon docteur evangelicque et pedagoge : ne porte les commoditez et choses necessaires à la republicque, comme le marchant. Ce est la cause pourquoy de tous sont huez et abhorrys. I, 148.

Le premier terme de la comparaison est souvent très développé, comme dans la phrase suivante :

Mais tout ainsi comme Noë le saint homme (auquel tant sommes obligez et tenuz de ce qu'il nous planta la vine, dont nous vient celle nectaricque, delicieuse, precieuse, celeste, joyeuse et deificque liqueur qu'on nomme le piot) feut trompé en le beuvant, car il ignoroit la grande vertu et puissance d'icelluy. Semblablement les hommes et femmes de celluy temps mangeoyent en grand plaisir de ce beau et gros fruict, mais accidens bien divers leurs en advindrent. I, 220.

On comprend du reste cette longueur, puisqu'il s'agit de la vigne et que Rabelais ne tarit pas sur l'éloge du « piot ». Ce premier terme est souvent encore plus compliqué, et surchargé de propositions subordonnées :

Car comme le blanc exteriorement disgrege et espart la veue, dissolvent manifestement les espritz visifz, selon l'opinion de Aristoteles en ses problemes, et des perspectifz, et le voyez par experience quand vous passez les montz couvers de neige : en sorte que vous plaignez de ne pouvoir bien reguarder, ainsi que Xenophon escript estre advenu à ses gens : et comme Galen expose amplement lib. X. de usu partium : tout ainsi le cueur par joye excellente est interiorement espart, et patist manifeste resolution des esperitz vitaulx. I, 42.

Souvent aussi, dans les comparaisons de Rabelais, on reconnaît le latiniste. Voici une comparaison très simple, mais de forme toute latine :

Car comme le mirouoir est dict bon et perfaict, non celluy qui plus est orné de dorures et pierreries, mais celluy qui veritablement repraesente les formes objectes : aussi celle femme n'est la plus à estimer laquelle seroit riche, belle, elegante, extraicte de noble race : mais celle qui plus s'efforce avecques Dieu soy former en bonne grace, et conformer aux meurs de son mary. II, 149.

Enfin, nous reconnaissons, dans bien des passages, le lecteur des poètes antiques. La phrase se déroule avec une ampleur toute virgilienne. Les deux termes de la comparaison sont en parfait équilibre, et, malgré leur longueur, n'ont aucune obscurité :

Car comme la torche ou la chandelle tout le temps qu'elle est vivante et ardente luist es assistans, esclaire tout au tour, delecte un chascun, et à chascun expose son service et sa clarté, ne faict mal ne desplaisir à persone : sus l'instant qu'elle est extaincte, par sa fumee et evaporation elle infectionne l'air, elle nuist es assistans et à un chascun desplaist. Ainsi est il de ces ames nobles et insignes. Tout le temps qu'elles habitent leurs corps, est leur demeure pacificque, utile, delectable, honorable : sus l'heure de leur discession, communement adviennent par les isles et continent grands troublemens en l'air, tenebres, fouldre, gresles : en terre concussions, tremblemens, estonnemens : en mer fortunal et tempeste, avecques lamentations des peuples, mutations des religions, transpors des Royaulmes, et eversions des Republicques. II, 362.

L'antithèse, la symétrie, la comparaison, autant de procédés qui ne peuvent jamais nuire à la clarté du style. Ce sont, au contraire, des moyens de soutenir l'attention du lecteur. Rabelais a une autre habitude plus dangereuse, c'est l'emploi de la parenthèse.

D'abord, même quand, grammaticalement, il n'y a pas de parenthèse, des mots unis par le sens sont quelquefois extrêmement éloignés. On trouve par exemple le sujet séparé du verbe par une longue proposition participiale embarrassée de plusieurs incidentes :

Me souvient toutesfois avoir leu, que Ptolemé filz de Lagus quelque jour entre autres despouilles et butins de ses conquestes, praesentant aux Ægyptiens en plain theatre un chameau Batrian tout noir, et un esclave biguarré, tellement que de son corps l'une partie estoit noire, l'autre blanche : non en comparti-

ment de latitude par le diaphragme, comme feut celle femme sacrée à Venus Indicque, laquelle feut recongneue du philosophe Tyanien entre le fleuve Hydaspes, et le mont Caucase : mais en dimension perpendiculaire : choses non encore veues en Ægypte, esperoit par offre de ces nouveaultez l'amour du peuple envers soy augmenter. II, 11.

On voit aussi une proposition complétive séparée du verbe principal par un certain nombre de déterminants :

Raison veult, Prince tresauguste, non par l'obligation seulement, en laquelle vous tenez par infinis biensfaictz cestuy parlement, et tout le marquisat de Myrelingues : mais aussi par le bon sens, discret jugement, et admirable doctrine, que le grand Dieu dateur de tous biens a en vous posé, que vous praesentons la decision de ceste matiere tant nouvelle, tant paradoxe, et extrange de Bridoye, qui vous praesent, voyant, et entendent, a confessé juger au sort des dez. II, 204.

Mais ce ne sont là que des variétés de la période. Ces exemples cependant montrent déjà que Rabelais s'inquiète peu de la distance qui sépare les parties essentielles de la phrase, et que la parenthèse ne pourra jamais l'effrayer.

Elle se présente quelquefois sous une forme très simple, sous la forme d'une définition, et alors elle n'est pas inutile. Rabelais emploie souvent des mots avec lesquels nous sommes familiarisés aujourd'hui, mais qui étaient nouveaux pour ses contemporains. Que l'on songe à tous les dérivés du grec qui abondent dans le *Gargantua* et le *Pantagruel*. Beaucoup n'ont pas été adoptés, mais parmi ceux qui sont restés, il en est plusieurs qui ne sont entrés dans la langue que grâce à Rabelais et aux autres écrivains de la Renaissance. On comprend donc que Rabelais ait éprouvé le besoin de définir dans une parenthèse le mot *hippodrome*, par exemple :

Ce que considerant Alexandre en l'hippodrome (qui estoit le lieu ou l'on pourmenoit et voultigeoit les chevaulx), advisa que la fureur du cheval ne venoit que de frayeur qu'il prenoit à son umbre. I, 56.

Quelquefois aussi, la parenthèse n'interrompt pas veritablement la phrase. Ce n'est, en réalité, qu'une proposition régulièrement reliée à la principale. Dans la phrase que je viens de citer, les mots entre parenthèses forment tout simplement une proposition relative. Il en est de même dans celle-ci :

Car avecques ses horribles piles, et dards (les quelz proprement ressembloient aux grosses poultres sus lesquelles sont les ponts de Nantes, Saulmur, Bregerac, et à Paris les pons au change et aux meusniers soustenuz, en longueur, grosseur, poisanteur et ferrure) de mil pas loing il ouvroit les huytres en escalle sans toucher les bords. II, 391.

Mais, le plus souvent, la parenthèse interrompt la phrase. Dans l'énumération bien connue des diverses qualités de Panurge, le signe de la parenthèse n'est pas employé, et cependant la phrase est bien réellement coupée par une proposition qui ne dépend d'aucune autre :

Et pour lors estoit de l'eage de trente et cinq ans ou environ, fin à dorer comme une dague de plomb, bien galand homme de sa personne, sinon qu'il estoit quelque peu paillard, et subject de nature à une maladie qu'on appelloit en ce temps là, faulte d'argent c'est doleur non pareille, toutesfoys il avoit soixante et troys manieres d'en trouver tousjours à son besoing, dont la plus honorable et la plus commune estoit par façon de larrecin furtivement faict, malfaisant, pipeur, beuveur, bateur de pavez, ribleur s'il en estoit à Paris : au demourant le meilleur filz du monde, et tousjours machinoit quelque chose contre les sergeans et contre le guet. I, 295.

Cette proposition « Toutesfoys il avoit soixante et

troys manieres... », avec la proposition relative qui en dépend, ne peut se rattacher à rien, et cependant Rabelais revient sans embarras aux épithètes qu'il applique à Panurge. Ailleurs, et encore là sans aucun signe qui l'indique, la parenthèse sépare deux infinitifs coordonnés unis par la conjonction *et* :

Nous le induirons à contrition de son peché : à requerir pardon es dictz tant beatz peres absens comme praesens. Et en prendrons acte, affin qu'apres son trespas ilz ne le declairent hæreticque et damné : comme les Farfadetz feirent de la prævoste d'Orleans : et leurs satisfaire de l'oultrage, ordonnant par tous les convens de ceste province aux bons peres religieux force bribes, force messes, force obitz et anniversaires. II, 112.

« Et leurs satisfaire... » dépend de « Nous le induirons », comme le substantif « à contrition », et l'infinitif « à requerir pardon ». Dans un autre passage, après un comparatif, c'est le second terme de la comparaison qui est séparé du premier par une assez longue parenthèse :

... à tous accidens en ceste vie transitoire non doubtez ne soubsonnez, nos sens et facultez animales patissent plus enormes et impotentes perturbations (voyre jusques à en estre souvent l'ame desemparee du corps, quoy que telles subites nouvelles feussent à contentement et soubhayt) que si eussent au paravant esté propensez et preveuz... II, 281.

Il est vrai qu'à la rigueur on peut considérer cette parenthèse comme se rattachant grammaticalement au reste de la phrase. Mais dans le passage où Gargantua « institue la religion » de l'abbaye de Thélème, nous voyons la proposition causale séparée de la proposition principale par un véritable dialogue :

Item, parce qu'en icelluy temps on ne mettoyt en religion des femmes, si non celles que estoyent borgnes, boyteuses, bossues,

laydes, defaictes, folles, insensees, maleficiees, et tarees : ny les hommes si non catarrez, mal nez, niays et empesche de maison.

A propos (dist le moyne) une femme qui n'est ny belle ny bonne, à quoy vault toille? A mettre en religion, dist Gargantua. Voyre, dist le moyne, et à faire des chemises. Feut ordonné que là ne seroient repceues si non les belles, bien formees, et bien naturees : et les beaulx, bien formez, et bien naturez. I, 190.

C'est d'ailleurs, bien souvent, pour s'amuser que Rabelais emploie la parenthèse. Il suffit d'en donner un exemple, et nous le trouvons dans cette phrase :

Vous aultres gens de l'aultre monde tenez pour chose admirable, que d'une famille Romaine (c'estoient les Fabians) pour un jour (ce feut le trezieme du moys de Febvrier) par une porte (ce feut la porte Carmentale, jadis situee au pied du Capitole, entre le roc Tarpeian et le Tybre, depuys surnommee Scelerate) contre certains ennemis des Romains (c'estoient les Veientes Hetrusques) sortirent trois cens six hommes de guerre, tous parens avecques cinq mille aultres souldars tous leurs vassaulx. II, 299.

Nous avons étudié plus haut l'ellipse grammaticale, et nous avons vu qu'elle ne nuit que rarement à la clarté de la phrase. On en peut presque dire autant de l'ellipse des mots essentiels. Dans une lecture suivie, le sens est presque toujours clair. Il est vrai que, si l'on ouvre le livre au hasard, on est quelquefois obligé de remonter quelques lignes plus haut, une fois même de tourner un ou deux feuillets. Le cas dont je veux parler est celui que cite M. Stapfer (1). Rabelais parle de la mort bizarre du fameux Bringuenarilles : « Et estoit le noble Bringuenarilles à cestuy matin trespassé, en façon tant estrange que plus esbahir ne vous fault de la mort de Æschylus. » (II, 332.) Suit un récit de plus d'une page. Rabelais nous dit comment mourut Eschyle. Il

1. *Rabelais. Sa personne, son génie, son œuvre*, p. 168.

mêle à sa narration des réflexions sur les alouettes qui « grandement redoubtent la ruine des cieulx. Car les cieulx tombans, toutes seroient prinses », sur les Celtes et Alexandre le Grand. Enfin, après avoir cité Plutarque invoqué l'autorité de Strabon, d'Arrien, d'Aristote, il termine l'histoire d'Eschyle et reprend sa phrase : « Plus de Anacreon poete lequel mourut estranglé d'un pepin de raisin. » Si habitué qu'on soit aux façons de Rabelais, il faut un instant de réflexion pour s'apercevoir que devant cette proposition est sous-entendu : « plus esbahir ne vous fault. » Après la mort extraordinaire de Bringuenarilles, qui « mourut estranglé mangeant un coing de beurre frays à la gueule d'un four chauld, par l'ordonnance des medicins, » il n'y a plus à s'étonner de la mort d'Eschyle, d'Anacréon, du préteur Fabius, et de bien d'autres. Il faut sous-entendre les mêmes mots encore une dizaine de fois. Cette ellipse est la plus hardie qu'on rencontre chez Rabelais, mais en voici une autre du même genre :

En ce moyen entra en affection de icelle science numerale, et tous les jours apres disner et souper y passoit temps aussi plaisantement qu'il souloit en dez ou es chartes. A tant sceut d'icelle et theoricque et praticque, si bien que Tunstal Angloys qui en avoit amplement escript, confessa que vrayement en comparaison de luy, il n'y entendoit que le hault Alemant.

Et non seulement de icelle, mais des aultres sciences mathematicques... I, 88.

Dans bien des cas, le mot omis est si facilement rétabli par la pensée du lecteur que l'on s'aperçoit à peine qu'il manque. Dans le chapitre des « meurs et conditions de Panurge », nous lisons cette phrase :

En son saye avoit plus de vingt et six petites bougettes et

fasques tousjours pleines, l'une d'un petit d'eau, de plomb, et d'un petit cousteau affilé comme l'aguille d'un peletier, dont il couppoit les bourses : l'autre de aigrest qu'il gettoit aux yeulx de ceux qu'il trouvoit... I, 297.

Quelques lignes plus bas, Rabelais a oublié sa construction primitive, *pleine de*, et emploie une autre tournure : « en l'aultre un tas de cornetz... », sans penser à mettre un verbe. Mais c'est à peine si l'on s'aperçoit du changement, tant la phrase reste claire et naturelle.

Malgré l'attention qu'exigent certaines phrases, c'est donc infiniment moins dans la construction que dans les mots qu'il faut chercher la cause de l'obscurité de Rabelais en certains passages. Il serait puéril cependant de vouloir tout admirer, de déclarer que toutes les constructions sont simples et nettes. M. Stapfer signale plusieurs phrases assez obscures, et ses observations sont très justes. Il remarque (1), au 44e chapitre du livre III, une phrase qui vaut la peine d'être citée en entier. Elle renferme trois propositions relatives emboîtées l'une dans l'autre et pour ainsi dire concentriques; la première commencée est la dernière finie, mais, sans une bonne ponctuation, la phrase nécessiterait un sérieux effort :

Conjecturallement je refererois cestuy heur de jugement en l'aspect benevole des cieulx, et faveur des Intelligences motrices. Les quelles en contemplation de la simplicité et affection syncere du juge Bridoye : qui soy deffiant de son sçavoir et capacité : congnoissant les antinomies et contrarietez des loix, des edictz, des coustumes et ordonnances : entendent la fraulde du Calumniateur infernal, lequel souvent se transfigure en messagier de

1. Ouvr. cité, p. 467.

lumiere, par ses ministres les pervers advocatz, Conseilliers, Procureurs, et aultres telz suppoz, tourne le noir en blanc, faict phantasticquement sembler à l'une et l'aultre partie, qu'elle a bon droict, comme vous sçavez qu'il n'est si maulvaise cause qui ne trouve son advocat, sans cela jamais ne seroit procés on monde : se recommenderoit humblement à Dieu le juste juge : invocqueroit à son ayde la grace celeste : se deporteroit en l'esprit sacrosainct, du hazard et perplexité de sentence definitive : et par ce sort exploreroit son decret et bon plaisir, que nous appellons Arrest : remueroient et tourneroient les dez pour tomber en chanse de celluy qui muny de juste complaincte requeroit son bon droict estre par Justice maintenu. II, 208.

A côté de la complication d'un pareil édifice, on trouve d'une simplicité enfantine cette construction pourtant un peu contournée :

Passée la pestilence, cestuy home caché dedans le benoistier, aroyt un champ grant et restile, et le semoyt de touzelle en un jour et heure qu'un petit Diable (lequel encores ne sçavoit ne tonner ne gresler, fors seulement le persil et les choux, encore aussi ne sçavoit ne lire, n'escrire) avoit de Lucifer impetré venir en ceste isle des Papefigues soy recreer et esbatre, en laquelle les Diables avoient familiarité grande avecques les homes et femmes, et souvent y alloient passer temps. II, 427.

On pourrait multiplier les exemples. On citerait beaucoup de phrases compliquées. On n'en citerait guère dont la construction fût absolument incertaine. Rabelais n'a certainement pas la clarté de Calvin. Mais même après lui on écrira longtemps d'une façon au moins aussi obscure. La période de Montaigne ne me paraît pas beaucoup plus claire, et si la langue des *Essais* embarrasse moins souvent le lecteur superficiel, c'est qu'on peut ne pas même faire attention à une difficulté syntaxique, tandis que l'ignorance complète du sens d'un mot ne laisse aucune place à l'illusion.

Les grands écrivains savent, avec les mots de la langue commune, faire des phrases qui ne sont qu'à eux. Ce n'est pas le cas pour Rabelais qui a créé un vocabulaire unique, et que personne n'a osé imiter. Mais ce qu'il n'a pas fait pour les mots, il l'a fait pour la syntaxe. Sans aller contre les habitudes de son époque, il a combiné les diverses parties de sa phrase d'une façon toute spéciale. On peut critiquer ses constructions, on ne peut en contester la richesse et la variété. C'est bien lui-même que nous y reconnaissons, et ce sont ses habitudes d'esprit que nous devinons dans ses procédés de style. Il aime les antithèses, les comparaisons : c'est le propre d'un esprit juste de saisir du premier coup d'œil les contrastes comme les ressemblances, de poser nettement les termes d'une question, et, s'il y a deux façons d'y répondre, de les apercevoir toutes deux avec la même netteté. Aucun procédé de style ou de raisonnement n'est plus dangereux pour un esprit faux, qui ne voit et ne montre que de fausses différences, que des ressemblances de surface. Pour Rabelais, c'est un excellent moyen de faire passer dans l'esprit des autres l'évidence et la précision que les idées prennent dans le sien. Il aime la symétrie : elle est l'image de l'équilibre de sa pensée. La symétrie dans les choses et dans les mots est une habitude instinctive des esprits sages, des plus grands comme des plus médiocres. Elle ne tourne à la manie que quand la sagesse est étroite et mesquine. Rabelais ne l'exagère que quand il veut s'amuser. Il aime la parenthèse : il ne peut pas toujours contenir les souvenirs et les idées qui se pressent dans son esprit. Leur affluence est trop grande pour qu'il puisse mettre des barrières, ne laisser passer les idées qu'une à une, donner à chacune la place qui lui convient logiquement,

et fermer la porte quand la phrase est au complet. Il laisse tout passer pêle-mêle : le « *lecteur bénévole* » y trouvera toujours son compte. Il se permet facilement l'ellipse : l'idée est si claire pour lui qu'il ne suppose pas qu'elle puisse être obscure pour d'autres. Et il a raison en somme. Puisque le mot omis est souvent négligeable, puisque, dans les phrases les plus embrouillées, une lecture plus attentive peut faire comprendre ce qui a étonné un instant, tant mieux pour celui qui revient sur ses pas : il est rare qu'il ne découvre pas une beauté nouvelle, une intention qui avait échappé d'abord. Rabelais est un écrivain qu'on ne se lasse pas de relire, qu'on relit toujours avec un profit ou un plaisir nouveau. Si parfois l'os est un peu dur, ne nous en plaignons pas : la « substantificque mouelle » n'en conserve que mieux sa saveur.

CONCLUSION

Si, en entreprenant cette étude, nous avions compté sur des bizarreries, des tournures extraordinaires, si nous avions cru trouver dans la syntaxe de Rabelais autant d'étrangeté, de fantaisie, que dans son lexique, nous aurions une grande déception. Ce grand forgeur de mots n'a rien innové en syntaxe. Il n'a ni précipité ni ralenti le courant qui portait notre langue de la synthèse à l'analyse. Il n'a pas remanié notre grammaire. Il en a, sans examen, accepté tous les usages ; quand l'usage était indécis, il n'a pas pris parti. Il n'a contribué à faire cesser aucune des incertitudes de notre syntaxe : on ne peut dire non plus qu'il en ait augmenté le nombre.

A voir chez lui tant de mots latins, nous pouvions nous attendre pourtant à reconnaître une forte influence de la syntaxe latine. Cet helléniste consommé aurait bien pu même, sans y prendre garde, emprunter les constructions d'une langue qui lui était si familière. J'ai indiqué au passage quelques tournures où l'influence grecque serait peut être reconnaissable. Ce serait leur

attribuer trop d'importance que de les rappeler ici. Quant aux latinismes, il faut distinguer. Assez souvent, il faut le reconnaître, Rabelais s'amuse à latiniser. Qu'on lise la harangue d'Ulrich Gallet à Picrochole, ou « la contion que feist Gargantua es vaincus » : on pourra s'imaginer parfois lire dans une traduction trop littérale un discours du *Conciones*. Mais le latinisme est bien moins dans la syntaxe que dans le balancement de la période, la savante disposition de l'antithèse, la symétrie parfaite des épithètes et des compléments. Examinée de près, chaque phrase est française sous son apparence latine : tout au moins, c'est bien le français du XVIe siècle, et même celui de la fin du XVe, pénétré déjà par les constructions du latin. Usage des propositions infinitives, abus des relatifs et des conjonctions, emploi particulier de certains pronoms, accord des participes présents, voilà bien des latinismes que l'on constate chez Rabelais. Mais ils se retrouvent chez Calvin, chez la Reine de Navarre, chez les amusants conteurs qui parlent bien la langue de leur temps. Commynes, l'auteur des *Cent Nouvelles* même, ont latinisé, et, si les limites du sujet me l'avaient permis, j'aurais pu montrer chez les traducteurs du XIVe, siècle, l'origine de la plupart des latinismes rabelaisiens. Ces latinismes, nous les avons rejetés : les uns par caprice, d'autres parce qu'ils contrariaient les tendances de notre langue. Plusieurs ont été sacrifiés à la fusion qui s'établit de plus en plus entre la langue écrite et la langue parlée. Mais, au temps où les deux langues étaient plus nettement distinctes, ils ont pu vivre longtemps, étrangers, dans la syntaxe de la langue littéraire. Rabelais les y a trouvés, acceptés de tous ; il s'en est servi sans scrupule comme sans affectation, et n'a pas distingué des

ressources originelles de notre langue celles qui s'y étaient artificiellement introduites.

D'ailleurs dans bien des cas, il est assez difficile de distinguer un latinisme d'un archaïsme. L'accord du participe présent est-il une imitation latine? est-ce un reste de l'ancien usage français? il n'est pas facile de répondre. L'ellipse de l'article, celle du pronom personnel sujet, sont des faits constants dans notre ancienne langue : si ces ellipses sont plus fréquentes chez Rabelais que chez les autres écrivains du XVIe siècle, doivent-elles nous faire voir en lui un latiniste, ou un archaïsant? Bien des exemples nous ont montré que Rabelais imitait volontiers l'ancienne syntaxe. Mais il n'est pas sûr qu'il y ait eu là un parti pris. S'il a été un infatigable lecteur des textes grecs et latins, il n'a pas dédaigné, comme les écrivains du siècle suivant, les auteurs du Moyen Age. Tous les commentateurs ont indiqué dans le *Gargantua* et le *Pantagruel* les passages où s'est marquée l'influence de notre ancienne littérature. Les traces de l'ancienne langue ne sont pas moins nombreuses. Panurge dit du langage Lanternoys : « Je t'en feray un beau petit dictionaire, lequel ne durera gueres plus qu'une paire de souliers neufz (1). » Rabelais s'apercevait donc bien que les mots vieillissaient vite, que bien des termes du XVe siècle étaient sortis de l'usage. Mais, s'ils lui paraissaient commodes, il ne se gênait pas pour les employer. A côté des emprunts qu'il a faits au latin et au grec, on peut dresser une longue liste des vieux mots français qu'il a tenté de rajeunir. Il avait sans doute conscience aussi des changements qui se faisaient dans la syntaxe. Mais, avec plus de liberté que la plupart de ses con-

1. II, 250.

temporains, il se permettait d'aller chercher au siècle précédent une tournure vieillie, quand rien ne l'avait remplacée. Les anciens pronoms ou adjectifs *iceluy*, *cestuy*, sont fréquents chez lui jusqu'à l'abus, et bien souvent seraient avantageusement remplacés par des formes plus brèves. Mais, si nous voulons voir ce qu'il y avait d'utile à les conserver, nous n'avons qu'à comparer Rabelais et Calvin. Lui aussi, Calvin se sert de ces vieilles formes, surtout de *icelle* : c'est que presque toujours *icelle* sert à empêcher des équivoques presque inévitables aujourd'hui. C'est que Calvin comme Rabelais va prendre partout où il les trouve les expressions commodes et claires, sans s'inquiéter de la mode du temps.

Il y a certainement chez Rabelais des archaïsmes. Il y en a bien plus que de latinismes. Ses lectures ont laissé des traces dans sa syntaxe, et, volontairement ou non, il a subi même les influences les moins salutaires, comme celle de Le Maire des Belges. Il faut même souvent reconnaître un peu d'affectation. Mais il ne faudrait pas exagérer. La plupart du temps, il ne prend guère à l'ancienne langue que ce qui lui est nécessaire. S'il se sert souvent des vieilles formes pronominales, il est bien plus réservé par exemple pour l'usage des prépositions et des conjonctions. C'est sans aucune utilité qu'il emploie, plus que ses contemporains, la forme *soi* au lieu de *se* : mais si, plus souvent que les auteurs du xve siècle eux-mêmes, il emploie cette même forme au lieu du pronom personnel, c'est que la phrase y gagne en clarté, et Calvin, sur ce point, est archaïque comme Rabelais. Rabelais use de l'inversion beaucoup plus que les écrivains du moyen âge. Peut-être, en cela, subit-il moins l'influence latine que celle de ses prédécesseurs

immédiats. Mais la phrase n'est-elle pas bien souvent, grâce aux inversions, plus expressive que notre phrase trop régulière? Il y a souvent du caprice, dans les archaïsmes de Rabelais, mais, la plupart du temps, ils ont leur utilité, et, en tout cas, contribuent à donner au style ce charme inimitable.

Enfin, nous avons rarement pu constater chez Rabelais un usage constant, une règle absolue. Les contradictions abondent d'une page à l'autre, dans une même page et dans une même ligne. La syntaxe est constituée, dans sa forme générale, même avant Rabelais. Mais elle a encore bien des indécisions, à cette époque, et ce n'est pas Rabelais qui les aurait jamais résolues. Il n'aurait jamais imaginé cette fameuse règle des participes, si nettement formulée par Marot. L'indécision de la langue lui est trop commode pour qu'il pense à y rien changer. Archaïme ou latinisme, il sait que rien ne lui est expressément interdit, qu'il peut parler à sa guise sans risquer de choquer personne, qu'on n'a pas de règle formelle à lui opposer. Rien ne peut lui plaire mieux que cette liberté relative, limitée surtout par la raison et le bon goût de l'écrivain. Il en use sans timidité, mais sans excès d'audace. Si tous les auteurs avaient autant de bon sens, toute la syntaxe, sans doute, se résumerait pour lui dans la règle de Thélème : *Fay ce que vouldras.*

INDEX

TABLE DES MATIÈRES

Vu et lu

en Sorbonne, le 27 février 1894,

par le Doyen de la Faculté des Lettres de Paris,

A. HIMLY.

Vu et permis d'imprimer.

Le Vice-Recteur de l'Académie de Paris,

GRÉARD.

IMP. NOIZETTE, 8, RUE CAMPAGNE-PREMIÈRE, PARIS

ERRATA

Page 30, *ligne* 21 *au lieu de* 147 *lire* 174.
96, — 22 — prend — pend.
98, — 26 — malgre — malgré.
100, — 4 — demandait — demandoit
148, — 20 — I, 21 — I, 22.
151, — 5 — subtitué — substitué.
165, — 5 — vituperare — reprehendere
172, — 7 — dîner — disner.
180, — 21 — passe — passer.
230, — 19 — cette — ceste.
266, — 4 — T. VI — T. IV.
280, — 3 — Anglais — Anglois.
289, — 25 — il vouloit — il se vouloit
290, — 1 — aussi — ainsi.
293, — 1 — quand — quant.
293, — 10 — quand — quant.
326, — 24 — estomac, pavé creux comme...
lire estomac pavé, creux comme.
330, — 3 — regnaient — regnoient.
330, — 12 — I (1). — I, 4 (1).
349, — 25 — s'esveillait — s'esveilloit.
355, — 21 — habillements — habillemens.
355, — 22 — 325 — 315.
355, — 23 — avec — avecques.

Page 357, *ligne* 6 *au lieu de* ou réciproquement quand
lire ou réciproquement, quand.

385, — 20 — cette — ceste.

409, — 13 — grande — grandes.

417, — 23 — couvents — convents.

425, — 34 — magi — magis.

438, — 17 — tous parens avecques
lire tous parens, avecques.

452, — 10 — mis — mie.

454, — 8 — 321 — 291